



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des masters  
de l'Université de Bourgogne-Dijon



2011



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Evaluation des masters de l'Université de Bourgogne- Dijon



Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000462

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Information communication

## Présentation de la mention

La mention comporte deux socles distincts en M1 puis sept spécialités en M2. Elle offre aux étudiants des formations dans la majorité des métiers en information et communication. Favoriser la qualité et l'exigence des études en communication, est une volonté affichée de la mention, qui associe pratiques réflexives et théoriques et approches professionnelles. Deux laboratoires accueillent des étudiants et permettent l'accès aux séminaires et conférences. Des professionnels et des partenariats assurent l'équilibre dans la transmission de savoir-faire techniques et pratiques. L'organisation est mutualisée avec une UE de recherche commune. Certaines spécialités sont anciennes et rayonnent, d'autres proposent des ouvertures en lien avec les évolutions des métiers de l'information et de la communication. La mention veut équilibrer formation à des métiers et savoir-faire concernant la recherche.

## Indicateurs

Effectifs constatés	2007-08 : 107 en M1, 125 en M2 2008-09 : 117 en M1, 117 en M2 2009-10 : 142 en M1, 130 en M2
Effectifs attendus	202 (2012) à 218 (2015)
Taux de réussite	de 72,8 à 88,8 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une mention riche, diversifiée qui, lors de ce renouvellement, a joué la carte du regroupement, de la synthèse et de la mise en commun de compétences pour des enseignements efficaces. Le point le plus notable est l'UE commune de recherche qui permet à tous les étudiants d'être formés à cette approche. La coopération au sein d'un PRES avec la Franche-Comté est aussi à noter. La mention couvre la majeure partie des aspects de l'information communication, tout en ouvrant sur l'international. Toutefois, les évaluations et résultats d'insertion à 2 ans des diplômés sont indisponibles.



- Points forts :
  - Une UE de recherche mutualisée.
  - Des stages obligatoires (sauf en spécialité recherche).
  - Des partenariats nombreux avec le monde professionnel.
  - Un lien entre recherche et enseignement affirmé.
  - Une bonne visibilité nationale.
- Points faibles :
  - Des dispositifs de formation continue et d'alternance peu présents.
  - Certaines spécialités ont des contenus assez flous.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Il conviendrait de renforcer les dispositifs de formation continue et d'alternance et de s'assurer que toutes les spécialités soient bien identifiables par les étudiants, en termes de métiers et de résultats d'insertion.

## Appréciation par spécialité

### Master spécialisé en stratégies de communication internationale (MASCI)

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit de former des spécialistes exigeants sur le sens de la communication et sur les actions en matière de communication stratégique. La volonté affichée de la spécialité est de concilier l'exigence d'une formation académique et l'accès aux métiers grâce à des compétences professionnelles.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	De 29 à 58 en M1 NR en M2
Effectifs attendus	25 en moyenne M1 et M2 (2012-15)
Taux de réussite	De 69 à 85 % en M1
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation cherche à clarifier les approches entre communication et marketing, avec la volonté affichée de progresser. Des dispositifs réflexifs permettent d'approfondir les compétences, au travers des conférences, des séminaires et des master class, et les ouvertures professionnelles.

- Points forts :

- Une exigence de qualité.
- Des dispositifs de conférences, master class, séminaires et rencontres destinés à enrichir la formation.
- Des nombreux travaux sur études de cas.
- Une ouverture à l'alternance.

- Points faibles :

- Des flux en M2 non renseignés.
- Un enseignant titulaire effectue à lui seul 96 EQTD.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de continuer à affirmer la dimension professionnelle de la formation. La description des objectifs des métiers et des compétences pourrait encore gagner en définition.



## Langues appliquées aux marchés des médias européens (LAMME)

- Présentation de la spécialité :

Cette formation vise à donner à des linguistes des compétences en matières de communication selon trois aires linguistiques : anglaise, allemande, espagnole. La connaissance des médias spécifiques à ces territoires, ainsi que des cours de langues contribuent à former des généralistes dotés d'une culture juridique et d'entreprise.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	2007-08 29 en M1, 15 en M2 2008-08 : 33 en M1, 11 en M2 2009-10, 58 en M1, 9 en M2
Effectifs attendus	25 en M1 et M2 sur 2012-2015
Taux de réussite	De 69 à 64 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation possède un tronc commun à deux autres spécialités. Elle propose un stage et des interventions de professionnels (20 % du total, chiffre assez faible). Par ailleurs, hormis pour l'UE commune de recherche, aucun enseignant-chercheur en information communication n'y enseigne, ce qui pose problème.

- Points forts :

- Ouverture à l'alternance en 2010, projet tuteurés avec rapport écrit de fin de contrat.
- Une volonté de débouchés pour des linguistes et LEA, LCE.
- Des cours en différentes langues.

- Points faibles :

- Une finalité métiers et compétences difficile à identifier.
- Un déficit d'attractivité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de préciser la réelle importance des partenariats, la dimension professionnelle et les métiers proposés. Un rapprochement clairement défini avec la spécialité « Traduction et multimédia » de LEA serait souhaitable.



## Ingénierie des métiers de la culture : spectacle vivant, muséologie, patrimoine (IMC)

### • Présentation :

La spécialité forme des professionnels selon les trois domaines de métiers pré-cités. Son organisation permet à la fois un haut niveau d'enseignement et une formation très concrète : visites de sites et de lieux culturels, stages, réponses à des commandes. L'ouverture à la formation continue et à l'alternance autorise à tout type d'étudiant de postuler. Un réseau dense de contacts facilite l'insertion dans un milieu qui repose sur cette culture. Les éléments communs à deux autres masters assurent aussi des croisements de profils.

### • Indicateurs :

Effectifs constatés	2007-08 : 44 en M1, 31 en M2 2008-2009 : 44 en M1, 43 en M2 2009-10 : 43 en M1 50 en M2
Effectifs attendus	55 (2012-15)
Taux de réussite	De 72 à 100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	77 % d'insertion

### • Appréciation :

Il s'agit d'une formation de qualité, qui donne aux étudiants des compétences à la fois variées et pointues, en lien avec les habitudes de ce secteur. Le réseau, la mise en pratique et la variété des enseignants forment une combinaison qui assure une bonne insertion professionnelle. L'existence de la formation continue et en alternance est un plus.

### • Points forts :

- Un réseau de contacts.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Une bonne articulation entre cours pratiques et théoriques et un bon dispositif pédagogique.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de s'assurer que le nombre de candidats reste à un niveau correct pour l'équipe et pour les capacités d'absorption du marché. Le lien entre recherche et enseignement serait à mieux valoriser.

## Gestion des connaissances

### • Présentation de la spécialité :

Cette spécialité articule des objectifs scientifiques et professionnels cohérents ; former des étudiants à la maîtrise des outils numériques de gestion des connaissances et leur donner les moyens de réfléchir à leurs pratiques



dans un secteur en grande évolution. En effet, le secteur s'oriente vers une démarche de prestations de service vers les utilisateurs, et la chaîne devient entièrement numérique. Les ouvertures et les passerelles permettent à divers publics de se former puis d'évoluer.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	2007-08 25 en M1, 16 en M2 2008-09 : 26 en M1, 10 en M2, 2009-10 : 29 en M1, 12 en M2
Effectifs attendus	54 dont master enseignement (2012-15)
Taux de réussite	De 63 à 100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette formation est bien structurée et, en même temps, diversifiée pour proposer des compétences adaptables dans des métiers en évolution. Elle est ouverte à la formation continue, puis à l'alternance. Un stage à l'étranger est obligatoire (souvent fait en L3). L'équipe pédagogique est très variée.

- Points forts :

- La structuration des enseignements.
- Des professionnels en bon nombre.
- Un bon équilibre de la formation en regard des outils numériques.
- Des liens et passerelles avec le métier de professeur et la formation au Capes.
- Des intervenants professionnels de qualité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement

On peut s'interroger sur les 68 heures équivalentes de travaux dirigés (EQTD) d'enseignement délivrées par le même enseignant pour la même matière.

## Euromédias

- Présentation de la spécialité :

Cette formation propose de développer des compétences en journalisme, en multimédia ou en communication pour des littéraires. C'est une formation généraliste dans le champ de la communication, conçue pour favoriser l'ouverture à ces métiers. Les compétences réflexives et critiques sont favorisées par rapport aux compétences techniques.



- Indicateurs :

Effectifs constatés	Plus ou moins 25 en M1, 26 en M2 entre 2007 et 2010
Effectifs attendus	24 (2012-15)
Taux de réussite	De 87 à 92 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité a le mérite d'offrir à des étudiants littéraires des perspectives professionnelles. Néanmoins, le programme reste assez vague et pas nécessairement adapté aux nouvelles technologies et aux compétences proposées. Les étudiants ont essentiellement face à eux des professionnels ; les enseignants-chercheurs sont trop peu nombreux dans la spécialité.

- Points forts :

- Une volonté d'insertion.
- L'existence d'un stage obligatoire.

- Points faibles :

- Des débouchés imprécis.
- Un nombre limité d'enseignants issus d'information communication.
- L'absence de formation aux outils numériques.
- Un pilotage mal défini.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer l'équipe avec plus d'enseignants chercheurs de l'université, de préciser les métiers et les compétences visés et d'augmenter les formations pratiques aux outils numériques.

### Communication et médiation

Présentation de la spécialité :

La formation initie des étudiants à la recherche en vue de les mener au doctorat. Elle aborde tous les aspects de la communication : sémiologie, anthropologie, politique...

● Indicateurs :

Effectifs constatés	2007-08 12 en M1, 8 en M2 2008-09 : 10 en M1 8 en M2, 2009-10, 10 en M1, 8 en M2
Effectifs attendus	De 15 à 28 (2012-15)
Taux de réussite	De 37 à 45 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

● Appréciation :

Cette formation veut favoriser la recherche de haut niveau en information communication. Les matières enseignées sont assez variées et les exigences de rendu et de compréhension semblent être élevées. Cependant, des questions se posent, comme la liste des points faibles ci-dessous le révèle.

● Points forts :

- Une spécialité recherche de haut niveau.
- Des compétences d'analyse et de rédaction revendiquées.

● Points faibles :

- Des flux très faibles.
- Des taux de réussite très réduits.
- Aucun effort pour favoriser des débouchés professionnels (pour exemple : pas de stage), alors que 30 métiers possibles sont affichés sur la fiche RNCP.
- Un cursus entièrement en cours magistraux, avec uniquement un contrôle terminal.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il devrait être possible de proposer une formation orientée recherche qui reste de haut niveau, tout en intégrant des démarches visant à la professionnalisation : stage, rencontres, visites...

Un dialogue plus étroit avec les autres spécialités serait peut-être favorable. Le dossier donne des informations trop lapidaires sur le contenu.

### Enseignement professeur documentaliste

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000464

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

## Présentation de la mention

La mention présentée est héritée d'une ancienne maîtrise de langues étrangères appliquées dont le contenu et l'organisation ont été revus dans le sens d'une plus grande adaptation au monde de l'entreprise, par l'étoffement de l'offre de formation véritablement appliquée, et par la possibilité désormais offerte de suivre la formation en alternance grâce à une structure d'accueil idoine et une alternance entre semestre universitaire et semestre professionnel sous forme de stage.

La mention se divise en deux spécialités, d'une part la spécialité « Commerce et affaires », qui se constitue dans la lignée des offres précédentes, et qui est commune à de nombreuses universités en France, avec des débouchés variés pour des cadres trilingues polyvalents, d'autre part une nouvelle spécialité « Traduction multimédia », qui vise à former des spécialistes du sous-titrage et de la localisation, domaine extrêmement porteur pour lequel les formations universitaires de haut niveau sont extrêmement rares.

## Indicateurs

Effectifs constatés	54
Effectifs attendus	47
Taux de réussite	75 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de cette formation sont essentiellement professionnels, même si l'aspect scientifique n'est pas laissé de côté, notamment par la transformation du classique rapport de stage en un véritable mémoire intégrant une problématique qui nécessite la maîtrise d'outils conceptuels et un regard critique éclairé. Sous le concept de « médiateurs internationaux et interculturels », la formation entend former des individus aptes à se mouvoir dans le monde pluriel des entreprises.

Replacée dans son contexte, l'offre présentée est pour moitié classique (proche d'autres formations proposées dans la région) et pour moitié innovante (traduction multimédia). Ce caractère inégal se retrouve pour ce qui concerne l'adossement à la recherche (plus favorable à la traduction) et aux milieux socio-professionnels, à propos desquels, cette fois, la spécialité « Traduction multimédia » reste assez évasive. De même, l'ouverture internationale est assez peu évoquée (en dehors des échanges Erasmus).



La structure des enseignements ne propose pas véritablement de spécialisation en master 1 et le contenu demeure très traditionnel. En master 2, la proposition semble plus convaincante parce que plus tournée vers le monde professionnel.

Les stages sont en revanche clairement présentés et donnent lieu chacun à un mémoire élaboré. La mutualisation des enseignements est très forte, trop sans doute pour garantir une véritable spécialisation de la formation, ce qui se retrouve dans la nature de l'équipe pédagogique, dont l'expertise dans les domaines visés n'est pas toujours clairement présentée et pour laquelle l'ouverture aux professionnels est inégale. Cela étant dit, on peut espérer des améliorations de l'offre, que la création d'un véritable comité de suivi permettra d'envisager.

Le bilan de fonctionnement montre une origine très locale des étudiants, ce qui souligne l'attractivité moyenne de la formation proposée jusqu'alors. Le taux de réussite est lui aussi moyen. Quant à l'analyse, sa présentation souffre d'une absence de données chiffrées et d'indications sur les procédures suivies. Comme le dossier modifie en profondeur l'organisation de la mention, les données du passé ne peuvent guère servir de base solide pour envisager l'avenir.

L'autoévaluation est, lacunaire, ce qui peut permettre d'expliquer le caractère assez peu abouti du dossier, en dépit de la bonne volonté affichée.

- Points forts :
  - Le principal attrait de la formation proposée est la nouvelle spécialité « Traduction multimédia », même si (voir la partie spécialité de l'évaluation) les moyens mis en œuvre ne suivent pas réellement.
  - L'autre spécialité répond, d'une certaine manière, à une logique d'aménagement du territoire.
- Points faibles :
  - Le dossier manque de précision, tant pour ce qui concerne le degré de spécialisation des enseignements que les véritables débouchés envisagés.
  - La spécialisation des enseignements est insuffisante et la composition de l'équipe pédagogique manque complémentirement de clarté.
  - L'enseignement en langue n'est pas adapté au niveau de spécialisation du master.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de proposer une structure claire, permettant à la fois d'associer le master proposé avec les autres formations de l'université par le biais de mutualisations efficaces et de les spécialiser suffisamment pour éviter la création de quasi-doublons.

La spécialisation devrait être développée dès le master 1, y compris pour ce qui concerne l'enseignement en langue, qui ressemble plus à une simple pratique de la langue qu'à un enseignement adapté au niveau master.

# Appréciation par spécialité

## Commerce et affaires

### ● Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité proposée est de former des cadres trilingues familiers à la fois de l'interculturalité et des différents aspects de la gestion des projets internationaux d'une entreprise, ce qui garantit une adaptabilité et une polyvalence optimales. Ceci se fonde sur la combinaison d'un enseignement disciplinaire dense, des matières d'applications variées et une confrontation plurielle avec le monde de l'entreprise (enseignements intervenants extérieurs, stages longs en entreprise).

### ● Indicateurs :

Effectifs constatés	35
Effectifs attendus	31
Taux de réussite	70 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

### ● Appréciation :

La spécialité proposée est d'une originalité toute relative. Le manque manifeste de spécialisation en master 1, y compris dans le domaine de la langue et la grande diversité d'enseignements ne peuvent que faire perdurer l'idée selon laquelle la formation en langues appliquées n'est pas suffisamment pointue pour être pleinement appréciée par des entreprises. Le caractère peu innovant de la spécialité peut expliquer les limites du bassin de recrutement, même si des efforts réels sont fait pour améliorer la professionnalisation de la formation, notamment par le biais de stages longs donnant lieu à des mémoires de bonne facture.

### ● Points forts :

- La politique des stages est bien adaptée aux exigences de la formation et du monde de l'entreprise.
- L'ouverture internationale est très correcte.
- La part d'intervenants extérieurs est désormais plus importante.

### ● Points faibles :

- La spécialisation est grandement insuffisante.
- La formation en langue n'est pas d'un niveau adapté au master.
- L'adaptation de l'offre au monde de l'entreprise est à améliorer.

# Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

# Recommandations pour l'établissement

La formation gagnerait à bénéficier d'une pré-spécialisation plus poussée en amont (niveau licence), de sorte à libérer de l'espace en master pour une spécialisation affirmée, et ce dans tous les domaines (langues, gestion, etc.), par le biais de mutualisations complémentaires avec les départements spécialisés.

La spécialisation devrait être véritable dès la première année de master, pour éviter ce tronc commun massif dommageable pour la suite.

Il faudrait envisager complémentarément de valoriser un aspect de la formation, comme l'interculturel, pour améliorer l'attractivité de la spécialité.

## Traduction multimedia

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité nouvelle se donne pour objectif de former des traducteurs spécialisés dans le domaine en plein essor du multimédia, avec en ligne de mire deux niches, peu représentées dans l'offre de formation à l'échelle nationale, que sont le sous-titrage et la localisation, c'est-à-dire la traduction/acclimaturation de produits multimédias, comme les jeux vidéos par exemple. Pour ce faire, il est proposé des enseignements permettant de couvrir le domaine dans lequel va évoluer le diplômé, tant sur le plan disciplinaire que professionnel.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	10/15
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

La spécialité proposée est véritablement innovante et dispose de débouchés grandissants. Les objectifs professionnels sont clairs et se fondent sur une maîtrise d'outils théoriques et méthodologiques directement hérités de la recherche. Cependant, les enseignements proposés ne sont véritablement spécialisés qu'à partir du master 2, le master 1 étant pour l'essentiel commun à celui de la spécialité « Commerce et affaires ». Il n'y a aucune présentation de l'équipe pédagogique, peu de détails sur les spécialités envisagées, la présence et la part d'intervenants extérieurs professionnels. L'ensemble laisse l'impression d'un manque de préparation du dossier d'habilitation en amont. La partie stage est également assez floue. Les débouchés existent donc, mais n'ont pas été suffisamment pris en compte. On peut penser que certains de ces défauts peuvent être attribués au fait qu'il s'agit d'une création ex nihilo, de sorte qu'ils pourront être corrigés lors de la mise en place et du fonctionnement effectif de la spécialité.

- Point fort :

- La spécialisation est véritablement innovante dans l'offre de formation nationale et correspond à un vrai besoin des entreprises du secteur.

- Point faible :

- On pourra cependant regretter l'absence d'une présentation convaincante des moyens effectivement mis en œuvre pour assurer cette formation exigeante.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux identifier les compétences nécessaires et la nature des débouchés, afin de proposer une équipe pédagogique mixte (universitaires et professionnels) apte à délivrer efficacement la formation.

Il conviendrait également de spécialiser davantage la formation dès le master 1 et de la différencier des autres formations proposées par l'université.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000465

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Métiers des langues et cultures étrangères

## Présentation de la mention

La formation proposée trouve son origine dans le remaniement d'un master « Langues et cultures étrangères » orienté vers l'enseignement et la recherche. Ces deux parcours sont conservés, l'un dans la spécialité « Enseignement et cultures étrangères », l'autre dans la spécialité « Recherche et veille documentaire internationale ». Pour compléter une offre de formation qui se veut clairement professionnalisante, cette seconde spécialité comprend donc de la veille documentaire et une troisième spécialité, « E-langues », vient s'ajouter aux deux autres pour offrir un éventail large de formation aux différents métiers des langues, en phase avec les évolutions du marché du travail. Ces nouvelles spécialités, rares sur le territoire français, permettent de former à un haut niveau des intervenants rompus à l'utilisation des nouvelles technologies au service des organismes publics ou des entreprises de formation. Dans le même temps, les formations plus traditionnelles à l'enseignement et à la recherche trouvent des débouchés naturels dans l'Education nationale et la recherche.

## Indicateurs

Effectifs constatés	175
Effectifs attendus	170
Taux de réussite	55 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présente de manière claire les objectifs scientifiques et professionnels de la formation proposée, et insiste sur les moyens mis en œuvre pour les atteindre. En plus du développement de connaissances culturelles et d'outils d'analyse et de réflexion, la formation met l'accent sur la compétence de synthèse, indispensable notamment pour la veille documentaire, dans le cadre de laquelle le diplômé, confronté à une masse d'informations, doit disposer d'outils pour distinguer l'essentiel de l'accessoire.

L'intégration de la formation dans son contexte est très variable selon la spécialité envisagée. Alors que la spécialité « Enseignement et cultures étrangères », manifestement bien implantée localement, associe l'IUFM et une ouverture internationale (laquelle existe aussi ou est à l'état de projet pour la partie recherche de la spécialité « Recherche et veille documentaire internationale »), les deux spécialités innovantes (« Recherche et veille documentaire internationale » et « E-Langues »), pourtant plus immédiatement professionnelles, sont en retrait en termes de partenariat. La nouveauté de la formation proposée ne peut seule expliquer et justifier cet état de fait.



La structure de la formation souffre d'un manque de spécialisation (master 1 essentiellement disciplinaire et commun entre « Enseignement » et « Recherche/veille » ; master 2 laissant lui aussi peu de place à la veille documentaire), sauf pour la spécialité « E-Langues ». D'une manière générale, le master 2 comporte tout de même plus de matières professionnalisantes. La politique des stages est variable selon la spécialité, de l'insuffisant (« Recherche et veille documentaire internationale ») au très correct (« E-Langues »). La présentation de l'équipe pédagogique est incomplète, notamment en ce qui concerne les intervenants extérieurs. De même, les indications relatives au pilotage de la formation sont réduites à la seule présentation des modalités d'évaluation.

Le fonctionnement de la formation fait apparaître l'origine essentiellement locale des étudiants (que les nouvelles spécialités pourront permettre d'élargir). Les effectifs sont en augmentation mais le taux de réussite est bas (55 %) et il existe un grand décalage d'inscriptions entre le master 1 et le master 2. Les analyses concernant le devenir des diplômés sont lacunaires et leur méthodologie n'est pas explicitée, ce qui en limite l'intérêt. Les nouvelles spécialités devraient attirer un public plus nombreux, mais les chiffres avancés paraissent optimistes au regard de l'existant.

L'auto-évaluation s'opère par un comité restreint d'enseignants. Néanmoins, il est fait mention de contacts sérieux avec l'extérieur, ce qui suggère une prise en compte des besoins des employeurs. Deux spécialités étant nouvelles, il est trop tôt pour tirer des conclusions quant à l'utilisation à venir de l'autoévaluation.

- Points forts :
  - Le principal attrait du dossier est la proposition d'ouverture de spécialités innovantes répondant à l'évolution du marché de la formation.
  - Dans le même temps sont maintenues une préparation au nouveau Capes de langues et une formation à la recherche, ce qui couvre les besoins de l'enseignement secondaire et supérieur.
- Points faibles :
  - La spécialisation de la formation, notamment pour ce qui concerne la veille documentaire, est insuffisante, ce qui en réduit l'aspect professionnalisant.
  - La part des intervenants extérieurs professionnels est inégale.
  - La recherche de partenariats n'est pas assez développée.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Le dossier gagnerait à proposer une spécialisation plus grande des parcours. On pourrait envisager quatre spécialités (« Enseignement », « Recherche », « Veille documentaire », « E-Langues ») avec une part plus restreinte de mutualisations internes et, au contraire, la recherche de mutualisations plus pertinentes avec d'autres formations proposées par l'université, ce qui améliorerait l'attractivité des spécialités « Recherche et veille documentaire internationale » et « E-Langues » notamment. La recherche plus aboutie de partenariats extérieurs viendrait à l'appui de cette démarche.



# Appréciation par spécialité

## Enseignement et cultures étrangères

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.

## Recherche et veille documentaire internationale

### ● Présentation de la spécialité :

La spécialité proposée se donne pour objectif de former, d'une part des enseignants-chercheurs, d'autre part des spécialistes en veille documentaire. Alors que la première formation est l'héritière directe de l'ancien master recherche et comporte à ce titre un volet disciplinaire dense en master 1 et une spécialisation en recherche en master 2, la seconde est une nouveauté, visant à étoffer l'éventail des débouchés professionnels et à répondre à une demande du marché pour des experts dans le domaine.

### ● Indicateurs :

Effectifs constatés	160
Effectifs attendus	150
Taux de réussite	50 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

### ● Appréciation :

La spécialité proposée est, au mieux, de qualité inégale. La lecture du dossier fait apparaître un centrage quasi-exclusif d'abord sur la formation disciplinaire, avec une mutualisation massive des enseignements avec la spécialité « Métiers de l'enseignement », puis sur la recherche universitaire. En revanche, la veille documentaire, annoncée comme une plus value innovante en termes de formation, se limite à une portion réduite de la structure des enseignements, et ce tout au long du master. L'absence d'une formation étoffée dans ce domaine, de professionnels extérieurs spécialistes de la question ou d'une ouverture aux autres formations de l'université pouvant apporter leur contribution à la définition des contenus, rend cette spécialisation largement inopérante en dépit d'un contexte professionnel présenté comme favorable. On perçoit mal en quoi il y a véritablement formation pointue à la veille documentaire. La spécialité se borne à être un master recherche classique.

### ● Points forts :

- La combinaison de l'enseignement et de la recherche permet d'ouvrir vers les carrières de l'enseignement, à la fois dans le secondaire et dans le supérieur.
- Le lien avec la recherche est solide et pertinent.

### ● Points faibles :

- La spécialisation en veille documentaire est totalement marginale (temps de formation réduit, pas de véritable intervention de professionnels, pas d'ouverture vers les autres formations de l'université, pas de politique de stage convaincante).
- Plus généralement, l'intervention de professionnels extérieurs est limitée.



## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Deux voies sont envisageables : soit les porteurs du projet suppriment purement et simplement la partie « Veille documentaire » de la formation proposée, car l'intitulé est pour le moment trompeur, soit ils prennent le parti de proposer une véritable spécialisation en Veille documentaire, au besoin, clairement différenciée du master recherche, dans la mesure où cette formation est véritablement innovante et correspond à une attente réelle du marché.

### E-langues

- Présentation de la spécialité :

La spécialité proposée, qui se place dans le cadre d'un master professionnel, se donne pour objectif de préparer l'insertion d'intervenants dans tous les domaines de la formation « non classique », c'est-à-dire la formation privée, pour adultes ou l'enseignement à distance. En plus d'un savoir disciplinaire exigeant, elle repose sur une bonne connaissance de la pédagogie et de la didactique, ainsi que sur la maîtrise des nouvelles technologies au service des logiciels de formation (conception et utilisation d'outils de pointe).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	-
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

- Appréciation :

La formation proposée est particulièrement innovante et répond à une demande réelle du marché de la formation. Elle dispose donc d'atouts permettant une insertion professionnelle aisée des futurs diplômés. Cela étant, il apparaît dans la structure des enseignements une prise en compte inégale de ce cahier des charges ambitieux. Ainsi, le choix d'intégrer deux langues étrangères constitue plus un reste des formations trilingues antérieurement proposées par l'université qu'un apport utile pour la spécialité envisagée. De même, les interventions de professionnels extérieurs semblent se limiter, pour le moment, à une présence ponctuelle sous formes de conférences, en contradiction avec l'ambition professionnalisante affichée. Le projet semble donc insuffisamment abouti, ce que sa nouveauté ne peut que partiellement expliquer et excuser.

- Points forts :

- L'identification d'un besoin grandissant d'experts dans le domaine de la formation de type e-learning constitue le point fort de cette spécialité et montre l'adaptation souhaitée de l'université au monde changeant de la formation, par le biais de l'intégration des nouvelles formes et technologies d'apprentissage.
- La spécialité est à ce titre particulièrement porteuse.



- Points faibles :
  - Les contours de l'exposition professionnelle sont cependant flous, tant pour ce qui concerne la nature et la densité des interventions de professionnels extérieurs que la politique des stages.
  - En outre, la spécialisation est insuffisamment marquée, avec le maintien peu justifié d'une formation trilingue et le choix restrictif de l'enseignement de langue, limité à la compétence orale.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Le projet gagnerait à intégrer les résultats d'une réflexion plus aboutie sur la mise en place des liens avec les entreprises dans et à l'extérieur du cursus.

Il conviendrait également de revoir les modalités de l'enseignement en langue, notamment en supprimant l'enseignement trilingue et en adaptant le contenu disciplinaire de la langue.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000466

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

## Présentation de la mention

Cette mention importante rassemble les filières des lettres classiques, des lettres modernes, des sciences du langage et de la didactique du français (langue maternelle et langue étrangère), auxquelles s'ajoute une filière professionnelle concernant les métiers du livre. Elle a été réorganisée pour permettre la mise en place d'un parcours de master «métiers de l'enseignement» dans les trois premières, à la suite de la récente réforme concernant la préparation aux concours de recrutement de l'enseignement du second degré (Capes et agrégation).

Elle se décline en trois spécialités dans l'année de M1 : « Langues et littératures anciennes », avec deux parcours (enseignement et recherche), « Lettres modernes », avec trois parcours (enseignement, recherche, et lettres modernes appliquées), « Sciences du langage et didactique du français », avec trois parcours (SDL enseignement, SDL recherche, didactique du français). En M2, on retrouve ces trois spécialités, auxquelles s'ajoute une quatrième spécialité professionnelle, « Métiers du livre ». Un dispositif d'enseignement à distance est mis en place pour les étudiants salariés ou ayant des contraintes particulières.

Les objectifs principaux sont l'acquisition des savoirs et des compétences requis pour l'enseignement et la recherche en lettres et en sciences du langage, pour l'enseignement du français langue étrangère (FLE), pour les métiers de l'édition et de la librairie pour la spécialité professionnelle, ainsi que de compétences plus générales (analyse et synthèse de textes et d'informations, expertise dans la production écrite) qui peuvent amener à des débouchés variés, notamment dans le domaine de l'action culturelle, dans des institutions publiques ou privées.

## Indicateurs

Effectifs constatés :	En 2009-2010, 290 en M1, 79 en M2 ; en hausse depuis 2007 (236 et 56)
Effectifs attendus :	380 en 2012, puis 390 ; en formation continue, 20 à 25.
Taux de réussite :	52 % en M1, 53 % en M2 en 2009-2010
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) :	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	50 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La réorganisation de l'ensemble de la mention met en valeur les différents objectifs scientifiques et professionnels, tout en conservant un socle commun de connaissances et de compétences, indispensable dans les différentes filières, qui favorise également des passerelles à différents moments d'une formation à l'autre, notamment entre le M1 et le M2. L'ensemble est à la fois très cohérent et diversifié, avec une meilleure spécialisation en fonction des débouchés visés.

Les trois parcours enseignement en M1 et en M2, dans les spécialités « Lettres classiques », « Lettres modernes » et « Sciences du langage », préparent spécifiquement aux métiers de l'enseignement et aux concours de recrutement (Capes et agrégation). Ce parcours est entièrement mutualisé entre les deux spécialités « Lettres modernes » et « Sciences du langage », à l'exception d'une UE recherche propre à chaque spécialité, qui permet aux étudiants du parcours enseignement de bénéficier également d'une initiation à la recherche, en ayant accès à des séminaires communs avec ceux du parcours recherche ; ils rédigent également des « dossiers de recherche » en S2 (second semestre du M1) et S4 (semestre 4, second semestre du M2). La préparation professionnelle est assurée en collaboration avec l'IUFM de Bourgogne et le rectorat, notamment pour l'organisation des stages obligatoires (quatre semaines en stage de pratique accompagnée, dont deux semaines en M1 et deux en M2, et quatre semaines en stage en responsabilité en M2). Les bons taux de réussite aux concours attestent la qualité de cette formation (65 % en 2008, 52 % en 2009).

Pour les parcours recherche, l'adossement à la recherche est fort, par le lien avec l'école doctorale LISIT (Langages, sociétés, institutions, territoires), ainsi qu'avec deux centres de recherche : l'Institut de recherche sur l'éducation (UMR CNRS 5225) et surtout le Centre pluridisciplinaire textes et cultures (EA 4178), avec le laboratoire GReLISC (groupe de recherche en linguistique) pour la spécialité « Sciences du langage » ; pour cette dernière, des liens ont été développés avec le laboratoire correspondant de l'Université de Franche-Comté. Une initiative originale et intéressante permet d'associer plus étroitement les étudiants des M2 recherche et enseignement aux activités de recherche : l'une des UE du M2 est validée par la participation à au moins un colloque et par la rédaction de comptes rendus de communications. Il est envisagé, à l'avenir, d'organiser des séminaires communs aux étudiants de M2 et aux doctorants.

La dimension professionnalisante est fortement présente dans la spécialité « Métiers du livre », ainsi que dans le parcours « Didactique du FLE » et dans le parcours « Lettres modernes appliquées » (stages en milieu professionnel obligatoires en M1). Elle l'est aussi par une UE « professionnalisation », mutualisée entre les différents parcours de la spécialité « Lettres modernes », et par des stages optionnels en M2 dans le parcours recherche.

L'équipe pédagogique est importante et de qualité (47 enseignants-chercheurs) ; elle est complétée par 3 enseignants de l'IUFM pour les parcours enseignement, et par plusieurs intervenants extérieurs appartenant au monde professionnel dans la spécialité « Métiers du livre ».

L'ouverture sur l'international, si elle mériterait d'être encore développée, est déjà réelle : un master trinational entre les universités de Mayence, de Dijon et de Bologne est déjà en place et débouche sur un double diplôme ; il sera prolongé cette année par un collège doctoral. Une convention vient d'être signée avec l'Université chinoise de Chongqing (Sichuan), et sera effective à partir de la rentrée 2011. Il existe par ailleurs des échanges Erasmus avec de nombreuses universités.

La procédure d'autoévaluation est bien définie et semble avoir débouché sur des suggestions d'amélioration pertinentes, notamment en ce qui concerne le taux de réussite trop faible dans les filières recherche. Mais les données sont trop lacunaires en ce qui concerne les évaluations faites par les étudiants et leur devenir professionnel (à l'exception des filières plus ciblées : métiers du livre et didactique du FLE).

Le bilan d'ensemble de la mention apparaît donc très positif, et l'accroissement récent du nombre des étudiants est un indice favorable. Il devrait se poursuivre à la faveur de la mise en place des parcours enseignement. Quelques points cependant peuvent être améliorés.

- Points forts :

- Cohérence de l'ensemble, choix de parcours bien définis avec possibilité de passerelles et mutualisations.
- Politique des stages dans tous les parcours.
- Equipe pédagogique nombreuse et solide, toutes les spécialités étant bien représentées.
- Bon adossement à la recherche, avec encouragement à la participation des étudiants de master.



- Recherche de diversification des débouchés professionnels.
  - Autoévaluation très bien menée.
  - Dossier très sérieusement renseigné et riche en données.
- Point faible :
    - Des taux de réussite faibles, notamment dans les filières recherche.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Il faudrait :

- Valoriser et développer les partenariats.
- Compléter le dispositif d'évaluation par les étudiants, compléter les informations sur ce point, ainsi que sur le devenir des étudiants dans toutes les filières.

# Appréciation par spécialité

## Langues et littératures anciennes

- Présentation de la spécialité :

La spécialité se présente comme une formation traditionnelle dans le domaine des lettres classiques, avec un double parcours enseignement (nouveau parcours) et recherche. Elle vise essentiellement à former des enseignants et des chercheurs dans cette spécialité. La préparation aux concours de recrutement (Capes de Lettres classiques, agrégation de Lettres classiques et de grammaire) est intégrée au cursus, en M1 et en M2, dans le parcours « enseignement », dans lequel la dimension recherche n'est cependant pas négligée. Celle-ci est prédominante dans le parcours « recherche », qui vise la poursuite des études en doctorat, tout en permettant la préparation aux deux agrégations citées.

- Indicateurs :

Effectifs constatés :	7 en M1, 7 en M2 en 2009-2010 (1 en M1, 7 en M2 en 2007-2008)
Effectifs attendus :	entre 12 et 13
Taux de réussite :	85 % en M1 en 2009 (6 ét. sur 7), 66 % en M2 (4 ét. sur 6)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité dispense une solide formation disciplinaire, très classique dans son organisation et dans ses contenus, répondant à des objectifs scientifiques bien définis : perfectionner la connaissance des deux langues anciennes, développer les capacités d'analyse et de rédaction, selon les techniques propres à la préparation des concours (Capes pour le parcours enseignement, orientation vers les agrégations de lettres classiques et de grammaire dans la suite du parcours recherche), mais dont la maîtrise peut aussi favoriser des débouchés professionnels dans les métiers de l'écrit. Le parcours recherche prépare également à la poursuite des études en doctorat. Un bon équilibre semble réalisé entre les apprentissages disciplinaires et les séminaires de formation à la recherche. Une grande partie des enseignements est mutualisée entre les deux parcours, qui se distinguent essentiellement par la place des stages (pour le parcours enseignement, ils sont organisés de la même façon que pour l'ensemble de la mention) et des deux TER (Travail d'étude et de recherche, débouchant sur la rédaction d'un mémoire en M1 et en M2 pour le parcours recherche, travail de recherche bibliographique en S3 pour le parcours enseignement).

La formation continue est prise en compte, avec la possibilité pour des enseignants du second degré de suivre des séminaires de littérature dont les programmes sont redéfinis chaque année, mais les modalités mériteraient d'être précisées. La faiblesse des effectifs est le point le plus préoccupant, sans préjuger de la qualité de la formation : la forte baisse d'attractivité récente, soulignée dans le dossier (effectifs stabilisés à un niveau très faible : 7 étudiants par année), est générale à l'échelon national pour cette discipline.

- Points forts :

- Le lien entre l'enseignement et la recherche.
- Le très bon taux de réussite au Capes.



- Points faibles :
  - Aucune indication n'est donnée sur l'évaluation des enseignements par les étudiants.
  - En dehors de l'enseignement et de la recherche, aucune indication sur les perspectives professionnalisantes ou les réorientations possibles.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait :

- Engager une réflexion et mettre en oeuvre des moyens pour tenter de limiter la baisse préoccupante des effectifs.
- Développer la formation continue.
- Favoriser les passerelles.
- Développer des possibilités d'ouverture vers d'autres orientations professionnelles, comme cela a été fait pour d'autres spécialités de la mention (notamment les « Lettres modernes »).

### Lettres Modernes

- Présentation de la spécialité

Il s'agit d'une formation littéraire généraliste, avec un tronc commun et trois parcours en M1 : un parcours enseignement, mutualisé avec la spécialité « Sciences du langage » (voir le commentaire général pour la mention), un parcours recherche, et un parcours « Lettres modernes appliquées » (LMA) en M1, qui s'inscrit dans la continuité du parcours LMA récemment développé en licence et permet d'accéder à un M2 professionnel (le M2 Métiers du livre, dans la même mention, ou un M2 dans d'autres mentions : information et communication, Métiers de la culture, etc.). Les deux premiers parcours se prolongent en M2.

- Indicateurs

Effectifs constatés :	80 en présence en M1, 45 à distance ; 30 en présence en M2, 18 à distance, en 2009-2010 (en 2007-2008 : 805 et 36 en M1, 20 et 16 en M2)
Effectifs attendus :	125 en M1 (en présence + à distance) en 2012, 130 en 2014 ; 50 en M2 en 2012, puis 55 en 2014 ; 4 à 5 en formation continue.
Taux de réussite :	54 % en présence, 36% à distance en M1 en 2009 ; 44 % en présence, 34% à distance en M2 en 2009.
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	50 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR



- Appréciation :

Les objectifs scientifiques et professionnels de cette spécialité, la plus importante numériquement, sont les mêmes que ceux indiqués pour l'ensemble de la mention.

En M2 les deux parcours (enseignement et recherche) comportent un tronc commun (des enseignements de littérature française et des séminaires de recherche en littérature) et des UE spécifiques : pour le parcours enseignement, préparation aux épreuves du Capes et stages obligatoires (voir plus haut) ; pour le parcours recherche, élaboration du TER en plusieurs étapes et initiation à la recherche ; s'y ajoute la possibilité de choix d'un atelier de professionnalisation. Les intervenants sont nombreux et qualifiés, représentant un large éventail de spécialités scientifiques. L'adossement à la recherche est très bon, avec le laboratoire auquel sont rattachés la plupart des enseignants-chercheurs (le Centre pluridisciplinaire textes et cultures, EA 4178) ou avec l'école doctorale ; les étudiants sont encouragés à participer aux travaux de recherche du laboratoire selon les modalités originales décrites plus haut. Un suivi des travaux de recherche est mis en place, y compris pour les étudiants à distance (deux journées de regroupement).

La formation continue est prise en compte par l'accueil d'enseignants du second degré en M2 recherche et en M2 enseignement. Les modalités gagneraient à être précisées.

- Points forts :

- L'adossement à la recherche.
- L'accent mis sur la professionnalisation (avec un choix possible même pour les étudiants du parcours recherche).
- Le développement de la formation à distance et de la formation continue.
- Les possibilités de passerelles entre les différents parcours.

- Point faible:

- Le taux de réussite relativement bas (autour de 50 %, moins pour l'enseignement à distance : autour de 40 %).

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Selon les évaluations faites par les étudiants, le suivi des activités de recherche pourrait être amélioré. Il serait bon de préciser la professionnalisation dans le parcours « Lettres modernes appliquées ».

### Sciences du langage et didactique du français

- Présentation de la spécialité

Cette spécialité regroupe deux parcours auparavant dénommés « Sciences du langage » et « Didactique du français (FLM/FLE/FLS) et des langues ». La redéfinition de cette dernière, désormais limitée au FLE (français langue étrangère), l'enseignement du français comme langue maternelle se trouvant reporté dans le parcours « enseignement » nouvellement créé, et l'élaboration d'un programme pour l'ensemble de la spécialité, avec des éléments communs et des possibilités de passerelle d'un parcours à l'autre, en font un ensemble cohérent et bien articulé, qui se décline en trois parcours : « Sciences du langage », « Didactique du FLE », « Métiers de l'enseignement ».



● Indicateurs :

Effectifs constatés :	156 en M1 en 2009 (dont 35 en présence), 12 en M2 (en présence)
Effectifs attendus :	170 (en présence et à distance) en M1, 45 en M2 (dont 20 en présence, 25 à distance)
Taux de réussite :	59 % en 2008 pour le M2 en présence, 39 % à distance.
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	70 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

● Appréciation :

Cette spécialité a pour objectifs la formation d'enseignants de français langue étrangère (parcours « Didactique du FLE ») ou de français dans les lycées et collèges (parcours « Métiers de l'enseignement »), et la formation à la recherche en linguistique de l'ensemble des étudiants, avec ceux du parcours « Sciences du langage », dans la perspective, pour certains d'entre eux, d'une poursuite d'études en doctorat. Le parcours 3 (« Métiers de l'enseignement ») est entièrement mutualisé avec la spécialité précédente (« Lettres modernes »), sauf en ce qui concerne les séminaires de recherche. Des stages sont organisés dans les deux parcours « Didactique du FLE » et « Enseignement », selon des modalités précisées dans le dossier. La formation à la recherche, si elle est accentuée dans le parcours 1, est présente dans les trois parcours, dans le cadre des séminaires ou selon des modalités variées (TER avec mémoire et soutenance en M1 et M2 pour le parcours « Sciences du langage » ; en M2, pour les deux autres parcours ; intégration d'un volet recherche au mémoire de stage du parcours de Didactique ; participation aux activités de l'équipe de recherche). L'évolution du regroupement mis en place lors du précédent contrat, qui a permis, selon les objectifs fixés, une meilleure visibilité des enseignements de linguistique et un renforcement de la formation théorique en Didactique, semble très satisfaisante : la baisse des inscriptions constatée auparavant a cessé ; les effectifs en présence sont encourageants pour une formation nouvelle et ont connu une hausse significative (de 11 en M1 en 2007-2008 à 35 en 2009-2010 ; le nombre important en enseignement à distance - environ 120 - s'est maintenu). On peut noter également une progression importante des inscriptions en doctorat (17).

● Points forts :

- Rôle important de l'enseignement à distance.
- Collaboration et partenariats avec d'autres formations, notamment, pour le parcours « Didactique du FLE », avec les réseaux internationaux de l'enseignement du français langue étrangère.
- Bon développement de liens dans le cadre du PRES.
- Ensemble cohérent et bien structuré, les parcours se renforçant mutuellement.
- Bon adossement à la recherche en SDL.

● Points faibles :

- Le taux de réussite pourrait être meilleur.
- Information insuffisante sur la formation continue et par alternance.
- Il manque une préparation (même optionnelle) à l'insertion professionnelle pour le parcours SDL (voir ce qui est fait pour la spécialité LM, dans la même mention).

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de préciser la dimension de la formation professionnelle en dehors de l'enseignement.

## Métiers du livre

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité professionnelle proposée en M2, avec des objectifs professionnels précis : la préparation aux différents métiers du livre (métiers de l'édition et de la librairie), mais aussi, plus largement, à des métiers en rapport avec la gestion des produits culturels (dans des institutions publiques d'action culturelle ou des institutions privées développant des projets culturels).

- Indicateurs :

Effectifs constatés :	17 en 2009, en M2 uniquement (en hausse : 12 en 2007)
Effectifs attendus :	16 en formation initiale, 4 en formation continue.
Taux de réussite :	94 % (100 % sur deux ans)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	93 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

C'est une formation polyvalente qui allie enseignements généraux, pour permettre de maîtriser et de développer des projets originaux dans différents domaines, et acquisition de compétences plus spécifiquement professionnelles (compétences en matière de gestion et de droit relatifs aux produits culturels, utilisation de logiciels, techniques de rédaction et techniques éditoriales...). Une formation plus générale étant obtenue en M1 (dans le parcours LMA ou dans un autre), ce M2 comporte pour l'essentiel des enseignements spécifiques. Les intervenants sont des enseignants-chercheurs de l'Université et pour plus de la moitié (55 %) des intervenants extérieurs, qui sont des professionnels de l'édition, de la librairie et des institutions culturelles. Un autre élément important de la professionnalisation est le stage tutoré obligatoire d'au moins 350 heures au S4, avec un suivi et un encadrement de la rédaction d'un mémoire professionnel ou d'un dossier de recherche. La formation à la recherche n'est pas négligée ; elle est présente dans les enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs, par la collaboration aux activités de recherche de l'UMR Georges Chevrier et par la possibilité pour les étudiants de choisir en S4 un dossier de recherche (sur un sujet en rapport avec le livre ou l'édition). Cet ensemble constitue une excellente formation professionnalisante, complète et bien structurée, qui répond à des besoins nationaux et régionaux. La sélection se fait sur dossier (avec lettre de motivation et relevé des notes de M1) et par une épreuve d'admission. L'effectif est limité à 20 étudiants. Son attractivité est forte : il y avait en 2009, 49 candidats pour 20 places.

- Points forts :

- L'association d'enseignements généraux disciplinaires et d'enseignements professionnels.
- Formation unique en son genre dans la région ; forte attractivité pour les années récentes.
- Fort taux de réussite (80 % sur un an, 100 % sur deux ans) ; aucun abandon ou échec depuis l'ouverture de la formation (2007).
- La politique de stages et la bonne insertion professionnelle régionale.
- Les évaluations des étudiants faites systématiquement, très positives. Des améliorations ponctuelles ont été apportées en fonction de leurs demandes.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement )

Il serait souhaitable de développer l'ouverture internationale, qui n'apparaît pas dans le dossier.

L'analyse du devenir des diplômés est encore très partielle (une étude pour la promotion 2008-2009) et serait à compléter et à poursuivre.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000467

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Philosophie

## Présentation de la mention

La mention « Philosophie » propose une formation approfondie dans les différents domaines de la philosophie. Elle est commune à tous les étudiants pour l'année de M1, qui s'inscrit dans le prolongement d'un L3 en philosophie et est structurée de façon classique, avec des enseignements d'histoire de la philosophie ancienne, moderne et contemporaine, de philosophie générale, de philosophie politique, de phénoménologies contemporaines, de philosophie des sciences. Elle comporte ensuite deux spécialités en M2 : une spécialité « recherche », intitulée « Imaginaire et rationalité », qui vise à former des chercheurs en ouvrant sur la préparation d'un doctorat, mais également des enseignants, puisqu'elle intègre une préparation aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (Capes et Agrégation), en lien avec l'Université de Franche-Comté à Besançon, par le biais de la mutualisation de certains enseignements; une spécialité professionnelle, intitulée « Philosophie et monde professionnel », qui associe de façon originale et forte une formation générale et une formation à la vie professionnelle, à la fois par des enseignements généraux étroitement en rapport avec le monde de l'entreprise et par un stage long qui occupe tout le dernier semestre, orientant les étudiants vers des parcours professionnels variés dans différentes entreprises régionales ou auprès des collectivités territoriales.

## Indicateurs

Effectifs constatés :	En 2009-2010, 20 en M1, 22 en M2 (dont 5 pour la spécialité professionnelle) ; en baisse depuis 2007 (46 et 31)
Effectifs attendus :	20 à 35 en 2012, puis entre 30 et 40
Taux de réussite :	50 % en M1, 35 % en M2 en 2009 (mais plusieurs étudiants passent le M2 en 2 ans)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) (quelques cas isolés pour la spécialité professionnelle)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR



## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation disciplinaire dans les différents domaines de la philosophie semble riche et solide, appuyée sur une équipe pédagogique renouvelée depuis le précédent contrat. L'équipe est formée de chercheurs de qualité représentant des spécialités diverses, et elle est renforcée par la collaboration avec quelques enseignants-chercheurs du département de philosophie de l'Université de Besançon, ainsi que par quelques intervenants extérieurs. La plupart des enseignants-chercheurs sont rattachés au même centre de recherche, le Centre Georges Chevrier (UMR 5605). Il s'agit d'une nouveauté par rapport au précédent contrat, les philosophes étaient auparavant rattachés à l'EA Centre Bachelard. Cette UMR pluridisciplinaire favorise les échanges avec des chercheurs d'autres disciplines des sciences humaines (histoire du droit, histoire moderne politique, économique, sociale, sociologie). Les étudiants du master sont associés aux travaux de cette équipe en étant invités à participer aux journées d'études ou à des colloques pluridisciplinaires, ainsi qu'aux revues en ligne de l'Ecole doctorale.

La structure de la mention apparaît très cohérente, avec ses deux spécialités complémentaires, une même formation commune étant assurée en M1. Au lieu des deux spécialités « recherche » du précédent contrat, une seule spécialité oriente les étudiants vers un parcours de recherche, au cours duquel ils peuvent, s'ils le souhaitent, se préparer au Capes et à l'Agrégation, le programme des enseignements fondamentaux étant établi en fonction du programme de ces concours. Si les enseignements généraux apparaissent cohérents sur les deux années, à en juger par leurs intitulés, ainsi que la formation à la recherche, la place des stages, dont la possibilité est seulement mentionnée, n'apparaît pas clairement (notamment pour les étudiants se destinant à l'enseignement), non plus que le contenu éventuel des UE portant l'étiquette « outils ». De façon générale, la présentation des contenus et des types d'enseignement est trop peu précise.

La spécialité professionnelle, qui existait déjà dans le précédent contrat, mérite d'être soutenue, malgré une baisse inquiétante des effectifs (seulement 5 étudiants en M2 en 2009, pour 10 en 2007). Les quelques indications fournies sur le devenir des étudiants ayant suivi cette formation indiquent des parcours professionnels variés. Les étudiants ayant choisi l'une ou l'autre spécialité semblent devoir s'orienter aussi de plus en plus vers les métiers du livre, de la culture et de la communication. Mais aucune donnée précise ne vient étayer ces indications générales.

Un accord est en cours d'élaboration avec les universités de Mayence et de Bologne, en vue de la création d'un master trinational. Des conventions existent déjà avec ces deux universités et avec d'autres universités européennes, mais aucune donnée précise n'est fournie à ce sujet.

Pour ce qui est du bilan de fonctionnement, il faut noter, surtout, la baisse très significative des effectifs ces dernières années, notamment dans la spécialité professionnelle. Elle est sans doute générale dans cette discipline ; néanmoins une véritable réflexion sur ce point serait à développer.

Cette formation mérite d'être poursuivie avec sa double spécialité, et moyennant quelques améliorations dans son fonctionnement. Mais le problème des effectifs sera à suivre de près dans les années à venir.

- Points forts :

- Une formation professionnelle originale, à encourager, malgré les difficultés qui apparaissent.
- Une très bonne formation disciplinaire, appuyée sur une équipe pédagogique de qualité.
- Une bonne formation à la recherche dans les différents domaines de la philosophie, avec un bon adossement à une équipe de recherche pluridisciplinaire, riche et diversifiée.

- Points faibles :

- La faiblesse apparente des liens avec d'autres universités, et surtout de l'ouverture vers l'international (des collaborations sont mentionnées de façon très générale et n'apparaissent pas clairement dans le dossier, sinon à l'état de projets).
- La forte diminution des effectifs.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait développer une réflexion au cours du prochain quadriennal pour tenter d'enrayer la baisse des effectifs, notamment dans la spécialité professionnelle.

Il apparaît nécessaire de mettre en place des procédures d'évaluation des formations par les étudiants, ainsi que de mener un travail de réflexion (avec données chiffrées à l'appui) sur le devenir professionnel des étudiants, pas uniquement dans la spécialité professionnelle.

Il faudrait développer les coopérations nationales ou internationales indiquées seulement à l'état de projet dans le dossier actuel.

Il semblerait souhaitable de développer les liens entre la spécialité recherche et le laboratoire, pour que les étudiants puissent bénéficier davantage de la pluridisciplinarité de celui-ci.

# Appréciation par spécialité

## Imaginaire et rationalité

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité orientée essentiellement vers la recherche, après une année de M1 commune avec la spécialité professionnelle. Elle permet un approfondissement des connaissances dans différents champs de la philosophie et l'acquisition d'outils de recherche spécifiques en vue de la poursuite en doctorat. Elle inclut également une préparation aux concours de recrutement (Capes et Agrégation).

- Indicateurs :

Effectifs constatés :	17 en 2009 (en baisse : 21 et 24 auparavant)
Effectifs attendus :	entre 20 et 25
Taux de réussite :	35 % en 2009 (50 % en 2008)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation paraît très solide, avec un cursus bien organisé. Le travail de recherche se fait sur les deux années par la rédaction de deux mémoires (ou TER, Travail d'étude et de recherche), dont le suivi est assuré par les professeurs. Il trouve son prolongement naturel dans la formation doctorale. L'adossement à la recherche semble bien assuré ; les étudiants de M2 sont associés aux travaux de l'UMR Georges Chevrier. En revanche, rien n'est dit de l'organisation de stages, en particulier pour la préparation à l'enseignement. Cette spécialité semble bénéficier d'une certaine notoriété nationale voire internationale. Mais les échanges avec d'autres institutions, nationales ou internationales, ne semblent pas encore très développés, si ce n'est par le biais des échanges Erasmus.

- Points forts :

- Bonne formation à la recherche.
- Variété des enseignements dans les différents domaines de la philosophie.
- Qualité de l'équipe pédagogique.

- Points faibles :

- Les effectifs en baisse.
- L'absence presque totale d'évaluation des étudiants et de données concernant leur devenir professionnel.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Faire apparaître plus clairement les liens avec le laboratoire, qui ne sont pas mis en valeur dans la présentation de cette spécialité pour laquelle ils sont pourtant essentiels.
- Compléter les données concernant les évaluations des étudiants (à mettre en place) et leur devenir professionnel.
- Développer ou faire mieux apparaître les partenariats (à l'échelle nationale ou internationale).

## Philosophie et monde professionnel

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une double formation université-entreprise, puisqu'après un tronc commun d'enseignements généraux en M1, portant sur les différents domaines de la philosophie, les enseignements dispensés en M2 sont plus spécifiquement en rapport avec le monde du travail, et que le second semestre (le S4 du master) est entièrement consacré à un stage dans une entreprise ou auprès d'un organisme ou d'une collectivité territoriale.

- Indicateurs :

Effectifs constatés :	5 en 2009 (baisse de 50 % : 10 en 2007)
Effectifs attendus :	NR
Taux de réussite :	50 % en 2008 (5 étudiants sur 10), 2 sur 9 en 2009
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

L'idée sur laquelle est fondée cette spécialité est intéressante : il s'agit d'ouvrir de nouveaux débouchés pour des étudiants en philosophie ayant acquis des compétences à la fois théoriques et pratiques, après un cursus général qui développe des qualités de plus en plus appréciées dans le monde du travail (capacités d'analyse et de synthèse, de réflexion critique, aptitude à la rédaction et au traitement d'informations...).

Bien que quelques parcours professionnels aient été répertoriés (DRH, « chasseur de tête », ingénieur d'études, contrats auprès de collectivités territoriales...), il manque des données générales sur le devenir des étudiants issus de cette formation pour savoir si le pari est en passe d'être réussi.

La formation est bien construite, riche et variée, avec un équilibre satisfaisant entre la poursuite de l'acquisition de savoirs théoriques et l'expérience professionnelle lors du stage long qui occupe tout un semestre, parfois plus. La partie théorique (au S3) comporte pour une grande part des cours relevant d'autres spécialités en lien avec le monde du travail : sciences de l'information et de la communication, économie et communication d'entreprise, droit du travail... S'il est fait appel à des intervenants extérieurs à l'université, professionnels du monde de l'entreprise ou des collectivités territoriales, seuls deux noms sont indiqués : il serait sans doute souhaitable d'augmenter leur nombre.

- Points forts :

- L'association entre la formation philosophique générale et la formation professionnelle, l'apprentissage théorique et une expérience professionnelle approfondie (stage long).
- Les débouchés (pour les quelques cas relevés).



- Points faibles :
  - Le problème essentiel est celui des effectifs, très faibles et en baisse ; cela est expliqué en partie par le fait que plusieurs étudiants choisissent de prolonger sur deux ans leur année de M2 pour bénéficier d'un second stage, ce qui ne paraît pas souhaitable. La politique des stages serait à revoir.
  - Le faible taux de réussite.
  - L'absence d'ouverture vers l'international.
  - L'absence d'évaluation et de données précises sur le devenir des étudiants (de même que pour l'ensemble de la mention).
  - Le trop petit nombre d'intervenants professionnels.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

A l'instar de celle de la mention, avec une urgence plus grande pour le premier point, il faudrait réfléchir aux moyens d'enrayer la baisse des effectifs. On peut ajouter également qu'il serait souhaitable d'intégrer à la formation un plus grand nombre d'intervenants professionnels.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000468

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique, sociale et culturelle

## Présentation de la mention

La mention « Administration économique, sociale et culturelle » est une formation pluridisciplinaire qui prépare aux métiers du management public et privé nécessitant des compétences en gestion des ressources humaines, finances locales et gestion des projets culturels et sociaux.

La mention comporte deux spécialités de master 1 :

- « Administration et gestion des entreprises » (AGE),
- « Administration et gestion des territoires » (AGT).

Au niveau du M2, la mention comporte quatre spécialités :

- « Finances des collectivités territoriales et des groupements » (FCTG),
- « Reponsable de la commande publique » (RCP),
- « Ingénierie de projets interculturels et internationaux » (IPII),
- « Gestion des ressources humaines » (GRH). Cette dernière désormais principalement portée par la mention de master « Sciences du management » du même établissement.

En outre, la mention comprend une formation sur deux ans, exclusivement en formation continue :

- « Développement social ».

## Indicateurs

Effectifs constatés	120 à 140 (M1) 63 à 69 (M2)
Effectifs attendus	140 (M1) 68 à 73 (M2)
Taux de réussite	79 à 89 % (M1) 87 à 96 % (M2)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

De façon cohérente avec son intitulé, la mention propose une formation pluridisciplinaire (droit, gestion, économie, culture) qui constitue un débouché adapté pour les titulaires d'une licence d'administration économique et sociale. La formation dispensée est de qualité, avec au niveau du master 2 un positionnement clair sur des débouchés professionnels clairement identifiés et substantiels.

La création d'une spécialité de M2 complète utilement les possibilités de poursuite en M2 au sein de la mention à l'issue de la première année. L'articulation entre M1 et M2 reste cependant la principale faiblesse de la mention, caractérisée par un écart trop grand entre l'effectif de M1 et l'effectif de M2, ainsi que par la présence, au sein de la mention, du M1 AGE, dont le principal débouché est la spécialité de M2 GRH, désormais intégrée au master de « Sciences de management ».

La spécialité « Développement social » déploie sur deux ans un dispositif pédagogique laissant à la recherche une place qui apparaît comme disproportionnée au regard des objectifs de la spécialité (formation professionnelle exclusivement dans le cadre de la formation continue, sans poursuite d'études en doctorat).

La mention se donne pour objectif de former à l'utilisation des outils et méthodes du management dans les secteurs privés et publics, notamment en matière de gestion du territoire, commande publique, gestion des ressources humaines, management de projet culturel et développement social.

Le profil des spécialités de master 2, avec notamment un positionnement original pour certaines d'entre elles, permet à la mention de se positionner favorablement dans l'environnement régional et national. La mention s'appuie d'une part sur un ensemble de cinq centres de recherche, dont 3 UMR (unité mixte de recherche), dans les domaines juridiques, économiques, de la gestion et de la culture, d'autre part sur un réseau de professionnels étoffé et des partenariats avec l'Institut régional supérieur du travail éducatif et social (IRTESS), le Centre national de la fonction publique territoriale, ainsi que l'Université de Franche-Comté et l'IUP Diderot. L'ouverture internationale est un point faible du dossier, en particulier au niveau des possibilités de mobilité pour les étudiants français. Le positionnement de la mention au sein de l'Université de Bourgogne - Dijon est rendu délicat par le rattachement du M2 GRH à la mention de master « Sciences du management ».

Le recrutement est essentiellement local, hormis pour le M2 IPII. Les effectifs et les taux de réussite sont satisfaisants. Cependant, le décalage entre les effectifs de M1 et M2 est trop grand et le projet présenté ne paraît pas de nature à régler ce problème.

- Points forts :

- Le positionnement clair des spécialités de M2 sur des métiers.
- La pluridisciplinarité et l'adossement scientifique à des équipes reconnues.
- Le travail intéressant, en amont du master, sur le recrutement.
- L'organisation annuelle d'un forum des métiers en M1 en lien avec les stages.

- Points faibles :

- Le déséquilibre des effectifs de M1 et de M2, qui rend difficile la poursuite d'études au sein de la mention pour les étudiants issus des M1, en particulier pour les étudiants du M1 AGE.
- L'articulation entre M1 et M2 qui pose problème, en particulier le fait que le M1 AGE prépare essentiellement au master 2 GRH qui est désormais principalement porté par une autre mention.
- Le fort décalage entre les objectifs et le dispositif pédagogique de la spécialité « Développement social ».

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



## Recommandations pour l'établissement

Pour rééquilibrer les effectifs entre M1 et M2 et assurer une meilleure articulation entre M1 et M2 au sein de la mention, plusieurs pistes pourraient être explorées :

- réintégrer le M2 GRH dans la mention, en prenant en compte l'effet sur la mention « Sciences du management »,
- rattacher le M1 AGE à la mention « Sciences du management »,
- rapprocher les deux mentions de master.

Une refonte en profondeur de la maquette de la spécialité « Développement social », afin de ramener la place accordée à la recherche à un niveau plus cohérent avec les objectifs de la formation et le devenir constaté des diplômés clarifierait utilement le positionnement de cette spécialité.

Un rapprochement ou la mutualisation de certains aspects de la formation entre la spécialité « Responsable de la commande publique » et la spécialité « E-achats et marchés » de l'Université de Franche-Comté pourrait être examiné.

# Appréciation par spécialité

## Développement social

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité sur deux ans, ouverte uniquement en formation continue, accueille des professionnels du travail social et leur permet de reprendre une formation en vue d'accéder à de nouvelles responsabilités dans le domaine de l'organisation et du développement de l'action sociale.

Cette spécialité est développée en partenariat avec l'Institut régional du travail éducatif et social (IRTESS). Les étudiants reçoivent à l'issue de la formation le diplôme de master de l'Université de Bourgogne - Dijon et le Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (Ministère des Affaires sociales).

La formation dure trois ans, avec deux inscriptions en M1 et une inscription en M2. L'équipe pédagogique associe des intervenants de l'Université de Bourgogne et des extérieurs, notamment de l'IRTESS.

La formation fait une large place à la recherche.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	22 à 29
Effectifs attendus	15 à 20
Taux de réussite	96 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le profil de cette spécialité est, malgré un positionnement professionnel clair, rendu confus par la présence d'un volumineux parcours « recherche ». La formation à et par la recherche représente 19 crédits européens (ECTS) en M1 et 22 en M2, ce qui paraît excessif pour une formation qui se décrit comme « principalement à finalité professionnelle ». On peut par ailleurs noter l'absence de poursuite d'études des étudiants, y compris en thèse de doctorat.

Le déroulement de la formation sur trois ans sort du cadre LMD (licence-master-doctorat).

- Points forts :

- Le partenariat avec l'IRTESS.
- Le taux de réussite et l'impact sur la carrière des diplômés.

- Points faibles :

- Le poids excessif de la recherche dans la formation.
- L'organisation en 3 ans du master.
- Les effectifs prévisionnels inférieurs aux effectifs constatés dans le passé, sans explication donnée.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

# Recommandations pour l'établissement

Il paraît souhaitable de refondre profondément la maquette afin de la mettre en cohérence avec les objectifs professionnels de la formation. Une initiation à la recherche ou une ouverture sur la recherche devrait bien sûr être maintenue, mais dans des proportions fortement réduites.

Dans la mesure où la formation se déroule de façon systématique sur trois ans, il conviendrait de réfléchir à la possibilité de mieux la valoriser dans un cadre LMD sur 3 années, en mettant en place un parcours de L3 spécifique, chaque année donnant lieu à validation de 60 ECTS.

## Finances des collectivités territoriales et des groupements

- Présentation de la spécialité :

La spécialité forme des spécialistes des finances publiques locales à destination du secteur privé et du secteur public. Elle prépare également aux concours de la fonction publique.

La formation fonctionne en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), dont la formation est réservée aux lauréats des concours de la fonction publique. Dans le cadre de ce partenariat, les étudiants peuvent suivre les stages proposés par le CNFPT.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	17 à 22
Effectifs attendus	25 à 28 (dont 3 à 4 en FC)
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité répond à une demande importante. Les enseignements sont adaptés aux objectifs et l'équipe pédagogique est en cohérence avec le projet. Cependant, le nombre d'intervenants académiques apparaît restreint et l'adossement à la recherche ne repose que sur trois intervenants.

- Points forts :

- Les débouchés avérés.
- Les très bons taux de réussite.
- Le partenariat avec le CNFPT.

- Points faibles :

- La faiblesse de la formation à la recherche.
- La faiblesse de l'ouverture internationale : des projets existent, mais restent à mettre en œuvre.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

On ne peut que recommander la mise en œuvre effective des différents projets décrits, tant en matière de communication que de relations internationales.

## Responsable de la commande publique

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité de M2 est un projet de création. L'objectif affiché est de former des spécialistes de la commande publique maîtrisant, au-delà du code des marchés publics, la dimension pluridisciplinaire de cette activité.

Il s'agit d'une formation en alternance, ouverte à la formation continue (FC).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	15 en formation initiale par alternance, 10 à 15 en FC
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire, essentiellement tournée vers le droit et la gestion, mais dans laquelle l'économie est peu présente.

La formation répond à une demande, le positionnement est donc intéressant et le projet bien construit.

La formation constitue un débouché supplémentaire pour les diplômés du M1 et, plus généralement, pour les étudiants provenant de la filière AES (administration économique et sociale).

- Points forts :

- La pertinence du positionnement.
- L'implication de la direction de la commande publique du Conseil régional de Bourgogne dans la préparation du projet et son fonctionnement futur (stages).

- Point faible :

- La faiblesse de l'ouverture internationale.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

La présentation du projet ne permet pas de déterminer dans quelle mesure les apports très importants de la théorie économique dans ce domaine, via notamment les travaux sur les enchères, sont pris en compte. Il est également difficile de déterminer dans quelle mesure le problème de la collusion dans les appels d'offre, abondamment analysé par les économistes, est pris en compte. Il serait possible, sur ce point, de mobiliser des professionnels de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) ou de l'Autorité de concurrence. Ces différents aspects des marchés publics mériteraient une place importante dans la formation, place qu'il faudrait leur donner s'ils ne l'ont pas déjà. Un rapprochement avec la spécialité « E-achats et marchés » de l'Université de Franche-Comté permettrait d'atteindre cet objectif et devrait donc être envisagé. Ce serait d'autant plus souhaitable que ces deux formations ont des objectifs qui se recoupent largement, tandis que leurs points forts sont tout à fait complémentaires.

## Ingénierie des projets interculturels et internationaux

- Présentation de la spécialité :

L'objectif premier de cette spécialité est de former des spécialistes de la conception et de la mise en œuvre de projets interculturels.

Il s'agit d'une formation à finalité professionnelle et recherche qui vise donc également à former les étudiants à et par la recherche. La formation est adossée à deux laboratoires de recherche. Les étudiants réalisent tous un mémoire de recherche. Le montage d'un colloque international est un aspect intéressant de la formation.

Un tiers de l'effectif est constitué d'étudiants en formation continue (FC).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	25 à 33
Effectifs attendus	15 en FI, 10 en FC, 2 en apprentissage
Taux de réussite	78 à 90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le M2 IPII est une formation de qualité, en adéquation avec ses objectifs professionnels, et bénéficie d'une bonne reconnaissance au niveau national.

En ce qui concerne la recherche, l'adéquation du dispositif aux objectifs de la formation est moins claire, ainsi que les résultats (nombre de doctorats...).

- Points forts :

- La notoriété nationale.
- Le bon placement des étudiants.
- Les échanges internationaux qui semblent actifs, malgré l'absence de données précises.

- Point faible :

- Les effectifs affichés sont très satisfaisants, mais il apparaît que la pratique de réinscription des étudiants pour une deuxième année afin de boucler leur mémoire est courante, ce qui rend difficile la lecture de l'effectif. Cette pratique, qui vise à prolonger la durée de la formation, n'est pas en accord avec les principes du LMD.

# Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

Les débouchés effectifs en matière de recherche devraient être évalués avec soin avant de statuer sur l'opportunité d'un affichage professionnel et recherche.

Il pourrait être envisagé d'inclure dans la maquette de M1 des enseignements destinés à préparer les étudiants intéressés au master 2 IPII afin qu'ils puissent satisfaire à leurs obligations pendant l'année universitaire, sans avoir à se réinscrire. Cependant, l'origine très variée des étudiants du M2, bien au-delà des M1 de la mention, relativise sans doute l'intérêt de cette mesure.

## Gestion des ressources humaines

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de master est proposée en alternance. Elle s'inscrit dans le prolongement du master 1, option « Gestion des ressources humaines » (GRH), proposé par l'IAE. Elle vise à former les étudiants aux postes de direction dans le domaine de la gestion des ressources humaines. L'objectif scientifique est de permettre aux étudiants d'acquérir une capacité d'analyse et de prise de recul sur leurs pratiques. Les intervenants sont des enseignants-chercheurs et des professionnels (à hauteur de 55 %).

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M2)	20 en 2008/09 22 en 2009/10
Effectifs attendus	2 en formation initiale 13 en formation continue 10 en alternance
Taux de réussite	100 % en 2008/09 100 % en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Evaluations des cours par les étudiants. Résultats traités statistiquement et communiqués aux intervenants.
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Base de données riche sur le suivi des anciens (contrat, salaire), suivi à 1, 3, 6 et 12 mois après le diplôme.
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Enquête réalisée en mai 2010.

- Appréciation :

La formation, reconnue au niveau national (troisième au classement Liaisons Sociales 2009), est solide, grâce à un appui sur la participation de professionnels, sur un réseau d'anciens et sur des enseignants-chercheurs du Laboratoire de recherche en gestion de l'Université de Bourgogne - Dijon. Le dispositif de l'alternance est un atout en termes d'insertion professionnelle. Le master dispose d'un système de suivi des diplômés exemplaire ; il bénéficie d'un très bon niveau de satisfaction des diplômés (4,7/5 en 2010). Un comité pédagogique annuel, s'appuyant notamment sur les professionnels et le réseau des anciens, constitue une aide au pilotage du master.



- Points forts :
  - La formation, proposée en alternance, permet une très bonne insertion professionnelle des diplômés.
  - La formation bénéficie d'un réseau d'anciens établi, sur lequel elle s'appuie pour organiser des événements favorisant la visibilité du master.
  - Le pilotage de la formation est assuré conjointement avec des professionnels.
- Point faible :
  - L'internationalisation du diplôme est encore faible.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement

Dans la mesure du possible, la dimension internationale du diplôme pourrait être améliorée, notamment grâce au recours aux professeurs invités.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000469

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit des affaires

## Présentation de la mention

La mention « Droit des affaires » est la seule mention exclusivement de droit privé de l'établissement. Il s'agit de former des juristes aux profils relativement différents. Pour la spécialité « Droit notarial », cette mention apparaît comme la première année du processus spécifique de formation des notaires. Pour les spécialités axées plus spécifiquement sur le droit des affaires, il s'agit de former à la fois des chercheurs et des professionnels aussi bien dans le secteur des affaires internationales que dans le secteur de la distribution, du commerce et de la consommation.

La mention comporte trois parcours en master 1 : « Droit notarial », « Droit des affaires », « Droit international et européen ». Les trois parcours présentent, pour l'essentiel, des matières mutualisées (celles-ci ne sont cependant pas précisées).

En outre, après une première année relativement généraliste en droit des affaires, cette mention offre deux spécialités en seconde année : « Droit notarial » (professionnelle) et « Juriste d'affaires » qui comporte deux parcours : « Commerce et distribution » (professionnel) et/ « Affaires internationales » (mixte recherche et professionnel).

## Indicateurs

Effectifs constatés	M1 : autour de 170 M2 : évolution croissante de 102 (2007) à 139 (2009)
Effectifs attendus	M1 : 20 % au dessus des effectifs constatés. M2 : NR
Taux de réussite	M1 : entre 65 et 75 % M2 : 90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	M1 : NR M2 « Juriste affaires » : 100 % d'insertion professionnelle. M2 « Droit notarial » : 100 % poursuite en DSN
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Si la mention « Droit des affaires » apparaît de qualité, certaines interrogations subsistent quant à sa cohérence, sa lisibilité et son adossement à la recherche.

Les objectifs scientifiques sont pertinents, mais difficiles à identifier pour la mention en général, compte-tenu de la particularité du regroupement des spécialités (« Juriste d'affaires » et « Droit notarial »). De même, les objectifs professionnels sont diversifiés et en adéquation avec la mention et chacune des spécialités. La mention paraît dès lors, dans l'ensemble, assez bien adaptée aux besoins professionnels locaux et aux spécialisations proposées.

On soulignera également le bon positionnement de cette mention dans l'offre de formation de l'établissement et des risques de concurrence avec les autres mentions pratiquement inexistantes. Au surplus, l'approche internationale apparaît spécifique à cette université. En outre, eu égard à la prochaine disparition du M2 « Droit notarial » à Besançon, le M2 « Droit notarial » de Dijon sera d'autant mieux positionné sur le plan régional.

En revanche, l'adossement aux milieux socio-professionnels est inégal. Il est particulièrement développé, surtout pour le droit notarial, avec le conseil supérieur du notariat, mais insuffisant pour certaines spécialités de droit des affaires comme la spécialité « Juriste d'affaires ». De même, on soulignera la faiblesse de l'alternance, tout en notant, en revanche, l'importance de la formation continue dans la spécialité « Droit notarial » (50 % de l'effectif).

Par ailleurs, on s'interrogera sur la relative inadéquation de l'adossement à la recherche de cette mention. Les préoccupations scientifiques du Centre G Chevrier apparaissent très éloignées du droit des affaires et l'adossement au CREDESPO (Centre de recherche et d'étude en droit et science politique) manque de précisions.

Le pilotage de la mention semble perfectible. Outre l'absence de conseil de perfectionnement, on note qu'il ne semble pas exister d'enseignant clairement chargé du pilotage de la formation. Par ailleurs, sans que cela soit nécessairement rédhibitoire, la direction de cette mention de droit des affaires est assurée par un enseignant spécialiste du droit public. Les procédures de suivi des diplômés sont, à ce jour, inexistantes.

La structuration de la mention soulève les interrogations les plus importantes. L'intégration de la spécialité « Droit notarial » dans une mention de droit des affaires ne peut que surprendre. Même si des questions de droit des affaires sont désormais également traitées par le notariat, elles apparaissent globalement anecdotiques. En outre, la mention transversale « Droit privé et droit public » de l'établissement aurait pu apparaître comme un réceptacle plus conforme aux évolutions actuelles du notariat, notamment en matière de droit de l'urbanisme, de droit des collectivités locales ou de droit international privé.

- Points forts :

- Aspect international/européen de la mention.
- Langues obligatoires en M1.

- Points faibles :

- Structuration parfois incohérente de la mention.
- Adossement à la recherche relativement inadéquat.
- Suivi des diplômés inexistant.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait revoir l'adossement à la recherche et institutionnaliser le suivi des étudiants après l'obtention de leur diplôme. Mais surtout, la présence de la spécialité « Droit notarial » dans une mention de droit des affaires devrait être réexaminée.

# Appréciation par spécialité

## Droit notarial

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Droit notarial » s'inscrit dans le cadre de la formation particulière (puisqu relevant à la fois du ministère chargé de l'enseignement supérieur et celui chargé de la justice) des futurs notaires. Ainsi la seconde année du master constitue la première année du Diplôme supérieur du notariat (DSN).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	68 en 2009-2010
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	96-97 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette formation conduit classiquement au notariat, mais doit permettre d'accéder également aux métiers satellites (gestion de patrimoine, immobilier...). Les effectifs sont en relative croissance.

Cette formation apparaît solide et de qualité, dépassant les exigences de l'arrêté spécifique du 28 avril 2008 relatif au DSN, puisqu'outre les cours imposés, ce master prévoit une UE 2 (S4) relative à « la pratique notariale et à la rédaction d'actes », une UE 3 (S4) relative à la « gestion patrimoniale », une UE 4 (S4) relative à « la communication et aux langages fondamentaux ».

Néanmoins, un certain nombre d'interrogations subsistent. Sans revenir sur la pertinence de l'intégration de cette spécialité dans la mention « Droit des affaires », on notera qu'il est délicat de porter une appréciation sur l'articulation entre le M1 et le M2 dès lors que peu de précisions sont apportées sur la nature et le contenu des cours mutualisés. De même, la forte présence de matières de droit des affaires peut laisser craindre un affaiblissement corrélatif des matières classiques du droit notarial.

- Points forts :

- Formation adaptée et dépassant même les exigences de l'arrêté du 28 avril 2008.
- Formation continue très développée.

- Points faibles :

- L'articulation entre les matières de droit des affaires et les matières classiques du droit notarial.
- Peu d'informations sur le devenir des étudiants qui ne poursuivent pas dans la voie du DSN.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

Outre la question de la place de cette spécialité en droit des affaires, la question du devenir des étudiants qui ne poursuivent pas vers le DSN mériterait d'être examinée.

## Juriste d'affaires

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est la seule de la mention spécifiquement consacrée au droit des affaires. Elle a pour finalité de préparer les étudiants aux carrières juridiques liées aux affaires internationales ainsi qu'à la maîtrise des techniques contractuelles ou sociétaires.

Elle est structurée en deux parcours : « Juriste d'affaires commerce, distribution, consommation » (professionnel) et « Juriste d'affaires internationales » (professionnel et recherche).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	entre 57 et 70
Effectifs attendus	40 % de hausse en M1 20 % en M2
Taux de réussite	entre 58 et 70 % en M1 87 à 97 % en M2
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La dimension internationale et européenne de la formation assure à cette spécialité une réelle spécificité, aussi bien sur le plan régional que national. En contrepartie, les débouchés locaux apparaissent sans doute relativement faibles, mais qu'il est difficile de les évaluer, notamment en l'absence de procédure de suivi des diplômés.

De même, il est délicat d'apprécier pleinement le contenu des enseignements. Rien ne précise le contenu exact de l'UE mutualisée entre les deux parcours, nommée « matières fondamentales ». En outre, les autres UE ont des appellations vagues qui permettent difficilement de savoir ce qu'elles recouvrent exactement.

En revanche, les intervenants sont variés, tant des universitaires que des professionnels, et couvrent les divers aspects relatifs aux thématiques de la spécialité. De même, on soulignera une bonne cohérence des enseignements entre la formation initiale et celle en alternance puisque les études de cas et les exercices pratiques sont, notamment, effectués les jours où les apprentis sont en entreprise.

Enfin, il faut souligner un effort de formation à la recherche à travers la rédaction du mémoire, la participation à des colloques ou l'organisation de journées d'études.

- Points forts :

- Aspect international et européen.
- Cohérence des enseignements.

- Points faibles :

- Lisibilité insuffisante des enseignements.
- Faiblesse des débouchés professionnels régionaux.



## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Il serait souhaitable de développer davantage le suivi des étudiants après l'obtention de leur diplôme.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne -Dijon

Demande n° S3MA120000470

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit public et droit privé

## Présentation de la mention

La mention « Droit public et droit privé » de l'Université de Bourgogne -Dijon est l'une des cinq mentions proposées dans le domaine Droit, économie, gestion de cette université. Elle s'appuie sur la complémentarité des deux droits : droit public et droit privé. Après un M1, qui propose encore deux parcours distincts (« Droit public » et « Carrières judiciaires et sciences criminelles »), cette complémentarité apparaît à travers les six spécialités offertes : cinq spécialités déjà habilitées auxquelles s'ajoute une création : « Droit processuel », « Droit des ressources humaines des fonctions publiques », « Juriste des collectivités territoriales », « Protection des droits fondamentaux et des libertés », « Professions juridiques du sport » et « Europa master » (création).

La formation offre un large accès aux professions juridiques et judiciaires, tant du secteur privé que du secteur public, ainsi qu'à l'enseignement et à la recherche.

## Indicateurs

Effectifs constatés (M1 + M2, moyenne sur 3 ans)	125
Effectifs attendus (M1 + M2, moyenne sur 4 ans)	285
Taux de réussite (M1 + M2, moyenne sur deux ans)	85 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif de la mention est à la fois d'exploiter la complémentarité des droits public et privé et de donner une dimension politique et historique, tant nationale qu'européenne et internationale, à ces deux champs disciplinaires. L'objectif est donc de proposer une compétence transversale, et l'intitulé de la mention annonce cette transversalité, qui n'est toutefois efficiente qu'au niveau des M2.

L'adossement à la recherche est de grande qualité, s'appuyant sur des laboratoires de renom.

L'interaction avec les milieux socio-professionnels est forte. La professionnalisation intervient dès le M1 au cours duquel les étudiants peuvent faire un stage s'ils le souhaitent. Ce stage devient obligatoire pour les M2 professionnels. La politique et le suivi des stages sont satisfaisants, bien que parfois trop peu explicités pour certaines spécialités.



Au-delà des liens nombreux avec les universités étrangères dans le cadre des échanges Erasmus, la spécialité « Europa master » offre une ouverture intéressante sur l'Europe, permettant de valider le diplôme dans trois universités européennes (Opole, Mayence, Dijon).

Certaines spécialités proposent une formation continue. Toutefois, les modalités d'application ne sont souvent pas suffisamment explicitées.

L'équipe pédagogique est très étoffée. Certaines spécialités souffrent pourtant d'un sous-encadrement HDR (habilitation à diriger des recherches). Les intervenants professionnels sont nombreux.

S'il y a peu de mutualisation au sein de la mention, il y a une véritable volonté, dans le cadre du PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur), de rapprochements avec l'Université de Franche-Comté. La co-habilitation envisagée pour la spécialité « Protection des droits fondamentaux et des libertés » en est le signe encourageant.

Les étudiants sont majoritairement issus de la région. Environ un quart d'entre eux viennent d'une autre académie pour intégrer tant le M1 que les différents M2.

Les flux constatés sont stables, ainsi que les taux de réussite, globalement bons, avec toutefois d'importantes disparités entre les spécialités. Quant à l'insertion des diplômés, elle atteint des taux très intéressants.

L'autoévaluation a été faite dans un premier temps par les responsables de parcours et de spécialités, le vice-doyen chargé de la pédagogie en master et le doyen de l'UFR Droit et science politique, puis soumise aux équipes pédagogiques en réunions plénières ainsi qu'aux représentants des étudiants et des personnalités extérieures qui siègent au conseil de faculté. On peut regretter toutefois l'absence d'un véritable conseil de perfectionnement.

- Points forts :
  - L'adossement de la mention à des laboratoires de recherche reconnus dans leurs domaines.
  - La diversité des spécialités et l'originalité de certaines d'entre elles.
  - La politique de stage, progressive et performante.
- Points faibles :
  - Deux parcours en M1 qui ne mettent pas en valeur la transversalité annoncée.
  - Un suivi des diplômés perfectible.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La structure de la mention pourrait être révisée de façon à ce que la transversalité proposée apparaisse dès le M1.

Il conviendrait de mettre en place un conseil de perfectionnement qui associerait étroitement les intervenants académiques et les intervenants professionnels.

Par ailleurs, il serait utile d'avoir une meilleure visibilité du devenir des diplômés.

# Appréciation par spécialité

## Droit processuel

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Droit processuel » (professionnelle) se veut transversale et aborde tant le droit processuel privé que public, avec toutefois une prédilection pour le premier. Cette orientation se trouve encore renforcée par une collaboration efficace avec l'IEJ (Institut d'études judiciaires). La formation conduit, par conséquent, en priorité vers les professions judiciaires.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (moyenne sur 3 ans)	25
Effectifs attendus (moyenne sur 4 ans)	25
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	70 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le diplôme se veut résolument transversal, même si on peut noter que le droit processuel privé l'emporte assez fortement. Un véritable effort d'adaptation des enseignements à l'évolution récente des procédures est à souligner. Le contact avec le monde professionnel, tout particulièrement avec le monde judiciaire, assure la professionnalisation du diplôme.

Toutefois, même si cette spécialité est avant tout à vocation professionnelle, on peut regretter une formation à et par la recherche trop faible. On peut également regretter l'absence d'ouverture internationale de la formation.

Un rapprochement est prévu, par la mutualisation d'un semestre, avec l'Université de Franche-Comté, dans le cadre du PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur). Cette démarche pourrait être intensifiée par un rapprochement avec la spécialité « Contentieux » du master « Droit privé » de l'Université de Franche-Comté.

- Points forts :

- Adéquation des enseignements avec la diversification du droit processuel.
- Bonne insertion professionnelle.
- Qualité des échanges avec le monde judiciaire.

- Points faibles :

- Le suivi des stages est insuffisamment renseigné.
- La dimension internationale n'est pas prise en compte par la spécialité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de préciser la procédure de suivi des stages.

La spécialité pourrait prévoir une dimension internationale ou au moins européenne.

Il serait bon de veiller à ce que l'approche transversale soit effective en développant la dimension publique du droit processuel.

## Droit des ressources humaines des fonctions publiques

### ● Présentation de la spécialité :

La spécialité « Droit des ressources humaines des fonctions publiques » (à finalité mixte recherche et professionnelle) a pour objectif de former aux métiers de l'encadrement juridique des « ressources humaines » des administrations publiques. Elle prépare aux concours de la catégorie A de la fonction publique et s'attache à offrir une formation continue aux fonctionnaires en poste. Un parcours en alternance est ainsi à l'étude.

### ● Indicateurs :

Effectifs constatés (moyenne sur 3 ans)	19
Effectifs attendus (moyenne sur 4 ans)	20
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

### ● Appréciation :

Cette formation peut se prévaloir d'une longue expérience de trente ans. Les deux aspects du diplôme, M2 à finalité recherche et M2 professionnel, sont pertinents et également mis en œuvre.

La spécialité est clairement adossée au laboratoire CREDESPO (Centre de recherche et d'étude en droit et science politique) et bénéficie tout particulièrement des travaux menés par l'axe de recherche « fonctions administrative ».

On peut toutefois regretter un volume horaire un peu faible au semestre 3, surtout concernant les enseignements fondamentaux. De même, si l'intervention des professionnels est importante, on peut regretter qu'elle relève parfois du « saupoudrage ».

Une politique de stage est conduite de façon rigoureuse, même si des renseignements manquent quant au suivi des stagiaires. Par ailleurs, un effort est fait dans l'organisation de la formation continue et une formation en alternance est à l'étude. Le suivi des diplômés est toutefois insuffisamment explicité.

### ● Points forts :

- Un adossement à la recherche performant.
- Un aménagement des UE (unités d'enseignement) favorable à la formation continue.

### ● Points faibles :

- Un volume horaire insuffisant au semestre 3.
- Un suivi des diplômés insuffisamment explicité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer la place des enseignements fondamentaux (comme le droit statutaire) et de prévoir des interventions des professionnels extérieurs plus consistantes.

### Europa master

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Europa master » (à finalité mixte recherche et professionnelle) se donne pour objectif ambitieux de former des étudiants spécialistes dans tous les domaines de l'Europe communautaire. Ce « master tri-national en études européennes » se déroule dans trois universités européennes : Opole, en Pologne (semestre 1), Mayence, en Allemagne (semestre 2) et Dijon (semestre 3). Le semestre 4 est consacré à un stage ou à la rédaction d'un mémoire.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus (moyenne sur 4 ans)	24
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Les objectifs sont ambitieux et la dimension internationale intéressante. En outre, les enseignements en plusieurs langues constituent un atout indéniable de cette formation. Néanmoins, on peut raisonnablement se demander si les objectifs ainsi annoncés ne sont pas trop ambitieux.

La présentation de la spécialité est ainsi peu claire. De même, l'articulation entre le M1 de la mention et les semestres passés à l'étranger reste énigmatique. Le contenu des enseignements dans les universités étrangères n'est pas détaillé et celui des enseignements juridiques prévus à Dijon beaucoup trop superficiel.

L'adossement à la recherche n'est pas présenté, non plus que la formation à et par la recherche. Un seul professeur de l'Université de Bourgogne intervient à Dijon.

Le suivi des stagiaires n'est pas suffisamment explicité.

- Points forts :

- La dimension internationale.
- La progressivité de la difficulté des matières abordées.

- Points faibles :

- Le manque de clarté de l'articulation M1/M2.
- Le faible volume des enseignements juridiques.
- Le sous encadrement professoral.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de redéfinir précisément les objectifs scientifiques et professionnels de la formation et l'articulation du diplôme avec le M1 de la mention.

L'adossement à la recherche devrait être renforcé et les enseignements juridiques étoffés.

### Juriste des collectivités territoriales

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Juriste des collectivités territoriales » (professionnelle) se propose de former des juristes généralistes en droit des collectivités territoriales.

La spécialité propose une préparation aux concours qui n'apparaît cependant pas dans les maquettes.

Elle offre également une formation continue qui mériterait d'être développée.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (moyenne sur 3 ans)	20
Effectifs attendus (moyenne sur 4 ans)	21
Taux de réussite (moyenne sur 2 ans)	86 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	89 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation, qui s'appuie sur une expérience de quinze ans, trouve un regain d'intérêt avec les nouveaux transferts de compétence de l'Etat vers le niveau local, mais, dans le même temps, doit faire face à la multiplication de l'offre nationale et interrégionale dans ce domaine.

Un nombre d'heures élevé d'enseignement assure une formation solide. Les cours fondamentaux s'appuient sur des séminaires qui permettent l'intervention de professionnels. On peut toutefois regretter l'absence d'apprentissage des langues étrangères.

Une politique de stage est logiquement prévue pour un master professionnel, mais le suivi des stagiaires n'est pas suffisamment explicité.

De même, la formation à et par la recherche reste insuffisante, même pour un master professionnel. Elle s'explique en partie par l'éloignement de la formation (sur le site de Mâcon) des centres de recherche dijonnais. En outre, le devenir des diplômés reste insuffisamment explicité.

- Points forts :

- Une formation adaptée à la demande.
- Des liens forts avec les professionnels et les collectivités territoriales.



- Points faibles :
  - Trop peu de lien avec la recherche.
  - Un suivi des diplômés insuffisamment explicité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'intensifier les liens avec la recherche, même pour un master professionnel.

L'introduction de l'apprentissage des langues étrangères serait un atout.

Par ailleurs, la politique du suivi, tant des stagiaires que des diplômés, devrait apparaître plus clairement.

### Protection des droits fondamentaux et des libertés

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Protection des droits fondamentaux et des libertés » est commune aux mentions « Droit public et droit privé » à l'Université de Bourgogne - Dijon (où elle existait depuis plusieurs années) et « Droit public » à l'Université de Franche-Comté (en création dans cet établissement), dans le cadre d'une co-habilitation entre les deux universités. Elle a pour objectif essentiel de former les étudiants à la recherche dans une approche transversale du domaine des droits fondamentaux et des libertés, mais aussi de les préparer aux concours ou aux professions juridiques du secteur associatif et social dans le domaine des droits de l'homme.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (moyenne sur 3 ans)	40
Effectifs attendus (moyenne sur 4 ans)	45
Taux de réussite (moyenne sur 2 ans)	51 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

\* Les indicateurs correspondent à ceux de l'Université de Bourgogne - Dijon.

- Appréciation :

La spécialité se veut résolument transversale et pluridisciplinaire, ainsi que le montrent les quatre approches complémentaires du domaine : droit privé, droit public, science politique et histoire du droit. De ce fait, la formation s'appuie efficacement sur plusieurs laboratoires.

La co-habilitation du diplôme entre les deux universités permet judicieusement d'élargir l'offre de formation, dans une thématique adaptée à la recherche.

La formation à la recherche se fait progressivement et de façon pertinente. On peut toutefois regretter que les étudiants ne participent pas plus à l'organisation de manifestations scientifiques.

Les liens avec les juridictions locales restent insuffisants, même pour un master recherche. On peut également s'étonner de l'absence de relation avec la Cour européenne des droits de l'Homme et, de manière plus générale, d'une assez faible internationalisation de la formation.

- Points forts :
  - La transversalité de la formation.
  - La co-habilitation entre les deux universités.
  - La formation à la recherche performante.
  - Les objectifs scientifiques pertinents.
  
- Points faibles :
  - Des partenariats institutionnels insuffisants.
  - Des échanges internationaux trop limités.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Scientifiquement cohérente, la formation devrait, au regard de son domaine de compétence, s'employer à nouer davantage de partenariats institutionnels et réfléchir à de nouveaux échanges internationaux. La complémentarité entre les deux universités devrait être renforcée, notamment par d'authentiques mutualisations.

### Professions juridiques du sport

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Professions juridiques du sport », attractive et originale dans le paysage national, a pour objectif de former aussi bien en formation initiale que continue des juristes spécialisés dans le domaine du sport. La formation se veut transversale et transdisciplinaire : le droit du sport est abordé sous tous les angles juridiques (droit du travail, droit administratif, fiscalité...).

- Indicateurs :

Effectifs constatés (moyenne sur 3 ans)	14
Effectifs attendus (moyenne sur 4 ans)	22
Taux de réussite (moyenne sur 2 ans)	99 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	73 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette formation apparaît particulièrement attrayante. L'approche transversale de la matière retenue souligne non seulement sa cohérence avec la mention, mais également sa très bonne adaptation à la pluridisciplinarité des questions juridiques rencontrées dans le secteur sportif. L'originalité de la formation dans le paysage national explique sans doute son attractivité.

Si le master est professionnel, il s'adosse clairement au laboratoire du droit du sport hébergé par le CREDIMI (Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux), dont il prolonge les activités de recherche.

Un véritable effort de professionnalisation peut être salué ; des partenariats avec le monde sportif sont établis, une politique de stages est menée, mais on peut toutefois regretter le manque d'information quant aux structures d'accueil et au suivi des stagiaires. Par ailleurs, il est dommage que l'enseignement des langues vivantes ne soit pas prévu.



- Points forts :
  - Une formation originale et attractive.
  - L'adossement à un laboratoire spécialisé.
  - Des partenariats avec le monde sportif.
- Points faibles :
  - Des informations sur la politique des stages insuffisantes.
  - L'absence d'enseignement des langues.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de disposer d'une information plus précise quant à la politique des stages : quelles sont les structures d'accueil ? comment se fait le suivi des stagiaires ? Cette politique devrait certainement être encore développée pour améliorer le taux d'insertion des diplômés dans le domaine des métiers du droit du sport.

Par ailleurs, la formation serait considérablement enrichie par l'enseignement des langues vivantes.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000471

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Science du management

## Présentation de la mention

La mention « Science du management » proposée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Dijon au sein de l'Université de Bourgogne - Dijon se définit comme « une formation intensive ouverte sur les professionnels ». Elle cherche à allier l'apprentissage d'une culture générale en gestion, basée sur des connaissances théoriques fondamentales, à l'acquisition de compétences professionnelles. Elle met également l'accent sur le développement des capacités d'analyse des étudiants et la prise de recul par rapport aux outils. L'intervention d'enseignants-chercheurs appartenant au Laboratoire d'économie gestion (LEG) de l'Université de Bourgogne assure la transmission de connaissances pointues en gestion.

La mention a vocation à former les étudiants aux métiers du management. Elle bénéficie d'une forte implication des professionnels dans les formations, ainsi que de réseaux d'anciens relativement développés pour certaines spécialités (« Droit fiscal » par exemple). L'immersion de l'IAE de Dijon dans les milieux socio-économiques est un atout pour l'insertion professionnelle des étudiants. Elle contribue à la transmission de connaissances entre les nombreux professionnels intervenant dans le master et les étudiants, ainsi qu'à développer la reconnaissance du master, à faciliter l'obtention de stages ou de contrats d'apprentissage, et enfin à permettre une très bonne insertion professionnelle des étudiants.

La mention comporte 8 parcours en M1 et 11 spécialités en M2 : « Administration des entreprises » (AE), « Commerce électronique », « Comptabilité - contrôle - audit » (CCA), « Droit fiscal », « Finance », « Gestion des ressources humaines » (GRH), « Management des activités touristiques et culturelles », « Métiers de l'enseignement et de la formation en économie gestion », « Marketing », « Contrôle de gestion » et « Recherche et conseil en sciences de gestion ».

## Indicateurs

Effectifs constatés M1/M2	161/293 en 2008/09 135/371 en 2009/10
Effectifs attendus M1/M2	Formation initiale : 380 Formation continue : 130 Apprentissage : 40
Taux de réussite M1/M2	91 %/89 % en 2008/09 NC/NC en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Taux de réponse non renseigné Procédure réalisée par les responsables pédagogiques
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Taux de réponse non renseigné Enquête réalisée par les responsables de spécialités Délai d'insertion inférieur à 6 mois
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Pas d'évaluation systématique de la formation à 2 ans

# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention est ancrée dans le domaine Droit, économie, gestion et présente une forte pertinence interne au regard de l'offre de formation de l'université. Au plan interrégional, des relations existent et se renforcent entre l'IAE de Dijon et l'IAE de Besançon, au sein du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Bourgogne - Franche-Comté. Les formations sont complémentaires ou interconnectées. L'IAE de Dijon fait partie du réseau national des IAE, ce qui contribue à la visibilité de la mention. Cette formation de qualité est à même de concurrencer l'offre locale des écoles de commerce. L'IAE de Dijon, enfin, est intégré au Polytechnicum de Bourgogne, qui rassemble les écoles d'ingénieurs et de management, et est en voie d'élargissement à la Franche-Comté.

La mention est adossée au Laboratoire d'économie et gestion (LEG) de l'Université de Bourgogne, qui compte deux équipes (marketing et finance), reconnues sur le plan académique. Les axes de recherche sont proches de la majorité des spécialités. L'initiation à la recherche concerne le M1 (30 heures) et se poursuit en M2 (mémoire de recherche). Le LEG offre de réelles opportunités de poursuite en doctorat.

L'insertion de l'IAE de Dijon dans le monde socio-économique bénéficie à la mention : de nombreux professionnels interviennent dans les spécialités, le nombre de stages proposés aux étudiants excède les besoins. Cinq spécialités sont proposées en apprentissage. 90 contrats d'alternance ont été conclus en 2009-2010. L'IAE de Dijon a conclu des conventions avec deux syndicats professionnels en Côte d'Or.

La mention s'inscrit dans une logique d'internationalisation progressive, par le développement de nouveaux accords, avec des pays scandinaves et de l'Europe de l'est. Les étudiants bénéficient du programme Erasmus (15-20 par an) et des accords existants au niveau de l'université.

Cette grande mention comporte 8 parcours en M1 et 11 spécialités en M2. Peu de passerelles semblent possibles entre les parcours de M1 et les différentes spécialités M2. Les M2 recrutent bien au-delà des étudiants M1 (130 étudiants en M1, 390 en M2), ce qui souligne leur attractivité. La plupart des spécialités existent déjà en master 1. Trois spécialités n'existent qu'au niveau master 2 (« Droit fiscal », « Commerce électronique », « Recherche et conseil en sciences de gestion »). Si l'ensemble paraît cohérent, on peut s'interroger sur le positionnement de la spécialité « Droit fiscal » dans une mention management, d'autant plus que seuls les étudiants du parcours CCA en M1 peuvent y accéder. Un système de passerelles est prévu en fin de 1<sup>ère</sup> année. Certaines spécialités sont *a priori* ouvertes à tous les parcours (« Recherche et conseil en sciences de gestion »), d'autres sont ouvertes aux parcours aux contenus proches (« Contrôle de gestion », « Finance »). Enfin, quatre spécialités sont plutôt « fermées » (CCA, « Marketing », « Droit fiscal » ou « Management des activités touristiques et culturelles - MATC -). Des mutualisations existent en master 1 entre parcours « proches » (CCA, « Finance » et « Marketing » ; GRH et « Contrôle de gestion », AE et MATC), mais pas entre les spécialités de master 2.

Une politique des stages volontariste est mise en œuvre : un stage d'un mois minimum avant l'entrée en M1, un stage facultatif entre M1 et M2 (qui mériterait d'être rendu obligatoire) ; un deuxième stage, de 4 à 6 mois, a lieu à la fin du M2. L'équipe pédagogique est nombreuse et de qualité. Elle est composée d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs de l'Université de Bourgogne, des enseignants du secondaire, ainsi que d'enseignants-chercheurs de l'Université de Franche-Comté ou extérieurs au PRES. Le nombre d'intervenants professionnels est élevé et varie selon les spécialités (de 4 à 20).

Un jury examine les candidatures au moment de l'entrée en M1. En M2, les sélections, sur dossier et entretien, associent les professionnels. Les spécialités en apprentissage disposent de leur propre conseil de perfectionnement. Cette modalité mériterait d'être étendue à toutes les spécialités. Les spécialités sont assez cloisonnées. Elles se chargent du suivi des étudiants. L'évaluation des enseignements est conduite par les enseignants. Des analyses du devenir des étudiants sont menées. Le délai d'insertion des étudiants est inférieur à 6 mois. Le salaire moyen à l'embauche est indiqué (28 à 32 k€).

Le bassin de recrutement est largement régional, avec 3 spécialités de master dont l'attractivité dépasse la région (« Administration des entreprises », « Droit fiscal » et « Commerce électronique »). La mention est sélective (taux de sélection de 22 %) et connaît des flux importants et croissants (environ 500 inscrits). Le taux de réussite est d'environ 90 %. Les prévisions d'effectifs sont cohérentes (130 en M1, 390 en M2).



- Points forts :
  - La mention couvre la quasi-totalité des domaines de la gestion.
  - Les spécialités proposées correspondent à des débouchés professionnels bien identifiés.
  - L'insertion professionnelle des étudiants après le master paraît d'un bon niveau. L'IAE de Dijon est très bien implanté dans la région et bénéficie de relations avec de nombreux acteurs socio-économiques.
  - Cinq spécialités sont proposées en alternance.
  - L'adossement à la recherche est réel et les activités du laboratoire sont proches des spécialités proposées.
  - Les équipes d'enseignement et de recherche sont de qualité.
- Points faibles :
  - La coordination des différentes spécialités entre elles est peu apparente. Les M1-M2 apparaissent trop comme une liste de parcours/spécialités cloisonnés.
  - L'internationalisation de la mention est en cours, mais pourrait être davantage développée. Seuls 15 à 20 étudiants partent chaque année, soit 3 à 4 % des effectifs globaux de la mention.
  - L'évaluation des enseignements par les étudiants est peu construite.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de permettre une meilleure circulation entre les parcours M1 et les différents M2. Il pourrait par ailleurs être envisagé de mutualiser certains enseignements en M2. Rendre obligatoire le stage entre le M1 et le M2 serait un atout pour les étudiants.

Les conseils de perfectionnement mériteraient d'être généralisés à toutes les spécialités. Il serait intéressant de s'assurer que tous les enseignements sont évalués.

Dans le cadre du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Bourgogne Franche-Comté, les relations entre l'IAE de Dijon et l'IAE de Franche-Comté mériteraient d'être approfondies, en particulier concernant les passerelles entre leurs diplômes respectifs.

Enfin, l'internationalisation des formations devrait être poursuivie.

# Appréciation par spécialité

## Administration des entreprises

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité est d'apporter une compétence en gestion en plus d'une formation initiale non gestionnaire. Elle s'adresse aux étudiants non gestionnaires qui souhaitent se spécialiser et acquérir de l'expérience professionnelle. Il s'agit d'une formation présente dans tous les IAE. Deux parcours sont proposés : « Entreprise » (M1-M2, 2 ans) et « Double compétence » (M2, 1 an) ; pour le parcours « Double compétence », trois promotions distinctes (formation initiale, en alternance et doctorants et en formation continue) dont les heures ne sont pas mutualisées en raison de contraintes matérielles et d'emploi du temps.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	49/117 en 2008/09 29/126 en 2009/10
Effectifs attendus	30 en formation initiale 20 en formation continue 30 en alternance/doctorants
Taux de réussite	84 %/68 % en 2008/09 Nc/Nc en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Un bilan annuel est effectué par le responsable de la formation Pas d'indication du taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Enquête réalisée par le responsable du diplôme Pas d'indication du taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette formation très généraliste en management est pertinente pour les étudiants n'ayant aucune base en gestion. Il s'agit d'une formation incontournable dans un IAE. La formation est sélective.

Elle peut être suivie en 1 an, en formation continue (parcours double compétence). Elle peut également être suivie en 2 ans (parcours « Entreprise »). La 1<sup>ère</sup> année est consacrée tout d'abord aux enseignements du semestre 3 du parcours « Double compétence ». Le semestre 2 est composé d'une mission longue en entreprise (stage de 8 mois). Le semestre 3 est à nouveau une mission en entreprise (stage de 4 mois). Le semestre 4 est mutualisé avec le semestre 4 du parcours « Double compétence » et inclut également un stage de 3 mois. Le parcours en 2 ans ne présente aucun cours supplémentaire par rapport au parcours « Double compétence » (360 heures de cours), mais permet aux étudiants de cumuler 15 mois de stages en 2 ans. Le parcours en 2 ans peut toutefois apparaître comme un arrangement administratif permettant aux étudiants de cumuler les stages.

Les étudiants obtenant une moyenne supérieure à 12/20 bénéficient d'un accès de droit à certaines spécialités de master 2 de la mention. C'est un facteur important d'attractivité de la spécialité.

L'internationalisation n'est pas très développée (enseignement des langues secondaire et peu de liens avec des institutions étrangères)



- Points forts :
  - La formation est proposée en formation continue et en alternance.
  - La formation s'adresse notamment aux doctorants de l'Université de Bourgogne qui souhaiteraient acquérir une double compétence en gestion.
  - La formation est destinée à un public d'étudiants n'ayant pas suivi de formation en gestion auparavant et complète, à ce titre, judicieusement l'offre de formation de la mention.
- Points faibles :
  - La formation est caractérisée par une faible internationalisation.
  - L'enseignement de l'anglais paraît insuffisant (surtout pour les étudiants en alternance ou les doctorants suivant le master).

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

La dimension internationale mériterait d'être développée, dans la mesure du possible, par le biais des échanges et des partenariats internationaux. L'introduction de cours en anglais et le renforcement du niveau de langue des étudiants pourraient être envisagés.

La lisibilité de la spécialité peut apparaître difficile, notamment en raison des trois à quatre (avec les doctorants) modalités ou régimes particuliers qui sont proposés (et constituent une force du master). La communication externe du master mériterait donc d'être particulièrement soignée, afin de ne pas perdre de candidats potentiels.

Enfin, il serait souhaitable d'enrichir le parcours M1-M2 « Entreprise » afin qu'il corresponde à un vrai master et non à une année de M2 faite en deux ans et intégrant une année de césure dédiée aux stages.



## Comptabilité – contrôlé - audit

### ● Présentation de la spécialité :

Le master, proposé sur 2 ans (M1-M2), a vocation à former au management comptable, à l'expertise comptable ou à l'audit. La formation vise à donner à la fois une culture générale en gestion et une spécialisation aux étudiants. Les débouchés sont principalement situés au sein des cabinets d'expertise comptable ou dans les entreprises. Le contenu de la formation est en partie contraint par le système d'équivalences au Diplôme supérieur de comptabilité et gestion (DSCG) qui est proposé aux étudiants.

### ● Indicateurs :

Effectifs constatés M1/M2	30/29 en 2008/09 27/30 en 2009/10
Effectifs attendus M1/M2	25-28 en formation initiale 2-5 en formation continue
Taux de réussite M1/M2	93 %/100 % 2008/09 NC en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Présentation de la procédure Pas de taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Informations par l'actualisation de l'annuaire des Diplômés. Promotion 2009 : 26 en cabinet, 2 en entreprise, 1 en poursuite d'études. Pas de taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Enseignements via les contacts liés à la mise à jour de l'annuaire. Pas de taux de réponse. Nécessité de renforcer l'anglais

### ● Appréciation :

Cette spécialité de master, « Comptabilité - contrôle - audit » (CCA), propose des enseignements cohérents, tout à fait à même de répondre aux besoins des professionnels.

Trois stages sont prévus. Le premier, d'une durée d'1 à 4 mois, a lieu avant l'entrée en master. Le second, d'1 à 2 mois, a lieu entre les deux années de master. Le troisième stage est prévu en milieu d'année universitaire de master 2, de janvier à mai. La période a été choisie en fonction des besoins des cabinets.

Le master entretient de nombreux liens avec les professionnels, en particulier avec les intervenants, qui participent, au-delà des enseignements, également aux jurys et proposent des stages aux étudiants. Les étudiants sont accompagnés tout au long de la formation, notamment avec cinq entretiens annuels avec le responsable de formation. L'enseignement de l'anglais est proposé sur les 4 semestres. Les étudiants ont la possibilité de préparer le TOEIC.

La formation en alternance n'est pas envisagée. La formule actuelle, avec le stage en hiver, qui est une période de forte activité pour les cabinets comptables, convient très bien aux milieux professionnels, qui ne paraissent pas souhaiter, pour l'instant en tout cas, une formule d'alternance. De plus, le dossier précise que le DU (diplôme universitaire) DSCG de l'IAE de Dijon est, lui, proposé en alternance.

### ● Points forts :

- Le master CCA est très bien intégré dans les milieux professionnels et répond à leurs exigences, notamment en ce qui concerne les modalités de la formation.
- Le stage de master 2 est placé de manière pertinente compte tenu des contraintes d'activités de cette profession.
- Il s'agit d'une formation pourvoyeuse d'emplois.
- Le master CCA permet l'obtention de 5 équivalences sur 7 au DSCG.
- L'équipe pédagogique est de qualité et diversifiée.
- L'adossement à la recherche est bon, en particulier pour un master fortement lié au monde professionnel.



- Points faibles :
  - Le taux de réussite de 100 % paraît très élevé.
  - La durée des stages est un peu courte (avant le M1 et entre le M1 et le M2).
  - L'évaluation du devenir des étudiants est quasi-inexistante.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Le diplôme vise des débouchés majoritairement nationaux, cependant, la dimension internationale pourrait, dans la mesure du possible, être développée.

Il serait pertinent d'envisager des stages plus longs et de rendre le stage intermédiaire entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année de master obligatoire.

Au vu des besoins exprimés par les professionnels, l'apprentissage n'apparaît pas envisageable. Si toutefois les besoins des professionnels évoluaient, cette modalité pourrait s'avérer particulièrement pertinente pour cette spécialité.

### Contrôle de gestion

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité est de former les étudiants au contrôle de gestion et à l'aide managériale à la décision. Il s'agit d'une formation au contrôle de gestion mettant en avant les théories du contrôle et les spécificités des terrains où il s'applique.

La spécialité de master est récente (ouverture en 2007) et n'était jusque là proposée qu'en master 2. A partir de 2011 elle sera également ouverte en M1 en tant que parcours. Elle est proposée en alternance (contrat de professionnalisation ou en apprentissage).

- Indicateurs :

Effectifs constatés en M2	21 en 2008/09 22 en 2009/10
Effectifs attendus	20 en formation initiale (moitié contrat d'apprentissage et de professionnalisation). 5 puis 7 en formation continue
Taux de réussite	100 % en 2008/09 NC en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	La visite en entreprise et le bilan avec le responsable de diplôme permettent de récolter ces informations. Pas d'indication du taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Enquête annuelle réalisée par le responsable de formation. 5 semaines pour trouver un emploi. Pas d'indication du taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NC



- Appréciation :

On note un bon démarrage pour cette formation en alternance : les étudiants semblent trouver un emploi en moyenne en 5 semaines. Cette formation répond bien à des besoins des entreprises. Les cours sont pertinents et cohérents au regard de la spécialité. L'alternance est un atout indéniable en termes d'insertion professionnelle des étudiants. Le rythme choisi est d'une semaine à l'université, et de 3 semaines en entreprise, de septembre à juin.

Quelques doutes subsistent *a priori* pour un taux de réussite de 100 %, qui mériterait d'être justifié.

- Points forts :

- Une forte intégration des étudiants dans l'entreprise est permise par l'alternance.
- Le contenu de la formation est en adéquation avec les métiers visés.
- La présence de l'anglais est notable.

- Points faibles :

- On note une faible internationalisation.
- On relève un manque d'enseignements généraux en M2.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait pertinent de développer l'internationalisation. Dans cette optique, la spécialité de master compte sur le séjour, en tant que professeur visitant, de l'un des enseignants à l'Université de Shanghai. Cette initiative, couplée à d'autres, permettrait en effet d'améliorer l'internationalisation de la formation.

### Droit fiscal

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité de master s'adresse à des étudiants de droit des affaires ou de sciences de gestion. Son objectif est de former des spécialistes de droit fiscal national, international ou communautaire. Elle vise à former aux métiers de la fiscalité d'entreprise. Les débouchés sont les cabinets d'avocats, d'expertise comptable ou les établissements financiers.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	18 en 2008/09 20 en 2009/10
Effectifs attendus	20-25 en formation initiale Formation continue selon demande
Taux de réussite	100 % en 2008/09 100 % en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Evaluation par des réunions pédagogiques et un bilan annuel. Pas d'indication du taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Etudiants en période de formation si études d'avocats ou insérés en entreprise. Pas d'indication du taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Pas de retour via les étudiants, mais plutôt par les intervenants professionnels



- Appréciation :

Cette spécialité de master, proposée uniquement en 2<sup>ème</sup> année de master en raison de sa spécialisation poussée, offre une formation pointue en fiscalité. Elle est accessible aux étudiants de la mention ayant suivi un master CCA, ainsi qu'aux étudiants de droit des affaires.

Le contenu des cours aborde les différentes dimensions de la fiscalité d'entreprise. Les cours sont indiqués comme faisant partie de la section 6 (sciences de gestion) du CNU, ce qui n'est pas cohérent avec ce qu'indique l'intitulé de la spécialité : « Droit fiscal ». On peut ainsi s'interroger sur la pertinence du positionnement de cette spécialité au sein de la mention management, en particulier avec un tel intitulé. L'intitulé « Fiscalité d'entreprise » serait plus cohérent avec le positionnement de la spécialité au sein de la mention « Science du management ».

Les cours sont portés de manière trop concentrée par le responsable de cette spécialité qui réalise à lui seul un montant horaire trop important. Ceci peut laisser craindre une forte dépendance du master à un unique enseignant.

Les intervenants extérieurs sont très (voire trop) nombreux. Le stage de master 2, qui consiste pour les étudiants à aider 4000 contribuables à remplir leur déclaration fiscale, est certes intéressant, mais ne permet pas aux étudiants de découvrir une entreprise ou une organisation et la pratique de la fiscalité. On peut regretter l'absence de réel stage en entreprise, qui pourrait venir en plus de cette mission, au demeurant intéressante.

La spécialité de master indique un taux de réussite à 100 % qui mériterait d'être justifié.

- Points forts :

- La formation s'appuie sur 35 ans de relations avec les professionnels.
- La formation est très approfondie sur la fiscalité.

- Points faibles :

- La spécialité s'appuie sur trop peu d'enseignants-chercheurs et entretient peu de lien avec un laboratoire de recherche.
- Le stage proposé, bien qu'intéressant, ne conduit pas les étudiants à intégrer une organisation, qu'elle soit publique ou privée. Il ne correspond pas aux attentes relatives à un stage de fin d'étude.
- Une trop grande part des cours est réalisée par l'enseignant responsable de la formation.
- Le nombre d'intervenants professionnels paraît trop élevé, comparé au nombre d'enseignants permanents (4).

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

L'intitulé de la spécialité mériterait d'être modifié, afin de mieux refléter son contenu réel. Cette spécialité a en effet pour vocation de former des spécialistes de fiscalité d'entreprise et non de droit fiscal. Les cours paraissent davantage relatifs à la fiscalité d'entreprise qu'au droit fiscal à proprement parler. Il serait donc pertinent d'opter pour un intitulé cohérent avec le positionnement de la spécialité au sein de la mention « Science du management ». Si l'intitulé « Droit fiscal » était conservé, la spécialité devrait logiquement être intégrée à une mention de Droit.

Il serait pertinent d'impliquer davantage d'enseignants-chercheurs et de mieux adosser la spécialité à la recherche.

La mission fiscale des étudiants, par ailleurs d'utilité publique, mériterait d'être conservée, et d'être plutôt qualifiée de projet professionnel ou de mission. A côté de cela, il serait très intéressant de donner la possibilité aux étudiants de réaliser un stage à proprement parler, dédié à la fiscalité au sein d'une organisation, qui serait, lui, évalué grâce à un mémoire de stage.

Il serait souhaitable que les modalités de pilotage prévoient de s'appuyer sur les exercices d'évaluation et d'autoévaluation afin d'engager un processus d'amélioration.

Enfin, l'internationalisation de la formation est à développer.



## Finance

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité de master a vocation à former aux métiers de la finance, du pilotage et de la gouvernance des organisations. Elle permet aux étudiants d'acquérir le niveau d'expertise requis en finance, ainsi que des compétences à la fois analytiques, opérationnelles et techniques.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M1/M2)	35/21 en 2008/09 29/25 en 2009/10
Effectifs attendus (M2)	6 en formation initiale 2 en formation continue 17 en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage
Taux de réussite (M1/M2)	89 %/90 % en 2008/09 Inconnus en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Evaluation réalisée par les responsables de cours Pas d'indication du taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	90 % des étudiants sont recrutés dans l'entreprise où ils ont réalisé leur alternance ou leur stage. Sinon, 6 mois après. Pas d'indication du taux de réponse ni sur la source de ces données
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Pas de résultats connus

- Appréciation :

Cette spécialité de master est centrée sur les dimensions financières du pilotage des organisations et répond bien aux exigences du monde socio-économique.

En M1, les enseignements sont à la fois spécifiques et transversaux ; le M2 permet une spécialisation très forte en finance. Un stage de 3 à 6 mois est prévu, donnant lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance.

La formation est proposée en alternance pour le M2 (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage).

Malgré les indications fournies au début du rapport de la mention, il semble que M1 et M2 soient très cloisonnés. En 2009, seuls des étudiants du M1 « Finance » ont intégré le M2 et non, comme l'indique le rapport, des étudiants du M1 CCA ou autres. Or, il ne s'agit pas d'un problème de connaissances des M1 car, dans le passé, le M2 a accueilli des M1 AES ou M2 « Droit des affaires ».

La formation est de bonne qualité, offre de véritables débouchés et de bons enseignements.

- Points forts :

- L'insertion professionnelle des étudiants est facilitée par le dispositif d'alternance proposé depuis 2009 en master 2 (90 % des étudiants sont embauchés après leur stage).
- Le parcours proposé est cohérent.
- L'adossement à la recherche est particulièrement pertinent pour cette spécialité financière.

- Points faibles :

- On regrette un effet « cylindrique », lié au fait que cette spécialité de M2 « Finance » n'accueille aucun étudiant n'ayant pas suivi le parcours « Finance » en M1.
- L'internationalisation de la spécialité mériterait d'être approfondie.
- Il n'y a pas ou peu d'évaluation de la formation par les étudiants.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'ouvrir le M2 « Finance » à d'autres étudiants que ceux ayant suivi le parcours « Finance » en M1.

Il serait important de développer l'évaluation de la formation par les étudiants.

Il serait pertinent de développer l'autoévaluation dans une perspective d'amélioration.

Enfin, des efforts en vue d'une plus grande internationalisation de la formation pourraient être déployés, par le biais de professeurs invités ou d'enseignements en anglais.

### Management des activités touristiques et culturelles

- Présentation de la spécialité :

La spécialité offre des débouchés aux étudiants dans les organismes de tourisme privés ainsi que dans les structures institutionnelles culturelles ou de tourisme. Elle est adossée à l'équipe marketing du Laboratoire d'économie et de gestion (LEG) de l'université. Elle s'adresse à des étudiants issus de différentes licences en sciences humaines et sociales (langues, tourisme, géographie, histoire...).

La formation est proposée sur deux ans (M1-M2). Elle vise à donner les techniques de base du management appliqué aux secteurs touristique et culturel, ainsi qu'à donner une double compétence à des étudiants non gestionnaires.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M1/M2)	23/27 en 2008/09 26/29 en 2009/10
Effectifs attendus (M2)	16 en formation initiale 2 en formation continue 10 en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Taux de réussite (M1/M2)	91 %/100 % en 2008/09 Nc/Nc en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Procédure : par questionnaires et par le responsable Pas d'indication du taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	2 mois et demi après le master en moyenne Pas d'indication du taux de retour
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	10 réponses pour la promo 2007/08, toutes en poste

- Appréciation :

Il s'agit d'une spécialité spécifique, rare en gestion, positionnée sur deux secteurs particuliers, et qui propose des enseignements adaptés.

Le programme des cours est toutefois un peu trop général, insuffisamment précis sur les contenus. La formation propose un programme progressif, mais contient des unités d'enseignement (UE) qui paraissent trop



généralistes à ce stade (3 UE de gestion). Il faudrait en préciser le contenu dans leur intitulé, de même pour les UE de « management des activités touristiques ».

On note une très (voire trop) forte implication pédagogique de l'enseignant responsable de la formation qui assume près de 40 % des heures équivalent TD en M2. Des incohérences apparaissent cependant entre les heures de cours présentées et le tableau de charge des intervenants. Cette spécialité s'appuie sur la présence de professionnels, même s'il est difficile d'évaluer le volume de leurs interventions du fait de ces incohérences (702 heures sur le M1-M2 dans les maquettes et 460 heures affectées aux intervenants) ; le nom des responsables dans la fiche de présentation des enseignements ne correspond pas aux noms des intervenants donnés ensuite.

- Points forts :
  - Cette spécialité est proposée en alternance depuis la rentrée 2009/2010 et sera prochainement développée à l'international, au Sénégal.
  - Cette spécialité est originale.
  
- Points faibles :
  - Les intitulés des cours ne sont pas suffisamment clairs.
  - Des incohérences dans le dossier ne permettant pas d'évaluer correctement la répartition des enseignements entre les intervenants.
  - Les passerelles au niveau master 1 paraissent faibles et laissent penser que la formation est trop « tubulaire ».
  - Les deux secteurs concernés connaissent une situation économique difficile. Ceci pourrait réduire les chances des étudiants de trouver des contrats d'apprentissage, menacer leur insertion professionnelle ainsi que l'attractivité du master.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait pertinent de proposer une UE optionnelle en M1 qui permettrait à des étudiants d'autres parcours d'intégrer le M2.

Il serait intéressant de développer des mutualisations sur les cours de M1. Le M1 pourrait s'insérer dans un tronc commun, avec des options dédiées au tourisme qui pourraient permettre un passage vers le M2.

Il serait souhaitable de préciser les intitulés des cours et de renforcer l'équipe pédagogique.

En raison des difficultés potentielles d'insertion professionnelle, le master pourrait donner plus de poids au versant « privé » des activités culturelles et de tourisme dans les enseignements.



## Marketing

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des professionnels du marketing sur deux ans, grâce à une spécialisation progressive sur quatre axes : la stratégie, le mix marketing, les études et les éléments plus commerciaux. Elle propose des enseignements théoriques, méthodologiques et portants sur les outils marketing.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M1/M2)	25/26 en 2008/09 24/26 en 2009/10
Effectifs attendus (M2)	5 en formation initiale 15 en formation continue 5 en apprentissage
Taux de réussite (M1/M2)	96% / 96% en 2008/09 NC en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Bilan réalisé par le responsable de la formation. Pas d'indication du taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Résultats de l'enquête d'insertion réalisée en juin 2009. Pas d'indication du taux de réponse
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Retour par la gestion de l'annuaire Pas d'indication du taux de réponse

- Appréciation :

Cette spécialité est en forte cohérence avec l'équipe marketing du laboratoire de l'université. Les cours proposés sont tout à fait cohérents avec les objectifs de la spécialité.

La formation propose des enseignements au contenu progressif entre le M1 et le M2, sur tous les aspects du marketing. Le parcours « Marketing » en M1 permet d'accéder au M2 « Management des activités touristiques et culturelles » et au master 2 « Marketing et management international » de l'Université de Franche-Comté. La possibilité, pour des étudiants ayant suivi d'autres parcours, d'intégrer la spécialité mériterait d'être approfondie et justifiée.

La formation permet une immersion progressive des étudiants, avec un stage de 1 à 4 mois réalisé en M1 et une alternance prévue en M2 avec trois quarts du temps passé en entreprise. Cette spécialité aboutit à une professionnalisation importante des étudiants à la sortie du M2.

La formation s'appuie sur des intervenants universitaires nombreux ainsi que sur quelques professionnels. Une part très importante de la charge pédagogique porte cependant sur l'enseignant responsable. Enfin, l'anglais mériterait encore d'être renforcé.

- Points forts :

- L'alternance représente un réel atout en termes d'insertion professionnelle des étudiants.
- L'adossé à l'équipe de recherche en marketing du Laboratoire d'économie et de gestion est un atout du master.
- La cohérence des cours pour cette spécialité est une force du master.

- Points faibles :

- La répartition du volume horaire entre les enseignants est déséquilibrée.
- Les enseignements des langues ne sont pas suffisants.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Dans le cadre du PRES de Bourgogne Franche-Comté, les relations avec le master « Marketing et management international » pourraient être davantage approfondies.

Concernant l'internationalisation, des partenariats propres au master pourraient être créés. L'enseignement des langues pourrait être renforcé.

Enfin, il serait pertinent de mieux répartir la charge horaire d'enseignements sur l'équipe pédagogique.

### Recherche et conseil en sciences de gestion

- Présentation de la spécialité :

La formation vise à donner les compétences et connaissances requises pour une poursuite en doctorat dans trois domaines. Elle met l'accent sur les aspects méthodologiques. L'objectif est de former les étudiants aux métiers de l'enseignement et de les préparer à la recherche en sciences de gestion.

Jusqu'à présent, deux parcours étaient proposés, en marketing et en finance au sens large. Deux nouveaux parcours seront ouverts à la rentrée 2011 : « Recherche en RH et responsabilité sociale » ; « Etudes et conseil en marketing » (qui est un parcours professionnel). La spécialité de master devient donc majoritairement orientée recherche.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M2)	22 en 2008/09 18 en 2009/10
Effectifs attendus (M2)	30 en formation initiale 2 en formation continue
Taux de réussite (M2)	36 % en 2008/09 NC en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Evaluation par les responsables de cours Taux de réponse non communiqué
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Donnés sur les diplômés de 2008 et 2009 Pas de taux de réponse indiqué
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Pas de résultat connu Pas de taux de réponse

- Appréciation :

Cette spécialité propose une offre de formation adaptée tant aux exigences de la recherche qu'à l'entrée sur le marché du travail. Elle place les compétences méthodologiques au cœur de la formation. Cette spécialité est incontournable dans une université, malgré un effectif d'étudiants limité. Les cours sont cohérents avec les objectifs de cette spécialité et dispensés par une équipe de qualité.

On s'interroge sur la pertinence d'un parcours professionnel spécifique « Etudes et conseil en marketing » qui devrait trouver sa place entre le parcours recherche « Marketing » et la spécialité professionnelle « Marketing » qui existe par ailleurs. Ainsi par exemple, le parcours mixte en marketing a quelques unités d'enseignement spécifiques qui pourraient aisément être proposées dans le M2 « Marketing ». L'utilité de l'ouverture d'un tel parcours reste donc



encore à justifier. Il serait peut-être préférable de rester cohérent avec la vocation de cette spécialité plutôt que d'essayer d'ouvrir un parcours professionnel, certes plus attractif pour les étudiants. La vocation principale du master reste la poursuite en doctorat après le M2.

Les intervenants sont de qualité. Un stage est proposé aux étudiants du parcours « Etudes et conseil en marketing », les autres doivent rédiger un mémoire de recherche.

Le master connaît des difficultés en termes de recrutement. D'après les chiffres trois quarts des étudiants sont étrangers.

- Points forts :
  - Les enseignements sont de qualité.
  - L'équipe pédagogique est de bon niveau.
  - Le nombre de thèses soutenues est conséquent.
  - Les compétences méthodologiques sont placées au cœur du master.
  
- Points faibles :
  - Les carrières dans l'enseignement supérieur manquent d'attractivité, ce qui nuit à celle du master. Dans ce contexte le parcours « Etudes et conseil en marketing » risque de concurrencer à la fois le M2 « Marketing » de la mention et le parcours « Marketing » au sein de cette spécialité, et de nuire à leurs lisibilités respectives.
  - Aucun cours d'anglais n'est proposé, ce qui est regrettable pour une formation à la recherche. La lecture de documents en anglais ne peut suffire.
  - Le taux de réussite des étudiants est faible.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il pourrait être pertinent de réfléchir aux interférences possibles liées à l'ouverture du parcours « Etudes et conseil en marketing » au sein de la mention et d'en tirer les conséquences utiles.

Le master pourrait profiter des opportunités représentées par les professeurs invités afin de proposer des enseignements ou séminaires de recherche en langue anglaise.

Enfin, il serait souhaitable de proposer des enseignements d'anglais aux étudiants, pour travailler l'anglais écrit et oral, tous deux fondamentaux pour envisager une carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche.

## Commerce électronique

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de master propose une formation interdisciplinaire qui vient compléter une offre en gestion, technologies de l'information et communication. Il s'agit d'une formation marketing et commerciale par les techniques d'information et de la communication. Elle intègre deux disciplines : l'informatique et la gestion.

Elle offre un complément de compétences dans les métiers en émergence de l'e-business et l'e-commerce, pour lesquels elle forme de futurs chefs de projet.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (France/Maroc)	6/10 en 2008/09 12/30 en 2009/10
Effectifs attendus (France/Maroc)	20/30 en formation continue
Taux de réussite (France/Maroc)	50 %/80 % en 2008/09 Nc en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Nr
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Nr
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Nr

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation pertinente alliant informatique et gestion, qui semble complète et bien s'insérer dans les besoins économiques actuels. Cette spécialité de master répond à des besoins émergents dans les métiers de l'e-business. Certains points du dossier sont toutefois flous.

Un partenariat avec l'Institut de génie appliqué au Maroc existe et est amené à se développer vers une délocalisation de la spécialité. Les flux d'étudiants sont très faibles en France. La localisation exacte des cours de la spécialité n'est pas claire, ni la manière dont les étudiants marocains reçoivent les cours. La pérennité de ce partenariat est incertaine. Par ailleurs, les flux prévisionnels ne sont pas cohérents avec les flux observés ces dernières années.

Le contenu de la formation est progressif dans les domaines du marketing et de l'informatique.

L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs de différentes disciplines (informatique, droit et gestion) ainsi que d'intervenants extérieurs et professionnels. Trop d'enseignements reposent sur un seul consultant extérieur (94 heures).

La place accordée aux langues paraît assez faible dans la formation. Un stage de 3 à 6 mois est proposé.

La formation est ouverte en alternance, avec un rythme de 3 jours de cours et de 2 jours en entreprise, ainsi qu'une semaine complète en entreprise par mois.

- Points forts :

- Il s'agit d'une formation originale.
- C'est la seule formation régionale qui propose cette double compétence.
- Cette formation répond à des besoins émergents dans les métiers de l'e-business.

- Points faibles :

- Le dossier ne fournit pas certaines informations nécessaires à l'évaluation : les résultats des enquêtes d'insertion ou évaluation ne sont pas communiqués.
- On ne comprend pas pourquoi les effectifs sont différents en France et dans la délocalisation au Maroc. Les moyens matériels ou les conditions d'enseignement justifient-ils cette différence ?
- Les flux d'étudiants pour la partie française sont trop faibles.
- Un consultant informatique assure à lui seul 94 heures de formation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de suivre le flux d'étudiants en France afin de savoir si cette formation est viable. Il serait également intéressant de connaître les résultats de l'évaluation des enseignements, de la formation, et le devenir des étudiants.

La délocalisation au Maroc mériterait d'être présentée avec davantage de détails, en particulier concernant la différence en termes d'effectifs entre les deux promotions. Les raisons de cette différence, en termes de moyens ou de conditions matérielles, seraient à expliciter.

Enfin, il serait pertinent de diversifier les enseignants extérieurs.

### Métiers de l'enseignement et de la formation en économie-gestion

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.

### Gestion des ressources humaines

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de master est proposée en alternance. Elle s'inscrit dans le prolongement du master 1, option « Gestion des ressources humaines » (GRH), proposé par l'IAE. Elle vise à former les étudiants aux postes de direction dans le domaine de la gestion des ressources humaines. L'objectif scientifique est de permettre aux étudiants d'acquérir une capacité d'analyse et de prise de recul sur leurs pratiques. Les intervenants sont des enseignants-chercheurs et des professionnels (à hauteur de 55 %).

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M2)	20 en 2008/09 22 en 2009/10
Effectifs attendus	2 en formation initiale 13 en formation continue 10 en alternance
Taux de réussite	100 % en 2008/09 100 % en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Evaluations des cours par les étudiants. Résultats traités statistiquement et communiqués aux intervenants.
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Base de données riche sur le suivi des anciens (contrat, salaire), suivi à 1, 3, 6 et 12 mois après le diplôme.
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Enquête réalisée en mai 2010.



- Appréciation :

La formation, reconnue au niveau national (troisième au classement Liaisons Sociales 2009), est solide, grâce à un appui sur la participation de professionnels, sur un réseau d'anciens et sur des enseignants-chercheurs du Laboratoire de recherche en gestion de l'Université de Bourgogne - Dijon. Le dispositif de l'alternance est un atout en termes d'insertion professionnelle. Le master dispose d'un système de suivi des diplômés exemplaire ; il bénéficie d'un très bon niveau de satisfaction des diplômés (4,7/5 en 2010). Un comité pédagogique annuel, s'appuyant notamment sur les professionnels et le réseau des anciens, constitue une aide au pilotage du master.

- Points forts :

- La formation, proposée en alternance, permet une très bonne insertion professionnelle des diplômés.
- La formation bénéficie d'un réseau d'anciens établi, sur lequel elle s'appuie pour organiser des événements favorisant la visibilité du master.
- Le pilotage de la formation est assuré conjointement avec des professionnels.

- Point faible :

- L'internationalisation du diplôme est encore faible.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement )

Dans la mesure du possible, la dimension internationale du diplôme pourrait être améliorée, notamment grâce au recours aux professeurs invités.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000472

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Sciences économiques

## Présentation de la mention

Cette mention a pour objectif de fournir aux étudiants de bonnes connaissances en sciences économiques. Il s'agit notamment de transmettre des compétences dans le domaine de l'aide à la décision et de la conduite d'action. Ces méthodes sont appliquées à divers domaines : l'économie territoriale, l'économie des ressources humaines (secteur de la santé, de l'emploi et de la formation), l'économie monétaire, l'énergie. Les débouchés professionnels de cette mention appartiennent à ces différents domaines. La mention a également pour ambition de former aux métiers de l'enseignement et à la recherche en sciences économiques.

Cette mention contient six spécialités de niveau M2. Une première spécialité concerne le secteur bancaire, une deuxième traite de l'économie des territoires, une troisième aborde les questions liées à l'énergie, une quatrième est dédiée aux organisations de santé et d'emploi et formation. Une spécialité prépare aux métiers de l'enseignement et une autre forme à la recherche. En outre, il existe une spécialité de niveau M1 consacrée aux établissements de santé.

Il existe plusieurs co-habilitations entre les spécialités de cette mention et divers établissements : Université Paris 10 - Nanterre, l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs, l'Institut national des sciences et techniques nucléaires, Agrosup de Dijon, l'Institut de formation des cadres de santé du CHU de Dijon.

## Indicateurs

Effectifs constatés	82/68
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	75 %/75 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs scientifiques de cette mention sont clairement identifiés. Les débouchés professionnels sont nombreux et concernent des secteurs d'activité divers. La mention est bien intégrée dans l'offre de l'Université de Bourgogne - Dijon. Elle constitue, avec la mention « Science du management », l'offre de formation de niveau master de l'UFR de Sciences économiques et de gestion. Elle représente un débouché naturel pour les licences de sciences économiques et de sciences de gestion. De plus, certaines spécialités de la mention ont un positionnement original.



Au niveau recherche, la mention est adossée à quatre centres de recherche reconnus. Cependant, on notera que peu d'intervenants impliqués dans la mention proposent des publications de haut niveau. La mention ne profite donc pas pleinement de son adossement à ces unités.

La mention bénéficie de réseaux professionnels de qualité et très diversifiés. Ceci se traduit par la possibilité offerte aux étudiants de réaliser deux stages. Le premier réalisé en M1 a une durée minimale de deux mois. Le second intervient en M2 et a une durée d'au moins trois mois. De plus, de nombreux enseignements sont dispensés par des intervenants professionnels. Par ailleurs, plusieurs spécialités sont développées en co-habilitation. L'ouverture de la mention est donc satisfaisante, en tout cas sur le plan national. En revanche, l'ouverture internationale demeure très faible voire inexistante.

La structure globale de la mention est claire et assure, dans la plupart des cas, une bonne articulation entre le niveau M1 et le niveau M2. Trois spécialités sont proposées au niveau M1. La première est généraliste et offre trois parcours : le premier est consacré aux problématiques liées au territoire et à l'énergie, le deuxième est consacré à la monnaie et le troisième traite de la santé ainsi que de l'emploi et de la formation. La deuxième spécialité de M1 propose une formation aux métiers de l'enseignement. Enfin, la troisième spécialité de M1 est consacrée aux établissements de santé. Il résulte de cette structure que, pour toutes les spécialités de M2 à l'exception de la spécialité « Recherche en sciences économiques », l'articulation entre le niveau M1 et le niveau M2 est bonne. *A contrario*, il n'existe pas de spécialité de M1 alimentant spécifiquement la spécialité de M2 « Recherche en sciences économiques ».

L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre intervenants académiques et intervenants professionnels. Le pilotage de la mention ne fait pas apparaître de conseil de perfectionnement. Peu d'informations sont disponibles sur les modalités de recrutement et d'évaluation des étudiants.

Les étudiants sont majoritairement issus de la région Bourgogne, à l'exception de la spécialité de M2 « Recherche en sciences économiques ». La mention exerce donc une attractivité essentiellement à un niveau local. De ce point de vue, la spécialité de M1 « Management et formation dans les établissements de santé » est spécifique puisqu'elle est destinée aux étudiants de l'Institut de formation des cadres de santé. Les effectifs présentés au niveau du M1 et du M2 sont corrects. Les taux de réussite sont insuffisants. Au niveau M1, on constate une progression, mais sur la base d'un taux très faible. Ce mouvement serait lié à un dispositif de mise à niveau des étudiants à l'entrée en M1. Au niveau M2, les taux de réussite sont un peu faibles. L'insertion professionnelle des diplômés est délicate à analyser, car plusieurs spécialités ne fournissent pas de résultats exploitables. Les résultats disponibles sont satisfaisants.

- Points forts :
  - Plusieurs spécialités bénéficient d'un positionnement original.
  - Les réseaux tissés dans le monde professionnel sont de qualité.
  
- Points faibles :
  - L'articulation entre le niveau M1 et la spécialité de M2 « Recherche en sciences économiques » est très insatisfaisante.
  - La formation à la recherche proposée est insuffisante.
  - L'ouverture internationale est très faible.
  - Les taux de réussite sont globalement faibles.
  - Le suivi des diplômés n'est pas systématiquement réalisé.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Afin d'assurer la pérennité de la spécialité de M2 « Recherche en sciences économiques », l'articulation entre cette spécialité et les spécialités de M1 pourrait être repensée.

Des moyens supplémentaires pourraient être dégagés afin d'améliorer le suivi des diplômés et l'évaluation des enseignements par les étudiants.

# Appréciation par spécialité )

## Banque, patrimoine, assurances

- Présentation de la spécialité :

Cette formation a pour objectif de permettre l'acquisition d'outils propres aux domaines de la banque, de l'assurance et de la gestion de patrimoine. L'objectif professionnel est de préparer aux métiers de la banque.

La spécialité présentée est un renouvellement. Elle a une vocation professionnelle. Au niveau M1, certains enseignements généralistes sont communs à plusieurs spécialités et d'autres, dont les thèmes concernent la banque et la finance, sont spécifiques. Au niveau M2, les cours sont propres à cette spécialité et le dernier semestre est principalement dédié au stage.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	17
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	83 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation de bon niveau, occupant un positionnement relativement classique. Les débouchés professionnels sont conséquents.

Les enseignements proposés sont en adéquation avec les objectifs. Tout au plus peut-on noter que la problématique « assurance » est moins présente que les thématiques bancaires et patrimoniales. L'équipe pédagogique présente un bon équilibre entre intervenants académiques et intervenants professionnels. Toutefois, l'aspect formation à la recherche paraît sensiblement en retrait. Ceci est particulièrement dommageable car, en fin de M1, il est possible pour les étudiants de s'orienter vers la spécialité de M2 « Recherche en sciences économiques ».

Les effectifs sont faibles et, surtout, sont soumis à de fortes variations inexplicables. De même, les taux de réussite sont très fluctuants. Aucun dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants ne semble être mis en place. De plus, aucun suivi des diplômés n'est effectué.

- Points forts :

- Les débouchés professionnels sont clairement identifiés.
- Les enseignements sont adaptés aux objectifs poursuivis.
- Les intervenants professionnels occupent des fonctions en cohérence avec leurs enseignements.

- Points faibles :

- Les effectifs et les taux de réussite sont très fluctuants.
- La formation à la recherche est très faible.
- L'insertion professionnelle des étudiants n'est pas étudiée.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

# Recommandations pour l'établissement

Une réflexion pourrait être menée afin d'identifier les raisons expliquant la forte variabilité des nombres d'étudiants et des taux de réussite.

La possibilité de rejoindre la spécialité de M2 « Recherche en sciences économiques » après un M1 orienté monnaie, patrimoine, assurances, mériterait d'être discutée.

Des moyens pourraient être dégagés pour assurer le suivi des diplômés.

## Economie et management des territoires

- Présentation de la spécialité :

Cette formation a pour objectif de délivrer des compétences en matière d'analyse territoriale. Il s'agit notamment de former les étudiants au diagnostic, à l'élaboration et à l'évaluation des politiques locales, ainsi qu'au management des organisations territoriales. Les métiers visés sont ceux de spécialistes du management et du développement des territoires.

La spécialité présentée est un renouvellement. Elle a une vocation professionnelle. Au niveau M1, certains enseignements généralistes sont communs à plusieurs spécialités et d'autres, dont les thèmes concernent l'économie et la gestion des territoires, sont spécifiques. Au niveau M2, les cours sont propres à cette spécialité et le semestre 4 inclut la réalisation d'une étude professionnelle et d'un stage.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	13/13
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	70 %/73 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation de qualité, dont le positionnement est classique, mais qui répond à une demande des milieux professionnels. Les débouchés professionnels sont conséquents et clairement identifiés.

Les enseignements proposés sont adaptés aux objectifs affichés. L'équipe pédagogique est équilibrée entre intervenants académiques et intervenants professionnels. La spécialité est adossée à trois centres de recherche reconnus. Cependant, la dimension recherche est peu présente. Ceci est problématique puisque, en fin de M1, il est possible pour les étudiants de s'orienter vers la spécialité de M2 « Recherche en sciences économiques ». La professionnalisation assurée par cette spécialité est de qualité. Elle se manifeste notamment à travers plusieurs initiatives permettant une rencontre entre étudiants et professionnels.

Les effectifs sont faibles, notamment au niveau M2. Les taux de réussite montrent une belle progression en M1. Au niveau M2, ils sont stables, mais un peu faibles. L'insertion des diplômés est satisfaisante.

- Points forts :

- Les débouchés professionnels sont conséquents.
- L'équipe pédagogique est équilibrée entre intervenants académiques et professionnels et les enseignements cohérents avec les objectifs.
- Les aspects professionnalisation de cette formation sont de qualité.

- Points faibles :
  - Les effectifs (notamment en M2) demeurent faibles.
  - La formation à la recherche est faible.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Une analyse pourrait être mise en place afin de trouver des moyens permettant d'améliorer l'attractivité de la spécialité ainsi que les taux de réussite.

La possibilité de rejoindre la spécialité de M2 « Recherche en sciences économiques » après un M1 orienté territoire, environnement, énergie, mériterait d'être discutée.

### Management et évaluation dans les organisations de santé et d'emploi-formation

- Présentation de la spécialité :

Cette formation a pour objectif de délivrer des compétences en matière de management des organisations dans les secteurs de la santé et de l'emploi-formation. Cette spécialité forme des spécialistes du management et de l'évaluation économique des organisations dans ces secteurs.

La spécialité présentée est un renouvellement. Elle a une vocation professionnelle. Au niveau M1, certains enseignements généralistes sont communs à plusieurs spécialités et d'autres, dont les thèmes concernent le secteur de la santé et de l'éducation, sont spécifiques. Au niveau M2, les cours sont propres à cette spécialité. Deux parcours sont proposés : l'un concerne la santé, l'autre aborde le thème de l'emploi et de la formation. Lors de cette année, les cours ne sont pas semestrialisés, mais sont regroupés sur une semaine par mois.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	13/18
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	68 %/91 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation de qualité, dont le positionnement est original. Les débouchés professionnels sont conséquents et clairement identifiés. A ce niveau, la spécialité devrait bénéficier de l'évolution thématique mise en place afin de repositionner l'option « éducation-formation » sur le champ de l'emploi et de la formation.

Les enseignements proposés sont adaptés aux objectifs affichés. L'équipe pédagogique est équilibrée entre intervenants académiques et intervenants professionnels. Cependant, la dimension recherche est peu présente dans la formation. Ceci est problématique puisque, en fin de M1, il est possible pour les étudiants de s'orienter vers la spécialité de M2 « Recherche en sciences économiques ». L'organisation de l'année au niveau M2 permet aux



étudiants une bonne insertion dans l'établissement d'accueil. Elle permet également l'accès à la spécialité en formation continue.

Les effectifs sont faibles en M1 et satisfaisants au niveau M2. De plus, une amélioration du nombre d'étudiants est attendue, en liaison avec la nouvelle orientation donnée à la spécialité. Les taux de réussite sont faibles en M1, mais en amélioration. Au niveau M2, les taux de réussite sont très bons. De plus, l'insertion professionnelle des diplômés est excellente (100 % des étudiants ont un emploi correspondant aux compétences visées après un an).

- Points forts :
  - Le positionnement de la spécialité est bon.
  - L'insertion professionnelle est excellente.
- Points faibles :
  - La formation à la recherche est faible.
  - Des effectifs et taux de réussite faibles en M1.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La possibilité de rejoindre la spécialité de M2 « Recherche en sciences économiques » après un M1 orienté santé, emploi-formation, mériterait d'être discutée.

Il faudrait poursuivre les efforts pour augmenter les taux de réussite en M1.

### Recherche en sciences économiques

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité co-habilitée avec Agrosup Dijon a pour objectif de proposer une formation à la recherche en sciences économiques. L'objectif de la spécialité est double. D'un côté, il s'agit de préparer les étudiants à la réalisation d'une thèse. De l'autre, la formation vise également une insertion professionnelle immédiate.

La spécialité présentée est un renouvellement. Elle a une vocation professionnelle et recherche. Elle s'inscrit dans la continuité de plusieurs spécialités de niveau M1. Au niveau M2, la formation contient, sur un semestre, deux catégories d'enseignements : des cours généralistes et des cours spécifiques à un domaine. Quatre domaines sont retenus : l'économie monétaire, l'économie territoriale, l'économie des ressources humaines, l'économie industrielle et l'économétrie.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	15
Effectifs attendus	22
Taux de réussite	70 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation centrée sur l'année de M2, poursuivant de multiples objectifs. Elle vise à préparer à la recherche en sciences économiques dans quatre domaines. Elle ambitionne également de proposer des enseignements permettant une insertion professionnelle des étudiants à la sortie du M2. En dépit de l'adossement à trois centres de recherche, il paraît légitime, au regard de la composition de l'équipe pédagogique et de la maquette, de s'interroger sur la capacité de cette spécialité à atteindre l'intégralité de ses objectifs.

En outre, l'articulation proposée dans la mention entre le niveau M1 et cette spécialité paraît peu compatible avec la réalisation des objectifs ciblés. En effet, il n'existe pas de parcours de M1 préparant au M2 « Recherche en sciences économiques ». La mention prévoit que les étudiants inscrits dans les parcours de M1 « Territoire, environnement, énergie », « Santé, emploi-formation » et « Banque, patrimoine, assurance » puissent s'inscrire dans la spécialité « Recherche en sciences économiques ». Or, les formations dispensées dans ces parcours ne semblent pas en adéquation avec les objectifs de cette spécialité, notamment en ce qui concerne la préparation à la recherche.

Les effectifs sont satisfaisants, mais reposent très largement sur un recrutement international qui semble fragile. Les taux de réussite sont faibles.

- Points faibles :

- L'articulation entre le niveau M1 et cette spécialité de niveau M2 est très faible.
- La diversité thématique paraît trop importante au regard des moyens disponibles.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement )

La mise en place d'un parcours de M1 préparant à cette spécialité pourrait permettre d'atteindre de manière plus satisfaisante les objectifs, notamment concernant la formation à la recherche. Le resserrement sur un nombre plus réduit de thématiques participerait de la même tendance.

### Métiers de l'enseignement et de la formation en sciences économiques et sociales

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.

### Economie et politiques de l'environnement et de l'énergie

La spécialité « Economie et politiques de l'environnement et de l'énergie » est cohabilitée avec l'Université Paris 10 - Nanterre - vague C 2009-2012 - Académie de Versailles, l'Institut français du pétrole et l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN).



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000473

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Mondes anciens et médiévaux, territoires, environnement du passé

## Présentation de la mention

La formation a pour objectif de former à la recherche en histoire, histoire de l'art et archéologie, pour les mondes protohistorique, antique et médiéval. Outre le doctorat, les débouchés vers les métiers de l'enseignement et du patrimoine sont envisagés. C'est une des six mentions de Sciences humaines et sociales (SHS) de l'université. Elle se distingue de la mention « Cultures et sociétés » par son attention aux périodes anciennes spécifiques à la 21e section du CNU. Elle est structurée en cinq spécialités, distinctes dès le M1 : « Histoire et archéologie des mondes antiques (HAMA) », « Archéologie, cultures, territoires, environnement du passé (ACTEP) », « Etudes médiévales (EM) », et deux spécialités enseignement « Métiers de l'enseignement histoire géographie » et « Métiers de l'enseignement en éducation musicale ». Chacune des spécialités permet d'acquérir aussi des compétences techniques. La spécialité ACTEP est cohabilitée avec l'Université de Franche-Comté.

## Indicateurs

Effectifs constatés	113
Effectifs attendus	80
Taux de réussite	75 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	8 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	5 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	5 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une mention qui privilégie la formation à la recherche : les étudiants sont intégrés dans les recherches collectives au sein des laboratoires (trois UMR, une MSH), dès le master, pour préparer le doctorat. Les sujets de master sont en rapport avec les programmes de recherche des laboratoires dans des domaines de recherche précis : les liens avec le doctorat sont donc très forts. Cependant, le dossier n'indique pas le nombre de doctorats inscrits à Dijon, pour les étudiants qui y ont fait leur master. Les stages ont été ajoutés et sont proposés au S3 au sein des laboratoires de l'université pour la plupart d'entre eux. C'est pratiquement le seul aspect professionnalisant du diplôme, l'intervention de professionnels dans les différents enseignements étant très ponctuelle.

Les spécialités sont très individualisées, même si elles offrent une formation très complète et si des séminaires communs existent (entre HAMA et EM). La cohérence de la mention repose uniquement sur le rattachement des thématiques à la section du CNU correspondant, sans qu'il existe de travail en commun entre spécialités, hormis



L'approche méthodologique ; elle manque donc sans doute de lisibilité. Les contenus des unités d'enseignement (UE) sont très généraux (« histoire grecque » par exemple), on manque de précisions sur l'équipe pédagogique et le rôle de chacun au sein de cette équipe et il n'y a pas d'indication du nombre d'heures dispensées. La production du mémoire apparaît comme l'essentiel de la formation. Le manque d'attractivité au-delà de la région pour cette mention résulte sans doute de cela, le site de Dijon étant fortement concurrencé pour ce type de master en histoire des mondes anciens et médiévaux par les bassins parisien et lyonnais.

La cohabilitation avec Besançon d'une des spécialités de cette mention est pertinente, Besançon étant reconnue dans l'étude géoarchéologique des territoires antiques.

La souplesse de la mention se fait au sein des spécialités grâce à une perspective pluridisciplinaire (histoire, archéologie, histoire de l'art, musicologie) dans une même période, antique ou médiévale, qui permet apparemment à l'étudiant de se construire son propre parcours. Mais l'orientation des étudiants semble se faire dès le M1, même si des réorientations sont sans doute possibles entre les spécialités ou les disciplines.

Il est difficile de faire un bilan de fonctionnement de la mention avec les éléments fournis dans le dossier. L'organisation de cette mention apparaît reposer sur les structures anciennes de la maîtrise et du DEA.

- Points forts :
  - Formation à la recherche, encadrement et soutenance du mémoire.
  - Travail collectif des étudiants, intégré dans les programmes de recherche des laboratoires.
  
- Points faibles :
  - Pas de partenariats avec d'autres écoles, ni à l'international, en dehors de la cohabilitation de la spécialité ACTEP avec l'Université de Franche-Comté.
  - Structure trop « tubulaire » de la mention dès le M1.
  - Evaluation de la formation peu dynamique avec un taux de réponses très bas.
  - Analyse du devenir des étudiants non véritablement fournie et débouchés professionnels hors recherche insuffisamment pris en compte.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre en place des partenariats pour élargir la formation, y compris à l'international, et de profiter du master intégré avec Mayence, qu'utilisent déjà les géographes. On pourrait aussi valoriser les travaux collectifs des étudiants par tous les moyens, leur permettant d'avoir une petite expérience professionnelle, en dehors des stages dans les laboratoires de l'université (expositions, publications).

# Appréciation par spécialité

## Histoire et archéologie des mondes antiques

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit de fournir une formation initiale et fondamentale, des connaissances disciplinaires en histoire, histoire de l'art et archéologie des mondes anciens, en faisant acquérir les outils et méthodes de la recherche en histoire ancienne.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	26
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette formation est résolument tournée vers la recherche, mais paradoxalement sans donner d'importance aux échanges et partenariats nationaux et internationaux. Il n'y a aucune indication sur la participation des étudiants de master à des journées ou des séminaires au cours desquels ils pourraient rencontrer des chercheurs plus confirmés. La formation semble fonctionner en vase clos, en privilégiant le fort encadrement du mémoire, bien qu'il y ait des éléments communs avec la spécialité « Etudes médiévales (EM) » en M2. Le nombre d'étudiants qui ont obtenu leur master (2008 et 2009) et qui se sont ensuite inscrits en thèse à Dijon est de 5 sur un total de 18. Un début de professionnalisation a été intégré en M1 (une UE à chaque semestre, ainsi que deux stages de 60 heures).

- Point fort :

- Formation individuelle à la recherche.

- Points faibles :

- Absence de partenariats et d'échanges.
- Débouchés professionnels insuffisamment pris en compte, au vu du nombre restreint d'étudiants qui poursuivent en thèse.

# Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

# Recommandations pour l'établissement

Il serait intéressant de valoriser les travaux des étudiants, par des publications et participations diverses à des travaux de recherche. Il est indispensable d'élaborer de réels partenariats et échanges internationaux pour renforcer l'aspect « recherche ».



## Archéologie, cultures, territoires, environnement du passé (ACTEP)

- Présentation de la spécialité :

Ce master, co-habilité depuis 2007 avec l'Université de Franche Comté, vise à former en archéologie, en mettant l'accent sur l'acquisition des savoirs fondamentaux et les outils pour la connaissance historique, spatiale et environnementale des sociétés, depuis la préhistoire jusqu'à l'époque médiévale. Plus précisément, il se donne pour objectif d'assurer la maîtrise des outils permettant le traitement des données dans le domaine de l'histoire, de l'archéologie du patrimoine et de l'environnement.

Les débouchés professionnels sont principalement les métiers de l'enseignement et de la recherche ; mais également, les métiers de la conservation et de l'animation du patrimoine, du tourisme ; ou même, d'autres métiers de l'aménagement de l'espace et de la gestion de l'environnement.

La formation est structurée autour du TER effectué en 4 semestres, avec une continuité entre l'année de M1 et celle de M2 (il n'existe pas de tronc commun en M1). Un « rapport d'étape », à la fin de la première année, donne lieu à soutenance, de même que le mémoire de master au terme des deux années. Un stage d'au moins deux semaines est prévu en S4.

Au cours de leur formation les étudiants sont amenés à effectuer des visites de sites et des stages plus courts auprès de différents établissements de recherche ou d'établissements culturels.

Les intervenants sont des enseignants-chercheurs des deux sites partenaires, mais aussi des enseignants des universités de Neuchâtel et de Fribourg, avec lesquelles existe un partenariat appelé à se développer pour aboutir à un master international franco-suisse. Si la volonté d'institutionnaliser cette collaboration demande encore à être confirmée, une base solide existe déjà, avec l'existence de séminaires franco-suisse se déroulant en alternance dans l'une des universités situées de part et d'autre de la frontière. La perspective, « à moyen terme », d'accueillir pour un semestre les étudiants français en Suisse, ou inversement les étudiants suisses en France, ouvre des voies nouvelles à cette formation, et devrait permettre de consolider des effectifs qui demeureraient sans cela limités. A cet égard, la mise en place d'une « école de terrain internationale » constitue une initiative qui mérite d'être encouragée, en lui donnant les moyens logistiques qui lui font actuellement défaut.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	28
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	70 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation en elle-même semble bonne, avec une spécificité affirmée et un adossement à la recherche de qualité, puisque celui-ci est assuré par deux UMR : le laboratoire Chrono-environnement (UMR 6249) et le laboratoire Artheis (UMR 5594).

Mais la présentation de la situation actuelle est plus que confuse. A la lecture de la section du dossier, relativement succincte, consacrée en propre à la spécialité, on a par exemple du mal à savoir quelles sont les modifications de la maquette qui sont prévues par rapport à l'existant.

Les taux de réponses ne sont pas explicites et portent sur 2006, avec six diplômés et un en emploi ; les autres diplômés ont apparemment poursuivi en doctorat.

De même, la maquette indique un stage de quinze jours en S4, ce qui semble peu (UE 17) ; mais ailleurs, il est également fait état de deux stages, tandis que la fiche d'auto-évaluation évoque quatre stages (terrain, analyse de mobilier, recherche et projet personnel) : comment sont-ils évalués puisqu'ils n'apparaissent pas dans la maquette et qu'ils n'ont pas de code ? Plus généralement, le S3 ne comprend que 64 heures d'enseignement : est-ce pour réserver du temps à un stage qui ne serait pas institutionnalisé dans la maquette ? On ne sait rien non plus sur les « écoles de terrain ».



Sur de nombreux points, les explications du dossier ne semblent pas correspondre à la maquette, ce qui rend difficilement lisible le propos. L'organisation pratique de la co-habilitation, qualifiée de « calamiteuse » en un point du dossier, ne semble pas maîtrisée, alors même qu'elle constitue un préalable indispensable au développement de la formation vers l'international. Enfin, même si certains étudiants se voient offrir la possibilité de réaliser des stages individuels dans des organismes (services d'archéologie territoriale, musées, etc.), l'insertion professionnelle, qui se superpose encore dans une large mesure avec l'acquisition de compétences transversales, ne semble pas assez au cœur des préoccupations.

- Points forts :
  - Une volonté réelle d'ouverture à l'international.
  - Des séminaires communs entre les universités.
  - L'équipe pédagogique universitaire.
  
- Points faibles :
  - Un dossier dépourvu de clarté.
  - Une insertion professionnelle insuffisamment pensée.
  - Peu d'intervenants professionnels de l'archéologie dans les UE (musées, SRA, INRAP).
  - Certains rapports de stage remplacés par des exercices sur table.
  - De graves problèmes de coordination entre les deux sites (transport, suivi administratif, codage des UE, règles de contrôle des connaissances, etc.).

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Cette formation est à un tournant. Il convient désormais, pour que l'ouverture internationale devienne réalité :

- De faire en sorte que la co-habilitation fonctionne concrètement et de façon claire, afin qu'elle soit lisible pour les étudiants de Dijon et de Besançon.
- De renforcer la professionnalisation par des enseignements spécifiques, et en particulier vers l'archéologie préventive, ce qui pourrait permettre de développer la formation continue.
- De développer des partenariats véritables avec des professionnels.

### Etudes médiévales (EM)

- Présentation de la spécialité

La formation a pour objectif de former les étudiants à l'étude du Moyen-Âge en histoire de l'art, histoire et musicologie. Rattachée à l'UMR ARTeHIS, les objectifs sont d'abord la recherche, les objectifs professionnels n'étant pas précisément déterminés. Comme les autres spécialités de la mention, celle-ci est très individualisée et fortement structurée autour de la production du mémoire.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	41
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	74 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR



- Appréciation :

La structure de cette spécialité correspond à celle qui existait avant le LMD (maîtrise et DEA). Les aspects transversaux (langue, débouchés, validation des acquis de l'expérience (VAE) par exemple) sont annexes par rapport à la production du mémoire, et assumés comme tels. Les contenus des enseignements ne sont pas clairs, ni précis : par exemple au S1, il y a deux UE (1 et 2 : 40 heures et 6 crédits européens (ECTS) chacune) consacrées à la bibliographie et la définition du sujet du mémoire ; puis l'UE 3 de préprofessionnalisation, où le choix est donné entre deux éléments, dont on ne connaît pas la teneur. L'UE 4 est consacrée aux méthodes et l'UE 5 aux outils et options. Les trois autres semestres sont à l'image de ce premier semestre. La spécialisation est faite d'emblée dès le premier semestre, malgré le petit nombre d'étudiants qui se sont inscrits en doctorat par la suite (« au moins 3 »).

- Point fort :

- Formation approfondie à la recherche, y compris collective.

- Points faibles :

- Formation générale insuffisante, enseignement et contrôle des connaissances trop légers.
- Débouchés des étudiants insuffisamment pris en compte.
- Absence d'échanges et de partenariats nationaux et internationaux.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Des échanges avec d'autres institutions devraient être élaborés dans la perspective d'une entrée en doctorat, et les stages à l'extérieur des équipes de recherche de l'Université de Bourgogne privilégiés (archives, musées, bibliothèques). La structure des enseignements pourrait aussi être revue en élargissant un peu et en allant au-delà de la production d'un mémoire de 150 pages, afin de donner une formation plus complète.

### Métiers de l'enseignement Histoire géographie

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.

### Métiers de l'enseignement en éducation musicale

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000476

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Cultures et sociétés, XVIème – XXIème siècles

## Présentation de la mention

La formation est pluridisciplinaire en Sciences humaines et sociales, en histoire, histoire de l'art moderne et contemporain et en musicologie, recentrant sur l'histoire la précédente formation plus large qui intégrait alors la sociologie et la géographie. Les objectifs visent à préparer aux métiers de l'enseignement (deux spécialités en master 2), de la médiation culturelle, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, et des médias écrits et audiovisuels. Ce regroupement de disciplines juxtapose des populations de formations différentes, comme le montre l'éventail très large des spécialités proposées, de la recherche aux métiers de l'enseignement.

Le master 1 propose cinq parcours disciplinaires : 1. « Histoire moderne », 2. « Histoire contemporaine », 3. « Histoire de l'art moderne et contemporaine », 4. « Musicologie », et 5. « Création, interprétation, enseignements musicaux ». Le master 2 propose cinq spécialités partagées entre la recherche et les orientations professionnelles.

L'adossement à la recherche, et spécifiquement aux thématiques propres au Centre Georges Chevrier (UMR 5605), permet, dans l'optique historique, de nourrir les deux parcours de la spécialité recherche (« Histoire sociale, institutions et conflictualités » ; « Histoire des arts, création et diffusion culturelle ») autant que celle de la spécialité professionnelle (« Archives des XXème et XXIème siècles européens »). Aux deux spécialités professionnelles (Métiers de l'enseignement : « Histoire-géographie » et « Education musicale ») s'est ajoutée une troisième, « Création, interprétation, enseignements musicaux », encore en préfiguration (2013-2014) et en partenariat avec le Pôle d'enseignement supérieur de musique bourgogne (PESM).

Les orientations proposées marquent une importante évolution de la formation avec la création des deux parcours en spécialité recherche, des deux spécialités « Métiers de l'enseignement » et « Création, interprétation, enseignements musicaux ».

## Indicateurs

Effectifs constatés (de 2007-2008 à 2009-2010)	115
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

# Bilan de l'évaluation

La nouvelle formulation de cette formation, plus centrée sur l'histoire, semble plus cohérente. Les objectifs scientifiques de la spécialité recherche et ceux des autres spécialités sont nettement distincts et renvoient à des objectifs professionnels d'ampleur et d'ambitions très différentes. Le passage entre les formations proposées en licence et celles-ci est naturel et permet aux étudiants de choisir une orientation à partir du tronc commun d'enseignements offert en master 1.

L'adossement à la recherche et aux thématiques développées par le Centre Georges Chevrier est aujourd'hui mieux défini et des plus importants pour la spécialité recherche. Les récentes orientations de cette formation permettent d'espérer un intérêt national qu'il sera important de mesurer lors de la prochaine évaluation. De même, l'ouverture internationale qui doit être développée au-delà de la formule mentionnée dans le dossier : « le caractère international de la formation est également fortement présent dans le choix des programmes des différentes UE ». De fait, seuls les échanges Erasmus témoignent aujourd'hui de cette dimension internationale qui reste encore modeste.

Les spécialités professionnelles, nouvelles dans la configuration actuelle (« Métiers de l'enseignement ») ou à venir pour « Création, interprétation, enseignements musicaux », pourront être diversement appréciées dans le cadre de la prochaine évaluation : la mise en regard des spécialités « Métiers de l'enseignement » avec les formations analogues dans les autres universités françaises permettra de mesurer le bien-fondé des orientations choisies ; par ailleurs, la prochaine mise en place de la spécialité « Création, interprétation, enseignements musicaux », en partenariat avec le PESH Bourgogne, relève de nouvelles orientations et devrait reposer sur une complémentarité efficace entre les enseignements touchant à la création et à l'interprétation et l'apport d'un enseignement à base historique. Il serait essentiel de veiller non seulement à cet équilibre entre deux approches différentes, mais de prendre soin de ne pas simplement juxtaposer ces deux formes d'enseignement. De même, il sera des plus utiles de mettre en regard cette formation de celles déjà existantes dans les établissements supérieurs de la musique.

La mutualisation concerne principalement le master 1, et s'il est précisé en master 2 que les masters des « Métiers de l'enseignement » sont « en partie mutualisés avec la spécialité recherche », cette remarque devra être examinée attentivement lors de la prochaine évaluation.

Sous la forme proposée, la mention offre une cohérence et une orientation satisfaisantes, bien que cette configuration soit en majeure partie nouvelle et qu'elle ne repose pas encore sur un historique permettant d'évaluer certaines des options. La création annoncée d'un conseil de perfectionnement pour rendre compte de l'évaluation et la prochaine mise en place du suivi des diplômés sont évidemment essentielles. En ce sens, l'autoévaluation proposée se veut résolument optimiste en proposant une notation où domine la note « excellent ».

## ● Appréciation globale :

Il est essentiel de prendre en compte les spécificités et les origines des étudiants dans le cadre de la spécialité professionnelle « Création, interprétation, enseignements musicaux », et de veiller à un juste équilibre entre les dimensions pratiques, délivrées par le PESH Bourgogne, et théoriques assurées par l'université. La prochaine évaluation devra porter sur l'examen de cette articulation et sur la façon d'éviter une simple juxtaposition d'enseignements qui finirait par être rapidement contradictoire et improductive, comparativement aux autres formations analogues sur le plan national.

La nouvelle organisation demande que soient pris en compte le suivi des diplômés et une instance de pilotage de l'évaluation (« Conseil de perfectionnement »).

## ● Points forts :

- La forte structuration des parcours historiques en recherche et d'un intérêt national.
- L'attractivité de certaines formations originales et repérées, tel le master « Archives des XXe et XXIe siècles européens. Du papier au numérique ».
- Les stages très encadrés et d'une durée significative.

## ● Points faibles :

- Les orientations « Métiers de l'enseignement » et « Création, interprétation, enseignements musicaux » méritent d'être plus précisément définies, surtout en regard des possibilités d'insertion professionnelle.
- L'évaluation doit être mieux renseignée et argumentée.
- La mesure de l'évolution des effectifs est insuffisante.



## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La visibilité nationale et les relations internationales devraient apparaître comme les priorités à développer, spécifiquement dans les domaines de la recherche qui sont aujourd'hui porteurs d'une réelle qualité.

Les formations des « Métiers de l'enseignement » et de « Création, interprétation, enseignements musicaux » mériteraient d'être commentées au regard d'autres formations nationales, et de bénéficier d'une visibilité accrue.

## Appréciation par spécialité

### Culture et sociétés, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles.

- Présentation de la spécialité :

La nouvelle organisation de cette spécialité offre deux parcours : « Histoire sociale, institutions et conflictualités » et « Histoire des arts, création et diffusion culturelle », respectivement présentés en articulation étroite et en complémentarité avec les thématiques du Centre Georges Chevrier. La recherche d'une lisibilité à l'échelle nationale a guidé ce choix. Les formations à l'histoire, à l'histoire de l'art, à la musicologie et à l'histoire culturelle préparent aux études doctorales. Les débouchés concernent autant la recherche, les corps de la fonction publique d'Etat ou territoriale, que les métiers de la valorisation du patrimoine et du marché de l'art.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (2007-2008 à 2009-2010) : moyenne :	40,6
Effectifs attendus (2007-2008 et 2008-2009) : moyenne :	NR
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

L'originalité des deux parcours proposés est pertinente et semble démontrer le bien-fondé de cette nouvelle orientation.

- Points forts :

- La démarche recherche de la formation pluridisciplinaire adossée au Centre Georges Chevrier.
- La pertinence des applications professionnelles visées.
- L'insertion des étudiants est très satisfaisante même si on manque d'éléments quantitatifs.

- Point faible :

- La dimension internationale est peu présente dans la formation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La formation, riche et pertinente, gagnerait beaucoup à développer les partenariats internationaux (on aurait souhaité plus d'informations sur le réseau partenarial existant).

Il faudrait développer le pilotage de la mention, par la création d'un conseil de perfectionnement, la mise en place de procédures d'évaluation par les étudiants, ainsi que le suivi du devenir des anciens étudiants.



Il serait souhaitable de renforcer la lisibilité de l'offre recherche, dont l'intérêt apparaît clairement à la lecture des documents fournis, mais qui est peut-être plus difficile à percevoir pour le public.

## Archives des xx<sup>e</sup> et xxi<sup>e</sup> siècles européens : du papier au numérique

### ● Présentation de la spécialité :

Inscrite dans le cadre du PRES Université de Bourgogne-Université de Franche-Comté, cette spécialité se distingue de façon originale au regard des autres formations nationales en archivistique. Bien que reposant sur de faibles effectifs, la formation offre un taux d'insertion des diplômés très positif. La formation scientifique et technique brasse de nombreux aspects de la profession, et permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances en archivistique, historiographie et épistémologie. L'importance du stage en master 2 est également valorisée par les implications professionnelles qui peuvent en découler.

### ● Indicateurs :

Effectifs constatés (2007-2008 à 2009-2010) : moyenne :	12,3
Effectifs attendus (2007-2008 et 2008-2009) : moyenne :	NR
Taux de réussite	95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

### ● Appréciation :

La qualité de la formation à la recherche, l'originalité de l'approche, l'incitation à trouver un stage en dehors de la région et l'origine géographique diversifiée des étudiants constituent des atouts importants de cette formation.

#### ● Points forts :

- L'originalité et qualité de la formation.
- L'insertion très satisfaisante, même si l'on manque d'informations qualitatives.

#### ● Point faible :

- La dimension internationale est trop peu présente dans la formation.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Il serait précieux de développer les partenariats internationaux et de valoriser l'insertion, et le suivi des diplômés par des données chiffrées.



## Création, interprétation, enseignements musicaux.

- Présentation de la spécialité :

Cette formation a été arrêtée sous sa forme ancienne à l'issue de l'année 2007-2008, en raison de la transformation du Cefedem Bourgogne en pôle d'enseignement supérieur de la musique (PESM) Bourgogne. La nouvelle formation débutera à la rentrée 2013.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (2007-2008)	5
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	—
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Il est difficile de se prononcer sur une formation qui ne débutera en master 1 qu'en 2013-2014. Il est toutefois essentiel de considérer cette formation au-delà du plan strictement régional et en comparaison avec les autres formations existantes, de même que d'étudier les critères d'employabilité.

Les conditions d'un futur partenariat de qualité sont pleinement réunies.

- Point fort :

- La dimension recherche offerte par l'Université de Bourgogne et le Centre Georges Chevrier.

- Points faibles :

- L'insertion professionnelle doit faire l'objet d'une étude approfondie sur le plan national.
- Un manque de justification sur la dimension internationale.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

Il importe que la cohérence des enseignements doit être comprise dans l'interaction avec ceux dispensés par le PESH. Le futur partenariat avec le PESH de Dijon devrait être mis en perspective avec les critères d'employabilité. La dimension internationale annoncée dans le dossier devra être justifiée et mise en évidence dans le cadre de la prochaine évaluation.

## Métiers de l'enseignement en histoire-géographie

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.



## Métiers de l'enseignement en éducation musicale

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000477

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

## Présentation de la mention

La mention « Psychologie » est la suite d'une licence de psychologie et constitue l'un des cinq masters du domaine des sciences humaines et sociales. Son positionnement est bien établi au sein de l'établissement.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs confirmés et de professionnels rattachés à divers organismes, ce qui permet d'assurer à la fois une formation universitaire et professionnalisante.

La formation bénéficie d'un adossement structuré, principalement à trois laboratoires de recherche de niveau contrasté, de l'excellent au plus modéré (LEAD, LPPM, SPMS), qui assure une formation de haut niveau aux étudiants.

La mention « Psychologie » a pour objectif d'offrir un enseignement conforme aux hautes exigences de la discipline, permettant l'acquisition des compétences et savoirs nécessaires, soit pour la profession de psychologue, soit pour la réalisation des recherches fondamentales ou appliquées dans le domaine.

Les objectifs professionnels sont reliés aux objectifs scientifiques et visent à former des étudiants dans quatre sous-disciplines de la psychologie, permettant ainsi une spécialisation autant dans les champs d'application que dans les champs de recherche. Les objectifs concernent ainsi la maîtrise des connaissances, des techniques d'évaluation, ou encore la conception et la réalisation de recherches sur des sujets pointus.

Le master est organisé en quatre semestres de formation, et les étudiants doivent choisir entre quatre spécialités. La structure de la formation est bien pensée et atteste d'une approche pédagogique cohérente, bien que des différences entre les spécialités existent.

## Indicateurs

Effectifs constatés	274
Effectifs attendus	246
Taux de réussite	2008/2009 M1 : 52 % M2: 100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Absence d'information globale
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR



## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Psychologie » de l'Université de Bourgogne est une formation bien structurée et organisée qui semble répondre aux besoins régionaux. La formation est assurée dans un souci de professionnalisation des étudiants tout en assurant également la formation à la recherche. Les quatre spécialités innovantes permettent une bonne insertion dans la région.

- Points forts :

- La capacité de modification des spécificités en fonction des avancées de la psychologie, mais également des demandes sociétales est à souligner.
- Forte implication de l'équipe pédagogique au niveau de la mention vis-à-vis de l'avenir des étudiants.

- Points faibles :

- Peu d'ouverture vers le national et l'international, des perspectives très régionales.
- Manque d'évaluation des enseignements par les étudiants et absence d'un suivi quantifié des étudiants sortants.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'établir plus de collaborations nationales et internationales, éléments importants dans la formation des étudiants.

# Appréciation par spécialité

## Psychologie clinique du développement et des troubles de l'apprentissage

### • Présentation de la spécialité :

Cette formation, élaborée sur les bases d'un DESS de psychologie de l'enfance et de l'adolescence s'est progressivement spécialisée vers les questions d'apprentissage en y intégrant les problèmes de gérontologie. Elle présente une structure, mixte avec un parcours professionnel et un parcours recherche.

Il existe une bonne transition entre master 1 et master 2. Les intervenants sont autant des enseignants-chercheurs que des professionnels. Les stages sont obligatoires en master 1 et master 2.

Il existe un adossement fort au laboratoire de recherche, dont la thématique concerne les apprentissages. De même, l'étudiant a la possibilité de s'inscrire dans le registre de la recherche fondamentale, ou dans la conduite de recherches appliquées, dans le parcours professionnel, les demandes peuvent également émaner du terrain.

L'adossement de la spécialité est effectif auprès du LEAD, Unité mixte de recherche CNRS 5022, laboratoire d'excellence spécialisé en psychologie du développement et psychologie de l'apprentissage. Il y a une parfaite cohérence entre l'encadrement et les objectifs de la spécialité.

### • Indicateurs :

Effectifs constatés	12
Effectifs attendus	17
Taux de réussite	2008/9 100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

### • Appréciation :

Les aspects professionnalisants et transversaux sont bien assurés. L'offre de formation est claire et solide, avec un bon adossement recherche. Les objectifs sont intéressants, cependant il existe une incohérence entre l'intitulé et les objectifs : une partie de la formation concerne les troubles d'apprentissage liés au vieillissement. Même si le vieillissement fait partie du développement au long de la vie, il aurait pu être important de le mentionner dans l'intitulé de la spécialité. Il semble aussi que cette spécialité dispose de trop d'objectifs.

### • Points forts :

- Une formation en adéquation avec des demandes de l'environnement professionnel.
- Le parcours recherche s'appuie sur un laboratoire d'excellence.
- La formation professionnelle répond à des besoins régionaux.
- La seule formation sur cette thématique.

### • Point faible :

- L'absence d'ouverture internationale.

# Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

Il semble que cette spécialité couvre trop de thématiques. Il serait intéressant de créer deux spécialités différentes et de mieux cerner les débouchés professionnels effectifs.

## Ingenierie cognitive des apprentissages et technologies pour la formation professionnelle (IATP)

### ● Présentation de la spécialité :

Ce projet de spécialité, mixte avec deux parcours, a comme objectif principal de former des cadres supérieurs. Il s'agit d'ingénieurs de la formation, d'experts en conception, en conduite et évaluation de situation et de dispositifs d'apprentissage en formation professionnelle dans un « life span » perspectif. Les objectifs professionnels sont clairs. La formation à la recherche consiste dans l'intégration d'activités de recherche émanant des équipes, ce qui permet l'acquisition de compétences dans des domaines pointus. Cependant, il semble que la créativité des étudiants ne soit pas vraiment prise en compte, au profit de la réalité du marché de l'emploi. Les contenus sont cohérents, bien structurés et riches, on note une bonne continuité entre master 1 et master 2. De nombreux intervenants assurent des cours diversifiés. La professionnalisation est assurée par des stages encadrés par un professionnel facilitant la réalisation d'une recherche appliquée. La formation développe l'acquisition des compétences dans les domaines suivants : logiciels, analyse de documents scientifiques et langue anglaise. Les UE permettent donc une bonne acquisition des connaissances indispensables à l'exercice de la profession.

### ● Indicateurs :

Effectifs constatés	24
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	2008/9 91 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	4 évaluations/an
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	2008/9 20
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

### ● Appréciation :

La spécialité est bien construite, sur des bases structurées, avec une ouverture importante vers les demandes sociétales.

La formation paraît solide, avec un soutien effectif de l'environnement régional. Les débouchés sont avérés.

### ● Points forts :

- Contenus cohérents.
- Excellent encadrement, adossement à un laboratoire d'excellence.
- Programmes innovants.
- Bon taux d'insertion et taux de réussite en M2.
- Prise en compte du marché du travail, formation en adéquation avec des demandes de l'environnement professionnel.
- Seul diplôme en France d'ingénierie cognitive des apprentissages dans le champ de la formation professionnelle et donnant le titre de psychologue.

### ● Points faibles :

- Peu d'ouverture internationale et peu d'ouverture nationale (au regard du peu d'information sur la mobilité).
- Les étudiants du parcours recherche ne semblent pas avoir la liberté dans le choix de recherche.
- Le manque d'attractivité pour des étudiants provenant de M1.



## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en oeuvre une plus grande ouverture internationale et, de même, d'attirer plus d'étudiants provenant d'autres régions françaises.

Il serait souhaitable de laisser plus de liberté intellectuelle aux étudiants du parcours recherche.

L'attractivité de l'offre de formation doit se développer en explicitant davantage, par exemple, les objectifs de la formation, et en précisant les débouchés possibles (il faudrait identifier les partenariats en étant plus explicite dans la formulation que la seule indication donnée de « contrat dans ou hors de la spécialité », qui ne signifie rien pour des candidats potentiels à la formation).

### Psychologie clinique, psychopathologie et psychothérapies

- Présentation de la spécialité :

La formation existe depuis 1983. Actuellement, il s'agit d'une formation mixte, professionnelle et recherche, qui s'adosse à l'équipe de recherche « Psychopathologie et psychologie médicale ». Toutefois, les objectifs sont très généraux, autant pour le parcours professionnel que pour le parcours recherche. L'initiation à la recherche en M1 s'effectue au travers de la rédaction d'un mémoire de recherche. Le M2 est mixte et les étudiants du M2R participent aux séminaires de recherche.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	2009/10 M1 :50,M20
Effectifs attendus	M2 : 24
Taux de réussite	2008/9 M1 :61 %, M2 :100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette formation existe depuis de nombreuses années et fait l'objet de demandes d'inscriptions très importantes. Toutefois, la spécialité offre une formation très générale et scolaire sans tentative de s'adapter à des nouvelles approches, même si quelques cours, comme « actualités cliniques et psychopathologie » s'ouvrent mais sans que soit précisé le nombre d'heures. Toutefois, il s'agit d'une offre de formation importante en psychologie, très attractive.

- Points forts :

- Une offre de formation lisible et très attractive.
- Des enseignants chercheurs hautement qualifiés.
- Un adossement au Laboratoire de psychopathologie et psychologie médicale de l'Université de Bourgogne (EA 4452).
- Un important vivier d'étudiants.

- Points faibles :
  - Trop peu d'intervenants extérieurs en M2.
  - Pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.
  - Une connaissance de l'insertion des diplômés trop partielle et un suivi des étudiants insuffisant.
  - Une formation trop générale, peu innovante, sans spécificités.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de restructurer la formation en lui donnant plus de cohérence et de spécificité et de renforcer la présence des psychologues cliniciens dans le M2 professionnel. Il serait important d'avoir une connaissance plus fine de l'insertion professionnelle des diplômés (quels métiers précisément).

### Socio-psychologie et psychologie du travail

- Présentation de la spécialité :

La formation est bien construite, avec une bonne continuité entre master 1 et master 2. Le master 2 dispose de deux objectifs. Pour le parcours professionnel, il s'agit de former des psychologues du travail, conseillers en insertion, en recrutement et reclassement, assistants et consultants en ressources humaines ; par les parcours recherche, des chercheurs, enseignants-chercheurs, chargés d'études en sciences humaines. Les objectifs sont clairs et bien structurés.

La spécialité est portée par les enseignants-chercheurs du SPMS EA4180 (27EC), mais elle est aussi adossée pour le parcours recherche au Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (LASA- EA 3189). Le contenu des UE est bien conçu en fonction des objectifs de la formation. Il existe un bon équilibre entre les cours théoriques et pratiques. L'aspect pluridisciplinaire permet une formation approfondie à la réalité du travail et du sport.

Le parcours recherche, selon le choix des étudiants, peut permettre la poursuite de la recherche scientifique ou bien l'orientation vers la recherche appliquée, voire celle de la pratique professionnelle de haut niveau.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	23
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité est originale, bien conçue et élaborée en adéquation avec la demande réelle du marché de l'emploi. Les deux parcours sont lisibles et pertinents, toutefois les articulations sous l'appellation d'une même spécialité doivent être renforcées.



- Points forts :
  - Excellent taux de placement.
  - Plusieurs partenariats avec des acteurs économiques.
  - Formation pluridisciplinaire, spécialisée et approfondie pluridisciplinaire.
  - Pour le parcours recherche, des sorties professionnalisantes autres que la recherche universitaire ainsi qu'une ouverture bien que relative vers l'international.
- Point faible :
  - Manque de recul quant au devenir des M2R (le seul résultat connu sur une année n'est pas satisfaisant : sur 12 étudiants, 4 se sont inscrits en doctorat, 4 sont insérés dans le monde du travail, 4 non pas répondu), alors que la prévision est d'ouvrir la formation M2R à 30 étudiants.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Il conviendrait de réduire le nombre de place en M2 recherche, Il semble en effet important de former des futurs enseignants-chercheurs dans le domaine tout en s'ouvrant vers la pluridisciplinarité. La partie recherche fondamentale pourra être renforcée.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000478

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Education et formation

## Présentation de la mention

La mention « Education et formation » est adossée à l'Institut de recherche sur l'éducation (IREDU), équipe UMR CNRS reconnue nationalement et internationalement dans le domaine de l'économie et de la sociologie de l'éducation dont les axes de recherche soutiennent les contenus de trois des quatre spécialités proposées : les parcours de formation et leur fabrication ; la valorisation des acquis de l'éducation sur le marché du travail et l'analyse des systèmes éducatifs (accès et parcours).

Grâce à cet adossement, la mention est intégrée à une douzaine de réseaux de recherche internationaux et de nombreux enseignants-chercheurs mobilisent leurs expériences de missions d'expertises dans divers organismes pour la formation. La spécialité « Métiers de la recherche en éducation : difficultés et réussites scolaires » est en particulier orientée vers des études doctorales en économie et en sociologie de l'éducation, tandis que les deux spécialités « Conseiller, consultant, responsable de formation » et « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs » conduisent à des métiers dans le champ de l'ingénierie, du management et de l'évaluation de l'enseignement et de la formation. Une quatrième spécialité, « Professionnels du FLE, FLS-Sco et FOS », a été intégrée à cette mention, avec une structure très différente et un projet particulier : proposer une formation à distance en formation continue.

## Indicateurs

Effectifs constatés (la compilation des chiffres des documents fournis ne permet pas d'établir une statistique exacte). Effectif présentiel	235
Effectifs attendus	350
Taux de réussite	70 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	65 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention dispose d'un adossement à la recherche pertinent, de résultats satisfaisants en termes d'insertion professionnelle, d'un positionnement correct dans l'offre de formation de l'établissement (sauf peut-être pour la spécialité FLE), d'un adossement aux milieux socio-professionnels intéressants, en partie induit par l'activité de l'IREDU. Il est regrettable que les documents fournis ne permettent pas une évaluation complète des contenus pédagogiques des quatre spécialités comme du pilotage de la mention.



Globalement, la mention est justifiée et sa proposition par l'Université de Bourgogne est pertinente. Néanmoins, quelques éléments relativisent l'évaluation globale positive en regard de l'excellence de l'IREDU : la faiblesse des effectifs dans la spécialité « Métiers de la recherche en éducation », la proximité, en termes d'organisation pédagogique comme, en partie, des débouchés des deux spécialités « Conseiller, consultant, responsable de formation » et « Pilotage et évaluations dans les systèmes éducatifs », ainsi que le peu de cohérence du rattachement de la spécialité « Professionnels du FLE LS, FLS-Sco et FOS » avec les sciences de l'éducation en général et avec la mention en particulier.

- Points forts :
  - Adossement à l'IREDU et poursuite d'études pour la spécialité « Métiers de la recherche en éducation » vers des doctorats pour un tiers des étudiants.
  - Réalités des débouchés et pertinence du dispositif d'enseignement à distance pour un public cible particulier.
  - Positionnement de la formation à l'international, en termes de débouchés possibles.
  - Pratique des langues et des techniques de communication et politique des stages.
  - Mise en synergie de compétences de différentes composantes (IUFM, IUP, Rectorat).
  
- Points faibles :
  - Le pilotage de la formation et le dispositif d'évaluation ne sont pas décrits.
  - Le fonctionnement de l'équipe pédagogique, en particulier dans le cadre des accords entre différents instituts et écoles, devrait être précisé.
  - L'internationalisation de l'IREDU ne semble pas liée à un investissement de programmes communautaires, pour la formation, ni à la mise en place de co ou doubles diplômes.
  - L'articulation des spécialités pourrait être améliorée.
  - L'argumentaire concernant l'évolution des effectifs n'est pas convaincant.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

La mention devrait mettre en place un dispositif d'évaluation complet, systématique et uniforme, développer des co ou doubles diplômes susceptibles de susciter une reconnaissance au niveau européen, les problématiques traitées se prêtant particulièrement bien à ce type de montage. La mise en place d'une politique de communication au niveau national, voire international, pourrait permettre de valoriser, pour la mention, l'adossement à l'IREDU et d'élargir le bassin de recrutement des étudiants en présentiel.

La mention devrait également réfléchir à l'articulation des quatre spécialités : la faiblesse des effectifs de la spécialité « Métiers de la recherche en éducation : difficultés et réussites scolaires » tient peut-être à la fois au manque de visibilité nationale et à l'apparente étroitesse de la spécialité proposée ; un élargissement à d'autres problématiques (traitées par l'IREDU, par exemple relativement à l'évaluation et au pilotage des systèmes et établissements) pourrait être envisagé. En ce qui concerne les deux spécialités « Conseil, consultant, responsable formation (CCRF) » et « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs », la mutualisation (3/5ème des enseignements), la cohérence des structures et, enfin, le recoupement partiel des débouchés (fiches RNCP) pourraient militer pour un rapprochement avec deux autres options par exemple. Enfin, la pertinence de la spécialité « Professionnels du FLE/S,FLS-sco et FOS » par rapport à la mention est faiblement argumentée. Cette spécialité, utile et cohérente par elle-même, pourrait être rattachée à une autre mention.

# Appréciation par spécialité

## Métiers de la recherche en éducation : difficultés et réussites scolaires

### ● Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour objectifs de fournir aux étudiants une formation méthodologique et épistémologique aux métiers de la recherche en éducation, mais aussi de donner un complément de compétences pour les métiers de l'enseignement et de la formation d'adultes. La spécialité est axée sur les structures des systèmes éducatifs et leur évaluation, notamment par rapport aux publics en difficulté. Les débouchés professionnels sont : poursuite d'études en thèse, concours de la fonction publique et emplois de chargés d'études ou de chefs de projets en éducation. L'enseignement est principalement orienté vers la sociologie et l'économie de l'éducation, la méthodologie de la recherche, l'acquisition d'outils d'analyse, l'anglais, le stage et le mémoire.

La spécialité sera proposée en M1, comme en M2 en enseignement à distance à partir de 2011-2012.

### ● Indicateurs :

Effectifs constatés (présentiel : 43 en M1 et 10 en M2)	53
Effectifs constatés (à distance, en M1 seulement)	137
Effectifs attendus (80 en formation initiale, 20 en continue en M1, 30 et 10 en M2)	140
Taux de réussite (Pour le M1, en présentiel, 20 % à distance, 0 % en M2 (?))	30 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NC
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NC

### ● Appréciation :

Cette spécialité à orientation recherche attire difficilement des étudiants en M2, alors que l'effectif en M1 est confortable (il n'est pas certain que l'ouverture du M2 en enseignement à distance rende plus attractive cette spécialité). La maquette est cohérente dans son ensemble et exigeante, mais un décalage semble exister avec le public intéressé.

La présentation de la spécialité n'intègre pas d'argumentation suffisante concernant le traitement futur du faible taux de réussite. Cet aspect relativise évidemment les deux points forts de la spécialité : l'adossement à l'IREDU et la poursuite d'études d'un tiers des effectifs en doctorat (ce tiers ne devant donc représenter que trois étudiants ?). Les autres étudiants s'insèrent cependant à l'issue de leur diplôme en tant qu'enseignants ou consultants, chargés de recherche ou encore chefs de projets à l'international (certains débouchés recourent donc ceux des spécialités suivantes).

### ● Points forts :

- Adossement à l'IREDU, intégration dans l'enseignement des axes et résultats des recherches.
- Poursuite en thèse de sciences de l'éducation pour quelques étudiants.
- Spécialité proposée en enseignement à distance.
- Solide formation en méthodologie de la recherche.

### ● Points faibles :

- Faible taux de réussite.
- Modalités de suivi des étudiants en stage imprécises.
- Suivi des non-diplômés et des réorientations non effectué.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

L'équipe pédagogique pourrait être élargie à des membres d'autres unités de recherche, au sein de l'Université de Bourgogne ou d'autres universités, y compris étrangères, afin d'augmenter le potentiel de débouchés et l'attractivité de la formation. Sur ce point, la mobilisation des réseaux de l'IREDU semble nécessaire.

Il s'agit, à l'avenir, de tenter de maintenir le nombre actuel d'étudiants de M1, d'augmenter l'effectif présentiel de M2 et d'améliorer l'accompagnement des étudiants pour augmenter les taux de réussite, même si les spécificités du public accueilli expliquent en partie ces constats. La réalité des débouchés devrait également être prise en compte et cette spécialité pourrait, en particulier, intégrer des professionnels (chargés de recherche, chefs de projets, consultants, etc.) et être articulée avec une formation comparable à l'étranger (surtout avec l'enseignement à distance en M2).

L'implication des étudiants dans le pilotage de la formation (peu décrite) devrait faire l'objet d'une attention particulière.

### Conseiller, consultat, responsable de formation

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour objectif de former des cadres de la formation professionnelle continue, pouvant occuper des fonctions diverses en ingénierie de la formation comme en gestion financière ou en évaluation. La formation propose des enseignements théoriques et « techniques appliquées », dispensés par des universitaires et des professionnels, intégrant désormais la psychosociologie.

En M2, une partie importante de la formation (3 UE sur 5) est commune avec la spécialité « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs », qui partage d'ailleurs certains objectifs et débouchés. Deux stages sont prévus en M1 et M2.

Les étudiants suivent des enseignements de pratique des langues et de techniques de communication. L'insertion professionnelle à l'issue de la spécialité est bien préparée et satisfaisante. La formation est proposée en alternance en formation continue et à distance pour les M2.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	48
Effectifs attendus	?
Taux de réussite	97 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	77 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité semble bien correspondre à des besoins sur le marché du travail, car les emplois sont réels et correspondent bien au projet de la formation. Cette formation en « ingénierie éducative » profite de l'adossement à l'IREDU qui permet de proposer des enseignements à la fois d'un haut niveau et en lien avec la recherche actuelle dans ces domaines, mais qui pourraient se traduire par une formation à/par la recherche en complément. L'apport



des professionnels, dans le cadre des stages en particulier, constituent également une garantie d'adaptabilité des futurs professionnels.

- Points forts :
  - Correspondance des besoins (emplois), des objectifs et des contenus de la formation.
  - Politique de stage.
  - Modalité de formation en alternance.
- Points faibles :
  - Peu de cours de langue.
  - La maquette laisse peu de place aux problématiques de management de la formation et aux compétences associées (budgétaires, financières).

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La maquette est intéressante et semble bien adaptée (même si le dossier ne permet pas une étude approfondie). Cette spécialité pourrait néanmoins intégrer le management de projet dans le programme, ainsi qu'un enseignement de ou en langue étrangère en particulier. La mutualisation effectuée entre cette spécialité et la suivante devrait amener l'équipe à réfléchir à une offre intégrée de formation, les champs sont proches, comme les thématiques, et une seule spécialité pourrait devenir plus lisible au niveau national comme international. Avec un tel schéma de spécialité, offrant deux parcours par exemple, il serait possible de mutualiser des enseignements pertinents de formation à/par la recherche avec la première spécialité « Métiers de la recherche en éducation : difficultés et réussites scolaires » et de proposer des passerelles, y compris en cours d'année, car il s'agit aussi de tenter de trouver des solutions au taux d'échec de la spécialité précédente. L'intégration d'un enseignement relatif aux politiques européennes et aux programmes communautaires serait certainement très utile.

### Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de cette spécialité de master pilotée par l'IUP Diderot sont de former aux métiers de l'évaluation, du management, du pilotage et de la gestion des dispositifs d'éducation et formation. Elle s'adresse aux étudiants en formation initiale, mais aussi aux professionnels de l'éducation qui souhaitent compléter leur formation et/ou une évolution de leur carrière. Elle vise principalement à former des chargés d'études et des responsables de projets dans le secteur éducatif, ce qui rejoint en partie les objectifs de la spécialité précédente.

La spécialité est ouverte à deux publics, principalement, des étudiants qui souhaitent travailler en France et d'autres qui ont le projet d'intégrer des organismes dans des pays en développement. La spécialité comprend un stage de 420 heures minimum à partir du mois d'avril qui peut être réalisé dans des organismes locaux, nationaux ou internationaux.

Cette formation propose une spécialisation qui semble correspondre aux évolutions du secteur, lequel demande de plus en plus de compétences de la part des cadres en matière de gouvernance, de pilotage et d'évaluation, notamment des politiques d'éducation.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	45
Effectifs attendus	50
Taux de réussite	67 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le dossier ne permet pas d'évaluer les contenus, en particulier concernant la mutualisation annoncée avec un master de sciences économiques. La maquette d'enseignement comprend des UE liées aux objectifs annoncés, « évaluation comparative des systèmes éducatifs » ou encore « éducation et développement ». Certaines UE sont également intégrées dans la maquette de la spécialité précédente : en S3 comme en S4, cela concerne 3 UE sur 5. La proximité des deux spécialités est donc évidente. La formation valorise les stages, ce qui doit contribuer à la professionnalisation des diplômés. Cependant, les secteurs d'insertion professionnelle ne sont pas clairement identifiés par le dossier.

- Points forts :

- Politique des stages.
- Formation répondant à des besoins identifiés en formation continue.
- Formation bénéficiant de réseaux internationaux.

- Points faibles :

- Nombre assez faible d'intervenants extérieurs.
- Peu de cours proposés de ou en langue étrangère.
- Mutualisations importantes et manque d'identification claire des débouchés, ce qui remet en cause la pertinence de cette spécialité.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

La visibilité de ce cursus serait accrue en donnant plus d'informations sur les modalités de suivi des stagiaires, étant donné l'importance des stages et la modalité d'enseignement à distance adoptée par les étudiants. Un affichage plus clair des partenariats augmenterait également la visibilité de cette formation. Il conviendrait de renforcer la participation des intervenants professionnels et de valoriser la formation à/par la recherche. Étant donné les débouchés apparents, des cours de ou en langue étrangère seraient utiles. Enfin, le niveau de mutualisation, d'une part, et la grande proximité des objectifs et des débouchés, d'autre part, devraient conduire l'équipe à réfléchir à dépasser cette importante mutualisation vers une intégration, ce qui pourrait permettre d'accroître la visibilité nationale, voire internationale. Un intitulé plus clair permettrait de bénéficier d'effets d'échelles pour l'organisation, de joindre les synergies pour l'implication de professionnels et de mutualiser au niveau de la formation à et par la recherche.



## Professionnels du FLE/S, FLS-sco et FOS

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour objectifs de former les étudiants à l'ingénierie de la formation et à l'ingénierie pédagogique dans le domaine du FLE/Scolarisation-FOS. Les étudiants peuvent acquérir des compétences de conception de programme, de mise en œuvre et d'évaluation de formations dans ce secteur. Le point commun, sinon de cohérence, avec la mention est le domaine des sciences de l'éducation. Les métiers visés et réalistes sont, globalement, formateurs ou responsables de formation. Le CFOAD de l'Université est composante associée de cette formation.

La formation, proposée uniquement en M2, est structurée de manière indépendante des trois autres spécialités, avec un tronc commun (ingénierie de la formation et pédagogique) et deux options : « Français sur objectifs spécifiques » (français des affaires, du tourisme, du droit, de la médecine, etc.) et « Français langue seconde et de scolarisation » (alphabétisation, prise en charge des enfants étrangers nouvellement arrivés dans le système scolaire français). La formation est globalement équilibrée entre d'une part les apports théoriques et pratiques et d'autre part les enseignements et les stages. Elle est proposée à distance et donc ouverte en particulier aux étudiants salariés et/ou à l'étranger ou dans une autre région. La formation est, annualisée, ce qui ne correspond pas aux lignes du Processus de Bologne, mais permet une adaptation aux rythmes professionnels de nombreux étudiants. Les étudiants admis sont pour la plupart titulaires d'un M1 de FLE obtenu en France ou à l'étranger.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	52
Effectifs attendus	50
Taux de réussite	43 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité correspond à des demandes de formation de personnels des services culturels d'ambassades de France, du réseau des Alliances françaises ou encore des départements de français d'universités étrangères (en particulier pour leurs lecteurs). Le stage est d'une durée de 300h (ce qui ne correspond pas à la durée des stages dans les autres spécialités de la mention) et est accompagné par un module de méthodologie de l'intervention sociale. Un suivi individualisé est organisé et un mémoire de stage est réalisé. La fiche RNCP fait état, pour les emplois « accessibles », de postes d'« attaché de coopération » ou encore d'« attaché linguistique », la probabilité pour un diplômé d'accéder à un tel poste avant toute expérience professionnelle étant évidemment extrêmement faible.

Les objectifs de cette spécialité de master, qui accueille majoritairement des étudiants ayant validé un M1 de FLE (et non de la mention), sont de donner aux étudiants français ou étrangers les connaissances et les outils leur permettant d'élaborer, de mettre en place et d'évaluer des formations d'apprentissage du français (langue étrangère, scolarisation, sur objectifs spécifiques). Ainsi, l'ancrage de cette spécialité dans la mention « Education et formation » manque globalement de cohérence, d'autant plus que les enseignants et responsables de cette mention sont spécialisés en sciences du langage ou en sciences de l'information-communication dans leur majorité, ce qui est légitime. Cette spécialité, à distance, utile par ses objectifs et en réponse à un réel besoin de formation, pourrait avec profit s'articuler avec une mention de sciences du langage.

- Points forts :

- Formation à distance pour un public aux besoins spécifiques de reconnaissance ou de formation continue.
- Politique de suivi du stage.
- Formation à l'ingénierie de la formation en FLE, originale et pertinente.

- Points faibles :

- Suivi des étudiants après la formation.



- Partenariats et collaborations (en particulier pour les stages FLE).
- Le pilotage de la formation, comme le dispositif d'évaluation par les étudiants, reste imprécisé.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Cette spécialité répond à un véritable besoin de formation, notamment d'étudiants en formation continue en situation d'emploi ou de stage à l'étranger, et pourrait connaître des améliorations, en particulier en ce qui concerne son pilotage et le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. C'est surtout la cohérence de son positionnement au sein de la mention « Education et formation » qui pose problème car le cœur de la formation reste le FLE/S, FLS-sco et FSO. Une articulation dans une mention de sciences de l'éducation nécessiterait *a minima* une structuration compatible, un projet articulé, des mutualisations et des principes d'organisation commune, ce qui n'est pas proposé. La pertinence du rapprochement semble donc de circonstance dans le cas présent, et l'établissement devrait réfléchir à une insertion de cette spécialité, qui a beaucoup de points forts est très utile, au sein d'une mention de sciences du langage ou de langues appliquées.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000481

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Environnement, terre, évolution, climat

## Présentation de la mention

La mention « Environnement, terre, évolution, climat » (ETEC) couvre les domaines des sciences de la vie et de la terre, de l'environnement et de l'évolution biologique.

Elle comprend cinq spécialités différenciées (sans tronc commun) dès la 1<sup>ère</sup> année de master (M1), à finalité(s) recherche (R) et/ou professionnelle (P) :

- « Géobiosphère » (GBS), (R) ;
- « Archéo-géo-sciences » (AGES), (R/P) ;
- « Biologie des organismes et des populations » (BOP), (R/P) ;
- « Vigne-vin-terroir » (VVT), (P) ;
- « Espace rural et environnement » (ERE), (P).

Les étudiants sont majoritairement issus des licences de l'Université de Bourgogne (UB). Les spécialités sont fortement adossées aux laboratoires de l'université (unités mixtes de recherche UMR CNRS, UMR INRA) et au milieu socio-professionnel (entreprises, collectivités territoriales, établissements publics...).

La 2<sup>nde</sup> année (M2) de la spécialité ERE est co-habilitée avec AgroSup Dijon. Dans le prochain contrat, il est prévu de mutualiser plusieurs modules avec l'offre de formation de l'Université de Franche-Comté (UFC) au sein du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) UB-UFC.

## Indicateurs

Effectifs constatés	M1 + M2 sur 4 ans : 160, 193, 189, 214
Effectifs attendus	M1 : 105-125 M2 : 90-114
Taux de réussite	M1 : 88,6 %-92 % M2 : 91,4 %-95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention ETEC est une formation pluridisciplinaire constituée de cinq spécialités bien ciblées et uniques en Bourgogne. Ces spécialités sont attractives, mais elles sont encore trop cloisonnées.

Cette mention s'appuie sur plusieurs laboratoires regroupés au sein d'une fédération de recherche, et bénéficie d'un fort ancrage dans le tissu socio-économique local.

La description de la mention et la présentation des spécialités sont claires et assez précises. Les flux constatés et les taux de réussite sont satisfaisants.

- Points forts :

- Les spécialités sont bien structurées. Elles ont développé de bonnes relations avec les milieux socio-professionnels.
- Le taux de placement des étudiants est satisfaisant.

- Points faibles :

- Il n'y a pas de réel tronc commun en M1.
- Le pilotage de la mention est insuffisant ou peu visible.
- Le suivi de l'insertion professionnelle n'est pas assez précis, ni généralisé.
- L'évaluation n'est pas encore assez développée dans certaines spécialités.
- L'ouverture à l'international est encore insuffisante.
- La formation continue n'est pas assez développée.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

La mutualisation des enseignements de M1 devrait être accentuée afin de tendre vers un véritable tronc commun.

Il serait nécessaire que la mention se dote d'un comité de pilotage qui permettrait de renforcer une dynamique commune, la cohérence de son organisation générale et la mutualisation des enseignements (M1).

Une réflexion devrait être entreprise au sein du PRES UB-UFC pour établir une politique cohérente d'offre de formation (spécialités complémentaires).

Un effort devrait être fait pour développer l'attractivité internationale.

L'évaluation des enseignements, ainsi que le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, mériteraient d'être généralisés et plus systématisés.

La formation continue serait à développer, et les actions orientées vers l'insertion professionnelle seraient à renforcer.

# Appréciation par spécialité

## Géobiosphère (GBS)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité propose une formation interdisciplinaire entre les sciences de la Terre, de l'environnement et du climat. Les deux parcours proposés conduisent les étudiants vers une orientation dans le domaine de la recherche en sédimentologie-paléontologie, ou dans celui de l'environnement-climatologie.

Les unités d'enseignement (UE) de cette spécialité proposent des enseignements fondamentaux solides et des stages de terrain. Les intervenants sont des enseignants-chercheurs de l'UFR Sciences-Terre-Vie-Environnement et des intervenants du secteur industriel et d'autres universités.

Les stages de recherche se déroulent dans une des UMR porteuses du M2 à finalité recherche, notamment les UMR 5561 (Biogéosciences) et 5210 (Centre de recherche en climatologie). Les stages professionnels se déroulent dans des entreprises d'accueil.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	33-39
Effectifs attendus	15-25
Taux de réussite	94 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

- Appréciation :

Cette spécialité est une formation de qualité, bien organisée, mais elle reste très académique, ce qui peut nuire à l'insertion professionnelle de ses étudiants. Une orientation de la formation vers les applications concrètes dans les domaines de la sédimentologie ou de l'environnement-climatologie offrirait des compétences professionnelles pour les étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre en doctorat. Les enseignements fondamentaux sont cohérents et les stages de terrain sont complémentaires. La spécialité s'appuie sur une équipe enseignante de qualité appartenant à l'UFR Sciences-Terre-Vie-Environnement, et elle est adossée à des laboratoires reconnus (UMR 5561 et UMR 5210). De plus, elle fait appel à des intervenants du secteur industriel et d'autres universités.

- Points forts :

- Les enseignements sont de qualité et s'appuient sur des équipes de recherche et des laboratoires reconnus.
- Les stages de terrain représentent une part importante de cette spécialité et garantissent une bonne formation des étudiants pour leur future insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Cette spécialité est encore trop académique et la professionnalisation est insuffisante, ce qui peut nuire à l'insertion professionnelle de ses étudiants.
- Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants manque de précision.
- L'attractivité nationale et internationale n'est pas assez développée.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer la professionnalisation en augmentant le nombre de professionnels dans le comité de pilotage de la spécialité. Les stages de terrain, indispensables pour cette spécialité, mériteraient d'être renforcés. Un effort devrait être fait pour développer l'attractivité au niveau national et international.

## Archéo-géo-sciences (AGES)

### ● Présentation de la spécialité :

La spécialité AGES propose une formation interdisciplinaire en archéosciences et géoarchéologie dans le but de préparer les étudiants aux métiers de l'archéologie préventive et dans les collectivités territoriales. Les compétences acquises en géosciences permettent à certains étudiants de s'orienter vers les professions de la géologie et de l'environnement. De nombreux étudiants poursuivent en doctorat après le M2.

Cette formation est adossée à l'équipe « Anthropisation de l'environnement » de l'UMR ARTÉHIS (archéologie, terre, histoire, société) et l'Ecole européenne de protohistoire de Bibracte, et s'appuie sur un réseau d'autres laboratoires en France et à l'étranger qui offrent des stages recherche ou professionnels.

### ● Indicateurs :

Effectifs constatés	25-31
Effectifs attendus	31-37
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	50-80 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

### ● Appréciation :

Cette spécialité offre une formation originale avec une double compétence en archéologie et en géologie.

La formation est professionnalisante à tous les stades des deux années du master. La participation de professionnels contribue significativement à la formation des étudiants. Sur le plan de la recherche, cette spécialité est adossée à une équipe reconnue (Anthropisation de l'environnement) et s'appuie sur d'autres laboratoires, en France et à l'étranger, offrant des stages de recherche ou professionnels.

### ● Points forts :

- Les aspects « recherche » et professionnalisants de ce master sont bien équilibrés.
- L'adossement à la recherche (UMR ARTÉHIS et Ecole européenne de protohistoire de Bibracte) est très satisfaisant.
- Le suivi des étudiants est assez satisfaisant.
- La bonne interaction avec le master « Archéologie, cultures, territoires » proposé par Dijon-Besançon-Neuchâtel-Fribourg est à souligner.

### ● Points faibles :

- Le suivi de l'insertion professionnelle est perfectible.
- Le flux d'étudiants en M1 est encore faible.
- Il n'existe pas de comité de perfectionnement au niveau de cette spécialité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que l'insertion professionnelle des étudiants soit suivie avec plus de précisions car plusieurs formations de ce type sont ouvertes en France.

Cette spécialité devrait se doter d'un comité de perfectionnement.

Un effort mériterait d'être fait pour augmenter l'acquisition de compétences transversales entre spécialités.

Les interactions avec les autres spécialités au sein du PRES UB-UFC seraient à renforcer.

## Biologie des organismes et des populations (BOP)

### ● Présentation de la spécialité :

Cette formation pluridisciplinaire, co-habilitée avec Agro-Sup Dijon, est organisée en 2 parcours :

- Ecologie évolutive, étude du comportement animal ou de la biodiversité végétale et microbienne ;
- Gestion des agrosystèmes, des productions végétales et de l'agroécologie, du comportement animal, de l'écologie animale, de la conservation et de la gestion de la faune sauvage.

Construite sur un équilibre entre les approches théoriques et pratiques (acquisition des méthodes de terrain et de laboratoire), cette spécialité est adossée à l'UMR Biogéosciences, AgroSup et l'INRA. Le parcours Biodiversité et Conservation au sein de la spécialité BOP s'appuie sur l'UMR INRA 1210 (« Biologie et gestion des adventices », GSA) et l'UMR 1229 (« Microbiologie du sol et environnement », MSE). La formation à et par la recherche s'appuie sur un stage de 4 mois au sein de laboratoires d'accueil rattachés à ce master.

### ● Indicateurs :

Effectifs constatés	45-70
Effectifs attendus	55-60
Taux de réussite	84,5-100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	70 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

### ● Appréciation :

Cette spécialité a un spectre relativement large puisqu'elle couvre les divers aspects de l'écologie et de l'environnement (la gestion d'agro-systèmes est relativement éloignée de la gestion de la faune sauvage). Elle offre des compétences assez diversifiées, au risque de s'exposer à une certaine dispersion.

On peut cependant s'interroger sur la pertinence de son appellation qui semble trop générale et trop peu représentative de ses objectifs. Adossée à des laboratoires de qualité (UMR Biogéosciences, AgroSup et INRA), cette spécialité offre une bonne formation scientifique.

### ● Points forts :

- Grâce à son adossement à des équipes de qualité (UMR Biogéoscience, AgroSup, INRA), cette spécialité propose une solide formation scientifique.
- L'aspect professionnalisant est assuré par des formations à la gestion de projets et par des stages encadrés par des professionnels.
- La co-habilitation de cette spécialité avec Agro-Sup Dijon contribue à la qualité des enseignements spécialisés et à la diversification des offres de stages.

- Points faibles :
  - Il n'existe pas de mutualisation avec les autres M1 de la mention.
  - L'approche et la connaissance des métiers sont insuffisamment développées.
  - Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants est encore imprécis.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Une réflexion devrait être conduite par les responsables de la formation sur l'appellation de la spécialité. Un tronc commun de la mention et un comité de perfectionnement spécifique de la spécialité devraient être mis en place.

Un effort supplémentaire serait nécessaire pour étoffer la professionnalisation, ainsi que pour le suivi de l'adéquation avec les métiers et la demande du marché.

### Vigne-vin-terroir (VVT)

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de cette formation professionnalisante pluridisciplinaire est de dispenser un enseignement théorique et pratique dans les domaines de la viticulture, de l'agronomie, des sciences du sol, de la climatologie, des sciences humaines et de l'œnologie, tout en assurant une formation de qualité, garante d'une bonne insertion professionnelle.

La spécialité VVT est adossée à une recherche pluridisciplinaire qui s'appuie sur huit laboratoires de recherche reconnus travaillant dans des domaines en relation avec la filière vini-viticole.

Cette formation bénéficie d'un fort ancrage dans la filière vini-viticole avec l'intervention de nombreux professionnels extérieurs (conférences débats, retours d'expériences).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	21-30
Effectifs attendus	15-17
Taux de réussite	75%
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

- Appréciation :

La spécialité VVT répond à un besoin de former des spécialistes dans les domaines de la viticulture, de l'agronomie, de l'œnologie, des sciences du sol et de la climatologie. Elle propose une formation de qualité et bénéficie d'un fort ancrage dans les filières professionnelles qui garantit une réelle insertion professionnelle. De plus, cette spécialité est adossée à plusieurs laboratoires de recherche reconnus.

- Points forts :
  - La spécialité est bien structurée et s'adosse à des laboratoires de recherche reconnus.
  - Elle bénéficie d'un fort ancrage dans la filière vini-viticole.
  - La formation est parfaitement adaptée à la demande du marché.

- Points faibles :
  - La formation continue et par apprentissage est insuffisamment développée.
  - La visibilité internationale est insuffisante au regard du domaine de cette spécialité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La visibilité à l'international mériterait d'être renforcée, en s'appuyant par exemple sur les collaborations des structures de recherche d'adossent.

Il serait nécessaire de développer la formation continue et en alternance.

### Espace rural et environnement (ERE)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité offre une formation professionnalisante généraliste et fortement pluridisciplinaire en environnement axée sur l'espace rural. Elle a pour principal objectif de former des cadres polyvalents dans la gestion et l'adaptation de l'espace rural, et capables d'apporter une aide à la décision, tant à ses différents acteurs qu'aux responsables politiques et administratifs.

Des approches particulièrement originales sont proposées, notamment en matière de communication et de conduite de projets, et en matière de gestion des ressources (eau, sol, espaces naturels).

Cette formation est adossée à l'UMR CNRS Biogéosciences ; elle demande sa co-habilitation avec AgroSup Dijon.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	49-53
Effectifs attendus	-
Taux de réussite	96-100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	41-77 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

- Appréciation :

La spécialité ERE est bien adaptée pour l'environnement rural. Ses objectifs sont de former des cadres généralistes de l'environnement, plus spécialement formés aux problématiques de la gestion, de l'utilisation et de l'aménagement de l'espace rural.

L'insertion professionnelle correspond à un besoin de recrutement à l'échelle nationale.

- Points forts :
  - La formation est bien adaptée pour l'environnement rural.
  - Son équipe pédagogique est compétente.
  - Des professionnels participent au pilotage de la spécialité.



- Points faibles :
  - Le nombre d'intervenants peut paraître trop important (ce qui pourrait se traduire par une juxtaposition d'un trop grand nombre d'enseignements diversifiés risquant de nuire à la cohérence de l'ensemble de la formation).
  - La dimension internationale ne semble pas exister.
  - Aucun aménagement spécifique n'est proposé pour la formation continue, ni de possibilités pour la formation par alternance.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Un effort devrait être fait pour rechercher de nouveaux partenaires pouvant accueillir les étudiants, pour élargir les domaines de compétences et les offres d'insertions professionnelles.

La formation continue et par alternance devrait faire l'objet d'une attention particulière.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000482

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Mathématiques et applications

## Présentation de la mention

L'ambition de la mention « Mathématiques et applications » proposée par l'Université de Bourgogne est d'offrir un haut niveau de formation en mathématiques à des fins académiques (recherche, enseignement) ou recherche à destination du monde de l'entreprise. Pour y parvenir, trois spécialités sont proposées. La première, « Mathématiques approfondies » (MA), est fortement orientée vers la recherche. La deuxième, « Mathématiques pour l'informatique graphique et la statistique » (MIGS), est professionnalisante et forme des ingénieurs-statisticiens avec un niveau supérieur de compétence en informatique graphique. Une dernière spécialité « Mathématiques et métiers de l'enseignement » (MME), en demande de création et non évaluée ici, complète cette offre par une formation à l'enseignement.

Ce master recrute des étudiants titulaires d'une licence de mathématiques. Les deux spécialités évaluées ici sont adossées à l'Institut de mathématiques de Bourgogne (IMB, unité mixte de recherche-UMR 5484) et dans une moindre mesure au Laboratoire électronique, informatique et image (Le2i, UMR 5158) pour la spécialité MIGS. Elles proposent des parcours dissociés (MA1, MME1 et MIGS1) dans une première année de master (M1) qui est commune aux spécialités (MA, MME et MIGS). Celles-ci sont animées par des équipes distinctes d'enseignants-chercheurs. La spécialité MIGS ouvre ses enseignements à quelques intervenants extérieurs. Les débouchés visés sont l'enseignement et la recherche pour les spécialités MA et MME, les entreprises et la recherche pour MIGS.

## Indicateurs

Effectifs constatés (2009-2010)	M1 : 43 - M2 : 27
Effectifs attendus	45
Taux de réussite (2009-2010)	M1 : 77 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	95 % pour MIGS
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention correspond à un master de mathématiques qui se décline en une partie mathématiques pures et une partie mathématiques appliquées et informatique, qui n'ont que peu d'interactions. La spécialité MA, couplée avec la spécialité MME, présente une offre de bon niveau, appuyée sur un laboratoire reconnu. Elle permet d'alimenter un vivier de doctorants. La spécialité MIGS utilise les compétences de l'IMB et celle du laboratoire Le2i en informatique pour proposer un parcours assez original qui permet d'assurer des débouchés professionnels aux



étudiants dans des domaines porteurs. Le schéma choisi pour la première année pourrait inciter quelques étudiants à passer de la spécialité MME vers la spécialité MA.

- Points forts :
  - Bon adossement à la recherche.
  - Bonne cohérence pédagogique de chaque spécialité.
  - Forts débouchés dans le monde de l'entreprise pour la spécialité MIGS.
  
- Points faibles :
  - Spécialités tubulaires pour MIGS et MA/ME.
  - Faiblesse du suivi des étudiants.
  - Certificat informatique et Internet (C2i) niveau 2 (métiers de l'enseignement/métiers de l'ingénieur) non proposée.
  - Evaluation des enseignements non précisée.
  - Au sein du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Bourgogne - Franche-Comté, absence de collaboration avec l'Université de Franche-Comté proposant également deux spécialités ayant les mêmes objectifs.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

La mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement serait nécessaire. L'organisation du suivi des étudiants et l'évaluation de la formation devraient être effectuées par l'université. Il serait nécessaire de préciser le devenir des étudiants notamment pour la spécialité recherche MA. La certification des compétences transversales acquises (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur ou CLES, C2i niveau 2) devrait être mise en place.

# Appréciation par spécialité

## Mathématiques approfondies (MA)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Mathématiques approfondies » (MA) est construite sur un parcours MA1 de M1 qui partage une organisation et des unités d'enseignement (UE) avec le parcours MME1 (« Mathématiques et métiers de l'enseignement »). Elle se poursuit en M2 dans un cursus recherche. Le M1 propose des cours obligatoires, communs avec le parcours ME assurant une formation en algèbre et analyse, avec des cours d'anglais et un mémoire. En M2, la spécialité se compose de cours de perfectionnement en algèbre et analyse et de trois cours autour d'un thème qui varie selon les années. Ceux-ci sont assurés par les chercheurs du laboratoire. Un mémoire sur un sujet de recherche complète cette spécialité.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (en moyenne pour le M2)	15
Effectifs attendus	15
Taux de réussite	60 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité affiche clairement des objectifs de recherche en mathématiques avec des poursuites en thèse. Le M1 reste assez généraliste dans sa conception et partage des UE avec le parcours MME1. Le M2 présente l'originalité de cours thématiques renouvelés tous les deux ans. Les informations données ne permettent pas de savoir ce que deviennent les étudiants après le master. L'équipe pédagogique du M2 est restreinte à cinq enseignants et change selon le thème des UE de spécialisation. Cette organisation avec une thématique tournante ne permet pas de proposer l'éventail des thèmes de recherche du laboratoire.

- Points forts :

- Bon laboratoire d'appui.
- Caractère généraliste de la formation évitant des spécialisations trop précoces.
- Formation à la recherche classique de bonne facture.

- Points faibles :

- Absence de mutualisation avec la spécialité MIGS.
- Pas de statistiques sur le devenir des étudiants.
- Peu d'unités d'enseignement proposées.
- Enseignement thématique renouvelé tous les deux ans.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

# Recommandations pour l'établissement

Il n'est pas avéré que la formule qui consiste à changer les unités d'enseignement de spécialisation (et l'équipe d'enseignement) tous les deux ans soit optimale. Il conviendrait de se munir d'outils de pilotage plus fins de gestion de la mention ? et notamment permettant de faire le bilan des promotions et de suivre le devenir des étudiants. Cette spécialité forme des étudiants à la recherche mais aucun affichage de poursuites en doctorat n'est présenté.

## Mathématiques pour l'informatique graphique et la statistique (MIGS)

### ● Présentation de la spécialité :

À côté d'une forte formation en statistique, cette spécialité comporte des enseignements d'informatique à double vocation. Il s'agit d'une part de présenter des outils et techniques utilisés pour l'analyse statistique et, d'autre part, de présenter l'informatique à travers le domaine de l'informatique graphique. La spécialité est bâtie sur un parcours MIGS en M1 suivi d'un M2 renforçant la spécialité. Un stage en entreprise ou en laboratoire complète la formation.

### ● Indicateurs :

Effectifs constatés (en moyenne pour le M2)	14
Effectifs attendus	15
Taux de réussite	85 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	95 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

### ● Appréciation :

La spécialité associe des aspects mathématiques appliquées et informatiques qui lui permettent d'insérer ses étudiants dans des domaines assez variés et relativement porteurs. Elle s'appuie sur des laboratoires experts dans les spécialités enseignées et fait également intervenir de manière notable des professionnels. De surcroît, elle fait preuve d'une certaine attractivité nationale et internationale. Certains points (attractivité, effectifs...) pourraient être améliorés, mais cette spécialité est intéressante et justifiée. L'existence au sein du PRES d'une spécialité de mathématiques en statistique à l'Université de Franche-Comté (UFC) n'entre pas en compétition avec cette spécialité dont l'originalité est l'alliance avec les thèmes de l'informatique graphique plutôt que les bases de données ou l'intelligence artificielle.

### ● Points forts :

- Bon adossement recherche conduisant à une formation de bon niveau, combinant des aspects mathématiques appliquées et informatique originaux.
- Suivi de tous les étudiants effectué en 2008 et 2009, montrant de très bons taux d'insertion autant sur le plan local que national.
- Formation établissant un lien fort entre deux grands laboratoires de Bourgogne, l'Institut de mathématiques de Bourgogne et le Laboratoire électronique, informatique et images, dont peuvent bénéficier les étudiants.
- Ouverture de la formation vers l'extérieur.
- Certification en langue anglaise financée par l'UFR.

### ● Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Formation en informatique générale de base relativement faible (système, architecture des ordinateurs, réseaux).
- Evaluation de la formation non systématique.
- Pas de délivrance du C2i métiers de l'ingénieur.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La professionnalisation de cette spécialité devrait conduire à la mise en place d'un conseil de perfectionnement impliquant certains des intervenants extérieurs. Certains modules de M1 entrent naturellement dans le cadre des compétences à acquérir pour le C2i métier de l'ingénieur. Cette certification pourrait être proposée.

La place de l'informatique dans la formation, et sans doute dans les emplois ciblés à l'issue de la formation, rend nécessaire la connaissance préalable de principes généraux (système d'exploitation, codage et architecture des ordinateurs, réseaux) ainsi qu'une initiation aux outils de développement courants. Cet aspect semble peu traité dans le schéma actuel et mériterait d'être renforcé.

### Mathématiques et métiers de l'enseignement

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000483

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la matière

## Présentation de la mention

La mention « Sciences de la matière » constitue l'une des huit mentions de master délivrées par l'Université de Bourgogne dans le domaine Sciences, technologies, santé. Elle a été élaborée en concertation avec l'Université de Franche-Comté afin de présenter une offre de formation complémentaire au niveau régional dans le cadre du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Bourgogne Franche-Comté. L'objectif de la formation est de conférer des compétences scientifiques de haut niveau en physique-chimie avec les développements les plus récents et leurs applications autour des matériaux, des lasers, de la chimie moléculaire, des nanosciences.

Elle s'articule dès la première année de master (M1) autour de deux spécialités : « Métiers de l'enseignement en physique et en chimie » (MEPC, qui se poursuit en deuxième année-M2), et « Chimie-physique-nanosciences-matériaux » avec quatre parcours qui se prolongent chacun par une spécialité en M2 : « Contrôle durabilité des matériaux » (CDM), « Physique-laser-matériaux » (PLM), « Chimie moléculaire et procédés propres » (CMPP) et « Nanotechnologies et nanobiosciences » (NANO). Ce master vise à former des enseignants, des enseignants-chercheurs, chercheurs ou ingénieurs en recherche et développement, fabrication, conseil-expertise technique ou scientifique, gestion de projets ou équipements...

## Indicateurs

Effectifs constatés	80 (M1) et 120 (M2)
Effectifs attendus	130 (M1 et M2 dont 55 à terme en M2)
Taux de réussite	> 90 % en M1 et 85 % en moyenne en M2
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	50 à 75 % durant la formation, selon la spécialité
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 % pour les doctorants et 50 % pour les autres
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif du master « Sciences de la matière » est de conférer des compétences scientifiques de haut niveau en physique-chimie avec les développements les plus récents et leurs applications autour des matériaux, des lasers, de la chimie organométallique et de coordination, des nanosciences. Cette mention constitue l'une des huit mentions de master délivrées par l'Université de Bourgogne dans le domaine Sciences, technologies, santé, en aval des licences « Physique », « Chimie » et « Physique-chimie », dont les étudiants constituent le vivier principal (75 à 80 % actuellement), et en amont de l'école doctorale CARNOT pour les diplômés du master, qui poursuivent en doctorat.



La forme proposée de la maquette a été élaborée à la suite de discussions avec l'Université de Franche-Comté afin de présenter une offre de formation lisible et complémentaire au niveau régional, adossée aux laboratoires des deux établissements (laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne ou ICB et Institut de chimie moléculaire de l'Université de Bourgogne ou ICMUB ; institut Univers, transport, interfaces, nanostructures, atmosphère et environnement, molécules ou UTINAM ; et Franche-Comté électronique, mécanique, thermique et optique - sciences et technologies ou Femto-ST), en lien avec la constitution du PRES Bourgogne-Franche-Comté. Elle s'articule dès le M1 autour de deux spécialités : « Métiers de l'enseignement en physique et en chimie » (MEPC qui se poursuit en M2) et « Chimie-physique-nanosciences-matériaux » avec quatre parcours qui se prolongent chacun par une spécialité en M2 : « Contrôle durabilité des matériaux » (CDM), « Physique-laser-matériaux » (PLM), « Chimie moléculaire et procédés propres » (CMPP) et « Nanotechnologies et nanobiosciences » (NANO). Le nombre de spécialités a été réduit de 7 à 5 dans la nouvelle offre, avec transferts ou mutualisation d'unités d'enseignement (UE) vers l'Université de Franche-Comté ou en interne (master « Sciences pour l'ingénieur » -SPI). Il restera les deux points suivants à valider : la lisibilité véritable de l'offre de formation des deux établissements pour les étudiants souhaitant préparer le master, et les modalités pratiques mises en place lorsque les enseignements se déroulent sur un site différent de l'université où ils sont inscrits.

Au niveau du M1 (10 UE, quelle que soit la spécialité), deux UE sont communes : l'une est dédiée à l'apprentissage de l'anglais scientifique et à la familiarisation avec les outils de documentation scientifique, et l'autre est relative à l'initiation à la recherche, et les parcours, PLM et NANO d'une part, et CDM et CMPP d'autre part, sont principalement mutualisés. Ensuite, les parcours puis les spécialités tendent graduellement à se différencier au deuxième semestre (S2) et au S3, mais une mutualisation demeure toujours, notamment au niveau de l'UE « milieu industriel et anglais », dédiée à l'acquisition de compétences transversales. Le S4 est totalement consacré au stage, sauf pour PLM et NANO. Les élèves ingénieurs de l'ESIREM viennent suivre une partie des enseignements, en complément de leur cursus, pour avoir une double formation.

Trois spécialités sont identifiées à finalité mixte dans la prochaine maquette, mais le faible volume horaire indiqué pour les intervenants industriels, inférieur à 20 %, dans l'équipe pédagogique et les débouchés actuels des diplômés ne sont pas en adéquation avec une finalité de diplomation à Bac+5. La nature du stage, en laboratoire ou en milieu industriel, ne saurait justifier, à elle seule, la nature de la finalité d'une formation à ce niveau. A l'inverse, l'implication d'enseignants-chercheurs et chercheurs publiants dans les domaines enseignés, l'accès à des plateformes régionales ou le lien avec des pôles (pôles Vitagora et nucléaire) constituent une base solide pour une formation à la recherche. Les liens qu'ont les laboratoires de recherche avec l'étranger constituent la base de l'ouverture à l'international, qui semble actuellement limitée à des stages à l'étranger ou à des conférences assurées par des chercheurs étrangers ; peu de chiffres sont donnés dans la maquette sur les étudiants partant à l'étranger ou les étudiants étrangers accueillis, mais un effort est proposé à l'avenir (UE scientifique en anglais pour les étrangers).

Le bilan du fonctionnement comporte des imprécisions ou des données d'intérêt général mais sans chiffrage précis, ce qui rend difficile l'évaluation précise de la formation. L'analyse du fonctionnement à partir de la maquette actuelle (7 spécialités) montre un flux d'étudiants variable (M1), voire en hausse (M2), depuis trois ans ; cependant, les spécialités maintenues dans la nouvelle maquette sont celles dont le flux d'étudiants est le plus faible à la fois en M1 et en entrée directe en M2.

Le recrutement est essentiellement local en M1 et constitue 75 % environ des entrants. Les taux de réussite sont bons. L'évaluation des enseignements par les étudiants conduit à un taux de réponses de 50 à 75 % ou non renseigné selon la spécialité avec un taux de satisfaction élevé durant leur formation mais à un taux de réponses plus variable au bout de deux ans. L'analyse du devenir des étudiants (il n'est pas précisé dans le document qui en a la responsabilité : responsable de mention, de spécialité, ou structure universitaire en charge de l'insertion professionnelle) montre une poursuite majoritaire en doctorat. Ce point, s'il est confirmé dans les prochaines années, devrait conduire à envisager de retirer les doubles finalités des formations ou à engager de nouvelles modifications de programme. Les flux dans les années à venir sont revus à la baisse mais restent très supérieurs à ceux constatés actuellement.

L'auto-évaluation se fait par l'analyse des retours des enquêtes d'étudiants et de l'appréciation des responsables de stage sur les stagiaires accueillis ; cette analyse est faite par le conseil pédagogique de la spécialité ou de la mention. Les demandes des étudiants sont pour une large part prises en compte. Un conseil de perfectionnement est mentionné mais sa composition ne semble pas ouverte à des extérieurs ; ses attributions semblent être plus du niveau ajustements pédagogiques que d'une définition d'une politique de mention permettant de prendre des décisions pertinentes dans les prochaines années en s'appuyant sur des avis de membres du monde socio-économique.



- Points forts :
  - Adossement recherche aux grandes UMR des universités de Bourgogne et de Franche-Comté.
  - Equipe pédagogique aux compétences reconnues dans les domaines enseignés.
  - Bonne visibilité de la formation.
  - Mutualisation entre parcours en M1 et unités d'enseignement communes en M1 et M2 offrant aux étudiants des compétences complémentaires aux compétences scientifiques.
  - Bonne préparation à la poursuite d'études de doctorat.
- Points faibles :
  - Faible pilotage de la mention.
  - Faible ancrage au milieu professionnel au regard de la description de la composition des équipes pédagogiques, alors que trois spécialités sur quatre affichent une double finalité « recherche » et « professionnelle ».
  - Effectifs d'étudiants faibles dans certaines spécialités maintenues dans la maquette.
  - Modalités de transfert des étudiants d'un site universitaire à l'autre non précisées.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

La constitution du PRES - Université Fédérale Bourgogne - Franche-Comté a permis aux deux universités d'avancer dans la constitution d'une offre de formation complémentaire et a conduit à la proposition d'accueillir des étudiants de l'Université de Bourgogne à l'Université de Franche-Comté pour bénéficier notamment de matériel technologique complémentaire. Il conviendrait de poursuivre et renforcer cette réflexion pour arriver à une offre synthétique en sciences de la matière sur le site Bourgogne - Franche-Comté. D'un point de vue très pratique, le responsable de la mention devrait s'attacher à définir précisément les modalités de transfert des étudiants, ce point touche les étudiants des niveaux M1 et M2.

Les responsables des divers niveaux sont identifiés et les enquêtes *ad hoc* sont réalisées, mais il conviendrait de renforcer le pilotage de la mention : le nombre de responsables en M1 n'est-il pas trop important ? Ne faudrait-il pas mettre en place un conseil de perfectionnement ou pédagogique ? Quels sont la composition et le rôle de ce conseil ?... pour permettre une véritable évaluation et envisager des évolutions pertinentes en cours de fonctionnement.

La maquette comporte dans sa structure deux unités d'enseignement d'acquisition de compétences additionnelles (anglais) et de compétences transversales (outils bibliographiques et milieu industriel), mais il conviendrait de contrôler que les volumes horaires sont suffisants pour les spécialités à finalité professionnelle où une insertion à Bac+5 est attendue.



# Appréciation par spécialité

## Chimie moléculaire et procédés propres

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des diplômés chimistes ayant de solides compétences (synthèse, réactivité et caractérisation) en chimie organométallique et en chimie de coordination, tout en étant sensibilisés aux principes de chimie verte (économie d'énergie, valorisation des matières, développement durable, sécurité...) et aux applications nouvelles de la chimie moléculaire dans le domaine de l'imagerie médicale, en lien avec l'évolution des activités de recherche des laboratoires d'appui. Les métiers visés sont ceux de cadres en contrôle, recherche et développement, fabrication (chimie, environnement, matériaux...) et ceux de chercheurs ou enseignants-chercheurs.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	23 en moyenne (M1 + M2)
Effectifs attendus	20 à 30 (M1 + M2) **
Taux de réussite	Taux moyen > 90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Pas de quantification (taux élevé ?)
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	11 réponses par an >70 % en doctorat
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	50 %

\*\* entre 2012 et 2015

- Appréciation :

Cette spécialité bénéficie d'enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs/chercheurs reconnus appartenant à l'un des laboratoires de l'université de Bourgogne ou de Franche-Comté, mais aussi à des laboratoires extérieurs et étrangers. Les étudiants ont à effectuer un stage de trois mois en M1 (milieu industriel ou laboratoire étranger) et un stage de six mois en M2 consacré à une initiation à la recherche dans un des laboratoires d'appui de la formation. L'ouverture à l'international est faite majoritairement via des stages de M1 effectués à l'étranger et des conférences de chercheurs étrangers.

Les flux d'étudiants sont bas en M1 et relativement stables en M2 ; les taux de réussite sont élevés. Les flux envisagés durant les prochaines années sont cohérents avec les flux actuels. La préparation d'un doctorat est la poursuite la plus fréquente de la formation à deux ans en lien avec la finalité recherche affichée. Une UE consacrée à l'anglais et à la connaissance de l'entreprise existe en M2, mais on ne peut que souligner la faible participation des industriels à cette formation. En revanche, les compétences visées par cette spécialité sont en cohérence avec les attentes sociétales environnementales actuelles, ce qui devrait faciliter l'insertion professionnelle des diplômés.

- Points forts :

- Excellent adossement recherche à des UMR du site Bourgogne - Franche-Comté.
- Enseignants-chercheurs et chercheurs aux compétences reconnues dans les domaines de formation.
- Maquette réalisée en concertation entre les deux universités pour que cette spécialité soit l'offre de formation unique dans ce domaine, avec une ouverture de la chimie moléculaire vers le domaine de l'imagerie médicale.
- Evaluation des enseignements en ligne par les étudiants.



- Points faibles :
  - Faible implication des industriels dans la formation.
  - Flux faible.
  - Origine essentiellement locale des étudiants de M2.
  - Enseignements du S3 effectués sous forme de cours magistraux, l'expérimentation est renvoyée durant le projet d'initiation à la recherche.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Le flux dans cette spécialité est constant sur les dernières années ; des unités d'enseignement sont présentes pour donner des compétences transversales, et les compétences visées par la formation sont en cohérence avec les attentes sociétales (environnement et santé). Il conviendrait de conforter la poursuite en doctorat hors université de Bourgogne et le flux d'étudiants étrangers pour améliorer l'attractivité nationale et internationale de la formation.

Un bilan de fonctionnement est indiqué, mais l'analyse des données serait à améliorer pour arriver à un pilotage optimal de la formation.

### Physique-laser-matériaux

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des étudiants ayant de solides connaissances en optique et photonique avec une spécialisation dans la technologie des lasers et ses applications, le contrôle et le traitement des matériaux et la transmission physique de l'information. Les applications appartiennent aux secteurs en développement : médical, communication, aéronautique et industriel. Cette spécialité a également des liens avec l'ESIREM (possibilité pour les élèves ingénieurs de suivre le M2 en double cursus) et l'Université de Franche-Comté.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	15 (nombre total ou moyen) et 26 au total sur 3 ans en M2*
Effectifs attendus	18- 20 (M2) à terme**
Taux de réussite	100 % ***
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Taux non indiqué
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	12 réponses (75 % en doctorat)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Taux non indiqué

\* taux très fluctuants selon les années, \*\* 2014 et 2015, \*\*\* tous les taux ne sont pas renseignés

- Appréciation :

La formation est cohérente, les contenus des UE sont détaillés et les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et chercheurs aux compétences reconnues dans le domaine. Durant la période 2007-2010, le flux d'étudiants de M1 semblerait faible dans le parcours selon les chiffres annoncés (15 par an ou au total ?), et celui de M2 est très fluctuant. Les débouchés semblent se situer majoritairement dans la préparation d'un doctorat suivant les informations fournies ; la formation laisse une faible place aux intervenants extérieurs dans les UE scientifiques.



En revanche, il convient de souligner qu'une large part est donnée à l'expérimentation en particulier sur une plateforme industrielle d'appareillages pour le traitement des matériaux (halle Laser au Creusot) permettant de confronter les étudiants aux impératifs des entreprises.

- Points forts :
  - Excellent adossement recherche à des UMR du site Bourgogne - Franche-Comté.
  - Enseignants-chercheurs et chercheurs aux compétences reconnues dans les domaines de formation.
  - Part importante laissée à l'expérimentation, notamment en M2 prenant en compte le retour l'expériences des diplômés.
  - Accès à la halle Laser du Creusot particulièrement intéressant pour les étudiants de la formation.
- Points faibles :
  - Participation relativement faible d'intervenants extérieurs.
  - Bilan incomplet du fonctionnement de la spécialité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Cette formation est lisible mais il conviendrait de développer des liens plus étroits avec le milieu professionnel pour le débouché de diplômés à Bac+5 dans le cadre de la finalité professionnelle affichée : plus d'intervenants extérieurs, volume horaire plus important... Des informations sont données sur le fonctionnement de la spécialité, mais il conviendrait que l'évaluation soit plus formalisée pour aboutir à un bilan consistant de fonctionnement de la spécialité à partir duquel pourraient être proposées, au conseil pédagogique ou de perfectionnement, des pistes de réflexion ou d'actions.

### Contrôle et durabilité des matériaux

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des diplômés aptes à appréhender les évolutions des matériaux tout au long de leur cycle de vie en lien avec leur réactivité physico-chimique et capables de mettre en œuvre les méthodes de caractérisations et de contrôles les plus récentes de ces matériaux dans des laboratoires de recherches, d'analyses mais aussi au cours d'opérations industrielles. Cette spécialité est enrichie par une collaboration avec l'Université de Franche-Comté et un partenariat avec l'Ecole supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux de Bourgogne (ESIREM).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	M1 ? - 14 en moyenne en M2
Effectifs attendus	30 (M1 + M2) à terme**
Taux de réussite	Taux moyen >95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Taux non mentionné
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	> 70 % des réponses en doctorat
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Taux non mentionné

\*\* 2014 et 2015



- Appréciation :

Ce master s'appuie sur les compétences reconnues d'enseignants-chercheurs et chercheurs dans les domaines en relation avec les enseignements dispensés au sein de la formation. Les relations internationales semblent se limiter à l'accueil d'étudiants étrangers en stage (4 en moyenne par an) ; il est proposé de réaliser une unité d'enseignement totalement en anglais pour ces étudiants, mais rien n'est indiqué pour encourager le départ d'étudiants du master à l'étranger (le nombre n'est pas mentionné). Le flux d'étudiants en M2 hors Erasmus est de l'ordre d'une dizaine (une quinzaine avec Erasmus) avec une part majoritaire d'étudiants souhaitant suivre une formation à finalité recherche. Les débouchés professionnels sont, sur ces dernières années, centrés sur des poursuites de préparations de doctorats. Les flux envisagés en M2 seraient cohérents avec les flux actuels si on considère l'ensemble des populations étudiantes.

- Points forts :

- Excellent adossement recherche.
- Enseignants-chercheurs et chercheurs aux compétences reconnues dans les domaines de formation.
- Forte mutualisation avec les autres spécialités du master et liens avec l'ESIREM, qui permet d'offrir une double formation aux élèves ingénieurs, mais aussi d'ouvrir le cycle de conférences de l'école aux étudiants du master.

- Points faibles :

- Faible nombre d'intervenants professionnels suggérant un adossement réduit au milieu industriel dans les parties scientifiques.
- La part des enseignements consacrée à la connaissance de l'entreprise est cohérente pour une finalité recherche mais faible pour la finalité professionnelle.
- Absence d'indications sur les modalités pratiques mises en place pour les étudiants lorsque les enseignements sont dispensés sur le site de Besançon.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

L'ouverture d'une UE totalement dispensée en anglais, dont l'un des objectifs est d'exercer les étudiants à l'anglais scientifique, est un point très intéressant, mais l'établissement devrait vérifier que cette ouverture permette non seulement la validation de crédits européens (CE ou ECTS) par des étudiants étrangers en stage dans les laboratoires français, mais aussi de concrétiser des séjours plus importants des étudiants du master à l'étranger.

Le devenir des étudiants à deux ans est donné et montre que les diplômés poursuivent majoritairement en poursuite de doctorat. Il conviendrait que l'évaluation soit davantage formalisée pour aboutir à un bilan complet de fonctionnement de la spécialité à partir duquel pourraient être proposées au conseil pédagogique ou de perfectionnement des pistes d'actions.

### Nanotechnologies et nanobiosciences

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Nanotechnologies et nanobiosciences » vise à donner aux étudiants des bases solides sur la synthèse, la caractérisation et le comportement de matériaux nano-microstructurés, avec des applications dans le vivant (nanobiotechnologies) mais aussi en opto-électronique et en chimie. Les fonctions visées sont celles d'ingénieur recherche et développement en nanomatériaux, tournées vers l'optique, la chimie et la biologie... Cette spécialité a été construite en partenariat avec l'Université de Franche-Comté afin d'offrir une formation en nanotechnologies au niveau régional en s'appuyant sur les compétences et les équipements des laboratoires de recherche des deux sites. Une ouverture des enseignements est faite pour les élèves ingénieurs de l'ESIREM.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	25 en M1 (3 parcours groupés dans les données) +17 en moyenne en M2
Effectifs attendus	22 en M2 à terme
Taux de réussite	100 % en M1 et > 85 % en M2*
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	<55 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	27 réponses - 75 % en doctorat, 1 diplômé en emploi
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Taux non mentionné

\* résultats de M1 donnés sur 2 ans, résultats de M2 sur 3 ans (hausse importante en 2009-2010).

● Appréciation :

Cette spécialité vise à former des cadres capables de répondre aux besoins émergents en nanosciences avec des compétences pointues et spécifiques. Dans la maquette est affichée une double volonté : celle d'intensifier les volets « micro-nanofabrication » et « nanobiotechnologie », en lien avec le rapprochement avec l'Université de Franche-Comté, et celle d'assurer une formation interdisciplinaire aux étudiants de formations antérieures diverses. Les débouchés actuels se situent très majoritairement dans la préparation d'un doctorat (95 % des diplômés ayant répondu à l'enquête) alors qu'une finalité mixte « recherche » et « professionnelle » est affichée et qu'une part des enseignements est dédiée à l'apprentissage des techniques courantes en industrie. Enfin, il convient de souligner l'effort important fait vis à vis des étudiants de M2 pour leur donner accès à du matériel performant.

● Points forts :

- Rapprochement entre les deux universités donnant à un adossement recherche de qualité incontestable permettant d'impliquer des enseignants-chercheurs reconnus dans les domaines couverts.
- Evolution pertinente de la formation vers les nanosciences.
- Excellente visibilité de la formation et de son organisation.
- Accès privilégié des étudiants à des équipements performants, plateformes technologiques de l'Université de Bourgogne et de l'Université de Franche-Comté et plateforme protéomique régionale, de synthèse et de caractérisation des nanomatériaux ou de nanobiotechnologies.
- Part importante des enseignements en M2 réalisée sous forme de travaux pratiques.

● Points faibles :

- Bonne identification des compétences acquises par les étudiants, mais définition des métiers visés en lien avec les besoins/préoccupations du milieu industriel trop vaste.
- Lien formation-milieu professionnel faible, si on se base sur le faible taux de participation de professionnels dans les modules scientifiques.
- Insertion professionnelle des diplômés majoritairement en doctorat avec peu d'emplois d'ingénieurs indiqués.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La reconnaissance des laboratoires d'appui de la formation et les diverses plateformes accessibles aux étudiants de la spécialité sont bien précisées dans la maquette montrant un adossement recherche incontestable et un souci réel de mettre à disposition des appareillages de pointe pour assurer une formation de qualité. Cependant, il conviendrait en parallèle que soient mieux identifiés les métiers/débouchés professionnels auxquels mène cette formation qui se veut « recherche » et « professionnelle ». Il serait judicieux de tisser des liens plus étroits avec les



industriels des domaines concernés pour les impliquer dans la formation et mieux appréhender les attentes en termes de compétences à acquérir.

L'ouverture de cette formation à des étudiants de diverses origines et à divers domaines allant de l'optique à la santé est intéressante, mais une validation rigoureuse des pré-requis demandés par les enseignants serait indispensable pour vérifier la cohérence avec les connaissances acquises lors de leur formation antérieure, et il conviendrait d'envisager, si nécessaire, la mise en place d'enseignements d'harmonisation des connaissances.

## Métiers de l'enseignement en physique et en chimie

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000484

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences des aliments

## Présentation de la mention

La dénomination de la mention offre une lisibilité des objectifs scientifiques qui se déclinent autour des domaines de l'agro-alimentaire. Cette mention est en lien avec une école d'ingénieurs « AgroSup-Dijon », un institut fédératif de recherche et un pôle « sensorialité ».

La 1<sup>ère</sup> année de master (M1) « Qualité des aliments-sensorialité » (QAS), enseignée à Dijon, est pluridisciplinaire et donne des bases en sciences de l'aliment. Les spécialités de 2<sup>nde</sup> année (M2) apportent une formation en qualité et sécurité des aliments, sur leurs qualités gustatives et nutritionnelles ainsi qu'en ingénierie des systèmes de transformation des aliments et leurs optimisations. Les intitulés des spécialités évoquent des champs professionnels. Adaptés aux divers types d'entreprises, les métiers, variés, correspondent aux différents services des entreprises.

La spécialité « Systèmes automatisés de production dans les industries agro-alimentaires » (SAPIAA), enseignée à Besançon et qui a son propre M1, est une formation en alternance et par apprentissage en deux ans (M1+M2).

La mention se décline en six spécialités à finalité recherche (R) ou professionnelle (P) dont deux proposent plusieurs parcours :

- « Sciences des aliments, sensorialité et comportements » (SASC, finalité R), avec trois parcours (« Mécanismes et procédés microbiens » - « Qualité des aliments, aliments et sensorialité », « Sensorialité et comportements ») ;
- « Evaluation sensorielle : comprendre, analyser, innover » (ESCAI, finalité P) ;
- « Gestion des industries agro-alimentaires » (GIAA, finalité P) ;
- « Procédés fermentaires en agro-alimentaire : vins, bières, produits fromagers » (PFAA, finalité P) ;
- « Aliments-microbiologie-assurance qualité » (AMAQ, finalité P) avec deux parcours (« Contrôle qualité des aliments et matières premières » ou COAMP, « Microbiologie appliquée à l'agro-alimentaire et l'agro-environnement » ou MAAA) ;
- « Systèmes automatisés de production dans les industries agro-alimentaires » (SAPIAA, finalité P).

## Indicateurs

Effectifs constatés	[moyenne sur 3 ans : (38+11=)* 49 étudiants en M1 et (85+11=)* 96 en M2]	145
Effectifs attendus	[environ (47+18=)* 65 étudiants en M1 et (92+18=)* 110 en M2]	175
Taux de réussite	(moyenne sur 3 ans : en M1 : 84/98 % pour QAS et 100 % pour SAPIAA) en M2 : le taux varie entre 85 et 100 % dont SAPIAA)	85/100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)		-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		-

\*(x+y=) : effectif à Dijon + effectif à Besançon.

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Sciences des aliments » correspond à une offre de formation master tout à fait pertinente dans le paysage régional. Elle s'appuie fortement sur un environnement recherche de qualité, des laboratoires reconnus, une école d'ingénieurs et le tissu économique local. Globalement, l'insertion professionnelle des étudiants ou la poursuite d'études choisies est satisfaisante mais doit pouvoir encore progresser. L'ouverture à l'international est présente pour certaines spécialités mais reste timide en majorité.

Bien que tous les intitulés de M1 et des six spécialités de M2 puissent être regroupés de façon justifiée sous l'intitulé global « Sciences des aliments » qui donne une grande lisibilité, l'esprit master est peu présent dans la structure même du diplôme. Il existe un ensemble de six M2 juxtaposés, abondés par deux M1 distants géographiquement (l'un à Dijon, l'autre à Besançon). Les deux M1 n'ont pas d'unités d'enseignement (UE) semblables ou identiques ; les spécialités manquent d'UE en commun, et les passerelles sont quasi inexistantes. Il en est de même pour la spécialité SAPIAA, proposée en alternance et en apprentissage aux étudiants, qui complète de manière cohérente la diversité de l'offre, mais qui ne s'imbrique pas avec les autres spécialités. Une bonne sélection des étudiants est pratiquée pour l'entrée en M2, y compris pour la spécialité SAPIAA qui la pratique à l'entrée du M1.

- Points forts :

- L'adossement à la recherche et la co-habilitation avec AgroSup-Dijon sont des atouts pour la mention.
- Le thème des sciences de l'aliment donne une grande lisibilité/visibilité au master.
- Les spécialités (M2) accueillent beaucoup plus d'étudiants que les M1 (le double), ce qui indique leur forte attractivité.
- Globalement, la professionnalisation est développée tandis que l'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont satisfaisantes.
- Le fonctionnement sur le mode de l'alternance et de l'apprentissage de la spécialité SAPIAA est peu courant dans un master.

- Points faibles :

- Il manque un conseil de perfectionnement.
- En M1, il n'y a pas un minimum de tronc commun entre QAS et SAPIAA.
- Au 1<sup>er</sup> semestre du M2, la mention présente une juxtaposition de spécialités sans qu'il y ait d'UE communes entre plusieurs spécialités.
- Le devenir des étudiants de certaines spécialités est encore inconnu à hauteur de 50 % des effectifs.
- Le suivi de l'insertion professionnelle serait à améliorer pour certaines spécialités.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants et celle de la formation par les diplômés manquent de procédures.
- L'auto-évaluation n'est pas effective, ce qui est préjudiciable à la qualité du dossier et l'évolution de la mention.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

L'ouverture à l'international est exemplaire pour la spécialité PFAA, les autres spécialités (principalement SASC) auraient avantage à s'améliorer sur ce point.

La correspondance nombre d'heures/nombre de crédits européens (CE) pourrait être réexaminée et harmonisée entre les spécialités. De même, le volume horaire global est très disparate entre les spécialités à finalité professionnelle et pourrait être revu.



La question de l'accueil dans ce master de la spécialité « Nutrition santé » de la mention « Biologie santé » pourrait être envisagée afin de donner encore plus de poids à la présente mention.

Pour les années à venir, il serait bénéfique, pour les spécialités, que le pilotage de la mention par le conseil de perfectionnement de la mention veille à l'attractivité de la formation, les effectifs étant stables mais toutefois limités. De plus, il conviendrait de vérifier sur la durée la pertinence du rattachement de la spécialité SAPIAA à la mention.

L'Université de Bourgogne, mais aussi l'Université de Franche-Comté, ne pourraient-elles pas fournir aux responsables de la mention, les outils nécessaires et efficaces au suivi des diplômés et à l'évaluation des enseignements et de la formation. Ainsi, l'analyse du devenir des étudiants pourrait permettre d'améliorer l'insertion professionnelle.

Si l'Université de Bourgogne et l'Université de Franche-Comté pouvaient formaliser la procédure de l'auto-évaluation demandée par l'AERES, ou suivre sa mise en œuvre et son intérêt pour une amélioration des dossiers avant transmission, toutes deux s'engageraient plus encore dans une démarche qualité.

Pour plus de lisibilité, l'UE « anglais obligatoire+3 options à choisir », proposée au 2<sup>nd</sup> semestre du M1 de la spécialité QAS, pourrait être subdivisée en deux UE (ou même quatre) dont trois UE optionnelles.

Pour améliorer l'esprit master en M2 :

- des UE obligatoires dans une spécialité pourraient être UE optionnelles pour d'autres spécialités (en faisant attention aux emplois du temps) ;
- des UE pourraient être communes à (au moins) deux spécialités ;
- des UE pourraient constituer une banque d'UE libres pour plusieurs mentions et/ou spécialités.

# Appréciation par spécialité

## Sciences des aliments, sensorialité et comportements (SASC)

- Présentation de la spécialité :

La finalité clairement annoncée est de former des étudiants à la recherche dans les domaines de l'agro-alimentaire, la nutrition et le comportement alimentaire. Les objectifs professionnels visent les métiers de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs dans le secteur privé ou public.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Sur 3 ans : 25/25/26 étudiants en M2	25
Effectifs attendus		28/30
Taux de réussite		96/92 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)		-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		90 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		-

- Appréciation :

Cette spécialité, qui s'est recentrée sur sa thématique en faisant glisser un parcours « Neurosciences » vers une autre mention devient, plus homogène. Elle a sa place au sein de la mention et vient compléter les spécialités à finalité professionnelle. Néanmoins, comme seulement près de la moitié des étudiants poursuit en doctorat, la question de l'affichage « recherche » plutôt qu'indifférencié se pose.

- Points forts :

- L'appui sur la recherche est fort et de qualité.
- La poursuite d'études en doctorat et l'insertion professionnelle sont satisfaisantes.
- La réactivité de l'équipe pédagogique aux remarques des étudiants en vue de l'amélioration de leur formation est bonne.
- Pour le 2<sup>nd</sup> semestre de M2, la spécialité obtient plus de propositions de stages gratifiés (39) qu'il n'y a d'étudiants (25).

- Points faibles :

- Bien qu'il y ait des UE en commun, les effectifs étudiants sont faibles pour trois parcours.
- L'acquisition de compétences transversales par les étudiants pourrait être plus lisible.

# Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

Les liens avec l'(les) école(s) doctorale(s) devraient être précisés.

La question d'un affichage indifférencié plutôt que recherche mériterait d'être posée.



Une analyse détaillée selon les parcours sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle aurait dû figurer dans le dossier. La justification du maintien des 3 parcours serait renforcée si la répartition des étudiants était mentionnée.

Le rapport volume horaire/nombre de CE devrait être examiné et harmonisé, y compris au sein de la mention.

Compte tenu du nombre important d'étudiants étrangers, des conventions (partenariats) ne pourraient-elles pas être formalisées ?

## Evaluation sensorielle : comprendre, analyser, innover (ESCAI)

### ● Présentation de la spécialité :

Cette formation est originale dans le paysage national. Ses objectifs sont de former des cadres spécialisés en évaluation sensorielle et tests consommateurs. Ces futurs cadres doivent être capables d'évaluer l'adéquation entre les produits et les attentes des consommateurs, de contrôler la qualité organoleptique des produits.

### ● Indicateurs :

Effectifs constatés	Sur 3 ans : 16/15/18 étudiants en M2	17
Effectifs attendus		16/18
Taux de réussite		88/100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)		-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		50/93 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		-

### ● Appréciation :

La spécialité s'appuie sur un environnement recherche de qualité. Elle est encadrée par des enseignants-chercheurs et des chercheurs, mais le monde professionnel extérieur au milieu de la recherche est peu représenté dans l'enseignement au 1<sup>er</sup> semestre du M2. Les effectifs étudiants sont stables, la formation est attractive (étudiants étrangers, nationaux, en formation continue, en validation des acquis par l'expérience). Les retours d'enquête sur le devenir des étudiants ne permettent pas d'avoir une vision claire sur le taux réel d'insertion professionnelle. Les étudiants qui ont répondu semblent, sauf quelques exceptions, ceux qui ont trouvé un emploi, une situation. Pour ceux-ci, le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant (75-100 %).

### ● Points forts :

- L'originalité de la formation lui confère une bonne visibilité à l'échelle nationale.
- L'adossement en termes de chercheurs et enseignants-chercheurs est étoffé.
- L'insertion professionnelle est bonne.
- Des projets sont proposés tous les ans à cette formation par des industriels.
- Les effectifs sont stables.

### ● Points faibles :

- Le monde professionnel dans l'enseignement est trop peu représenté ; les objectifs professionnels ne sont pas clairement exprimés, et le rôle qu'aura l'étudiant dans l'entreprise n'est pas suffisamment explicite.
- Le volume horaire des enseignements pratiques semble faible par rapport au volume horaire global du 1<sup>er</sup> semestre du M2.
- L'évaluation des enseignements et de la spécialité par les étudiants ni anonyme, ni formalisée, ni centralisée.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait bénéfique pour la spécialité d'engager une réflexion sur la répartition cours magistraux/travaux dirigés/travaux pratiques (CM/TD/TP).

Ne pourrait-il pas y avoir d'UE communes pour la formation des analystes avec la spécialité AMAQ (« Aliments-microbiologie-assurance qualité ») ?

La formation serait plus percutante pour le placement des étudiants si le nombre de représentants du monde professionnel était augmenté de façon très significative.

Il serait intéressant de savoir clairement comment se déroule l'intervention des professionnels et quel est leur rôle dans le pilotage de la spécialité.

A l'instar des recommandations à l'échelle de la mention, il serait souhaitable de mieux formaliser et centraliser les dispositifs d'évaluation des enseignements et de suivi des étudiants diplômés ou non, mais aussi, de mettre en place efficacement l'évaluation de la formation par les diplômés.

### Gestion des industries agro-alimentaires (GIAA)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité concerne le secteur tertiaire d'activité. Ses objectifs sont de donner aux étudiants une double compétence à la fois scientifique dans le domaine de l'agro-alimentaire et en gestion des entreprises de ce secteur (management, droit).

Les étudiants sont sélectionnés sur leurs connaissances scientifiques et sur leur forte motivation pour occuper des postes de responsabilité en entreprise.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Sur 3 ans : 21/22/20 étudiants en M2	21
Effectifs attendus		21/23
Taux de réussite		98/100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)		-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		-

- Appréciation :

Les objectifs, à la fois scientifiques et professionnels, ne sont pas très bien décrits dans le document où sont plutôt renseignées les modalités de sélection des étudiants ; les métiers visés ne sont pas indiqués. La spécialité se déclare « formation internationale » en français, 50 % des étudiants retenus étant d'origine étrangère et francophone. La filière est attractive, mais, si elle accueille des étudiants étrangers, la provenance des autres étudiants n'est pas précisée. Se pose alors la question de l'ouverture de cette spécialité aux étudiants du M1 QAS.

Les aspects professionnalisants de la formation sont importants et le volume horaire conséquent. L'absence de soutenance du mémoire de stage est surprenante, et le pilotage de la formation, bien qu'apparemment présent, n'est pas formalisé au même titre que l'évaluation des enseignements et celle de la formation.

Celle-ci s'étale sur plus d'une année, ce qui n'est pas propice à une ré-orientation, une poursuite d'études choisies et la recherche d'un emploi. Une sélection importante d'une vingtaine d'étudiants effectuée à l'entrée du M2 se traduit par un taux de réussite proche de 100 % et par 80-90 % de diplômés en emploi ou en poursuite d'études.

L'ouverture à l'international devrait se traduire prochainement par la délivrance d'un double diplôme avec l'Institut polytechnique de Hanöi.



- Points forts :
  - La spécificité de cette formation apporte une notoriété à la mention.
  - Le contenu des UE et les aspects professionnalisants sont pertinents.
  - Les contacts et les relations avec des professionnels et le monde industriel et des entreprises sont réels.
  - L'insertion professionnelle (CDD et CDI) et la poursuite d'études choisies sont satisfaisantes.
- Points faibles :
  - Les objectifs scientifiques et professionnels ne sont pas clairement définis.
  - Les stages ne semblent pas faire l'objet d'une soutenance devant un jury.
  - L'absence d'une évaluation formalisée et centralisée des enseignements et de la formation nuit à l'amélioration de la formation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

L'existence d'un comité de pilotage et des précisions sur les modalités de son fonctionnement ne pourraient qu'être bénéfiques à la spécialité.

Les objectifs à la fois scientifiques et professionnels pourraient être mieux précisés.

La durée des stages dépasse la fin septembre. Un réaménagement du calendrier ou la mise en place d'une couverture pour les étudiants pourrait être envisagée. La semestrialisation dans la délivrance des crédits serait à respecter.

Il serait souhaitable qu'une soutenance orale du mémoire de stage en présence d'un jury comportant des professionnels ainsi que les modalités de sa validation soient rapidement mises en place.

Il conviendrait de suivre l'attractivité de la spécialité vis-à-vis des étudiants locaux ayant validé le M1 QAS.

### Procédés fermentaires en agro-alimentaire : vins, bières, produits fromagers (PFAA)

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de cette spécialité est de former des spécialistes de la production des industries brassicoles, fromagères et vinicoles. Cette formation très originale, ciblée sur des particularités régionales, est tournée vers l'international par l'intermédiaire d'une convention quadripartite entre l'Université de Bourgogne, AgroSup-Dijon, la Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet (Belgique) et l'Université du Piémont Oriental Amedeo Avogadro (Italie). Les étudiants effectuent une mobilité obligatoire en Italie et en Belgique.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Sur 3 ans : 18/15/16 étudiants en M2	16
Effectifs attendus		20
Taux de réussite	Sur 2 ans :	89/80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)		-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		72/93 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		-



- Appréciation :

La spécialité est une formation unique à l'échelle européenne reposant sur un partenariat entre trois pays (France, Italie, Belgique) aboutissant à la délivrance commune d'un diplôme de master. Les aspects professionnalisants sont très développés, et la mobilité est rendue obligatoire au sein des établissements partenaires. La formation apparaît comme un complément de spécialisation pour des étudiants européens.

- Points forts :

- L'excellente ouverture à l'international se traduit par une double diplomation et des conventions avec les établissements belge et italien.
- La spécialisation de la formation dans les domaines de la production brassicole, fromagère et vinicole est intéressante.
- La part des enseignements dirigés et pratiques concourent à la professionnalisation des étudiants.
- La mobilité étudiante rendue obligatoire est une plus-value dans la formation et l'expérience acquises par les étudiants.

- Points faibles :

- La semestrialisation n'est pas pleinement respectée.
- Les modalités du pilotage ne sont pas renseignées.
- Les parties annexes de la spécialité (contenue des UE, modalités de stage...) ne sont pas fournies (dossier apparemment vide).
- Rien n'est dit de l'accueil, l'hébergement et la prise en charge des étudiants lors de leurs déplacements obligatoires dans l'un des trois pays. Il est bien fait allusion aux échanges ERASMUS et à la Francophonie (AUF) mais sans information clairement détaillée.
- L'absence d'évaluation des enseignements est regrettable.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Le dossier aurait mérité d'être complété par des annexes clairement renseignées.

Le pilotage de la spécialité n'est pas explicité dans le document. Il conviendrait de connaître comment interviennent les partenaires étrangers dans l'évolution du master.

Bien que soit indiquée l'existence de difficultés pour l'organisation de cette spécialité, le respect de la semestrialisation apporterait la facette nécessaire « master » et atténuerait celle du « diplôme d'ingénieur ».

Le 3<sup>ème</sup> semestre (S3) est composé de trois UE dont deux se déroulent hors du semestre : l'UE « Procédés en malterie brasserie » (12 CE) est enseignée en Belgique entre décembre et février (soit entre le S3 et le S4) et l'UE « Procédés en fromagerie » (4 CE) a lieu en Italie au S4. Inversement, l'un des stages (sur la vinification, 1 CE) comptant pour le S4, est effectué au S3 en septembre. Tout en tenant compte des contraintes saisonnières et des nécessités des autres partenaires européens, une ventilation différente des crédits par semestre pourrait permettre de respecter la semestrialisation.

Une communication particulière pourrait être pratiquée pour cette spécialité afin d'augmenter ses effectifs.

Une action de prospection des niches d'emplois pourrait augmenter le placement des étudiants.

Alors que l'évaluation de la formation par les diplômés est gérée de manière centralisée par l'Observatoire de l'étudiant de l'Université de Bourgogne, ne pourrait-il pas en être de même pour l'évaluation des enseignements ?

Il serait opportun de veiller à ce que le recrutement ne se fasse pas dans une proportion trop grande à l'étranger et avec des étudiants de niveau Bac+5 déjà validé (il y a des étudiants en M1 OAS à motiver).



## Aliments-microbiologie-assurance qualité (AMAQ)

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de cette spécialité est de former des cadres du management de la qualité des aliments, et de l'innovation alimentaire (probiotiques, bioremédiation). La spécialité offre deux parcours (« Contrôle qualité des aliments et des matières premières » ou CQAMP, et « Microbiologie appliquée à l'agro-alimentaire et l'agro-environnement » ou MAAA) qui visent les métiers de responsables en tant qu'analystes et managers de la qualité agro-alimentaire (parcours CQAMP) et les postes de cadres dans les industries agroalimentaires en lien avec l'utilisation, l'optimisation des micro-organismes et le risque microbiologique (parcours MAAA). Les compétences données aux étudiants répondent aux besoins des industries agro-alimentaires mais aussi à ceux des industries cosmétiques, pharmaceutiques, des laboratoires de contrôle, et des organismes certificateurs.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Sur trois ans : 30/33/34 étudiants en M2	33
Effectifs attendus	plus 2 à 4 étudiants en formation continue	35/40
Taux de réussite		99 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)		-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		41/86 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		-

- Appréciation :

La spécialité AMAQ est une formation dont les effectifs sont stables, les taux de réussite excellents et l'insertion et la poursuite d'études choisies bonnes. Les objectifs scientifiques et professionnels des deux parcours sont en relation avec le contexte recherche et socio-professionnel régional. Cette formation possède une place pertinente et justifiée au sein de la mention.

- Points forts :

- L'adossement au milieu professionnel est fort.
- En fonction du taux de réponses, l'insertion professionnelle des étudiants diplômés ou la poursuite d'études choisies est correcte.
- L'attractivité de la spécialité est importante (36 à 47 % des étudiants proviennent d'un M1 d'une autre université, et 5 à 13 % sont des étudiants étrangers).
- Sur 3 ans, les effectifs sont stables et les taux de réussite sont proches de 100 %.
- Issus du parcours MAAA, des étudiants poursuivent en doctorat dans le domaine industriel.

- Points faibles :

- Le nombre d'intervenants est très élevé ; les enseignements risquent d'être fragmentés.
- L'affichage « finalité professionnelle » du parcours MAAA n'est pas justifié au regard de la poursuite d'études importante en doctorat. Les liens de la formation avec une (des) école(s) doctorale(s) ne sont pas renseignés.
- L'acquisition des compétences transversales et additionnelles (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement ou TICE, langues) n'est pas explicitée.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Etant donné la poursuite d'études importante en doctorat, la modification de l'affichage de la spécialité comme « finalité indifférenciée » (au moins pour le parcours MAAA) pourrait être envisagée.

Les compétences transversales et additionnelles devraient être mieux précisées, voire développées.

Ne pourrait-il pas y avoir d'UE communes pour la formation des analystes avec la spécialité ESCAI ?

### Systemes automatisés de production dans les industries agro-alimentaires (SAPIAA)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif de former des cadres du génie des systèmes automatisés associé aux sciences des aliments et de leurs procédés de fabrication. L'originalité de la formation réside dans son appui sur 3 grands domaines : les sciences pour l'ingénieur, les systèmes automatisés et les sciences des aliments. L'enseignement est effectué en Franche-Comté.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Sur trois ans, 11/11/12 étudiants en M1 et 7/11/11 étudiants en M2	10
Effectifs attendus	16 étudiants en apprentissage et 2 en formation initiale	18
Taux de réussite		100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	(le fait)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		-

- Appréciation :

Cette spécialité souffrait d'un manque de visibilité au sein d'une mention « Sciences pour l'ingénieur » et fait donc le pari d'une visibilité accrue au sein de la mention « Sciences des aliments ». Inévitablement, par son organisation et sa localisation géographique, la formation est tubulaire et souffre d'une absence d'intégration et de cohésion au sein de la mention. Cependant, cette spécialité est tout à fait justifiée et pertinente, tant par ses objectifs que par son mode de fonctionnement en alternance. Les taux d'insertion professionnelle (90-100 %) et de réussite (100 %) sont excellents.

- Points forts :

- Les objectifs scientifiques et professionnels sont pertinents.
- L'adossement et l'appui des milieux professionnels ainsi que du Conseil Régional de Franche-Comté sont importants.
- L'insertion professionnelle est excellente. Sauf exception, tous les étudiants ont un emploi après leur formation.
- La formation en alternance et les aspects professionnalisants sont clairement présents.

- Points faibles :

- Les effectifs étudiants restent faibles depuis plusieurs années, et l'ouverture est encore trop limitée pour les étudiants issus d'une licence générale.
- Le pilotage de la formation n'est pas précisé.
- Les caractéristiques des emplois des diplômés (statut, type, salaire...) ne sont pas fournies.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

L'apport de l'Université de Bourgogne et d'AgroSup-Dijon semble inexistant ; des précisions mériteraient d'être apportées pour justifier la co-habilitation.

En première année, un minimum de tronc commun aux deux formations proposées (l'une à Dijon, l'autre à Besançon) serait bénéfique à la construction du master.

Le suivi des étudiants diplômés devrait apporter des informations importantes pour l'évolution de la spécialité.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000485

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences et technologies de l'information et de la communication

## Présentation de la mention

Le master « Sciences et technologies de l'information et de la communication » (STIC) de l'Université de Bourgogne propose une formation de haut-niveau sur des thématiques de bases de données, multimédia, systèmes d'information, imagerie d'une part, et d'électronique, vision et automatique d'autre part. Il s'agit de la restructuration d'un précédent master comportant cinq spécialités ; le master actuel se décline en onze parcours répartis en six spécialités :

- « Bases de données et intelligence artificielle » (BD-IA) ;
- « Computer vision/VIBOT » (Erasmus Mundus) ;
- « Electronique - vision - automatique » (EVA) ;
- « Informatique et instrumentation de l'image, imagerie médicale » (3I) ;
- « Image et intelligence artificielle - multimédia » (IIA-MM) ;
- « Maquette numérique et visualisation 3D » (MIV).

Les spécialités, s'achevant toutes par un stage au dernier semestre, s'appuient sur une première année de master (M1) STIC commune présentant trois parcours : « Informatique », « Electronique signal image » (ESI) et « Computer vision ». Le parcours « Informatique » accueille les titulaires d'une licence d'Informatique, le parcours ESI les titulaires d'une licence ESI, et le parcours « Computer vision » recrute pour l'essentiel des étudiants internationaux. Les spécialités professionnelles BD-IA et IIA-MM font suite à un parcours « Informatique ». La spécialité EVA est la voie professionnelle après un parcours ESI. Ouverte aux deux parcours « Informatique » et ESI, la spécialité 3I, qui est co-habilitée avec l'Université de Franche-Comté (UFC), propose une formation à la recherche selon trois parcours.

Les deux autres spécialités, avec toutes deux une coloration recherche, se distinguent dans l'offre. Le parcours « Computer vision »/VIBOT, localisé au Creusot, est labellisé Erasmus Mundus. Il propose à un public recruté internationalement un enseignement au Creusot pour le premier semestre, puis à Gérone (Espagne) et Heriot-Watt (Ecosse) pour les semestres suivants. Une version, réalisée intégralement au Creusot, est proposée et constitue la spécialité « Computer vision » alors que VIBOT désigne la formation Erasmus Mundus. La spécialité MIV, mise en œuvre à Chalon-sur-Saône, s'adresse principalement aux élèves ingénieurs des Arts et métiers ParisTech (ENSAM) et offre un complément de formation par une initiation à la recherche en informatique sur le thème particulier des maquettes numériques.

Ce master est solidement adossé au Le2i (Laboratoire électronique, informatique et image, unité mixte de recherche UMR 5158) dont les principales thématiques se retrouvent dans les unités d'enseignement (UE). Les équipes pédagogiques des spécialités et de pilotage de la mention sont naturellement des enseignants-chercheurs du laboratoire.

## Indicateurs

Effectifs constatés (2009)	101 (M1) 135 (M2)
Effectifs attendus	125 (M1) 190 (M2)
Taux de réussite	95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	(voir dans les spécialités)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Ce master dispose d'un effectif important ventilé dans de nombreuses spécialités et parcours. Il s'appuie sur un laboratoire reconnu et propose des enseignements de qualité.

Le thème fédérateur des spécialités est l'image au sens large (sauf pour BD-IA). Néanmoins, les pré-requis, les débouchés, et le schéma organisationnel du master donnent l'impression de voir deux masters accolés : l'un en informatique, l'autre en électronique orienté vers la vision. La spécialité 3I accueille bien les deux publics mais dans des parcours séparés. Si l'on écarte le master Erasmus Mundus et la spécialité MV3D, destinée aux ingénieurs Arts et métiers, les neuf parcours restants pourraient être éclaircis, d'autant que les regroupements de parcours en spécialités n'apparaissent plus comme évidents. Ils semblent hérités d'une structuration qui a évolué au cours des années, et une remise à plat serait sans doute à mener. L'exemple de la spécialité IIA-MM contenant deux parcours sans mutualisation alors que le parcours IIA seul mutualise certaines UE avec la spécialité 3I semble révélateur. En outre, la coloration recherche ou professionnelle de certaines spécialités semble avoir contribué au cloisonnement de celles-ci.

Cela ne remet pas en cause l'excellence du travail réalisé dans les spécialités de deuxième année (M2) et les parcours de M1 qui est attesté par les débouchés professionnels, les nombreuses poursuites en doctorat et la labellisation européenne d'une spécialité. Le travail réalisé par l'équipe de formation pour évaluer les enseignements et assurer le suivi des étudiants est également à souligner, même s'il demande à être institutionnalisé par l'université.

- Points forts :

- Bon adossement à la recherche.
- Ensemble des spécialités en excellent accord avec les compétences du laboratoire en informatique et électronique, automatique, notamment pour ce qui touche à l'image.
- Collaborations à l'international et co-habilitations régionales importantes.
- Flux d'étudiants important, notamment dans la filière informatique.
- Politique de relations régionales, nationales et internationales ambitieuse.
- Extension du bassin de recrutement de recrutement via le PRES.
- Existence d'un conseil pédagogique de mention et conseil de perfectionnement en voie de création.

- Points faibles :

- Absence d'interaction entre les formations axées sur l'informatique d'une part et sur l'électronique - automatique d'autre part (organisation tubulaire).
- Faible lisibilité de la mention pour les étudiants.
- Suivi des étudiants réalisé spécialité par spécialité et non de manière homogène au niveau de la mention.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



## Recommandations pour l'établissement

Le master STIC de l'Université de Bourgogne propose de nombreux parcours dans six spécialités. Les liens entre parcours inter-spécialités, parfois l'absence de liens entre parcours intra-spécialité et l'éventail des disciplines proposées affaiblissent la lisibilité de ce master. De fait, différents diplômés du master STIC peuvent acquérir un ensemble de compétences thématiques sans intersection. La lisibilité du master STIC pourrait tout d'abord être améliorée par un découpage en deux masters : l'un centré sur l'informatique, l'autre sur l'électronique l'automatique et le traitement de l'image et vision.

Ensuite, les colorations « recherche » ou « professionnelle » strictes semblent guider certaines alliances. Par exemple dans la spécialité « Image et intelligence artificielle - Multimédia », le parcours « Image IA » contient un cours d'analyse d'images et Imagerie médicale qui ne répond pas aux critères d'une finalité recherche pour les masters STIC. Tout cela plaide pour un abandon des étiquettes « professionnelle » et « recherche » au moins pour ces deux spécialités. L'adoption d'un affichage recherche/professionnel pourrait être envisagée, la coloration étant alors déterminée par la nature du stage.

Comme l'indique le dossier, la mise en place d'un conseil de perfectionnement faisant intervenir les acteurs des secteurs d'activité s'impose dans un master proposant de si nombreux parcours professionnalisants.



# Appréciation par spécialité

## Bases de données et intelligence artificielle

### • Présentation de la spécialité :

La spécialité BD-IA complète la formation des étudiants principalement issus du M1 STIC parcours « Informatique » par une spécialisation en bases de données et en techniques d'intelligence artificielle, orientées vers les systèmes d'informations. Cette spécialité professionnelle est très complète, elle aborde aussi bien les aspects techniques (plateforme, programmation distribuée, applications web) que certains aspects théoriques sous-jacents (logique, programmation par contraintes). Elle forme ainsi des spécialistes des systèmes d'information pour l'entreprise avec des connaissances leur permettant de suivre les évolutions de cette thématique.

### • Indicateurs :

Effectifs constatés	33
Effectifs attendus	30-35
Taux de réussite	97 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	50 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

### • Appréciation :

Cette spécialité correspond à un savoir-faire des enseignants-chercheurs en informatique du Le2i et est en adéquation avec les demandes du marché de l'emploi. Les enseignements sont d'un très bon niveau. Des enseignements théoriques et d'ouverture vers les problèmes nouveaux contrebalancent des enseignements plus pratiques. Cette formation est bien adaptée à son objectif et présente un bon taux d'insertion professionnelle. Il serait bon de savoir si les emplois occupés par les diplômés issus de cette spécialité correspondent à la thématique.

### • Points forts :

- Adossement à un laboratoire de recherche labellisé.
- Thématique correspondant aux demandes du monde de l'entreprise.
- Formation globalement cohérente dans son contenu.
- Equipe pédagogique homogène.
- Intervention de professionnels dans la formation.

### • Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de retour systématique sur l'insertion des étudiants.

# Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

La mise en place d'un conseil de perfectionnement et d'évaluation de la formation pour juger de l'adéquation de la formation aux demandes des entreprises compléterait un excellent dispositif.



Cette spécialité, forte de son succès (suivie par 40 % des effectifs du M1 parcours « Informatique »), ne mutualise aucun enseignement avec les autres spécialités et ne contient au premier semestre que des UE obligatoires tournées vers les thèmes spécifiques. Une UE optionnelle, prise dans une autre spécialité, offrirait aux étudiants une ouverture vers d'autres problématiques de l'informatique.

## Computer vision/VIBOT

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Computer vision »/VIBOT propose une formation de haut niveau en image, vision et robotique. Le premier semestre de la formation VIBOT se déroule au Creusot, le deuxième à Gérone (Espagne) et le troisième à Heriot-Watt (Ecosse). Le stage peut avoir lieu en entreprise ou dans un laboratoire impliqué dans la spécialité. La formation « Computer vision » est identique mais localisée intégralement au Creusot. Le recrutement est international et, bien que cette spécialité ait une coloration à la fois « recherche » et « professionnelle », la majeure partie des diplômés poursuit par un travail de recherche.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	33
Effectifs attendus	40
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation est bien construite, ciblée autour d'une thématique bien précise qui est porteuse, tant pour les débouchés industriels que pour les questions de recherche qui se posent. Elle comporte des enseignements portant d'une part sur des dispositifs physiques, capteurs, robots et, d'autre part, sur les traitements informatiques, traitement de l'image, algorithmes liés à la robotique. Leur utilisation dans le domaine médical est montrée. Les enseignements sont conçus pour être suivis dans des universités européennes. Une version localisée au Creusot est également proposée. Le recrutement est international même pour la formule localisée. L'adossement à la recherche est lié au Le2i et reprend les thèmes de l'équipe « Image, vision, mesure ». Les membres de cette équipe interviennent par ailleurs dans la spécialité EVA. Bien que le public soit différent et que l'enseignement soit en anglais, il aurait été intéressant de voir clairement marquée la différence entre cette spécialité et la spécialité EVA parcours « Vision » sur les aspects de recherche et sur les débouchés.

- Points forts :

- Bon adossement recherche.
- Programme parfaitement cohérent avec le thème affiché et présentant une grande unité.
- Formation dispensée en anglais et fortement tournée vers l'international au travers du label Erasmus Mundus.
- Taux de poursuite vers un travail de recherche élevé.
- Existence d'une procédure d'évaluation des enseignements.

- Points faibles :

- Absence de modalités de pilotage de la formation interuniversitaire (jury, suivi pédagogique).
- Critères de recrutement peu précis.
- Absence d'information sur la façon dont est garantie la cohérence entre les cours de « Computer vision » et ceux de VIBOT délivrés à l'étranger.
- Retour du partenariat international (Espagne, Ecosse) au profit des étudiants du Creusot non indiqué.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait veiller à ce que les enseignements des semestres qui ne sont pas dans le master Erasmus Mundus aient la même qualité que ceux assurés dans ce cadre. Il ne faudrait pas non plus que la spécialité Erasmus Mundus soit une spécialité déconnectée du master. Le suivi précis des étudiants et l'évaluation du master devraient être exploités à mi-parcours du contrat pour vérifier l'adéquation des parcours aux attentes des étudiants.

### Electronique – vision - automatique (EVA)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité professionnelle est issue du regroupement du parcours SEA et du parcours « Vision » qui est sorti de la spécialité actuelle nommée ici IIA-MM. Elle accueille principalement les étudiants du M1 parcours ESI ainsi que quelques candidatures extérieures et notamment étrangères. Le thème fédérateur des trois parcours « Electronique », « Vision », « Automatique » est la vision industrielle. Cette spécialité forme des spécialistes en électronique et vision qui occupent des emplois d'ingénieurs dans les thématiques des parcours.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	25
Effectifs attendus	40
Taux de réussite	76 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	60 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation est bien ciblée et alimentée par un M1 qui fonctionne. La réorganisation proposée donne une grande cohérence à l'ensemble avec une bonne mutualisation des UE qui évite un morcellement de la formation. Celle-ci a des relations fortes avec le monde industriel qui participe à l'enseignement. Le taux d'insertion est bon selon les enquêtes réalisées par les responsables.

Cette spécialité est toutefois un peu en marge dans un master fortement lié à l'informatique. Elle s'appuie sur les compétences d'équipes du Le2i regroupant électroniciens et informaticiens, et constitue une filière tubulaire dans ce master par un recrutement des étudiants issus de formations en électronique (provenant de la licence ESI). Le parcours « Automatique » peine à attirer les étudiants du M1 et s'appuie sur un recrutement international. L'offre gagnerait sans doute à se resserrer autour d'UE communes et d'un jeu d'options. Par ailleurs, des UE sur l'imagerie médicale et la reconnaissance de formes pourraient être mutualisées avec les autres spécialités (au moins dans le contenu) afin de conforter l'ensemble formé par toutes les spécialités.

- Points forts :

- Bon adossement recherche.
- Cohérence de l'offre donnant une coloration aux étudiants selon leur filière mais leur donnant aussi des compétences dans les thèmes des autres filières.
- Liens forts avec le monde de l'entreprise, ce qui participe à l'évolution de la formation et à l'insertion des étudiants.
- Débouchés professionnels clairs et bon taux d'insertion.
- Accord Erasmus (à renouveler) avec Barcelone.

- Points faibles :
  - Absence de conseil de perfectionnement.
  - Parcours « Automatique » semblant manquer d'attractivité.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Un conseil de perfectionnement devrait être mis en place. Il faudrait systématiser le suivi des étudiants dans le cadre de l'université pour disposer d'indicateurs généraux. La certification informatique et Internet (C2I) niveau 2 métiers de l'ingénieur pourrait être envisagée.

### Image et intelligence artificielle - multimédia (IIA-MM)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est ouverte aux étudiants ayant validé un M1 parcours « Informatique », cette spécialité professionnelle propose un enseignement autour de l'image au sens large dans deux parcours disjoints : « Image - intelligence artificielle » d'une part et « Multimédia » d'autre part.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	35
Effectifs attendus	32
Taux de réussite	97 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	70 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité propose deux parcours composés d'unités d'enseignement obligatoires et sans mutualisation. Le premier parcours est un parcours « image » relativement complet (modélisation géométrique - visualisation, traitement d'image, réalité virtuelle) couplé à un enseignement « intelligence artificielle » dont le contenu est repris dans certaines UE image.

Le second parcours touche à la problématique complètement différente du web sémantique. Les objectifs scientifiques évoqués (« avoir une vision architecture des systèmes », « développer des applications réparties optimales et robustes ») ne semblent pas en rapport avec les enseignements.

Bien que spécialité « professionnelle », cette formation qui est portée par des enseignants très actifs en recherche pourrait être sans étiquette (recherche/professionnelle), du moins pour le parcours « image ». En effet, on note que deux UE de ce parcours sont communes avec la spécialité recherche 3I.

Les thèmes principaux (image, web sémantique) conduisent à des débouchés moins immédiats que ceux de la spécialité BD-IA, mais une enquête montre que les diplômés ne peinent pas à trouver un emploi (localisation non citée). Les deux parcours au sein de cette spécialité sont un montage évitant une nouvelle spécialité et ne correspondent pas une réalité thématique (pas d'enseignants communs ou UE communes).

- Points forts :
  - Adossement recherche solide notamment pour la partie image.
  - Parcours « Image IA » très cohérent dans sa conception.
  - Débouchés clairs pour cette spécialité.
  - Intervention de professionnels extérieurs constituant un atout pour la formation.
  
- Points faibles :
  - Parcours « Image IA » et « Multimédia » complètement tubulaires.
  - Parcours « Multimédia » difficile à appréhender dans son contenu et son unité, les compétences acquises ne sont pas claires et semblent être redondantes avec celle de la spécialité BD-IA pour la formation de spécialistes de systèmes d'information.
  - Existence d'une différence de niveau scientifique entre les deux parcours.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de reprendre le dossier et de redéfinir plus clairement les objectifs du parcours « Multimédia » en ciblant les compétences à acquérir et les métiers représentatifs.

### Informatique et instrumentation de l'image, imagerie médicale (3I)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est organisée autour de trois parcours centrés sur l'informatique, l'image et la vision. Elle est étiquetée « recherche » et donne une formation permettant une poursuite en thèse, tant dans un laboratoire académique que dans une entreprise (ou dans le milieu hospitalier). Le parcours « Informatique de l'image » est davantage destiné aux étudiants issus d'un M1 parcours « Informatique » alors que le parcours « Instrumentation de l'image » est plutôt destiné aux étudiants ayant validé une licence ESI. Le parcours « Imagerie médicale » est conçu pour des internes en médecine souhaitant acquérir une compétence complémentaire liée à ce thème.

Cette spécialité est co-habilitée avec l'Université de Franche-Comté.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	26
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	94 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	50 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La filière est bien ciblée dans ses thématiques autour de l'image qui est déclinée sous plusieurs aspects. Elle présente une cohérence dans son approche des disciplines, et les filières permettent d'avoir une spécialisation plus ou moins poussée dans une thématique, excepté pour la filière médicale qui offre un cursus unique. La filière est appuyée principalement sur le Le2i mais également sur des laboratoires labellisés de l'UFC (laboratoire Intervention, innovation, imagerie, ingénierie en santé ou I4S ; institut Univers, transport, interfaces, nanostructures, atmosphère et environnement, molécules ou UTINAM ; Franche-Comté électronique, mécanique, thermique et optique - sciences



et technologies ou Femto-ST). Globalement, la formation présente un bon équilibre entre technologie et recherche. Le parcours « Imagerie médicale » demeure néanmoins particulier et son intégration au master (public, équipe enseignante, contenu) reste à justifier. Par ailleurs, ce dernier parcours semble très appliqué et peu adapté à une finalité recherche.

- Points forts :
  - Excellent adossement recherche aux UMR CNRS ou INSERM Le2i, I4S, Femto-ST, UTINAM de l'UB et de l'UFC.
  - Bonne cohérence de la formation autour de la thématique « image », augmentée de l'aspect « imagerie médicale ».
  - Equipe pédagogique diverse et comprenant un nombre convenable d'intervenants extérieurs.
  - Perspectives prometteuses de relations internationales.
- Points faibles :
  - Absence de conseil de perfectionnement.
  - Taux de poursuite en doctorat faible pour une spécialité à finalité « recherche ».
  - Risque d'une évolution graduelle vers une spécialité « professionnelle » du fait d'un contenu technologique important.
  - Flux par parcours non indiqué.
  - Absence de certification liée à l'acquisition de compétences transversales.
  - Parcours « Imagerie médicale » particulier, incluant une seule UE (de mise à niveau), éventuellement commune avec les autres filières.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Si la formation doit rester une formation recherche, il conviendrait de s'assurer que les aspects technologiques, qui sont maintenant bien présents, ne prennent pas le pas sur les autres. Il faudrait veiller à la cohérence entre le parcours « Imagerie médicale » et les autres parcours.

En revanche, il serait possible d'envisager un étiquetage professionnel/recherche en s'appuyant sur la nature du stage pour déterminer la finalité de la formation.

### Maquette numérique et visualisation 3D

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, localisée à Chalon-sur-Saône, propose une formation liée à la maîtrise du cycle de vie numérique des produits industriels. L'accent est mis sur le traitement informatique des maquettes numériques et à leur représentation dans un environnement 3D. Aucun M1 n'est rattaché à cette spécialité.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (2009)	6
Effectifs attendus	10
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-



- Appréciation :

Cette spécialité permet à un faible effectif (5-10) d'élèves ingénieurs des Arts et métiers ParisTech d'obtenir un master étiqueté « recherche » à travers le thème des maquettes 3D et de la réalité virtuelle.

Le contenu scientifique fait douter de la pertinence « recherche » de cette spécialité qui a très peu d'UE (trois UE) sur les questions scientifiques abordées et dont les contenus se caractérisent par de multiples thématiques. Cette spécialité semble construite pour compléter la formation d'élèves ingénieurs par une initiation à la recherche, mais elle paraît trop centrée sur un thème n'offrant pas suffisamment de débouchés pour être ouverte à des étudiants du monde de l'université.

Par ailleurs, cette spécialité réclame des connaissances solides en développement informatique et les pré-requis ne sont pas clairs. Il est curieux de voir apparaître une UE « initiation à la programmation ».

- Points forts :

- Spécialité construite sur un thème original, peu représenté dans les spécialités liées à l'image.
- Formation complétant un cursus d'ingénieur ENSAM par des connaissances technologiques intéressantes.

- Points faibles :

- Nombre de poursuites en doctorat nettement insuffisant pour un master recherche (2/27).
- Effectifs faibles, constitués d'élèves ingénieurs ENSAM.
- Seules trois UE sont liées à cette spécialité.
- Unités d'enseignement dont les thématiques demanderaient à être approfondies.
- L'ensemble des connaissances enseignées est de taille minimum pour une année de master.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Le contenu de la formation devrait être revu pour être au niveau requis d'une formation de master recherche à la fois au niveau des contenus et des flux, qui notamment devraient s'ouvrir aux étudiants de l'université. En outre, les pré-requis et les emplois ciblés seraient à définir plus précisément.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120003779

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Sciences humaines et sociales

Mention : Entraînement et management du sport

## Présentation de la mention

Cette mention proposée sur les sites de Besançon et de Dijon vise à former des étudiants avec une double valence, ayant des connaissances et compétences pluridisciplinaires appliquées au secteur de l'entraînement sportif et pouvant intervenir dans les structures sportives au niveau stratégique de l'optimisation de la performance (management) ou au niveau opérationnel de la gestion des programmes d'intervention (entraînement). Les connaissances scientifiques touchent les sciences de la vie, les sciences humaines et sociales, mais aussi les sciences de gestion. Issue de la fusion-restructuration de deux spécialités existantes, la formation sera proposée en cohabilitation à Dijon et à Besançon, avec une seule spécialité en master 2, « Entraînement, management et ingénierie du sport » comprenant deux parcours, l'un vers la préparation et le management sportif, l'autre vers l'optimisation des méthodes liées à l'entraînement, chacun des parcours ayant une orientation recherche et une orientation professionnelle. La formation donne les compétences scientifiques et managériales nécessaires à l'encadrement de la performance et des structures, mais aussi les connaissances technologiques liées à l'évaluation de la performance.

Les objectifs professionnels sont décrits dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et l'Annexe descriptive au diplôme, et ils sont dédiés à la formation de cadres avec des fonctions de responsables dans les structures sportives dédiées à l'optimisation de la performance. L'orientation recherche vise la poursuite d'études en doctorat sur cette thématique.

## Indicateurs

Effectifs constatés	109
Effectifs attendus (110 en M1 et 90 en M2)	200
Taux de réussite (59 à 62% en M1, 41 à 53 % en M2 selon spécialités et années)	41-62
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	35-55
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présente une formation cohérente dans son projet et son organisation en parcours. Pensée en cohabilitation entre les universités de Dijon et de Besançon, sa double valence entraînement/management en fait son originalité et s'inscrit en complément des autres mentions STAPS proposées dans les deux établissements. La spécialité s'appuie sur un environnement fort, tant recherche que socioprofessionnel. L'ancrage régional au niveau



sportif (pôles espoirs et Centre d'expertise de la performance notamment) constitue un atout certain, et cette mention bénéficie d'un réseau étoffé en termes de partenariats. Elle est par ailleurs adossée de manière très forte à la recherche, avec cinq laboratoires d'appui dans les domaines « Sciences de la vie », « Sciences sociales », « Management ». Les objectifs scientifiques et les compétences professionnelles sont clairement décrits dans le dossier, et le cursus proposé est en adéquation avec ceux-ci. Il manque cependant un descriptif détaillé des Unités d'enseignement (UE) en termes de contenus et d'objectifs qui permettrait une meilleure appréciation de la complémentarité des parcours.

Le nombre d'intervenants dans la formation est important, 60 enseignants dont 2/3 d'enseignants-chercheurs et 29 intervenants professionnels de différents secteurs de l'éducation sportive, l'entraînement et la gestion de structures sportives. Des partenariats avec des universités étrangères sont mentionnés, bien que le dossier détaille peu l'objet de ces conventions. Le cursus est aménagé pour les sportifs de haut niveau, mais les informations sont lacunaires sur les effectifs d'étudiants salariés et les dispositifs de formation continue, alors que la formation s'affiche comme un complément possible de formation.

La mention est organisée avec une structure « en T » cohérente, à partir d'un master 1 (M1) commun dans l'unique spécialité « Entraînement management et ingénierie du sport » que comporte la mention. La justification d'un intitulé différent pour la mention et la spécialité n'est pas évidente à la lecture du dossier. La spécialité en M2 propose deux parcours « Entraînement, préparation physique mentale et management du sport » et « Ingénierie de l'entraînement sportif », chacun pouvant être soit recherche soit professionnel en fonction, essentiellement, du stage et du choix d'UE optionnelles. Un travail important de mutualisation des parcours a été réalisé par l'équipe pédagogique puisque 30 ECTS sont encore en commun en M2 entre les deux parcours. Il faut souligner la part très importante des stages dans cette mention, avec trois stages encadrés pour un total de 600 heures au cours du master, ce qui doit contribuer aussi à la professionnalisation. En revanche, le dossier manque d'informations sur les passerelles permettant de se réorienter dans un autre master. Si la formation à/par la recherche est bien mise en avant dans la maquette, l'orientation recherche semble également plus marginale dans le dossier par rapport à l'orientation professionnelle.

La mention est le résultat d'une fusion et d'une restructuration de deux spécialités existantes, l'une à Dijon, l'autre à Besançon, il est difficile d'analyser en totalité le bilan. La formation semble s'adresser pour les 2/3 environ, à un recrutement local et principalement des licences sous-jacentes, avec une bonne attractivité. Les données disponibles indiquent un très bon taux de professionnalisation, supérieur à 80 %, avec des métiers en adéquation avec la formation. Cependant, le taux de réussite en master 2 est actuellement assez faible.

L'absence d'informations détaillées ne permet pas d'apprécier totalement l'organisation de l'équipe pédagogique (par exemple quelle sera la part de visioconférences) entre les deux sites. Le pilotage de la formation doit également pouvoir s'appuyer sur des outils d'évaluation. L'autoévaluation fournie semble avoir été faite en interne et non au niveau établissement. Il est mentionné qu'une procédure sera mise en place, mais le dossier est peu disert sur les procédures d'évaluation des enseignements et de la formation.

● Points forts :

- La double valence entraînement sportif et management du sport constitue un atout en termes de formation et d'insertion professionnelle.
- La progressivité des parcours, avec le maintien d'un tronc commun en M2 assurant la double valence.
- La formation à/par la recherche.
- L'existence de deux stages en M1 pour une part importante (de 150 heures chacun) et à faire dans les deux domaines et d'un stage (300 heures) en M2, avec une forte valorisation.
- Une bonne visibilité des parcours en termes d'objectifs et d'insertion professionnelle.

● Points faibles :

- Le manque d'informations détaillées sur le pilotage de la formation et les outils d'évaluation.
- Un faible volume d'enseignements de langues.
- L'absence de descriptif détaillé des contenus d'enseignements en termes de connaissances et compétences.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



## Recommandations pour l'établissement

Le dossier présenté montre une réflexion importante sur la restructuration des deux spécialités existantes, avec comme objectif affiché une meilleure visibilité de la formation pour les étudiants comme pour les employeurs potentiels et une cohérence plus grande par rapport à la professionnalisation. L'intérêt de cette démarche mérite d'être souligné et la formation proposée est en adéquation avec ces principes, mais il conviendrait cependant de mieux préciser les contenus des UE en terme de connaissances et compétences de manière à augmenter encore la lisibilité de la formation proposée par rapport aux objectifs affichés. L'articulation professionnel/recherche pourrait être mieux valorisée, notamment pour accroître l'attractivité de l'orientation recherche. Dans la mesure où il n'y a qu'une seule spécialité dans cette mention, il conviendrait aussi d'adopter le même intitulé par souci de clarté.

Il serait souhaitable d'avoir plus d'informations sur les modalités d'organisation concrète de l'équipe au niveau du pilotage de la mention, ainsi que des indications plus précises sur les outils qui permettront l'évaluation de cette formation et aideront au pilotage. Il pourrait être intéressant, également pour aider au pilotage, de spécifier l'insertion des étudiants qui sont non salariés pendant leur formation, pour mesurer la contribution de la formation à leur employabilité.



# Appréciation par spécialité )

## Entraînement, management et ingénierie du sport

La mention n'ayant qu'une spécialité « Entraînement, management et ingénierie du sport », voir l'appréciation de la mention.



Observations de la présidente )

AUXERRE  
CHALON-SUR-SAÔNE  
DIJON  
LE CREUSOT  
MÂCON  
NEVERS

Dijon, le 27 juin 2011

La Présidente  
de l'université de Bourgogne

à

Monsieur Didier HOUSSIN  
Président de l'Agence d'Evaluation  
de la Recherche et de l'Enseignement  
Supérieur (AERES)

**Objet : Réponse de l'université de Bourgogne aux rapports d'évaluation  
Offre de formation 2012/2016- vague B**

Monsieur le Président

Vous trouverez ci-joint les réponses aux rapports d'évaluation de l'offre de formation de l'université de Bourgogne concernant les Licences, les Licences Professionnelles et les Masters, prenant en compte les recommandations formulées par les experts de l'AERES.

Ces réponses intègrent pour chacun des trois rapports et plus particulièrement pour les mentions de Master, un rappel général de la politique mise en place dans le cadre du PRES Bourgogne-Franche/Comté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

  
Sophie BÉJEAN

Copie à Monsieur Jean-Marc GEIB - Directeur de la section des formations et des diplômes



## Réponses aux recommandations des experts de l'AERES

Offre de formation -contrat quinquennal 2012/2016

- vague B -

Mentions et spécialités de **MASTERS**

### Préambule

**Le PRES Bourgogne – Franche-Comté : une offre de formation concertée entre l'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté, AgroSup Dijon et l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques.**

L'offre de formation présentée par le PRES Bourgogne - Franche-Comté a montré l'engagement des équipes pédagogiques à travailler ensemble en vue de construire une carte des formations concertée et d'une grande qualité.

L'expertise menée avec rigueur a fait apparaître le sérieux de notre offre de formation. Les qualités des projets sont soulignées, mais un certain nombre d'éléments perfectibles sont pointés avec justesse.

Avant de répondre sur chacun des domaines, il est important de souligner le chemin parcouru dans ce processus de concertation structurant pour notre offre de formation et structurel pour la construction de notre PRES.

L'état des lieux établi à l'échelle des établissements depuis Janvier 2009 a permis de définir la cartographie des offres de formations proposées par les établissements du PRES Bourgogne – Franche-Comté. Ce travail mené avec l'aide des scolarités centrales, des cellules d'aide au pilotage et des composantes des établissements a permis de conduire une étude qualitative et quantitative des différents diplômes délivrés dans le cadre du contrat quadriennal en cours. **8 diplômes** sont **actuellement cohabilités** entre les deux universités, **12 le sont entre l'université de Bourgogne et AgroSup Dijon**, **1 entre l'université de Franche-Comté et l'ENSM**. Le travail mené pendant plus d'un an a favorisé les rencontres entre les équipes pédagogiques.

Ces rencontres ont permis de connaître et de comparer l'offre de formation à l'échelle des quatre établissements, d'établir les possibilités de concertation voire de cohabilitation, mais également de définir et renforcer la complémentarité de l'offre de formation entre les deux universités et les deux écoles.

Ce travail de concertation pédagogique a permis :

- d'aboutir à une synthèse globale de l'offre de formation actuelle à l'échelle des quatre établissements ;
- de favoriser les rencontres et la capitalisation de l'expérience entre les équipes pédagogiques ;
- d'identifier les possibilités de partenariat pédagogique et/ou de cohabilitation ;
- de définir et de préciser la complémentarité de l'offre de formation entre les établissements de la grande région Bourgogne - Franche-Comté.

Dans la même dynamique, la mise en place d'un groupe de travail regroupant des directeurs de composantes, des directeurs des études, des enseignants-chercheurs des deux universités a donné lieu à la **mise en place d'une « boîte à outil PRES »** et a permis de définir les éléments constitutifs d'une offre de formation concertée entre l'université de Bourgogne et l'université de Franche-Comté dans le cadre du prochain contrat quinquennal 2012-2016. Ce groupe de travail a envisagé un ensemble de procédures et d'outils collaboratifs pour la construction de projets de formations concertés (harmonisation de l'architecture des diplômes, modalités de contrôle des connaissances communes, calendrier universitaire commun, ...). Parallèlement à ces rencontres, les discussions avec AgroSup Dijon et l'ENSMM ont permis de concerter l'offre de formation à l'échelle du PRES Bourgogne - Franche-Comté.

Ainsi, et afin de faciliter ces collaborations, il a été proposé la construction de toutes les formations de Licence et de Master sur la base de 5 Unités d'Enseignement (UE) de 6 ECTS chacune par semestre afin d'harmoniser l'architecture des diplômes de nos établissements (ce dispositif étant en place à l'université de Franche-Comté depuis le contrat précédent). Un accord avec le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Régional de Franche-Comté a donné lieu à la mise en place de navettes bus et train entre Dijon et Besançon afin de faciliter les déplacements des étudiants et des enseignants. En parallèle, de nouvelles modalités pédagogiques à distance sont mises en place par visioconférence et l'utilisation de plate-formes numérique.

Le développement des collaborations entre l'université de Franche-Comté, l'université de Bourgogne, AgroSup Dijon et l'ENSMM a conduit à la mise en place de plus d'une centaine de réunions entre les équipes de présidence des établissements, les responsables de mentions et/ou spécialités et les équipes pédagogiques. Faisant suite à des réunions «état des lieux» organisées par les deux universités domaine par domaine au cours du premier semestre 2009, ces réunions ont permis une meilleure connaissance entre équipes, mais surtout la mise en place d'une offre de formation concertée et complémentaire à l'échelle des établissements.

Les **réunions d'un CEVU commun** (25 Février 2010) et d'une **commission à la pédagogie commune aux deux établissements** (27 mai 2010) ont validé les **principes de construction d'une offre de formation cohabilitée** et permis de faire le bilan quantitatif des formations qui seront proposées à la cohabilitation au cours du prochain contrat. L'offre de formation en Licence Professionnelle nécessite des ajustements car elle a été un peu moins concertée ; le comité de pilotage LP de l'université de Bourgogne a invité le Vice-Président du CEVU de l'université de Franche-Comté afin d'harmoniser la carte des formations en LP des deux établissements.

Le travail de concertation mené en amont de la préparation du contrat quinquennal 2012-2016 conduit à proposer la cohabilitation de **1 DEUST, 4 Mentions de Licence, 6 spécialités de Licence Professionnelle, 7 Mentions de Master et 21 Spécialités de Master**. Ces cohabilitations nouvelles s'ajoutent aux cohabilitations de diplômes déjà existantes entre l'université de Bourgogne et AgroSup Dijon (12 diplômes cohabilités) et entre l'université de Franche-Comté et l'ENSMM (1 diplôme cohabilité). Une cohabilitation menée à un tel niveau est probablement unique en France dans le cadre d'un PRES.

**Les experts de l'AERES ont fortement souligné l'intérêt des cohabilitations** proposées. L'organisation pédagogique n'a toutefois pas toujours été comprise. Les réponses détaillées aux questions et commentaires formulés par les experts de l'AERES dans le cadre du PRES Bourgogne - Franche-Comté et qui figurent dans les documents-réponses au niveau des mentions et spécialités de Masters, Licences professionnelles et Licences, permettront de mieux saisir le fonctionnement des diplômes cohabilités.

Il faut souligner **un projet « phare » dans la nouvelle offre de formation du PRES** : la cohabilitation de l'ensemble de l'offre de formation en STAPS (à tous les niveaux de formation), permettant ainsi aux futurs étudiants de construire leur parcours de formation à l'échelle des deux universités et d'acquérir des compétences complémentaires d'un site à l'autre.

Les diplômes cohabilités jusqu'à présent n'ont pas été remis en cause par les experts, même si des précisions seront apportées sur le fonctionnement de certaines formations (Master ACTEP par exemple). La cohabilitation de la mention Sciences pour l'Ingénieur au niveau Master est apparue incohérente aux experts. Cette mention sera modifiée en une Mention Sciences Chimiques pour le Développement Durable à l'université de Bourgogne et une mention Sciences pour l'Ingénieur à l'université de Franche-Comté ; certaines spécialités issues de ces deux mentions seront cohabilitées en cours de contrat.

Les experts de l'AERES ont également suggéré des rapprochements ou des cohabilitations dans certains secteurs (IAE, Mathématiques, Eco-conception par exemple). Un plan d'actions pour répondre à ces suggestions sera lancé dès la rentrée 2011. Cette impulsion sera encouragée avec la mise en place d'un appel à projets PRES « formation ».

Il faut souligner enfin que les Ecoles Doctorales (Carnot-Pasteur, Sciences Physiques pour l'Ingénieur et Microtechniques, Environnement-Santé seront co-accreditées dès 2011 (l'école doctorale LISIT pourra être amenée à faire évoluer son périmètre durant le contrat 2012-2016 en lien avec l'école doctorale LETS de l'université de Franche-Comté). Ces co-accreditations montrent le lien fort entre formation de Master et recherche. L'ensemble de l'effort mené en terme de cohabilitation permettra de dynamiser l'offre de formation à l'échelle du PRES, dès le niveau Licence.

**Concernant les recommandations de l'AERES, notre engagement est entier afin de :**

- Développer l'ouverture internationale et les partenariats afin d'accroître l'attractivité nationale et internationale des formations. Des actions précises sont programmées pour formaliser nos partenariats internationaux et en particulier transfrontaliers avec la Suisse ;
- Engager au niveau du PRES, la mise en place, pour chaque mention co-habilitée, d'une véritable structure de pilotage dotée d'outils, afin d'assurer à chaque formation identité et cohérence d'organisation ;
- Mettre en place systématiquement des conseils de perfectionnement ouverts aux étudiants et aux professionnels extérieurs. Ces conseils seront généralisés dès septembre 2012 ;
- Généraliser et harmoniser l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants. Instaurer une démarche qualité à partir des résultats de l'évaluation des enseignements et des formations, du retour des entreprises, des laboratoires et des conseils de perfectionnement. Notre objectif est d'élaborer un véritable système qualité-formation ;

- Engager une réflexion sur la mise en place d'outils efficaces pour le suivi des diplômés ;
- Formaliser un véritable protocole concernant l'auto-évaluation des dossiers avec un regard extérieur ;
- Entreprendre des efforts d'attractivité, notamment en favorisant la formation continue et la formation en alternance ou par apprentissage.

L'ensemble de ces réponses sera formalisé et programmé dans le dialogue contractuel et dans le dialogue de gestion avec les équipes pédagogiques.

**La Présidente de l'université de  
Bourgogne**

**Sophie BÉJEAN**

**Le Présidente de l'université  
de Franche Comté**

**Claude CONDÉ**

**Le Directeur Général de l'Institut national  
supérieur des sciences agronomiques, de  
l'alimentation, et de l'environnement**

**-AgroSup Dijon-**

**Gérard BOUCHOT**

**Le Directeur de l'École Nationale  
Supérieure de Mécanique et des  
Microtechniques**

**Bernard CRETIN**

## Annexe 1 :

### **STATUTS DE L'ASSOCIATION UNIVERSITE FEDERALE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE**

#### **Préambule**

Au cœur de régions voisines, les universités de Bourgogne et de Franche-Comté, établissements d'enseignement supérieur par essence pluridisciplinaires conduisent depuis de nombreuses années des collaborations et partenariats. Cette stratégie commune a été renforcée ces dernières années par la mise en œuvre d'un PRES sous forme d'une convention établie entre les deux établissements et signée en mai 2007. Cette étape a favorisé l'approfondissement des relations entre les deux universités et les a conduites à intensifier leur rapprochement.

Dans un contexte de forte restructuration universitaire et de compétition accrue, l'université de Bourgogne et l'Université de Franche-Comté ont la conviction que leur rapprochement est de nature à consolider, dans leur complémentarité, leur niveau d'excellence et à atteindre la masse critique nécessaire à l'augmentation de leur lisibilité et de leur attractivité à l'échelle nationale, européenne et internationale.

L'ensemble universitaire de Bourgogne-Franche-Comté constitué des deux universités et des écoles rattachées (AgroSup Dijon et ENSMM) doit prendre toute sa place dans le paysage national, et affirmer ses relations avec les universités suisses francophones pour s'imposer sur la carte de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour atteindre cet objectif, les deux universités de Bourgogne et de Franche-Comté et des écoles rattachées ont décidé de s'engager dans une démarche fédérative et d'en confier le portage à une association dénommée « Université Fédérale Bourgogne-Franche-Comté ».

« L'université fédérale Bourgogne-Franche Comté » assurera une base large, solide et efficace pour la construction d'un pôle inter-régional de l'enseignement supérieur et de la recherche, porteur d'excellence, d'attractivité et de développement. Elle constitue le cœur du « PRES Bourgogne-France Comté », fondé par les deux universités, les autres établissements d'enseignement supérieur des deux régions, les grands organismes de recherche, les CHU et le Centre de Lutte contre le Cancer (Georges-François Leclerc), et auxquels sont associées les collectivités territoriales et les acteurs économiques des deux régions.

Au cœur de l'Europe, l'Université fédérale Bourgogne-Franche Comté s'inscrit en phase avec le développement de la métropole Rhin-Rhône et contribuera à son développement économique. Avec 50 000 étudiants, dont 2000 doctorants, 2500 enseignants-chercheurs, 2000 personnels Biatoss, elle constituera un ensemble puissant, bien identifiable sur la carte d'Europe, entre la région parisienne et la région Rhône-Alpes.

#### **TITRE 1 : Objet, missions, composition**

##### **ARTICLE-1 : OBJET**

Il est créé une association de type 1901 dénommée « **Université Fédérale Bourgogne-Franche Comté** » dont l'objectif est la construction d'un ensemble universitaire interrégional Bourgogne - Franche-Comté, qui associe les deux universités de Bourgogne et de Franche Comté et les écoles qui leur sont rattachées, AgroSup Dijon et l'ENSMM.

##### **ARTICLE 2 : MISSIONS**

L'Université Fédérale Bourgogne – Franche-Comté a pour mission :

- d'étudier l'ensemble des opérations nécessaires à la création d'un établissement universitaire interrégional Bourgogne – Franche-Comté ;
- de proposer et de conduire des actions de développement dans tous les domaines universitaires ;
- de suivre et d'évaluer les actions de rapprochement entre les établissements partenaires.

L'Université Fédérale Bourgogne – Franche-Comté accompagnera le développement de ses différents campus et favorisera le renforcement des différentes implantations universitaires sur le territoire interrégional.

##### **ARTICLE 3 : DOMAINES DE COLLABORATION**

Les domaines de collaboration sont tous ceux qui touchent à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

En particulier, il appartiendra à l'association de faire des propositions :

**Dans le domaine de la Recherche et de l'innovation** il appartiendra à l'association de faire des propositions de nature à :

- dynamiser le développement de la recherche et l'émergence de pôles d'excellence au sein des grands domaines scientifiques des établissements ;
- promouvoir l'émergence de thématiques fédératrices entre les laboratoires des établissements ;
- soutenir les projets de développement de grands équipements scientifiques partagés installés sur les campus des deux régions ;
- développer une stratégie commune de valorisation des résultats de la recherche porteurs d'innovations ;
- mettre en œuvre un label commun de la production scientifique réalisée dans les unités de recherche des membres sous l'appellation « Université fédérale Bourgogne-Franche-Comté » ;
- soutenir une politique active d'autoévaluation de la recherche des établissements en partenariat avec les établissements publics à caractère scientifique et technologique ;
- assurer la gestion coordonnée des formations doctorales et le suivi de l'insertion professionnelle des docteurs grâce à la mise en œuvre d'une accréditation conjointe globale des ED. Préparer la mise en œuvre

de l'attribution de doctorats sous un label commun « Université fédérale Bourgogne-Franche-Comté »

**Dans le domaine de la Valorisation de la recherche** et des structures de transfert, il appartiendra à l'association de faire des propositions de nature à :

- favoriser le développement de la mutualisation des outils de valorisation : chacune des deux universités ayant mis en place un programme de mutualisation du transfert technologique et de maturation des projets innovants;
- développer la collaboration et la coordination des actions des structures de transfert des membres de l'association, afin de permettre un meilleur ancrage dans l'environnement socio-économique et une plus grande visibilité des établissements.

**Dans le domaine de la formation, de l'orientation, de l'insertion professionnelle**, il lui appartiendra de faire des propositions de nature à :

- permettre la mise en place d'une offre de formation concertée pour les formations de licence, de master, d'IUT et d'ingénieurs, avec un objectif fort de renforcement des co-habilitations de diplômes ;
- développer en partenariat l'enseignement à distance ;
- afficher des pôles forts fondés sur des compétences avérées des établissements, en partenariat avec le monde professionnel et en appui sur des laboratoires de recherche reconnus ;
- favoriser les synergies en matière de sensibilisation, d'information et d'orientation en direction des lycéens ;
- renforcer les dispositifs en vue de promouvoir et coordonner le suivi de l'insertion des étudiants ;
- favoriser une offre coordonnée de l'apprentissage et de la formation continue à l'échelle interrégionale.

**Dans le domaine des relations internationales**, il lui appartiendra de faire des propositions de nature à :

- favoriser l'établissement de politiques coordonnées d'action et / ou de mutualisation des actions, dans les champs de l'international ;
- mutualiser les actions de promotion à l'international et favoriser la visibilité de l'Université Fédérale Bourgogne – Franche-Comté ;
- promouvoir une politique concertée d'échanges et de formations internationales : masters pluri-nationaux, masters Erasmus mundus, co-tutelles de thèses ;
- réactiver le réseau CLUSE, créé dans les années 1990 pour unir les universités de Bourgogne et de Franche-Comté du côté français, aux quatre universités de Suisse romande (Fribourg, Lausanne, Neuchâtel et Genève) autour d'objectifs de coopération universitaire comprenant formation et recherche, mise en place de cursus communs, échange d'étudiants et d'enseignants, publications, etc.

**Dans le domaine de la vie étudiante**, il lui appartiendra de faire des propositions de nature à :

- œuvrer pour une harmonisation des politiques de vie étudiante et d'engagement étudiant ;
- favoriser et soutenir les initiatives communes dans le cadre de la vie associative et culturelle.

**Dans le domaine des TIC et des TICE**, il lui appartiendra de faire des propositions de nature à :

- amplifier les dynamiques existantes au sein des établissements en ces domaines ;
- développer des collaborations relatives aux aspects de la vie numérique et notamment dans les domaines de : l'Environnement Numérique de Travail (ENT), la Carte multiservices, l'accès Wifi sur les campus, la communication, le développement des visioconférences.

**Dans le domaine des politiques transversales**, il lui appartiendra de faire des propositions de nature à :

- mettre en œuvre une politique commune de documentation, de l'usage des ressources numériques :
  - en développant et en mutualisant les ressources documentaires, leur amélioration et leur accessibilité dans et hors les murs des bibliothèques universitaires;
  - en construisant des partenariats efficaces valorisant les complémentarités documentaires des deux universités.
- soutenir le rapprochement des Editions universitaires des deux universités et amplifier leur production :
  - en développant le partenariat existant entre les Editions Universitaires Dijonnaises (EUD) et les Presses Universitaires de Franche-Comté (PUFC), dans le cadre d'une coopération à l'échelle du Grand Est, notamment pour des co-éditions, des actions communes (colloques, salons, conférences) ou pour des thématiques interrégionales aboutissant à une publication (ex : ouvrages historiques ou géographiques).
- favoriser la promotion de la culture, de la culture scientifique et technique à l'échelle de l'Université Fédérale Bourgogne – Franche-Comté.

**Dans le domaine des missions de gestion et de gouvernance**, il lui appartiendra de faire des propositions de nature à :

- œuvrer pour une harmonisation des politiques de gestion des ressources humaines et d'action sociale, permettre les participations croisées aux actions de formation en direction des personnels ;
- assurer une harmonisation des outils de gestion afin de permettre un partage d'information et de méthodes sur le pilotage et la gestion des établissements d'enseignement supérieur ;
- dynamiser la mise en place d'une logistique adaptée aux échanges entre les établissements (transports, restauration, hébergement).

Les actions de l'Association se concrétiseront dans la préparation concertée et la mise en œuvre intégrée des prochains contrats quadriennaux 2012-2015 des établissements fondateurs. Elle se donne, en outre, comme objectif d'étudier la création d'une Université unique à l'issue du prochain contrat quadriennal.

#### **ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL**

Le siège social de l'Association est fixé à Besançon au :

1, rue Goudimel, 25030 Besançon Cedex.

Le siège social peut être transféré sur décision des  $\frac{3}{4}$  des membres du conseil de direction.

#### **ARTICLE 5 : MEMBRES**

L'Association se compose des membres fondateurs suivants :

- L'Université de Bourgogne ;
- L'Université de Franche-Comté ;
- AGRO-SUP Dijon ;
- l'ENSM ;

Une cotisation annuelle doit être acquittée par les membres fondateurs. Son montant est fixé par le conseil de direction.

Toute nouvelle demande d'adhésion à l'association est soumise au conseil de direction.

#### **ARTICLE 6 : DEMISSION RADIATION**

La qualité de membre de l'association se perd par :

- 1) La démission.
- 2) La radiation prononcée par le conseil de direction pour motifs graves après que le membre intéressé ait été préalablement appelé à fournir des explications devant cet organe.
- 3) En cas de non paiement de la cotisation annuelle.

### **Titre 2 Administration et fonctionnement**

#### **ARTICLE 7 : CONSEIL DE DIRECTION**

L'association est dirigée par un Conseil de Direction qui assure les fonctions de conseil d'administration d'une association, composé de 14 représentants des 4 membres fondateurs, désignés en leur sein selon leur modalité propre et selon la répartition suivante :

- L'Université de Franche-Comté : 5 représentants ;
- L'Université de Bourgogne : 5 représentants ;
- L'ENSM : 2 représentants ;
- AGROSUP Dijon : 2 représentants.

En cas d'empêchement, un membre du conseil de direction peut donner son pouvoir. Ce pouvoir doit être écrit et concédé à un autre membre du comité. Chaque membre du conseil de direction ne peut toutefois détenir plus d'un pouvoir et ce pour l'intégralité de la séance.

Le conseil de direction se réunit au moins trois fois par an sur convocation du président ou à la demande du quart de ses membres. Le délai de convocation est de quinze jours au moins avant la date de la réunion, par lettre simple ou courrier électronique.

La présence de plus de la moitié des membres du conseil de direction est nécessaire pour la validité des délibérations. Si ce quorum n'est pas atteint, le conseil est convoqué au plus tard sous quinze jours et se réunit alors sans condition de quorum.

Le conseil de direction est présidé par le président de l'association ou, en cas d'absence, par le vice-président de l'association.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Pour toute décision concernant la situation particulière de l'un des établissements, les décisions sont prises à la majorité qualifiée des  $\frac{3}{4}$ .

Le Président peut inviter à participer à titre consultatif aux séances du conseil de direction, toute personne dont la présence est jugée nécessaire.

#### Attributions du conseil de direction :

Le conseil de direction est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de l'association, pour faire et autoriser tous actes et opérations qui entrent dans l'objet de l'association. Il ne peut évidemment pas se substituer aux établissements membres de l'association dans leurs compétences telles que définies par le code de l'éducation. Sont notamment exclues de sa compétence toutes décisions engageant l'autonomie et l'identité des établissements.

Il approuve les comptes de l'exercice clos et il vote le budget de l'exercice à venir.

Il se prononce sur toutes les admissions et radiations de membres de l'association.

Il définit le nombre de membres du COS et arrête la liste des Personnalités Qualifiées, représentant le monde socio-économique, appelées à siéger au COS.

**Rétributions :**

Les membres du conseil de direction ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Seuls des remboursements de frais sont possibles sur justificatifs.

**ARTICLE 8 : PRESIDENT**

Le président de l'association est obligatoirement le président de l'une des deux universités fondatrices. Cette fonction est assurée à tour de rôle par les présidents des deux universités. Le premier est élu par les membres du conseil de direction. Son mandat est d'une durée de un an.

Le président :

- préside le conseil de direction et les conseils consultatifs de l'association (le comité scientifique et pédagogique et le conseil d'orientation stratégique) ;
- convoque le conseil de direction ainsi que les conseils consultatifs de l'association (comité scientifique et pédagogique et conseil d'orientation stratégique) et établit l'ordre du jour de leurs réunions;
- assure l'exécution des décisions prises par le conseil de direction et leur en rend compte ;
- représente l'association auprès des tiers, des administrations mais aussi en justice ;
- il agit pour le compte du conseil de direction dans le cadre des délégations qui lui sont consenties.

**ARTICLE 9 : VICE- PRESIDENT**

Le Président de l'université qui n'assume pas la présidence de l'association (selon les modalités définies à l'article précédent) est désigné vice président de l'association. Il assure les fonctions de trésorier.

**ARTICLE 10 : LE DIRECTEUR**

Un directeur nommé par le conseil de direction assure la gestion courante de l'association.

Le directeur peut en outre recevoir délégation expresse de signature du président pour les opérations que celui-ci détermine.

Il dispose, sous le contrôle de l'autorité du président, du pouvoir hiérarchique sur le personnel salarié de l'association.

Il assiste, à titre consultatif, aux réunions du conseil de direction, sauf pour les questions qui concernent sa situation personnelle.

**ARTICLE 11 : LE CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE**

Les grandes orientations de l'association sont soumises à l'avis d'un conseil d'orientation stratégique. Le conseil d'orientation stratégique est composé :

- des Présidents et Directeurs des établissements membres ;
- de représentants des conseils d'administration des membres fondateurs, désignés en leur sein ;
- de représentants de collectivités territoriales désignés en leur sein ;
- de Personnalités Qualifiées représentant le monde socio-économique.

La taille du COS et la liste des collectivités et personnalités qualifiées est définie lors de la première réunion du conseil de direction et peut être modifiée annuellement sur simple décision du conseil de direction.

Le conseil d'orientation stratégique se réunit au moins une fois par an à l'initiative du président de l'association.

Ses avis sont donnés à la majorité des membres présents ou représentés.

**ARTICLE 12 : LE COMITE SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE**

Le comité scientifique et pédagogique a pour vocation d'étudier et de proposer des actions de politique scientifique et pédagogique à mettre en œuvre par l'université fédérale. Ce comité est composé de 40 membres au moins désignés par les conseils d'administration de chaque établissement fondateur sur proposition des présidents ou directeurs de ces établissements, selon la répartition suivante :

- L'Université de Franche-Comté : 15 représentants à répartir notamment entre les directeurs de composantes, de laboratoires, le CEVU et le CS, dont 1 étudiant au moins ;
- L'Université de Bourgogne : 15 représentants à répartir notamment entre les directeurs de composantes, de laboratoires, le CEVU et le CS, dont 1 étudiant au moins ;
- L'ENSMM : 5 représentants à répartir notamment entre les responsables pédagogiques et scientifiques et les élus des conseils des études et scientifiques, dont 1 étudiant au moins ;
- AGROSUP Dijon : 5 représentants à répartir notamment entre les responsables pédagogiques et scientifiques et les élus des conseils des études et scientifiques, dont 1 étudiant au moins ;

Le comité scientifique et pédagogique se réunit au moins une fois par an à l'initiative du président de l'association.

Ses avis sont donnés à la majorité des membres présents ou représentés, et peut s'adjoindre, sur proposition du conseil de direction, toute personne en fonction de ses compétences et/ou fonctions. Le conseil de direction peut proposer d'élargir la composition du comité scientifique et pédagogique, en respectant toutefois la part de chaque établissement membre, comme indiqué ci-dessus.

Il peut créer des commissions de travail spécifiques, en tant que de besoin.

### TITRE 3 : Ressources et comptabilité

#### ARTICLE 13 : RESSOURCES

L'association peut bénéficier de toutes les ressources qui ne sont pas interdites par les lois et règlements en vigueur.

Les cotisations des membres fondateurs sont calculées au prorata de leur représentativité dans le conseil de direction. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil de direction.

#### ARTICLE 14 : COMPTABILITE

Il est tenu une comptabilité faisant apparaître annuellement un compte de résultat, un bilan et une annexe.

### TITRE 4 : Modification des statuts et dissolution

#### ARTICLE 15 : MODIFICATION DES STATUTS

Les statuts peuvent être modifiés par le conseil de direction à la majorité des  $\frac{3}{4}$  des membres présents ou représentés.

#### ARTICLE 16 : DISSOLUTION

La dissolution doit être prononcée par le conseil de direction à la majorité des  $\frac{3}{4}$  des membres présents ou représentés.

#### ARTICLE 17 : LIQUIDATION

En cas de dissolution de l'association, le conseil de direction désigne un ou plusieurs liquidateurs chargés de la liquidation des éventuels biens de l'association.

### TITRE 5 : Règlement intérieur et formalités

#### ARTICLE 18 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur peut éventuellement être adopté par le conseil de direction. Il est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Suite à l'approbation par les CA des 4 membres fondateurs,  
Les présents statuts seront déposés à la Préfecture du DOUBS.

**Fait à Besançon le 23 juillet 2010,**

**Pour l'Université de Franche-Comté :**

Monsieur Claude CONDÉ

*Annexe 1 : nom, prénom des représentants des membres fondateurs de l'association avec leur adresse, date de naissance et profession.*

**Pour l'Université de Franche-Comté :**

*Monsieur Claude CONDÉ, 1 rue Goudimel, 25 030 Besançon Cedex, né le 12.06.1951, Professeur des Universités, Président de l'Université de Franche-Comté*

**Pour l'Université de Bourgogne :**

*Madame Sophie BEJEAN, Maison de l'université Esplanade Erasme BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX, née le 22.06.1964, Professeur des Universités, Présidente de l'université de Bourgogne*

**Pour AgroSup Dijon :**

*Monsieur Gérard BOUCHOT, 26 Boulevard du Docteur Petitjean, 21000 Dijon, né le 27.01.1950, Directeur d'AgroSup Dijon*

**Pour l'ENSMM :**

*Monsieur Bernard CRETIN, 26 Rue de l'Epitaphe 25000 Besançon, né le 30.03.1955, Professeur des Universités, Directeur de l'ENSMM.*

## **Annexe 2 :**

### **STATUTS DE LA FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUEdu PRES BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

#### **I – But de la Fondation**

##### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA FONDATION**

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Bourgogne Franche-Comté est créé sous la forme d'une Fondation de Coopération Scientifique régie par les présents statuts et les dispositions de l'article L. 344-1 et L. 344-11 et suivants du code de la recherche.

Cette Fondation, également dénommé « E TH-Innovation Université », a pour objet la création d'un grand pôle européen de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur sur le territoire de la grande région située entre Paris, Lyon et la Suisse.

Le PRES Bourgogne Franche-Comté, en associant les universités et écoles à l'ensemble de leurs partenaires de recherche et d'innovation, renforcera la coopération entre ses membres au service de l'innovation et de la qualité, tant en matière de formation, initiale, continue, professionnelle, par elearning, qu'en matière de recherche, fondamentale, finalisée, translationnelle et clinique.

La Fondation du PRES Bourgogne Franche-Comté assure le développement de la coopération scientifique entre ses membres fondateurs, et avec les membres associés du pôle de recherche et d'enseignement supérieur : entreprises, pôles de compétitivité, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur et de recherche et Universités suisses, afin d'initier et de soutenir des projets de recherche et de formation innovants et de renforcer ses pôles d'excellence.

La Fondation de coopération scientifique du PRES Bourgogne Franche-Comté est ainsi un levier d'excellence, d'attractivité et de développement social, éducatif et économique.

##### **ARTICLE 2 : MOYENS D'ACTION**

Pour l'accomplissement de son objet, la Fondation :

- élabore et met en oeuvre le plan stratégique du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur ;
- coordonne les démarches stratégiques de ses membres fondateurs, ainsi que leurs relations contractuelles avec les collectivités territoriales et les autres membres associés, institutionnels, et entreprises ;
- gère l'identité commune, promeut l'image du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, met en oeuvre sa politique de communication en coordination avec les politiques de communication des établissements membres ;
- prépare et gère toute candidature afin de recueillir des fonds publics ou privés pour le financement des projets communs.

En matière de recherche, la Fondation :

- assure la coordination et soutient les politiques de recherche des membres fondateurs ;
- recrute et gère, le cas échéant, des personnels dédiés aux projets de recherche et d'excellence menés au sein du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, et notamment des chercheurs associés étrangers ;
- valorise le diplôme de doctorat, délivré par les établissements membres, sous le sceau du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur ;
- met en oeuvre et soutient des projets d'excellence, sélectionnés par le biais d'un système commun d'appels à projets des établissements fondateurs ;
- répartit, entre les membres, les financements obtenus dans le cadre des appels à projets nationaux, européens et internationaux ;

3

- assure la mise en oeuvre d'une politique de signature commune des publications scientifiques des établissements fondateurs ;
- conclut, le cas échéant, des contrats de recherche avec des entreprises et sollicite les agréments fiscaux correspondants ;
- assure la mutualisation et le partage entre les membres du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, des équipements communs et des plateaux techniques affectés à la recherche.

En matière de formation, la Fondation :

- appuie l'action de ses membres et de l'Université Fédérale en permettant la coordination de leur politique avec les autres membres du PRES (CHU, organismes de recherche, notamment) :
- favorise l'implication des acteurs économiques dans les missions d'enseignement supérieur et d'insertion professionnelle ;
- promeut l'insertion professionnelle des étudiants et des doctorants.

S'agissant des actions communes, la Fondation :

- met en place et conduit une politique de valorisation de la recherche commune aux établissements fondateurs ;
- met en oeuvre la politique de promotion européenne et internationale des activités de recherche et de formation des établissements du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur ;
- met en place un dispositif commun d'accueil des étudiants, enseignants et chercheurs étrangers de l'ensemble des établissements membres ;

- participe au développement économique et au rayonnement scientifique de son espace interrégional en proposant des modalités innovantes de coopération et de partenariat entre ses membres fondateurs et associés.  
Plus généralement, la Fondation conduit et met en oeuvre toute action répondant aux objectifs définis à l'article premier des présents statuts.

### **ARTICLE 3: SIEGE SOCIAL**

La Fondation du PRES Bourgogne Franche-Comté a son siège dans l'Académie de Dijon (*Université de Bourgogne – Maison de l'Université – Esplanade Erasme – BP 27877 – 21078 DIJON cedex*).

## **II - Administration et fonctionnement**

### **ARTICLE 4 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La Fondation est administrée par un conseil d'administration composé à sa création de vingt huit (28) membres au plus, dont :

- douze (12) représentants des membres fondateurs, dont le chef d'établissement de chaque membre fondateur, selon la répartition suivante:

- deux (2) représentants de l'Université de Bourgogne ;
- deux (2) représentants de l'Université de Franche-Comté ;
- deux (2) représentants du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon ;
- deux (2) représentants du Centre Hospitalier Universitaire de Dijon ;
- quatre (4) représentants pour les autres membres fondateurs :
  - \_ un (1) pour l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon ;

4

\_ un (1) pour AgroSup Dijon, Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement ;

\_ un (1) pour l'Etablissement Français du Sang ;

\_ un (1) le Centre Georges François Leclerc, Centre de Lutte Contre le Cancer de Bourgogne ;

- deux (2) membres représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs ;

- quatorze (14) autres membres au plus, parmi lesquels :

· quatre (4) représentants au plus des collectivités territoriales, dont :

\_ un (1) représentant désigné par le Conseil Régional de Bourgogne ;

\_ un (1) représentant désigné par le Conseil Régional de Franche-Comté ;

- huit (8) représentants au plus du monde économique ;

- huit (8) personnalités qualifiées au plus, parmi lesquelles figureront six (6) personnalités issues des autres membres associés.

En cours de vie de la Fondation, le conseil d'administration, statuant à la majorité des trois quarts de ses membres présents ou représentés peut décider, sur proposition d'un membre fondateur, l'admission de nouveaux membres fondateurs ou associés du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

En cas d'admission d'un nouvel établissement ou organisme fondateur, un nouveau siège est créé au conseil d'administration au titre des fondateurs.

Les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, exerçant tout ou partie de leurs missions dans le cadre de la Fondation, sont élus selon des modalités prévues par le règlement intérieur.

Les collectivités territoriales, autres que les régions Bourgogne et Franche-Comté, représentées au conseil d'administration sont choisies à la majorité des deux tiers des membres fondateurs.

Les représentants des membres associés autres que les collectivités territoriales ainsi que les administrateurs représentants du monde économique sont désignés respectivement par les membres associés du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur relevant de leur catégorie (monde économique, autres établissements associés au PRES, etc.) selon des modalités définies par le règlement intérieur.

Les personnalités qualifiées sont choisies à la majorité des deux-tiers par les membres fondateurs en raison des compétences qu'elles possèdent au regard de l'objet de la Fondation. Elles sont extérieures aux membres fondateurs.

A l'exception des chefs d'établissement des membres fondateurs, les membres du conseil d'administration sont nommés ou élus pour une durée de trois (3) ans. Leur mandat est renouvelable. Le règlement intérieur précise les conditions dans lesquelles il est procédé au renouvellement des membres du conseil.

Hormis les chefs d'établissement des membres fondateurs, les membres du conseil d'administration peuvent être déclarés démissionnaires d'office ou révoqués pour juste motif par le conseil d'administration dans des conditions définies par le règlement intérieur, dans le respect des droits de la défense.

5

Les membres du conseil d'administration sont tenus d'assister personnellement aux séances du conseil. En cas d'empêchement, un membre peut donner son pouvoir à un autre membre dans les conditions définies par le règlement intérieur. Chaque membre ne pouvant toutefois détenir plus d'un pouvoir.

Le recteur de l'Académie de Dijon, chancelier des universités, est commissaire du Gouvernement. Il assiste aux séances du conseil d'administration avec voix consultative. Il peut être représenté par un fonctionnaire ayant reçu délégation à cet effet.

### **ARTICLE 5 : FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration élit pour une durée de trois (3) ans parmi ses membres un président ainsi qu'un trésorier.

Il se réunit sur convocation de son président aussi souvent que l'intérêt de la Fondation l'exige et au moins deux (2) fois par an, ou à la demande d'un quart au moins de ses membres ou du Commissaire du Gouvernement.

Le conseil d'administration délibère valablement si la majorité de ses membres en exercice sont présents ou représentés. Si le *quorum* n'est pas atteint, il est procédé à une nouvelle convocation dans les conditions qui sont précisées par le règlement intérieur. Le conseil d'administration peut alors valablement délibérer si le tiers au moins des membres en exercice sont présents ou représentés.

Sous réserve des dispositions particulières des articles 4, 6, 14 et 15 des présents statuts, les délibérations du conseil d'administration sont prises à la majorité des suffrages exprimés. En cas d'égalité des voix, la voix du président est prépondérante.

Lorsqu'une délibération lui paraît contraire aux statuts, au règlement intérieur ou aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur, le commissaire du Gouvernement peut demander dans un délai de deux mois une nouvelle délibération à la majorité des trois quarts des membres en exercice.

Il est tenu un procès-verbal des séances du conseil d'administration, qui est signé par le président.

Toute personne dont l'avis est utile, peut être appelée par le président à assister, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration.

Les fonctions de membre du conseil d'administration sont gratuites.

Des remboursements de frais sont seuls possibles sur justificatifs, dans les conditions fixées par le conseil d'administration et selon les modalités définies par le règlement intérieur.

#### **ARTICLE 6 : ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de la Fondation. A ce titre, il délibère notamment sur :

1. Les orientations générales, le plan stratégique et le programme d'activités de la Fondation après avis des conseils spécialisés mentionnés à l'article 8 des statuts ;

6

2. L'organisation générale et le fonctionnement de la Fondation ;

3. L'action de soutien et de valorisation de l'offre de formation de ses membres et la politique de recherche commune après avis du conseil scientifique ;

4. L'attribution, après avis du conseil scientifique, des financements obtenus dans le cadre des appels à projets nationaux, européens et internationaux ;

5. L'adhésion de nouveaux membres fondateurs ou associés au PRES et la fixation des conditions de leur admission ;

6. Le budget de la Fondation et ses modifications, faisant apparaître distinctement les ressources allouées à chaque grand champ scientifique et pédagogique correspondant aux axes d'intervention de la Fondation, en particulier pour le secteur « Santé », qui comprennent en annexe un état prévisionnel des effectifs de personnel et ses modifications ;

7. Le règlement intérieur de la Fondation ;

8. Le rapport d'activité sur la situation scientifique, morale et financière de la Fondation ;

9. Les comptes de l'exercice clos qui lui sont présentés ;

10. Les baux et locations d'immeubles au nom de la Fondation ;

11. L'acceptation des dons et des legs et l'autorisation des acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, les baux et les contrats de location, la constitution d'hypothèques et les emprunts ainsi que les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation ;

12. La désignation d'un ou plusieurs commissaires aux comptes choisis sur la liste mentionnée à l'article L. 822-1 du code de commerce ;

13. La fixation des conditions de recrutement et de rémunération des personnels ;

14. Les conventions entrant dans le champ de l'article L.612-5 du code de commerce. Dans ce cas, il se prononce hors la présence de la personne intéressée.

Les délibérations relatives aux points 1 à 7 du présent article sont adoptées par le conseil d'administration à la majorité des trois quarts de ses membres présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut créer un ou plusieurs comité(s) chargé(s) de l'assister ou d'assister le président et le directeur dans toutes les actions menées par la Fondation. Leurs attributions, leur organisation et leurs règles de fonctionnement sont fixées par le règlement intérieur.

En deçà d'un montant qu'il détermine, le conseil d'administration peut accorder au président une délégation permanente pour les cessions et acquisitions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, les contrats de location, les actions en justice, les transactions ainsi que pour l'acceptation des donations et des legs, à charge pour ce dernier de lui en rendre compte à chaque réunion du conseil.

A l'exception des opérations de gestion courante des fonds composant la dotation, les délibérations du conseil d'administration relatives aux aliénations de biens mobiliers et immobiliers composant la dotation sont exécutoires trois mois après la tenue du conseil d'administration, sauf opposition du commissaire du Gouvernement.

Il en va de même pour les délibérations du conseil d'administration portant sur la constitution d'hypothèques ou sur les emprunts.

#### **ARTICLE 7 : PRESIDENT, TRESORIER ET DIRECTEUR DE LA FONDATION**

##### **Article 7.1 : Président de la Fondation**

Le président représente la Fondation dans tous les actes de la vie civile et la représente en justice. Il ordonnance les dépenses.

Le président instruit toutes les affaires soumises au conseil d'administration et pourvoit à l'exécution de ses délibérations.

Le président peut, par écrit, après en avoir informé le conseil d'administration, déléguer ses pouvoirs ou sa signature dans les conditions prévues par le règlement intérieur de la Fondation. Il peut à tout instant mettre fin aux dites délégations.

**Article 7.2 : Trésorier**

Le trésorier établit ou fait établir, sous sa responsabilité, les comptes de la Fondation. Il procède au paiement des dépenses ordonnancées par le président et à la réception de toutes sommes. Il établit un rapport annuel sur la situation financière de la Fondation et le présente au conseil d'administration.

Il peut déléguer, par écrit, après avis conforme du président, ses pouvoirs et sa signature à un autre administrateur ou, le cas échéant, au directeur, dans les conditions définies par le règlement intérieur.

Il peut à tout instant mettre fin aux dites délégations.

**Article 7.3 : Directeur**

Le cas échéant, le président peut se faire assister d'un directeur chargé de diriger les services de la Fondation et d'en assurer le fonctionnement.

Le directeur dispose des pouvoirs nécessaires à l'exercice de sa mission, sur délégation du président ou du trésorier, dans les conditions définies dans le règlement intérieur.

Le directeur assiste, avec voix consultative, aux réunions du conseil d'administration et des conseils spécialisés mentionnés à l'article 8.

**ARTICLE 8 : CONSEILS SPECIALISES**

**Article 8.1 : Conseil scientifique**

Le conseil scientifique donne au conseil d'administration son avis et élabore des propositions sur les orientations scientifiques et pédagogiques de la Fondation, son plan stratégique, son programme d'activités ainsi que sur les principes et critères d'attribution des financements obtenus dans le cadre des appels à projets nationaux, européens et internationaux. Il donne également son avis sur le rapport annuel d'activité.

Le conseil scientifique est composé de personnalités retenues en raison de leur compétence scientifique reconnue dans les domaines d'activité de la Fondation, dont la moitié est choisie en dehors des établissements membres fondateurs.

Le conseil scientifique se réunit au moins deux fois par an.

Sa composition, son fonctionnement et les modalités de désignation de ses membres et de son président sont définis par le règlement intérieur de la Fondation.

8

**Article 8.2 : Conseil d'orientation stratégique**

Le conseil d'orientation stratégique comprend tous les membres de la fondation. Sa finalité est d'associer l'ensemble des parties prenantes au projet et aux résultats du PRES.

Il pourra être consulté à la discrétion du conseil d'administration sur toutes questions pour lesquelles son avis sera jugé opportun.

Il se réunit au moins deux fois par an.

Le règlement intérieur de la Fondation précise les modalités de désignation des représentants des membres de la fondation au conseil d'orientation stratégique ainsi que le fonctionnement et les missions de ce dernier.

**Article 8.3 : Conseil des collèges Universitaires**

Le conseil d'administration peut s'appuyer sur un Conseil des collèges Universitaires, composé de représentants des enseignants, des chercheurs et enseignants-chercheurs, des personnels Biatoss et dans une proportion significative des étudiants. Sa finalité est d'associer les communautés universitaires au projet et aux résultats du PRES.

La composition, les missions, le fonctionnement et les modalités de désignation des membres du Conseil des collèges Universitaires sont définis par le règlement intérieur de la Fondation.

**III - Dotation et ressources**

**ARTICLE 9 : DOTATION INITIALE DE LA FONDATION**

La dotation initiale s'élève à deux millions huit cent mille euros 2.800 000 € dont une partie non consommable d'un million (1 000 000) d'euros.

La dotation initiale fait l'objet des versements suivants :

- Cinq cent mille euros (500 000 €) affectés par l'Université de Bourgogne, versés selon le calendrier suivant :
- Cent mille euros (100 000 €) dans les deux mois suivant la publication du décret approuvant les statuts de la Fondation,
- Cent mille euros (100 000 €) un (1) an au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) deux (2) ans au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) trois (3) ans au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) quatre (4) ans au plus tard après le premier versement.
- Cinq cent mille euros (500 000 €) affectés par l'Université de Franche-Comté, versés selon le

calendrier suivant :

- Cent mille euros (100 000 €) dans les deux mois suivant la publication du décret approuvant les statuts de la Fondation,
- Cent mille euros (100 000 €) un (1) an au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) deux (2) ans au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) trois (3) ans au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) quatre (4) ans au plus tard après le premier versement.

9

· Cinq cent mille euros (500 000 €) affectés par le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, versés selon le calendrier suivant :

- Cent mille euros (100 000 €) dans les deux mois suivant la publication du décret approuvant les statuts de la Fondation,
- Cent mille euros (100 000 €) un (1) an au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) deux (2) ans au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) trois (3) ans au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) quatre (4) ans au plus tard après le premier versement.

· Cinq cent mille euros (500 000 €) affectés par le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, versés selon le calendrier suivant :

- Cent mille euros (100 000 €) dans les deux mois suivant la publication du décret approuvant les statuts de la Fondation,
- Cent mille euros (100 000 €) un (1) an au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) deux (2) ans au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) trois (3) ans au plus tard après le premier versement,
- Cent mille euros (100 000 €) quatre (4) ans au plus tard après le premier versement.

· Deux cent mille euros (200 000 €) affectés par l'École Nationale supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon, versés selon le calendrier suivant :

- Quarante mille euros (40 000 €) dans les deux mois suivant la publication du décret approuvant les statuts de la Fondation,
- Quarante mille euros (40 000 €) un (1) an au plus tard après le premier versement,
- Quarante mille euros (40 000 €) deux (2) ans au plus tard après le premier versement,
- Quarante mille euros (40 000 €) trois (3) ans au plus tard après le premier versement,
- Quarante mille euros (40 000 €) quatre (4) ans au plus tard après le premier versement.

· Deux cent mille euros (200 000 €) affectés par AgroSup Dijon, Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement, versés selon le calendrier suivant :

- Quarante mille euros (40 000 €) dans les deux mois suivant la publication du décret approuvant les statuts de la Fondation,
- Quarante mille euros (40 000 €) un (1) an au plus tard après le premier versement,
- Quarante mille euros (40 000 €) deux (2) ans au plus tard après le premier versement,
- Quarante mille euros (40 000 €) trois (3) ans au plus tard après le premier versement,
- Quarante mille euros (40 000 €) quatre (4) ans au plus tard après le premier versement.

· Deux cent mille euros (200 000 €) affectés par l'Etablissement Français du Sang, versés selon le calendrier suivant :

- Quarante mille euros (40 000 €) dans les deux mois suivant la publication du décret approuvant les statuts de la Fondation,
- Quarante mille euros (40 000 €) un (1) an au plus tard après le premier versement,
- Quarante mille euros (40 000 €) deux (2) ans au plus tard après le premier versement,
- Quarante mille euros (40 000 €) trois (3) ans au plus tard après le premier versement,
- Quarante mille euros (40 000 €) quatre (4) ans au plus tard après le premier versement.

· Deux cent mille euros (200 000 €) affectés par le Centre Georges François Leclerc, Centre de Lutte Contre le Cancer de Bourgogne, versés selon le calendrier suivant :

- Quarante mille euros (40 000 €) dans les deux mois suivant la publication du décret approuvant les statuts de la Fondation,
- Quarante mille euros (40 000 €) un (1) an au plus tard après le premier versement,

10

- Quarante mille euros (40 000 €) deux (2) ans au plus tard après le premier versement,
- Quarante mille euros (40 000 €) trois (3) ans au plus tard après le premier versement,
- Quarante mille euros (40 000 €) quatre (4) ans au plus tard après le premier versement.

Les versements des personnes morales de droit privé contribuant à la dotation initiale de la Fondation font l'objet d'actes de donation notariés.

La dotation initiale est complétée par l'apport de l'Etat. La dotation de l'Etat est versée dans l'année qui suit la publication du décret approuvant les statuts de la fondation.

La dotation est accrue du produit des libéralités acceptées sans affectation spéciale. La dotation initiale, hors apports

de l'Etat, peut être accrue en valeur absolue par décision du conseil.

La Fondation dispose des biens constituant la dotation pour l'accomplissement de son objet. Elle peut procéder à leur aliénation dans les conditions prévues à l'article 6 des présents statuts.

En cas de non-respect par un fondateur du calendrier des versements composant la dotation initiale, prévu au deuxième alinéa du présent article, ce dernier est invité par le président du conseil d'administration à présenter ses observations par écrit.

#### **ARTICLE 10 : PLACEMENT DES FONDS DE LA DOTATION**

La dotation est placée en valeurs mobilières, cotées ou non cotées à une bourse officielle française ou étrangère, en titres de créances négociables, en obligations assimilables du Trésor, en immeubles nécessaires au but poursuivi ou en immeubles de rapport.

#### **ARTICLE 11 : RESSOURCES DE LA FONDATION**

Les ressources annuelles de la Fondation se composent :

- du revenu de la dotation et de la partie de cette dernière consacrée au financement des actions de la Fondation, étant précisé que la fraction de la dotation susceptible d'être consommée annuellement ne peut excéder 20% du montant initial de la part consommable de la dotation ;
- des subventions, dons manuels et donations qui peuvent lui être accordées ;
- du produit des libéralités ou de l'appel à la générosité publique ;
- des produits accessoires résultant produit des ventes et des rétributions perçues pour service rendu, notamment dans le cadre de contrats de recherche ;
- des ressources obtenues au titre de la participation de la Fondation à des programmes ou des appels à projets nationaux ou internationaux de recherche et de formation ;
- des contributions de toute nature apportées par les membres fondateurs ou associés ;
- de toutes autres ressources non interdites par la Loi.

La Fondation établit dans les six mois qui suivent la fin de chaque exercice social des comptes annuels certifiés par un commissaire aux comptes, conformément au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et Fondations, homologué par l'arrêté interministériel du 8 avril 1999.

11

#### **IV - Modification des statuts et dissolution**

##### **ARTICLE 12 : MODIFICATION DES STATUTS**

Les présents statuts ne pourront être modifiés qu'après une délibération du conseil d'administration à la majorité des trois quarts des membres en exercice, présents ou représentés. La présence de la majorité des membres en exercice du conseil d'administration et d'au moins un représentant de chaque membre fondateur est requise.

##### **ARTICLE 13 : DUREE ET DISSOLUTION**

La Fondation est créée pour une durée illimitée.

La Fondation prend fin de manière anticipée par dissolution.

La Fondation est dissoute sur décision du conseil d'administration à la majorité des trois quarts des membres en exercice, présents ou représentés, ou en cas d'abrogation du décret approuvant ses statuts ou, au plus tard, à la date à laquelle la dotation définie à l'article 9 est réduite à 10% de sa valeur initiale.

Le conseil d'administration désigne alors un ou plusieurs commissaires qu'il charge de procéder à la liquidation des biens de la Fondation et auquel il confère tous les pouvoirs nécessaires pour mener à bien cette mission. Le conseil attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements ayant une mission analogue, publics ou reconnus d'utilité publique.

Ces délibérations sont adressées sans délai au ministre chargé de la recherche.

Dans le cas où le conseil d'administration n'aurait pas pris les mesures indiquées, un décret interviendrait pour y pourvoir. Les détenteurs de fonds, titres et archives appartenant à la Fondation s'en dessaisiront valablement entre les mains du commissaire désigné par ledit décret.

##### **ARTICLE 14 : APPROBATION ADMINISTRATIVE**

Les délibérations du conseil d'administration mentionnées aux articles 12 et 13 des présents statuts sont exécutoires deux mois après leur réception par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, s'il n'y a pas fait opposition dans ce délai.

#### **V - Contrôle et règlement intérieur**

##### **ARTICLE 15 : COMPTABILITE DE LA FONDATION ET CONTROLE**

Le budget et ses modifications ainsi que ses annexes, le rapport, les comptes annuels sont adressés chaque année au ministre chargé de l'enseignement supérieur et au ministre chargé du budget.

En cas d'appel à la générosité publique, la Fondation s'engage à présenter des comptes d'emploi des ressources collectées conformément à la législation en vigueur.

12

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur aura le droit de faire visiter par ses délégués les divers services dépendant de la Fondation et de se faire rendre compte de leur fonctionnement. Il pourra notamment désigner à cet

effet le commissaire du Gouvernement.

**ARTICLE 16 : REGLEMENT INTERIEUR**

Un règlement intérieur, qui précise les modalités d'application des présents statuts, est élaboré conformément à l'article 6. Il entre en vigueur après approbation du commissaire du Gouvernement ou deux mois après la tenue du conseil d'administration s'il n'y est pas fait opposition par le commissaire du Gouvernement dans ce délai. Il est modifié dans les mêmes conditions.

**VI – Dispositions transitoires**

**ARTICLE 17 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Article 17.1 : Premiers représentants des membres associés**

Lors de la création de la Fondation et dans un délai maximum de six (6) mois à compter de la publication au Journal Officiel du décret instituant la Fondation, le conseil d'administration, composé des seuls représentants des membres fondateurs, choisira à la majorité des deux tiers les premiers administrateurs représentants du monde économique ainsi que les représentants des membres associés autres que les collectivités territoriales.

**Article 17.2 : Représentation des enseignants-chercheurs**

Dans l'attente de l'adoption du règlement intérieur et de l'élection des enseignants-chercheurs, et pendant une durée qui ne peut excéder un an, le conseil d'administration peut valablement siéger en l'absence de ces représentants.

## Annexe 3 : Plaquette de présentation du PRES Bourgogne/Franche Comté

### Passé, Présent, Avenir communs

Les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté ont un passé, un présent et un avenir en commun. De longue date déjà, des formations co-habilitées et des programmes de recherche sont organisés en partenariat. Un élan commun qui les rassemble à nouveau depuis 2007, année où les deux établissements fondent ensemble le « Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Bourgogne-Franche-Comté ».

Elles sont rejointes par la suite par d'autres partenaires de la recherche et de l'innovation.

### Des forces unies

**MEMBRES FONDATEURS**

**Universités et écoles**  
 Université de Bourgogne • Université de Franche-Comté • AgroSup Dijon • ENSMM Besançon

**Établissements de recherche médicale et de santé**  
 CHU Dijon • CHRU Besançon • Centre de lutte contre le Cancer Georges-François Leclerc • Établissement Français du Sang

**MEMBRES ASSOCIÉS ET PARTENAIRES**

**Établissements d'enseignement supérieur**  
 Arts et métiers ParisTech Cluny • Groupe ESC Dijon Bourgogne

**Universités technologiques :**  
 Université technologique de Belfort-Montbéliard • Université technologique de Troyes

**Organismes de recherche**  
 CNRS • Inserm (membres associés)  
 INRA • CEA

**Collectivités territoriales**  
 Conseil régional de Bourgogne • Conseil régional de Franche-Comté • Grand Dijon • Ville de Besançon

**PARTENAIRES ÉCONOMIQUES**

**Entreprises (membres associés)**  
 Dijon Céréales • Seb • Eurogerm • Onco design • Sanofi

**Autres entreprises partenaires**  
 Areva • Alstom • PSA Peugeot Citroën • Solvay • General Electric • Air Liquide • Caisse des dépôts  
 Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté • Crédit Agricole Champagne-Bourgogne • EDF • Bioscan

**Pôles de compétitivité**  
 Pôle Vitagora • Pôle nucléaire de Bourgogne • Plastipolis • Pôle des Microtechniques • Pôle Véhicule du Futur



**PRES BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**



**Fondation de coopération scientifique  
du PRES Bourgogne Franche-Comté  
Université fédérale Bourgogne Franche-Comté**

*Investir pour la Jeunesse,  
pour l'Innovation et pour le Territoire.*

[www.pres-bfc.fr](http://www.pres-bfc.fr)

### CHRONOLOGIE DU PRES BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

<p>2011 Un projet d'excellence pour l'avenir</p> <p>2009 Création d'AgroSup Dijon - Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (fusion de l'ENSAD et de l'INRA)</p> <p>2000 Création de l'Établissement français du sang Bourgogne-Franche-Comté le 7<sup>e</sup> janvier</p> <p>1980 Création de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM ancien ENSCM)</p> <p>1964 Création du CHRU de Besançon</p> <p>1961 Création de l'École nationale supérieure de chimie et de microtechnique (ENSICM ancien Institut de chimie)</p> <p>1808 Napoléon fonde l'Université et l'enseignement supérieur</p> <p>1721 Création de l'Université de Dijon</p> <p>1685 Création de l'Hôpital général de Besançon (par Louis XIV)</p> <p>1204 Création de l'Hôpital général de Dijon</p>	<p>2010 - 27 décembre, création de la Fondation de coopération scientifique Bourgogne-Franche-Comté - 18 août, création de l'Université fédérale de Bourgogne-Franche-Comté - 21 janvier, passage aux RSE, transparence et compléments élargis pour l'UPC et l'UE</p> <p>2007 - 21 mai, signature de la convention création du PRES, Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>1993 Création de l'Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (ENSAD)</p> <p>1967 Création du Centre de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc à Dijon</p> <p>1962 Création de l'École nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation (ENSBAN)</p> <p>1958 Création du CHU de Dijon</p> <p>1793 Un décret supprime toutes les universités de l'Ancien Régime</p> <p>1691 Transfert de l'Université à Besançon par Louis XIV</p> <p>1623 Création de l'Université de Dole</p>
--	--



**FONDATION DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE :**  
Des partenaires sont déjà engagés dans la création de la fondation, d'autres contacts sont encore en cours. Si vous êtes candidat (entreprises, collectivités, pôle d'excellence...), vous êtes invités à nous rejoindre.

### CONTACTS

■ PRES Bourgogne Franche-Comté  
Fondation de coopération scientifique

Maison de l'université  
Esplanade Erasme  
BP 27877 - F-21078 Dijon cedex

■ Université fédérale Bourgogne Franche-Comté  
Maison de l'université  
1, rue Claude Goudimel  
F-25030 Besançon cedex

[info@pres-bfc.fr](mailto:info@pres-bfc.fr)  
[www.pres-bfc.fr](http://www.pres-bfc.fr)



**PRES BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

## LE PRES BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ : PORTEUR D'AVENIR !

Grand pôle universitaire français, le PRES Bourgogne Franche-Comté s'affirme comme un levier fort pour son territoire qui rayonne au-delà des frontières et au sein d'un réseau de partenariats internationaux.

C'est un « Pôle de Recherche et d'Enseignement supérieur » de nouvelle génération, constitué en Fondation de Coopération Scientifique (FCS) : moderne, ouvert tant aux universités, écoles d'ingénieurs, établissements hospitalo-universitaires et de santé, organismes nationaux de recherche, qu'au monde économique, aux pôles de compétitivité et aux collectivités.

Cette fondation permet de fédérer différents acteurs au bénéfice du développement économique et social du territoire en réservant une place privilégiée aux partenaires économiques.

Partenaires privés et publics, acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur mettent en commun toutes leurs forces pour porter ensemble des projets d'avenir et multiplier les coopérations fructueuses pour :

- Constituer un pôle de référence en France et en Europe
- Consolider dans la complémentarité un niveau d'excellence nécessaire pour faire face aux nouveaux défis de la recherche et de l'innovation
- Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance pour soutenir et développer des projets communs et porteurs d'avenir



## L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

### Vivier de compétences

L'Université fédérale Bourgogne Franche-Comté (UFBCF) préfigure la création d'un établissement universitaire fédéral qui unira l'université de Bourgogne et l'université de Franche-Comté, et les écoles Agrosup Dijon et ENSMM à Besançon.

Elle propose une large carte de formations académiques et professionnelles, bâtie sur des pôles d'excellence scientifiques, technologiques, étroitement intégrés au monde économique.

L'Université fédérale BFC mène une politique de formation doctorale commune portée par un Collège doctoral et se donne pour finalité de former des jeunes chercheurs en phase avec les attentes du monde de la recherche privée et publique.

- 54 000 étudiants
- 11 000 inscrits en Master
- 6 000 élèves ingénieurs
- 2 200 doctorants
- 3 500 enseignants-chercheurs
- 69 équipes de recherche
- 800 formations

Elle agit dans le sens d'une qualité de vie sur des campus agréables et attractifs et construit une université numérique. Le développement durable fait partie de ses préoccupations, entre autres dans ses programmes de formation et de recherche. L'Université fédérale BFC porte l'ambition d'une université du 21<sup>e</sup> siècle, au cœur de partenariats internationaux.

## LA FONDATION DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE

### Le PRES : une entreprise innovante

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Bourgogne Franche-Comté est porté par une Fondation de coopération scientifique.

Les acteurs économiques y jouent un rôle-clé, au bénéfice de l'innovation tant pour leur entreprise, leur secteur que pour leur région et leur pays.

A travers cette structure novatrice, des liens étroits se renforcent entre les partenaires de la recherche, de la formation et de l'innovation.

### Pour 3 OBJECTIFS

- 1 - Effet levier : des acteurs de la formation et de la recherche réunis avec les acteurs économiques au bénéfice de l'innovation, du développement social et économique.
- 2 - Attractivité et référence européenne et internationale : par ses projets et laboratoires d'excellence, renforcer l'attractivité du pôle à l'échelle nationale, européenne et internationale.
- 3 - Du concret, des projets : une gouvernance efficace pour soutenir et développer des projets communs, notamment dans le cadre du grand emprunt.

Déjà 30 partenaires, acteurs  
du développement économique  
du territoire, s'engagent pour  
un investissement durable.

### Avec 7 CARACTÉRISTIQUES

- 1 - une ambition : fédérer des acteurs autour d'un projet d'excellence et un avenir commun
- 2 - un potentiel scientifique élevé : regrouper des acteurs et des moyens au service de la connaissance et de l'innovation
- 3 - une gouvernance réactive et ouverte : acteurs académiques et acteurs économiques, organisations de recherche et établissements de santé
- 4 - des moyens financiers importants : apports des partenaires, des industriels, de l'Etat et des collectivités
- 5 - deux logiques : une logique de pôle fédérateur et une logique d'excellence
- 6 - des finalités : accroître la lisibilité des formations, la visibilité des laboratoires d'excellence, la coopération écoles/universités, la structuration territoriale, l'attractivité internationale
- 7 - focus sur l'économie : intensifier les partenariats public/privé, dynamiser la valorisation des résultats de la recherche, la politique d'insertion professionnelle des étudiants et des Docteurs

### Coordination d'appels à projets

Le PRES BFC candidate à des appels à projets nationaux, européens et internationaux, pour renforcer ses pôles d'excellence :

- systèmes intelligents ■ matériaux et énergies du futur ■ environnement et territoires
- agroécologie-sensibilité-nutrition-santé ■ biotechnologie-santé

### POUR INFO

#### LES AOUTS DE LA FONDATION DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE

La Fondation de coopération scientifique est « une personne morale de droit privé à but non lucratif », reconnue d'utilité publique. Son autonomie financière est assurée par la dotation initiale des fondateurs, des subventions publiques, des dons et legs de mécènes (numéraire, biens, droits, ...).

Investir dans une fondation comporte des avantages fiscaux : réduction d'impôts sur le revenu, sur la fortune, sur les sociétés, exonération des droits de mutation, abattements des droits de succession...



## Moteur d'un grand territoire

■ Identification territoriale  
Outil de coopération interrégionale, le PRES Bourgogne Franche-Comté est au service du développement économique et social de tout un territoire et de chacun de ses territoires. Il est désormais un pôle universitaire de poids entre Lyon, Paris et Suisse. Cela lui permet de prétendre, plus que par le passé, à des projets d'envergure européenne car il se positionne comme un acteur de choix d'une Europe forte et compétitive.

### ■ Synergie

Rassemblement des universités et des écoles, en partenariat avec des organismes de recherche et des entreprises autour de forces scientifiques d'excellence (équipes de recherche, écoles doctorales), pluridisciplinaires et reconnues au niveau international.

### ■ Enjeux clefs

- excellence scientifique en matière de recherche et de formation
- intensité des partenariats avec le monde économique
- capacité à atteindre une masse critique
- réactivité du mode de gouvernance
- capacité d'intégration des campus d'excellence entre grandes écoles et universités



AUXERRE ■ BELFORT ■ BESANÇON ■ CHALON-SUR-SAÔNE ■ DIJON ■ LE CREUSOT ■ LONS-LE-SAUNIER ■ MÂCON ■ MONTBÉLIARD ■ NEVERS ■ VESOUL



## **MASTERS :**

### **Volet global, pour l'Université de Bourgogne**

L'équipe de direction de l'université de Bourgogne ainsi que les équipes pédagogiques (Directeurs de composantes, responsables de mentions et spécialités) souhaitent remercier l'AERES et les experts pour le travail mené et le regard porté sur nos formations de Master.

Ce travail, en confortant nos points forts et en révélant nos points faibles, permettra d'améliorer notre offre de formation de Master.

La transmission à l'AERES des maquettes de diplômes à soumettre à l'habilitation dans le cadre du contrat quinquennal 2012/2016 était, pour l'université de Bourgogne, une démarche d'évaluation tout à fait nouvelle pour les équipes pédagogiques de l'établissement. En effet, l'université de Bourgogne, qui appartenait à la vague A lors du précédent contrat 2007/2011, est passée en vague B afin de pouvoir être évaluée en même temps que l'université de Franche-Comté dans le cadre du PRES. Les équipes pédagogiques ont donc été confrontées pour la première fois à la nouvelle procédure à la fois au niveau de l'autoévaluation qui était demandée et au niveau des nouvelles modalités de construction des dossiers d'habilitation (passage d'un dossier de plusieurs dizaines ou centaines de pages à un dossier de 30 pages pour les mentions et 5 pages pour les spécialités de master).

En réponse aux recommandations apportées par les experts, l'équipe de direction et les équipes pédagogiques souhaitent transmettre des compléments d'information, à la fois sur le volet général et sur les observations faites au niveau de chaque mention et spécialité.

■ **Développer l'ouverture internationale et les partenariats afin d'accroître l'attractivité nationale et internationale des formations**

Depuis le début du contrat en cours, l'université de Bourgogne a engagé une politique d'ouverture internationale qui s'articule autour de deux objectifs stratégiques :

- le renforcement de l'attractivité internationale
- le développement de la dimension internationale de l'établissement

Cette politique se traduit par :

- **l'inscription de 2 600 étudiants étrangers** chaque année (en Licence, Master et Doctorat).
- Un positionnement de l'uB au 2<sup>ème</sup> rang des universités pour la mobilité étudiante Erasmus
- **l'instauration d'un pré-requis linguistique** pour les étudiants étrangers non titulaires d'un diplôme français et souhaitant intégrer l'université : un niveau FLE B2 est exigé pour toutes les formations et un niveau FLE C1 est recommandé pour les domaines SHS au sens large.
- **des diplômes délivrés en langue anglaise** : deux formations sont enseignées entièrement en langue anglaise : le Master Vision and Robotics (VIBOT) labellisé Erasmus Mundus par la commission européenne et le Master Automotive Engineer for Sustainable Mobility proposé par l'Ecole d'Ingénieur ISAT. Une demande d'habilitation d'un Master Erasmus Mundus en Biologie Santé (projet de labellisation du Master B2i PME- université de Milan en Italie, université de Bonn en Allemagne, université de Novi Sad en Serbie) a été déposée auprès de l'union européenne.
- **le développement de diplômes en langue anglaise principalement au niveau des Masters est l'un des objectifs majeurs de l'établissement au cours du prochain contrat.** Pour accompagner la mise en place de ce dispositif, des stages intensifs de mise ou remise à niveau sont proposés chaque année aux enseignants-chercheurs par le Centre de langues de l'université. L'université vient d'obtenir l'habilitation à délivrer le CLES et s'attachera à organiser des certifications en langues pour les étudiants dès la Licence.

- **des projets de formations en partenariat européen ou international** : de nouvelles habilitations sont demandées au titre du contrat 2012 en Langues (cursus intégré avec Mayence en Allemagne en tenant compte des remarques de l'AERES), en Droit (Europa Master en partenariat avec Mayence en Allemagne et Opole en Pologne et un nouveau parcours juriste franco-allemand en collaboration avec l'université de Mayence dans le cadre d'un projet de partenariat avec l'Université Franco-Allemande), et Santé Publique et Environnement (Master Périnatalité pour la formation des cadres sage-femme largement ouvert à l'international). Un projet de Master en Droit des Affaires co-porté par l'université de Bourgogne et l'université de Droit et Sciences politiques de Shanghai sera également proposé en cours de contrat.

#### ■ **Créer pour chaque mention une véritable structure de pilotage**

Des conseils de perfectionnement dans un certain nombre de mentions fonctionnent de manière réglementaire et régulière (exemple en sciences du management avec un Conseil de perfectionnement pour chaque spécialité, Environnement - Terre - Evolution - Climat) ou sont prévus dans le cadre du prochain contrat.

Il existe toutefois dans la quasi-totalité des mentions, des conseils pédagogiques ouverts sur l'extérieur.

**L'établissement accordera une attention particulière à la constitution de ces conseils de perfectionnement de façon systématique**, associant des représentants du monde socio-économique et des étudiants. Le référentiel des études de l'établissement sera revu en ce sens de façon à harmoniser les bonnes pratiques des conseils de perfectionnement et de prévoir leur rythme de réunion.

#### ■ **Autoévaluation**

Il a été demandé aux équipes de renseigner les items des tableaux d'autoévaluation, sans préciser de notes correspondantes. Attribuées par les commissions à la pédagogie ou les conseils d'UFR, les notes, ainsi que les commentaires renseignés dans les tableaux et l'identification des points forts et

faibles de chaque formation ont été expertisés par cette commission composée de membres de la Commission de la pédagogie de l'établissement, des directeurs de composantes et responsables de mentions et spécialités.

Il convient de rappeler que l'Université de Bourgogne n'avait pas encore bénéficié du dispositif d'évaluation AERES. L'autoévaluation organisée à l'échelle de l'établissement est donc pour les équipes pédagogiques une démarche nouvelle qui s'est ancrée progressivement dans la culture de l'université. Cette procédure contribuera à une démarche qualité à l'échelle de l'établissement.

## ■ Généraliser et harmoniser l'évaluation des enseignements et des formations

### - Evaluation des enseignements

Le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation (CIPE) créé en 2004 propose un dispositif et un accompagnement individualisé en fonction des objectifs assignés à l'évaluation par l'équipe pédagogique ou l'enseignant. Durant le contrat, afin de promouvoir l'évaluation des enseignements, le CIPE a travaillé d'abord sur la base du volontariat pour obtenir l'adhésion des équipes. Les enseignements évalués peuvent être des modules, les UE, les CM, les TD et autres formes d'enseignement (stages, tutorat, séminaires etc.). Les enseignements évalués se structurent autour de 5 grands thèmes : les contenus des enseignements, leur organisation, l'évaluation des apprentissages des étudiants et la rétroaction des étudiants, les propositions et commentaires, l'implication et la motivation des étudiants. Il est apparu aux termes de l'année 2008/2009 que la quasi-totalité des composantes de l'université s'était impliquée de manière progressive dans l'évaluation des enseignements. Le CIPE a proposé au CEVU du 13 octobre 2009 d'entrer dans une phase plus systématique d'évaluation des enseignements d'abord pour l'ensemble des L3 et UE par UE, puis à chaque niveau pour les années suivantes (L2 en 2010/2011 et L1 en 2011/2012), afin de couvrir toutes les années de formation avant la fin du contrat en cours. 865 enseignants ont reçu un rapport d'évaluation concernant l'un de leurs enseignements de 2009/2010.

La démarche dévaluation, déjà bien engagée en Licence, sera généralisée au début du contrat 2012/2016 avec des actions spécifiques organisées par niveau de formation, y compris en Master.

#### ■ **Attractivité nationale et diplômes d'excellence**

Une politique de communication visant à valoriser les Masters de l'université est en préparation au niveau de l'établissement et dans le cadre du PRES Bourgogne Franche Comté. Des actions sont conduites par les responsables pédagogiques au niveau de chaque composante, lors de salons locaux (Studyrama) ou nationaux (rencontres Universités /Entreprises à Paris).

Plusieurs Masters ont été classés ou salués par des revues nationales pour la qualité de leur enseignement (Masters QESI et MASCI, Droit Fiscal, CCA et GRH).

L'un des enjeux du PRES consiste à ancrer les formations sur la grande région tout en attirant de nouveaux étudiants issus d'autres académies, notamment au niveau Master (cf. volet global PRES).

#### ■ **Engager une réflexion sur la mise en place d'outils efficaces pour le suivi des diplômés**

L'Observatoire de l'étudiant (ODE) effectue des enquêtes d'insertion à 24 mois après obtention des diplômes de Master (enquête à 30 mois depuis 2010 en correspondance avec l'enquête nationale DGESIP). L'objectif du prochain contrat est de construire et de développer deux types d'enquêtes complémentaires :

- **à 6-12 mois** après l'obtention du diplôme afin de disposer très tôt d'informations sur le devenir des étudiants et pour valoriser une insertion professionnelle rapide ou réagir en cas de mauvais résultats. Cette enquête sera réalisée par les équipes pédagogiques avec l'aide de l'ODE,
- **à 5 ans** : soit une enquête par contrat. Ce projet ambitieux sera rendu possible grâce au développement de la culture liée à la professionnalisation en parallèle de la mise en place du e-réseau social étudiant et d'outils numériques performants.

Une large publication de ces enquêtes est ou sera assurées par l'intermédiaire du site Internet.

■ **Engager des efforts d'attractivité en favorisant la formation continue et la formation par alternance**

Le développement de la formation en alternance et de l'apprentissage figure dans le contrat 2007/2011 comme l'une des priorités de l'université. Un CFA du supérieur a été créé en 2009 et l'alternance a connu un essor très important au cours des deux dernières années (740 alternants en 2009/2010 contre 377 en 2006/2007).

46 diplômes d'Etat étaient accessibles en 2009/2010 sous contrat de travail avec une alternance à l'université. Ce chiffre ne cesse d'augmenter et, chaque année, le CEVU émet un avis sur des propositions nouvelles de passage à l'alternance.

Le nombre de contrat de professionnalisation est passé de 151 en début de contrat à 396 en 2009.

La constitution du CFA du Supérieur a permis d'accueillir 77 apprentis en 2009 en complément des apprentis inscrits dans le cadre des partenariats de branche. Au total le nombre d'apprentis atteint 345 par an contre 226 en début de contrat.

Même si le développement de la validation des acquis de l'expérience n'a pas été aussi important que prévu et si la démarche reste très individuelle, l'établissement a avancé quant au traitement des demandes de VAE. Il a été choisi de dédier du personnel à l'accompagnement ; les jurys ont pleinement intégré la valorisation des expériences, comme en témoigne le nombre décroissant de validations partielles ou de rejets.

Avec, en 2009, plus de 200 dossiers, les demandes ont doublé en un an. Si aujourd'hui 80% des dossiers sont déclarés recevables, il y a, cependant, une déperdition importante, du fait d'abandons avant contractualisation ou en cours d'accompagnement. Pour 138 accompagnements engagés ou poursuivis courant 2009, seuls 47 ont donné lieu à jury en cours d'année. Sur 2010, le nombre de jurys s'élève à une soixantaine.

Enfin, la VAE ne fait pas l'objet d'une promotion importante et elle ne s'autofinance que partiellement. Les actions de formation continue ont été valorisées récemment dans le cadre d'un classement paru dans le Monde de l'Étudiant et où l'université apparaît en 7<sup>ème</sup> position dans le top 10 de la formation continue universitaire.

## ■ Stages

L'établissement s'est engagé dans une politique des stages très volontaire avec :

- l'ouverture d'une bourse de stages (4 500 offres reçues et diffusées depuis sa création) gérée par la plate-forme d'insertion professionnelle créée en 2007 et le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle. Un accompagnement des étudiants a été mis en place pour les aider dans la recherche de lieux de stages.
- une refonte totale de ses conventions de stages et une différenciation entre les stages pratiques, les stages en laboratoire, la mise à jour de la Charte des stages,
- la mise en ligne d'informations sur les stages à l'étranger et la traduction de la convention de stage en anglais, en allemand en italien, en espagnol et en chinois pour faciliter les démarches administratives des étudiants de l'université.

**La Présidente de l'université de**

**Bourgogne**

**Sophie BÉJEAN**



**Réponses aux recommandations  
par domaine et par mention de MASTER**



Evaluation des diplômes  
MASTER – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n° S3MA120000464  
Domaine : **ARTS – LETTRES – LANGUES**  
Mention : **LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES**

**évaluation AERES : B**

Spécialités : **Commerce et Affaires**  
**Traduction multimédia**

**évaluation AERES : C**  
**évaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

Les responsables des équipes pédagogiques du Master professionnel mention LEA (spécialités « Commerce et Affaires Internationales » et « Traduction Multimédia ») ont pris connaissance du rapport AERES qui leur a été transmis le vendredi 13 mai 2011. Ils remercient les experts pour leurs remarques et pour les quelques modifications qu'ils suggèrent. Certaines « faiblesses » sont soulignées par le rapport, notamment le tronc commun avec d'autres mentions. L'équipe réfléchira à leur évolution, en ciblant des mutualisations hors UFR, par exemple. En revanche, d'autres pistes de réflexion laissent présager des aménagements favorables de la nouvelle maquette, avant son entrée en vigueur en septembre 2012.

Nous souhaitons faire évoluer dans l'immédiat les points suivants :

\* **La forme et le contenu des cours de langues.** Conformément aux préconisations des experts, nous souhaitons accentuer davantage la spécialisation à travers les cours de langues. Naturellement, il s'agit avant tout d'adapter le niveau des cours au public d'étudiants, dont certains n'ont pas le niveau B2 souhaité à leur arrivée en Master. Cependant, les options de « pré-spécialisation » introduites dès la troisième année de LEA dans la nouvelle maquette permettront, nous l'espérons, de garantir un niveau d'acquis supérieur dès la première année de Master. Concrètement, les cours de langues intégreront davantage des activités centrées sur la spécialisation. Selon les possibilités budgétaires, des enseignements de spécialité seront également dispensés en langues étrangères (dont le droit comparatif, enseigné par des professionnels de droit étrangers, et l'interculturel, enseigné par des universitaires de nationalité étrangère, spécialistes de cette question). Un élément important de l'attractivité du Master, passé sous silence par le rapport, est le choix de proposer toutes les combinaisons de langues, sans l'anglais obligatoire. Ce parti pris empêche l'intégration d'enseignements en langue étrangère à l'intérieur du tronc commun, ce qui augmente nécessairement le coût total de la formation.

\* **Le degré de spécialisation dès la première année du Master** (concerne surtout la spécialisation Commerce et Affaires Internationales). Parallèlement à la spécialisation renforcée dans les cours de langues et

par l'UE5 de M1 propre à la spécialisation, nous espérons appliquer les conseils des experts, en axant davantage la formation autour de la sous-spécialisation de « médiation internationale et interculturelle ». Concrètement, cela se traduira par des enseignements de communication interculturelle en première et en deuxième année de Master, dont une partie en langues étrangères (anglais, allemand,...). Les contenus des enseignements en deuxième année seront également recentrés et resserrés progressivement autour de la spécialité « Commerce et Affaires Internationales ». En outre, la réintégration d'options (LV3, marketing international renforcé,...) est à l'étude, afin de permettre aux étudiants de choisir une spécialisation supplémentaire.

Alors que la professionnalisation est reconnue comme un point fort par les experts, notamment à travers les stages, l'équipe pédagogique souhaite souligner la plus-value représentée également par les missions professionnelles (qui représentent tout de même un minimum de 96h/année de formation de type alternance pour les étudiants, qui réalisent un produit pour un commanditaire extérieur ou institutionnel). Lors de ces missions, les étudiants bénéficient à la fois de l'expérience des professionnels avec lesquels ils travaillent et d'un encadrement par un tuteur pédagogique. Pour gérer au mieux ces missions, une « junior agence », gérée par les étudiants, fournit une identité et une structure juridique à travers laquelle des « gratifications » peuvent être perçues de la part des entreprises, en contrepartie des missions réalisées, argent destiné à être investi ensuite, notamment pour des actions de valorisation de la formation, des achats de matériel, etc. Ces missions sont par ailleurs associées à un enseignement de la gestion de projets, qui permet aux étudiants de s'adapter plus facilement au monde professionnel, à la fois dans les entreprises, mais également dans les administrations. Il est important de souligner le fait que les « Affaires Internationales » recouvrent, pour cette formation, les affaires commerciales et financières notamment, mais également les affaires publiques, compte tenu des débouchés nombreux dans les administrations publiques tournées vers l'international, où la maîtrise parfaite de deux langues étrangères constitue un réel avantage à l'embauche.

A travers ces modifications, l'équipe du Master LEA espère augmenter son attractivité liée à sa spécialisation, attractivité reconnue pour la nouvelle spécialité « Traduction Multimédia », et qui existe également pour la spécialité « Commerce et Affaires Internationales », comme l'attestent les chiffres pour cette année. Contrairement à ce que le rapport laisse entendre, environ 50 pour cent de la promotion de première année en 2010/2011 est en provenance d'une autre université. Or, le fort taux d'étudiants locaux les années précédentes est aussi à la fois une preuve de l'attractivité du diplôme sur le plan local, puis un résultat logique de ce que les experts soulignent comme un autre point fort de la spécialité « CA », c'est-à-dire le rôle qu'il joue dans une logique d'« aménagement du territoire », tout en s'avérant cohérent et complémentaire à côté du Master LADE (Langues étrangères Appliquées au Développement Européen) proposée à Besançon. En implémentant les recommandations des experts, l'équipe pédagogique espère continuer à réussir sur les deux plans. Elle continuera de proposer un diplôme adapté aux étudiants dijonnais spécialistes de plusieurs langues qui souhaitent s'insérer dans le monde professionnel, privé ou public, tout en augmentant la visibilité, l'attractivité et l'adaptation de la formation au monde des entreprises, à travers une spécialisation de « médiateurs

internationaux et interculturels » davantage mise en avant à l'avenir. Cependant, afin de diversifier ainsi les enseignements proposés, une augmentation du volume horaire est nécessaire (actuellement 156h seulement en deuxième année).

En ce qui concerne l'autoévaluation, il semble que certains éléments n'aient pas été clairement indiqués dans le rapport soumis à l'AERES. Il existe notamment une évaluation par les étudiants de Master 1ère année CA de 2009/10 (taux de réponse 71%), qui s'avère globalement favorable à certaines mesures proposées ici et dans le rapport. Au terme de cette première évaluation et en vue du prochain contrat, un comité de pilotage du master sera établi, composé d'enseignants et de professionnels, et chargé, entre autres, de mettre en place les enquêtes nécessaires, notamment en direction des diplômés, afin d'optimiser le dispositif d'outils statistiques au service de l'autoévaluation.

Concernant plus spécifiquement la spécialité « traduction multimédia », l'équipe pédagogique remercie les experts pour leur évaluation somme toute positive de cette demande de création. La question de la spécialisation tardive, qui ne commence pas qu'en M2, mais dès le M1 à travers l'UE 5, est, comme pour la spécialité CA, liée à des contraintes extérieures à la formation, puisque purement financières. La possibilité de dégager un volant d'heures permettant aux étudiants d'engager leur spécialisation dès le M1 serait naturellement la solution pour répondre à la recommandation du rapport. Ainsi que le notent à juste titre les experts, "l'impression de floue" autour de la constitution de l'équipe de formation tenait, au moment de la rédaction du dossier, au caractère ex nihilo et hypothétique de la création de ladite spécialité. Compte tenu de l'avis positif exprimé dans le rapport, les contacts déjà pris vont pouvoir être approfondis afin d'arriver à une équipe mixte, opérationnelle à la rentrée 2012. Sur le degré de spécialisation de la spécialité, il convient enfin de préciser que les deux domaines de la localisation et du sous-titrage sont, ainsi que le rappelait à plusieurs reprises le dossier, deux "niches" pouvant difficilement faire elles-mêmes l'objet de sous-spécialisations plus pointues.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3MA120000465

Domaine : **ARTS – LETTRES – LANGUES**

Mention : **METIERS DES LANGUES ET CULTURES ETRANGERES**

**évaluation AERES : B**

Spécialités : **Recherche et veille documentaire internationale**  
**E-langues**

**évaluation AERES : C**

**évaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

L'équipe composée de représentants des quatre langues enseignées dans l'UFR, qui a travaillé à l'élaboration de la mention de Master Métiers des langues et cultures étrangères, a pris connaissance avec le plus grand intérêt du rapport établi par l'AERES et apprécie l'éclairage apporté par celui-ci sur leur travail.

Les enseignants de ce groupe de travail ont été sensibles au fait que le rapport reconnaisse le caractère innovant des spécialités proposées. Ils considèrent la note globale comme un encouragement à poursuivre le travail engagé lors de l'élaboration de la maquette et qui devra accompagner la mise en place des deux nouvelles spécialités. Le rapport dont ils ont pris connaissance met l'accent sur quelques points faibles qui constitueront pour eux des priorités de réflexion.

Mais la lecture qui a été faite des deux nouvelles spécialités ('e-langues' et 'recherche et veille documentaire internationale') prévues pour la rentrée 2012 leur semble parfois erronée sur un certain nombre de points que l'on peut établir ainsi :

#### **'Présentation de la mention', (page 1 du rapport d'évaluation)**

Le rapport reproche aux deux nouvelles spécialités d'être en retrait en termes de partenariats internationaux, alors que le dossier de présentation de la mention souligne une liste de partenariats qui concernent l'ensemble de la mention, sans distinction possible entre les spécialités. Parmi ces partenariats, nous rappellerons simplement le diplôme de cursus intégré mis en place avec Sherbrooke et Mayence, déjà effectif au niveau de la Licence et en cours de mise en place pour le Master LCE dans son ensemble. Par ailleurs, le master Recherche & Veille Internationale s'appuyant plus directement que les deux autres spécialités (enseignement et e-langues) sur les activités du laboratoire interlangues, il bénéficie des partenariats existants établis par ce laboratoire et des perspectives offertes par le Collège Doctoral franco-allemand.

Le manque de précision dans le chiffrage prévisionnel des flux attendus (page 2 du rapport) vient du fait que les spécialités de master existantes sont trop éloignées de la restructuration envisagée pour permettre des prévisions fiables. Les chiffres fournis ne pouvaient procéder que d'une évaluation très imparfaite. Ce fut l'une des difficultés de notre travail et nous sommes conscients de cette faiblesse.

Les statistiques sur le devenir des diplômés font l'objet, quant à elles, d'un effort actuel notable de la part de l'université, et nous veillerons à les intégrer dans notre prochain dossier de mention.

Le pilotage de la mention, dont le rapport évoque le manque de précision, a été mis en place pour répondre aux besoins d'une UFR multilingues. Il a été confié à une enseignante responsable de la mention, chargé d'animer et de coordonner un groupe de représentants des quatre langues, tous responsables de cours de master et membres de l'équipe de recherche.

#### ■ 'Appréciation par spécialité'

##### - Spécialité Recherche et Veille Documentaire Internationale (page 3 du rapport d'évaluation)

Les experts de l'AERES semblent avoir jugé la spécialité de Master « Recherche et Veille Internationale » comme s'il s'agissait d'un master professionnel plus que d'un master professionnalisant. Ce master entend demeurer un authentique master de recherche, tout en initiant les futurs chercheurs aux techniques de veille informationnelle et profiter des recoupements évidents qui lient la formation à la recherche et la formation à la veille documentaire pour ouvrir aux titulaires de ce master un débouché à bac + 5 dans une profession en plein essor.

L'intérêt de conserver un couplage étroit entre recherche et veille documentaire serait d'offrir une formation généraliste au métier de veilleur, en lui donnant deux bases essentielles :

- 1 - une familiarité avec le domaine de la culture, (ce qui rend ce master complémentaire de la formation à caractère commercial et économique dispensée dans le seul autre master de veille existant en France) ;
- 2 – une compétence en langue étrangère de niveau C2, ce qui le distingue également de son concurrent existant.

Lors du travail qui a été mené pour élaborer cette spécialité, le but était d'introduire, dans un master recherche qui reste solidement appuyé sur les activités du laboratoire interlangues, l'objectif de professionnalisation qui a été l'un des mots d'ordre de la nouvelle offre. C'est pourquoi la formation aux exercices de synthèse et à l'analyse de données, tout comme les enseignements disciplinaires dans leur ensemble, doivent être compris comme faisant partie intégrante de la formation à la veille documentaire.

Notre conviction de ne dévoyer aucune des deux disciplines, que sont la recherche et la veille, en les associant s'appuie sur les données recueillies en amont auprès de la plateforme d'insertion professionnelle de l'université. Le contenu des UE tel qu'il a été établi tient compte de l'attente des employeurs, et tient compte également des compétences demandées aux futurs chercheurs. Il s'agit bien d'un master recherche qui offrira une option professionnalisante.

Les choix des formateurs en veille documentaire s'est porté en priorité sur les professionnels des services de documentation et de traitement des données informatiques de l'université, car ils garantissaient justement à nos yeux un haut degré de compatibilité entre les techniques de documentation enseignées dans ce master et les exigences propres à la recherche universitaire.

C'est au moment de développer les partenariats de stages qu'un début de séparation entre les deux disciplines pourra assurément s'établir avec pertinence. Nous aurons alors le souci de proposer un éventail de stages en

accord avec les perspectives de poursuite de carrière de chaque étudiant. Nous avons conscience qu'il nous reste à développer une gamme de stages suffisamment étendue pour permettre le plus large choix de débouchés possibles. C'est pour apporter une réponse au taux insuffisant de 55% de réussite constaté lors des trois dernières années que nous avons élaboré une offre divisée en spécialités professionnalisantes et que nous avons développé des passerelles capables de favoriser la réussite.

Le conseil qui nous est donné de séparer la recherche de la veille documentaire pour créer deux spécialités distinctes ne détruirait pas seulement un projet auquel nous avons réfléchi et travaillé dans le cadre de la nouvelle offre, il irait également en sens contraire des recommandations locales que nous avons essayé de respecter et qui fait l'objet de notre dernière remarque.

Nous trouvons, en effet, particulièrement infondé le reproche qui nous est fait d'avoir introduit dans notre mention de master de trop nombreuses mutualisations. Le cahier des charges des nouveaux masters consistait notamment à lier autant que possible le master enseignement et le master recherche. Ayant pris acte de ce point particulier dans le rapport d'évaluation, nous n'hésiterons pas à faire évoluer la maquette si les résultats faisaient apparaître une telle nécessité, dans les années à venir.

#### **- Spécialité e-langues (page 4 du rapport d'évaluation)**

Cette partie du rapport souligne un point faible essentiel, celui du maintien de plusieurs langues dans la formation. A ce propos, nous voudrions souligner le bénéfice reconnu d'une formation multilingue dans le cadre de l'enseignement des langues à de grands débutants, par exemple.

Les stages qui ont été envisagés, les contacts déjà pris, portent sur l'apprentissage de la conception de logiciels et non sur leur simple utilisation. Il nous semble par conséquent essentiel de donner à ces futurs diplômés une approche suffisamment large de l'enseignement des langues, capable de nourrir leur réflexion sur la didactique des langues en lien avec le e-learning. Nous avons voulu faire de cette spécialité, non pas une formation à l'utilisation servile de logiciels, mais une préparation à la recherche en didactique de e-learning. Et c'est pourquoi il nous semble essentiel de conserver, dans cette spécialité, contrairement aux deux autres, une ouverture sur plusieurs langues.

Après analyse du rapport de l'AERES, l'équipe pédagogique qui a travaillé à l'élaboration de la nouvelle offre de master LCE souhaite vivement pouvoir maintenir l'esprit des deux nouvelles spécialités 'e-langues' et 'recherche et veille documentaire internationale', qui devraient venir s'ajouter au master enseignement à la rentrée 2012.

L'ensemble des enseignants qui ont mené ce travail de réflexion ont également à cœur de prendre en compte, avec la plus grande attention, les points faibles signalés dans le rapport, afin de consolider une offre qu'ils estiment adaptée aux exigences actuelles de la formation.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n° S3MA120000466  
Domaine : **ARTS – LETTRES – LANGUES**  
Mention : **LETTRES**

**évaluation AERES : A**

Spécialités : **Langues et littératures anciennes**  
**Lettres modernes**  
**Sciences du langage et didactique du français**  
**Métiers du livre**

**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A+**

### Réponse à l'évaluation

■ **'Appréciation par spécialité'**

**- spécialité Langues et littératures anciennes (page 4 du rapport d'évaluation)**

Le responsable de la spécialité Langues et littératures anciennes regrette le jugement global porté sur les deux formations proposées, malgré des avis très positifs, saluant entre autres le « bon équilibre » entre apprentissage disciplinaire et formation à la recherche dans le parcours « recherche », et constatant que « la recherche n'est pas négligée » dans le parcours « enseignement » – ce qui satisfait précisément aux directives ministérielles pour ce nouveau parcours.

Malgré des points forts aussi déterminants que le « lien entre l'enseignement et la recherche » et le « très bon taux de réussite au CAPES », la spécialité a manifestement pâti de trois absences de données : sur l'évaluation des enseignements par les étudiants, ainsi que du sort des étudiants à l'issue de la formation, et sur les réorientations et perspectives professionnelles hors enseignement et recherche.

On rappelle que le processus d'évaluation des enseignements est régi par un service central de l'Université, le CIPE, et que le département de lettres classiques s'est engagé résolument dans une collaboration avec lui dès l'apparition de cette possibilité en 2006.

En ce qui concerne l'évaluation du sort des étudiants à l'issue de leur formation, on est en mesure d'avancer que 80% des étudiants actuellement issus du Master lettres classiques sont, dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme, titulaires d'une situation professionnelle stable (principalement dans l'enseignement).

Quant aux perspectives professionnelles hors enseignement, il en a été fait mention dans le dossier ; il s'agit essentiellement de l'accès aux métiers de l'écrit : cf. fiches ROME E1102 « Ecriture d'ouvrages, de livres », K1602 « Gestion du patrimoine culturel », K2102 « Coordination pédagogique »..., mais la solide culture

générale dispensée aux étudiants constitue un atout – de plus en plus recherché dans le monde professionnel – qui les mettra en mesure d’aborder bien d’autres carrières, selon leurs souhaits.

Les préconisations de l'AERES portent sur un aspect moins développé, on le reconnaît volontiers, du projet : celui des passerelles vers d'autres formations, ainsi que des orientations professionnelles. Effectivement, le schéma de la mention ne faisait pas apparaître de réorientation possible pour un M2 en dehors de la spécialité. Il convient cependant de rappeler que, multidisciplinaires par essence, les lettres classiques regardent naturellement vers les lettres modernes, avec toutes ses propositions de débouchés (métiers du livres, etc.). Ainsi signale-t-on ici le cas d'un titulaire de Master 1 qui, en septembre 2011, entrera en Master 2 « Métiers du livre » (spécialité Lettres modernes de la même mention).

Par ailleurs, une réflexion est ouverte pour étudier la possibilité de donner au mémoire de recherche prévu dans le M2 du parcours "recherche" un tour moins académique, dans le cadre d'accord avec des partenaires susceptibles d'être intéressés par les compétences spécifiques développées dans la formation (services d'archives, bibliothèques).

L'accès à la formation continue pour les enseignements a enfin été conçue comme un moyen de lutter pour la diffusion de la connaissance des langues et civilisations classiques, et plus particulièrement, à travers les enseignants, pour leur promotion dans le milieu scolaire.

Les enseignants impliqués dans la spécialité sont fermement persuadés qu'ils disposeront avec ces deux parcours d'outils attractifs et adaptés aux diverses attentes des étudiants qui s'y engageront.

- **spécialité Sciences du langage et didactique du français (page 6 du rapport d'évaluation)**

Cette spécialité, créée en 2007 et dont nous avons demandé le renouvellement avec modifications, a été évaluée « A » par l'AERES. Dans la mesure où elle est satisfaisante, l'évaluation n'appelle pas de réponse particulièrement développée. Elle sanctionne à la fois la qualité du travail réalisé par l'équipe pédagogique et administrative du master au cours de l'actuel contrat quadriennal (devenu quinquennal de fait) et la pertinence du projet élaboré en vue du contrat quinquennal 2012-2016.

Parmi les indices ou les facteurs de réussite signalés par les (et/ou aux) experts de l'AERES, on peut relever

- l'attractivité de la spécialité. Triplement (même au-delà) des inscriptions depuis 2007, pour ce qui est de la modalité en présence ; maintien des flux au niveau élevé qui était déjà le sien précédemment, pour ce qui est de la modalité à distance
- la cohérence du dispositif de formation. Cohérence interne entre les trois parcours de la spécialité (parcours 1 : 'Sciences du langage' ; parcours 2 : 'Didactique du FLE/S' ; parcours 3 : 'Métiers de l'enseignement'). Cohérence et complémentarité avec les autres spécialités de la mention Lettres
- la bonne articulation recherche / enseignement. C'est ce qu'attestent notamment (i) l'augmentation sensible du nombre de doctorants en sciences du langage issus du master ; (ii) la création, au sein du

GReLISC (l'équipe de recherche à laquelle la spécialité est adossée), à côté des axes préexistants ('Linguistique théorique' et 'Linguistique du texte littéraire'), d'un nouvel axe 'Didactique des langues' ; (iii) la mise en place d'un séminaire doctoral – auquel participent les étudiants du master – dans le cadre du PRES uB-uFC, en collaboration avec le LaSeLDi (l'EA homologue de Besançon). De manière plus générale, les collaborations GReLISC-LaSeLDi sont amenées à se développer, aussi bien en matière de recherche que d'enseignement.

Certains des points faibles, signalés comme tels dans la fiche d'auto-évaluation de la maquette, font l'objet de recommandations de la part des experts. Sans attendre l'entrée en vigueur du contrat quinquennal 2012-2016, l'équipe pédagogique du master s'emploiera à :

- améliorer les taux de réussite, notamment à distance. Une proportion trop importante d'étudiants inscrits ne parvient pas actuellement à valider le diplôme (en 2007-08 : 34 % de réussite à distance et 63 % en présence ; en 2008-09 : 39 % et 59 % respectivement – les chiffres pour 2009-10 n'étaient pas connus au moment du dépôt de la maquette, mais ils sont du même ordre de grandeur). La visée d'une amélioration des taux de réussite doit sans doute prendre appui sur une analyse plus fine des causes d'échec aux examens, de « redoublement » et/ou d'abandon en cours de formation. Mais il faut d'ores et déjà s'attacher
  - à mieux orienter les candidats au moment de l'accès au master. L'augmentation des flux d'étudiants (voire leur maintien à un niveau élevé) se saurait être une fin en soi, surtout si elle doit se solder in fine par une proportion d'échec trop importante. Cette remarque vaut d'abord pour les étudiants les plus nombreux, ceux du parcours 2, qui se destinent en grande majorité à l'enseignement du FLE/FLS et, parmi eux, pour les étudiants non francophones natifs. S'agissant de ces derniers, trois dispositions sont envisageables à court terme : (i) l'exigence d'un niveau préalable plus élevé de maîtrise du français (C1 au lieu de B2, comme actuellement, sur l'échelle CECRL), notamment du français écrit ; (ii) la signature de conventions plus nombreuses avec des universités étrangères partenaires, dans le cadre desquelles l'examen des dossiers de candidature groupée (assortis, le plus souvent, d'une demande d'équivalence du diplôme ou de validation d'acquis) pourra plus aisément se doubler in situ d'entretiens individuels avec les candidats ; (iii) la mise en place de modules de soutien ou de mise à niveau en langue française à l'intention des étudiants admis au master
  - à mieux orienter les étudiants au moment du passage au M2, notamment (i) en créant des ateliers de professionnalisation dans le parcours 1 (en M1 et en M2), à l'instar du parcours Recherche de la spécialité Lettres modernes ; (ii) en favorisant davantage les passerelles d'un parcours à l'autre ; (iii) en mettant plus clairement en évidence, dans les brochures et le site Internet de l'uB, la spécificité du M2 R par rapport à l'autre voie offerte à l'uB à l'issue du M1 : le M2 PRO Ingénierie des formations FLE/FLS/FOS rattaché à la mention Éducation et formation.

- faire davantage connaître la spécialité dont l'existence (relativement récente) et le programme souffrent d'une sous-information manifeste au sein même de l'uB (parmi les étudiants de L3, en particulier), pour ce qui est du parcours 3 – proposé seulement en présence dans la spécialité – ou du parcours 1 à distance. Mais cette sous-information n'est qu'un des facteurs permettant d'expliquer la faiblesse relative des effectifs du parcours 1. Si la demande qui en a été faite par l'UFR Lettres est satisfaite, la création à l'uB d'une licence Sciences du langage, distincte de l'actuelle licence de Lettres modernes, permettra à terme de constituer un vivier plus important d'étudiants susceptibles de s'engager dans ce parcours 1, ainsi que dans le parcours 3.

Parmi les autres recommandations des experts, celles qui concernent les lacunes de la maquette en matière d'évaluation de la formation à deux ans par les sortants sont communes à toutes les spécialités de la mention. Les moyens de les combler seront envisagés à ce niveau, en concertation avec les autres responsables de spécialité.

- **spécialité Lettres modernes (page 5 du rapport d'évaluation)**

Pour améliorer le taux de réussite du parcours recherche un meilleur suivi des activités de recherche a été mis en place dès la rentrée 2010. Par ailleurs des réunions d'information en début et fin de semestre, des bilans de compétences (en collaboration avec la Plateforme d'Insertion Professionnelle) permettent désormais aux étudiants qui le souhaitent de préciser leur projet professionnel.

- **spécialité Métiers du livre (page 8 du rapport d'évaluation)**

Cette formation de création récente est encore peu connue à l'international ce qui peut expliquer le pourcentage faible d'étudiants étrangers. Un effort d'information a toutefois été fait depuis l'année dernière et a commencé à porter ses fruits puisqu'à la rentrée 2011 une étudiante bulgare et une étudiante mexicaine intégreront cette spécialité.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3MA120000462

Domaine : **ARTS – LETTRES – LANGUES**

Mention : **INFORMATION – COMMUNICATION – CULTURE**

**évaluation AERES : A**

Spécialités : **Langues appliquées aux marchés des médias européens**

**Stratégies de communication internationale**

**Communication et médiation**

**Ingénierie des métiers de la culture**

**Euromédias**

**Gestion des connaissances**

**évaluation AERES : B**

**évaluation AERES : A**

**évaluation AERES : C**

**évaluation AERES : A+**

**évaluation AERES : B**

**évaluation AERES : A+**

### Réponse à l'évaluation

L'équipe pédagogique de la mention ICC (7 spécialités pro, recherche et enseignement) reçoit la notation au niveau A, à la fois comme une reconnaissance du travail très important accompli pour construire cet espace global et unifié, en Information-Communication, et comme un encouragement à maintenir le seuil d'exigence et à renforcer certains points de construction. Les recommandations faites sont particulièrement utiles et appellent, dans l'immédiat, de courtes réponses sur la nécessité d'agir concrètement au niveau des points visés.

#### Réponse aux recommandations générales

##### 1. « Il conviendrait de renforcer les dispositifs de formation continue et d'alternance »

Toutes les spécialités de la mention ICC accueillent des étudiants en formation continue, y compris la spécialité recherche Communication et Médiations. A travers l'information donnée par les spécialités, en propre (plaquettes et site internet) et via leur UFR de rattachement et le Service de Formation Continue (SUFCOB), une politique plus globale de sensibilisation sera conduite au niveau de la Mention pour renforcer les effectifs de formation continue et répondre à une demande sociale, professionnelle qui n'identifie peut-être pas totalement les possibilités que nous ouvrons et offrons à l'Université de Bourgogne, en Information-Communication.

Une réflexion très importante est engagée avec le SUFCOB, depuis la rentrée 2009, au sujet de **l'alternance en Master d'Information-Communication**, sous la forme du contrat de professionnalisation. La spécialité MASCI a ouvert la voie, avec succès (en système ouvert : formation initiale, formation en alternance ou formation continue). Cela demande des aménagements particuliers et une logistique élaborée. Mais avec le concours du SUFCOB, son expérience et son expertise dans le domaine, la tâche est facilitée. Là encore, la réflexion sera conduite au niveau de la mention et adaptée à chacune des spécialités, en fonction de ses possibilités. Euromédias entre dans le système dès 2012 et rejoint ainsi les autres spécialités qui proposent cette formule d'avenir pour les Masters Pro.

## **2. « s'assurer que toutes les spécialités soient bien identifiables par les étudiants, en termes de métiers et de résultats d'insertion ».**

Certaines spécialités, notamment celles issues d'anciens DESS (Masci, Euromédias) ou de filières IUP (IMC, IDERI) ont une visibilité élargie sur les métiers, les débouchés, le devenir des étudiants et les évolutions constatées, au niveau professionnel. Ces spécialités ont mis en place des associations d'Anciens, des Journées de rencontres à destination des Diplômés. Elles multiplient les contacts avec le monde professionnel, au niveau local et national. Cette dynamique joue, au sein de la mention, un rôle incitatif pour les spécialités émergentes comme LAMME, qui se positionne sur le marché des langues et médias et va se renforcer d'un rapprochement avec la spécialité "traduction multimédia", avec ses débouchés professionnels : il s'agit de deux champs professionnels et de recherche complémentaires : sciences de l'information appliquées aux langues et cultures étrangères d'un côté (Lamme) et industrie de la langue, i.e. traductologie, terminologie, linguistique appliquée de l'autre (traduction multimédia). Quant à la spécialité recherche (Communication et médiations) elle a été maintenue et renforcée, avec une volonté de reprise en main très motivée pour créer le lien avec les spécialités professionnelles (l'UE transversale de recherche en M1), sensibiliser à la recherche en SIC et à ses débouchés, notamment via l'information sur les financements de thèse et les métiers non seulement de recherche, mais ouverts à des compétences en recherche, aussi bien en entreprise, qu'en agence ou collectivité. Une réalité du monde professionnel que l'on peut appréhender au niveau national et international, tout particulièrement pour les étudiants étrangers qui font le choix de la recherche sans se destiner nécessairement à la vie universitaire.

Il faut également souligner que des services internes de l'uB, comme l'Observatoire de l'Étudiant et des services du SUFCOB (Formation Continue) vont compléter les éléments d'information et de statistiques rassemblés par les spécialités et fournir ainsi des données et des indicateurs particulièrement utiles pour l'évaluation et l'évolution des cadres de formation.

### **Points complémentaires de réponse**

- répartition des enseignements : il est bien question de revoir cet aspect, si un problème apparaît. Mais attention. Le service important d'un enseignant peut regrouper des heures d'enseignement proprement dites, mais aussi du suivi de missions en Junior Agence et de la coordination d'actions (Master Class, par exemple), comme demandé à un PAST MASCI (en M1 et M2). Par ailleurs, un enseignant désigné comme responsable d'une ou plusieurs UE, n'est pas pour autant en charge de tous les cours donnés (cf. Gestion des Connaissances, par ex.), ce qui ne doit pas tromper sur la bonne gestion du taux en présentiel dans la spécialité. Les réunions d'harmonisation de l'équipe pédagogique de la mention veilleront au respect de ces points d'équilibre, à l'intérieur des spécialités et entre spécialités.
- Attractivité : l'espace commun de la mention et l'échange d'expériences entre spécialités va permettre de réfléchir, de façon cohérente, à une politique de communication sur l'attractivité. Cela passe par l'information élargie auprès des étudiants, l'ouverture à l'alternance, le

renforcement des liens avec le monde professionnel, les relations internationales, les relations avec les médias. En dehors des actions spécifiques, la structure même de la mention, comme espace mutualisé, encourage à travailler dans ce sens.

- **spécialité Stratégies de communication internationale (page 3 du rapport d'évaluation)**

« flux non renseignés » : ce travail est entrepris chaque année, notamment à la demande de SMBG qui depuis l'origine, classe MASCI dans son palmarès des Masters en communication. Les données auraient pu apparaître de façon plus nette dans le dossier.

« 96 hTD pour un seul enseignant » : en fait, il s'agit d'un PAST dont le service comporte des cours sur la stratégie et le plan de communication, le suivi de missions Junior Agence JAM, l'animation du réseau des Anciens (en tant qu'ancien diplômé précisément). Son implication totale ne correspond pas à une surcharge dans la formation, vu la diversité des missions demandées.

- **spécialité Langues appliquées aux marchés des médias européens (page 4 du rapport d'évaluation)**

« préciser l'importance des partenariats » : LAMME, se positionne sur le marché des langues et médias et va se renforcer d'un rapprochement avec la spécialité "traduction multimédia", avec ses débouchés professionnels : il s'agit de deux champs professionnels et de recherche complémentaires : sciences de l'information appliquées aux langues et cultures étrangères d'un côté (Lamme) et industrie de la langue, i.e. traductologie, terminologie, linguistique appliquée de l'autre (traduction multimédia). Dans le contexte de déploiement des ressources multimédias, cela va renforcer l'attractivité du diplôme. L'accès à la formation par alternance est également un atout d'attractivité.

- **spécialité Ingénierie des métiers de la culture (page 5 du rapport d'évaluation)**

« lien formation et recherche ; nombre de candidats » : il sera renforcé par l'unité de valeur transversale « recherche », par l'ouverture à des séminaires organisés par l'équipe Culture & Musée, au sein de l'Equipe d'Accueil CIMEOS, qui prévoit également un programme de conférences, à l'initiative de la spécialité recherche. Il s'agit donc d'une action globale et concertée.

- **spécialité Gestion des connaissances (page 5 du rapport d'évaluation)**

« 68 hTD par un même enseignant » : un enseignant désigné comme responsable d'une ou plusieurs UE, n'est pas pour autant en charge de tous les cours donnés.

- **spécialité Euromédias (page 6 du rapport d'évaluation)**

« Les débouchés » : trois secteurs d'activités sont visés et occupés par les anciens diplômés (cf. 2.4 du dossier d'habilitation) : journalisme (PQR, presse magazine, JRI), communication des organisations (institutions publiques, entreprises, associations), agence de communication (conception-réalisation de produits multimédias et/ou audiovisuels).

« Nombre limité d'enseignants » : la demande d'habilitation au niveau Licence d'une mention Sciences du langage, de l'Information et de la Communication pour la rentrée 2012 permettra la mutualisation des forces au sein de la mention.

« formation aux outils numériques » : L'initiation à ces outils est assurée dès le M1 (web 2.0 notamment). En M2, cet apprentissage se poursuit au semestre 3 dans le cadre de l'UE 2 (montage vidéo) et l'UE 3 (multimédia, pour la réalisation de webdocumentaires), soit près de 90h de formation, sans compter le travail réalisé dans le cadre des projets tutorés au semestre 4. Dès la rentrée 2011, l'apprentissage de ces outils sera renforcé car la spécialité disposera d'une salle de ressources spécifique, en cours d'équipement grâce à une dotation pour investissement pédagogique (5 postes de travail).

« Pilotage de la formation » : Depuis 2009, il est assuré par une enseignante titulaire (PRAG hors classe) qui a participé à la création de cette formation dix ans plus tôt. La formation étant fondée sur une pédagogie de projets, elle en assure le suivi, en particulier avec les commanditaires extérieurs (qui apportent une contribution décisive à la formation via la taxe d'apprentissage) et l'équipe des vacataires (réunion par projet à un rythme mensuel). Le chef de département (PU) contribue à ce pilotage pour le développement des relations avec des établissements étrangers (3 conventions en cours de finalisation : Allemagne, Roumanie et Chine). En 2012, il assurera l'animation du séminaire de recherche (UE 5) en association avec les autres spécialités de la mention.

- **spécialité Communication et médiation (page 7 du rapport d'évaluation)**

« Des flux très faibles » : avec le changement de direction de la spécialité et la nouvelle structuration de la mention, cette aspérité devrait être corrigée. L'UE recherche, commune à toutes les spécialités devrait renforcer l'attractivité de la recherche en Master et une politique de communication sera déployée, bien au-delà du vivier local.

« Taux de réussite réduits » : ils sont en augmentation en 2011, au-delà de 60%, ce qui n'est pas encore satisfaisant, mais engage à travailler davantage sur ce point : assiduité, contrôles continus, politique commune de suivi des mémoires, etc.

« Débouchés professionnels » : ils ne se limitent pas aux métiers de l'enseignement et de la recherche, mais s'ouvrent aux métiers de la communication en agence, en collectivités et en entreprise où une expertise de recherche et d'analyse peut être valorisée, y compris au niveau international. Une large information sera donnée sur les financements de thèse, en lien notamment avec les entreprises et le monde professionnel, alors que les liens dédoublés avec les spécialités professionnelles (Master Class) et l'Equipe d'Accueil (CIMEOS), à la faveur de séminaires mixtes (chercheurs et professionnels) vont ouvrir de nouveaux horizons.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n° S3MA120000467  
Domaine : **ARTS – LETTRES – LANGUES**  
Mention : **PHILOSOPHIE**

**évaluation AERES : A**

Spécialités : **Imaginaire et rationalité**  
**Philosophie et monde professionnel**

**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

- 1- Dans l'ensemble l'évaluation nous a paru satisfaisante, à la fois par son objectivité et par la pertinence des remarques destinées à améliorer le fonctionnement du Master philosophie.
- 2- En ce qui concerne les recommandations, nous reconnaissons la baisse des effectifs, nous l'avons nous-même mentionnée dans le dossier mais, notamment dans la spécialité recherche, nous percevons des signes de redressement, avec l'arrivée d'étudiants étrangers notamment de Roumanie dans le cadre d'accords de coopération entre les universités de Laisi, Craiova, Bucarest.
- 3- La recommandation de développer les liens avec les universités françaises et étrangères paraît ne pas tenir compte de l'existence de ces liens pourtant mentionnés dans le dossier. Nous avons chaque année des professeurs invités qui donnent un cours ou un séminaire aux étudiants de master et de doctorat (en 2010, un professeur brésilien, en 2011 un professeur danois). Nous participons au tout nouveau collège doctoral franco-allemand habilité par l'UFA et à ce titre accueillons déjà des doctorants de Mayence, en cotutelle. Nous avons aussi établi des accords de cotutelle avec l'université d'état de Rio de Janeiro, de Pérouges et Pise en Italie. Chaque année, nous organisons un colloque ou journée d'études avec des groupes de recherches à Naples, à Budapest, à Prague. Une collaboration avec l'UNIL de Lausanne permettant aux doctorants des deux universités de suivre une formation dans chacune d'elle est en cours d'élaboration.

Cette activité régulière et dans différentes directions nous paraît au contraire être un des éléments forts de notre master. Nous ne l'avons peut-être pas assez souligné dans le dossier.

- 4- La recommandation de développer des liens entre la spécialité recherche et le laboratoire nous a semblé également ne pas tenir compte des éléments présentés dans le dossier faisant état de la participation des doctorants de philosophie (axe 2) à des colloques, journées d'études sur la justice organisées dans le cadre de l'axe 1 de l'UMR Chevrier, par exemple le 20 mai dernier. Plusieurs doctorants de philosophie travaillant

dans le domaine des sciences humaines participent aux séminaires des collègues sociologues et historiens de notre UMR.

Nous acceptons les critiques sur le manque de renseignements concernant le devenir professionnel de nos étudiants diplômés ou non. Nous tâcherons d'y remédier avec l'aide des services centraux de l'université. Concernant la spécialité Philosophie et monde professionnel et les faibles effectifs, nous recherchons aussi les moyens d'y remédier en diversifiant les collaborations avec le monde professionnel et en adaptant les enseignements à la spécificité de cette orientation. Nous sommes donc tout à fait d'accord avec les évaluateurs sur la nécessité d'une intervention rapide.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n°S3MA120000468

Domaine : **DROIT – ECONOMIE- GESTION**

Mention : **ADMINISTRATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE**

**évaluation AERES : B**

Spécialités : **Développement social**

**Finance des collectivités territoriales et des groupements**

**Responsable de la commande publique**

**Ingénierie des projets interculturels et internationaux**

**Gestion des ressources humaines**

**évaluation AERES : B**

**évaluation AERES : A**

**évaluation AERES : A**

**évaluation AERES : A**

**évaluation AERES : A+**

### Réponse à l'évaluation

Sur les points faibles :

\* Concernant le déséquilibre entre les effectifs de M1 et de M2 et l'articulation entre M1 et M2 :

1. La structure de la mention AESC est déjà une résultante d'un héritage, héritage de la construction de la filière AES à l'Université de Bourgogne qui se caractérise par la pluridisciplinarité avec une spécialisation progressive à partir de la Licence 3. Le Master 2 GRH ayant été créé par un des directeurs de l'Institut d'AES, en la personne de Jacques Dutertre, la proximité entre ce Master 2 et la filière AES a toujours été très forte et la construction du master AESC a intégré la spécialité RH, en développant les enseignements en RH dans le cadre du M1. Ce M2 ayant toujours pratiqué un recrutement large et diversifié, les effectifs d'étudiants d'AES intégrant ce M2 ont été assez faibles (4 à 6 étudiants par année) mais constants et devraient le rester dans le cadre de la cohabilitation de ce diplôme. En effet le M2 RH a maintenant pour porteur principal le Master Sciences du Management, mais demeure cohabilité par la mention AESC.

Toutefois les étudiants de M1 AGE préparés à la fonction RH sont nombreux à intégrer d'autres M2 RH dans d'autres universités (environ 25 étudiants par année), avec la difficulté à ce jour de les recenser et de suivre leur parcours.

D'une façon générale les étudiants de M1 AGE intègrent des M2 en gestion, à l'Université de Bourgogne et dans de nombreuses autres universités. La difficulté actuelle d'identifier ces parcours et de quantifier ces flux devrait être résolue avec la construction d'une association d'anciens étudiants et d'un fichier des anciens étudiants du M1. L'exploitation de ce fichier pourra être effective à partir de 2012.

2. Les perspectives d'évolution pour répondre au déséquilibre des effectifs entre M1 et M2 sont :

- D'une part, à très court terme (dès 2011/2012), le projet est de développer plus de coordination et de collaboration avec les M2 de l'UFR Sciences Economiques : le M2 MEOSE Management et évaluation des

organismes de santé et d'éducation et le M2 Economie et gouvernance des territoires, qui accueillent déjà quelques étudiants de M1 AGE ou AGT.

- D'autre part, à moyen terme, deux évolutions sont programmées qui n'ont pas encore été validées par les instances de l'Université :

Construire un Master 2 professionnel , en partenariat avec l'IRTESS, sur les métiers du Management et de la direction des Etablissements Sociaux, avec comme objectif la concomitance de ce M2 avec les diplômes du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale : le CAFERUIS (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale) et le CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale). Un groupe de travail composé d'enseignants de l'AES et de l'IRTESS s'est réuni depuis fin 2010, avec pour objet de construire ce diplôme en formation initiale et en alternance, avec la possibilité de l'ouvrir à la formation permanente. Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat AES/IRTESS, partenariat fort depuis plus de 15 ans, permettant d'associer un solide ancrage dans les métiers du secteur social de l'IRTESS avec les compétences en matière de gestion publique et privée de l'AES.

Développer en collaboration avec l'IAE et grâce à l'appui du LEG un Master 2 sur la fonction Achat, qui serait une réponse sur le plan du privé au M2 Responsable de la Commande Publique. L'ouverture en 2012 d'un Diplôme d'Université « Acheteur International » porté et construit par l'AES en partenariat avec les organisations professionnelles Medef et CGPM, en formation permanente, devrait permettre de solidifier les ancrages professionnels nécessaires à la construction d'un tel M2, et d'envisager un partenariat avec l'Université de Besançon.

Enfin il convient de rappeler que dans la situation et la configuration actuelles, le Master 1 de la mention AESC (160 étudiants en 2010/2011) répond à plusieurs enjeux pour ces étudiants :

- d'une part il permet aux étudiants issus de filières courtes et ayant intégré la licence 3 d'approfondir et d'asseoir leur intégration dans un cursus universitaire, avec de la pluridisciplinarité et une spécialisation progressive et ainsi d'aborder dans de bonnes conditions un M2.

- d'autre part les M2 « Finances des collectivités et des groupements » et « Responsable de la commande publique » sont construits à partir de ce M1 et nécessitent une formation sur la double culture du management public et privé. Ils reposent sur cette formation et c'est en fait là que résident leur originalité, leur spécificité, et leur force en termes de positionnement professionnel.

- **[spécialité développement social \(page 4 du rapport d'évaluation\)](#)**

Les experts de l'AERES mettent l'accent sur deux dimensions : le fait que la formation se déroule effectivement sur 3 ans pour 4 trimestres universitaires et l'importance de la dimension recherche dans ce master professionnel.

1. Sur le nombre effectif de trimestres

La raison pour laquelle cette formation en 4 trimestres se réalise en 3 ans est la prise en compte du rythme spécifique d'une formation permanente. Puisque l'organisation proposée ne correspond pas aux principes du LMD, un travail sera prochainement réalisé pour organiser les deux années de Master en 4 semestres effectifs.

## 2. Sur les raisons de la place de la recherche dans ce master professionnel

L'importance quantitative et qualitative de la formation à la recherche dans la mention développement social s'explique par l'histoire de la formation des cadres dans le travail social, par les finalités du diplôme (le DEIS, diplôme d'Etat d'ingénierie sociale, de niveau I au RNCP) avec lequel cette mention est concomitante et par le cadre réglementaire qui organise cette concomitance (décret n° 2006-770 du 30 juin 2006 et arrêté du 2 août 2006).

Cet arrêté DES-DGAS comprend en annexe un quadruple référentiel : d'activités, de compétences, de formation et de certification. Le référentiel de formation propose une organisation de la formation en trois domaines dont le plus important en volume s'intitule « Production de connaissances » et comprend deux dimensions : l'actualisation des connaissances dans les principales disciplines auxquelles les acteurs du travail social font référence pour penser cette activité comme pratique professionnelle ; et l'engagement d'une démarche de recherche conduisant à un mémoire de recherche de 90 à 120 pages, de niveau similaire à un Master recherche. Parallèlement, un deuxième domaine de formation intitulé « Conception et conduite d'action » est organisé autour d'un stage pratique dans le cadre duquel les étudiants réalisent des études commanditées par des institutions, mettent en œuvre pour cela les principes de la méthodologie de recherche en sciences sociales et, ceci, pour produire un diagnostic et des préconisations.

D'un commun accord, la DES et la DGAS ont donc imaginé une formation professionnalisante « à la recherche et par la recherche ». Cette originalité s'explique par les caractéristiques des exigences en termes d'encadrement dans le secteur des politiques sociales. Celui-ci a pour objectifs de proposer des réponses à des problématiques qui présentent la particularité de se développer sous la forme de dysfonctionnements sociaux et politiques. L'art du travail social consiste donc à inventer des solutions singulières à partir d'une analyse fine et complexe des problématiques et des possibles.

C'est la raison pour laquelle, dès 1978, le ministère des affaires sociales a mis en place le DSTS, premier diplôme (par ordre d'apparition) des cadres du travail social autour de cette idée qu'une des compétences attendues de l'encadrement dans ce secteur consistait à accompagner des équipes dans la problématisation des difficultés des publics et des territoires et des réponses à apporter. Depuis, deux autres diplômes de cadres ont été créés : diplômes de directeurs, sous la houlette de l'École des Hautes Études en Santé Publique de Rennes ; et diplôme de cadres intermédiaires. Mais les deux Ministères, de l'Education Nationale et des Affaires Sociales, ont confirmé en 2006 par la création du DEIS, le choix historique de considérer que, dans les équipes de direction des établissements sociaux, la maîtrise de la méthodologie de la recherche était une des compétences professionnelles attendues. Pour cela, la collaboration entre un institut de formation en travail social et un établissement universitaire a été souhaitée par les deux directions centrales. Et l'intitulé DEIS, en mettant en avant la notion d'ingénierie sociale, a permis d'affirmer que l'ingénieur social construit sa compétence par ses capacités à problématiser, selon les méthodologies de la recherche, les questions sociales et les réponses professionnelles et organisationnelles qui y sont apportées.

Aussi, si la recherche occupe une telle place dans la mention professionnelle développement social, ce n'est pas une erreur. C'est, d'une part, pour correspondre au cadre réglementaire et, d'autre part, parce que la maîtrise de la démarche de recherche est une des compétences professionnelles attendue des ingénieurs sociaux.

- **spécialité finances des collectivités territoriales et des groupements (page 5 du rapport d'évaluation)**

Sur les points faibles :

\* Concernant l'adossement à l'international : la spécialisation d'un diplôme dans un domaine particulier du droit public français que sont les finances publiques locales n'a pas permis de développer immédiatement l'ouverture à l'international des séminaires et autres enseignements proposés. Cet adossement est donc encore embryonnaire. Plusieurs axes sont cependant prévus. L'activation d'une Convention d'échanges d'étudiants et de recherches signée en 2006 avec l'Université de Rabat-Souissi Mohamed V et le Professeur Mohamed Harakat sera effective dans le cadre de la 10ème journée des finances locales organisée par les étudiants du diplôme. Il s'agira d'un colloque international sur les finances publiques. En ce qui concerne le projet de délocalisation du diplôme en Chine par le développement d'enseignements en finances locales dans ce pays, des contacts ont été pris et un cadre d'intervention est à l'étude.

Par ailleurs, dans le cadre des conventions conclues par l'UFR Droit, l'UFR de Droit et d'Administration Publique de l'Université de Birzeit envisage la mise en place d'un échange pédagogique et la création d'un diplôme lié aux finances publiques palestiniennes. Enfin, on peut mentionner le projet de création d'un Institut des territoires rassemblant plusieurs M2 bourguignons spécialisés dans le domaine des collectivités territoriales. Il permettrait un fonctionnement transversal du M2 et des partenariats pluridisciplinaires, tout en favorisant l'accueil d'étudiants étrangers.

\* Concernant l'adossement à la recherche : il est demandé à chaque étudiant d'effectuer un travail de recherche à partir d'une liste de sujets proposés par les intervenants. Les conditions de la soutenance seront précisées.

- **spécialité responsable de la commande publique (page 6 du rapport d'évaluation)**

Sur les points faibles :

\* Concernant la faiblesse de l'ouverture à l'international :

Les échanges à l'international : Un régime spécial d'études est prévu pour les étudiants qui participent à un programme d'échanges inter-universitaires à l'étranger dans le cadre ERASMUS pour l'ensemble de la mention. L'encadrement réglementaire de la commande publique traité dans l'UE 3 découle d'une adaptation du cadre européen à la situation de la France. Ce point de cours traite du cadre européen et de la marge de manœuvre d'adaptation laissée aux pays européens. Il fait donc le constat de l'existence de différences entre les pays européens et particulièrement de l'avance de la France quant à l'organisation de la commande publique.

\* Concernant le contenu disciplinaire économique/juridique/technique :

L'UE1 traite, entre autres thèmes, des aspects économiques de l'impact de la commande publique sur l'économie nationale et internationale, et aborde les théories relatives au comportement des entreprises face à la concurrence ouverte à laquelle les entités publiques les soumettent.

L'UE 3 aborde, entre autres thèmes, les aspects juridiques des comportements des entreprises (collusion/corruption), le droit de la concurrence, et la réglementation de la commande publique. L'équipe de professionnels intervenant dans la formation pourrait être complétée par un intervenant de la DGCCRF ou le Directeur de la DRCCRF, sur les aspects du contrôle du respect des règles de la concurrence.

La dématérialisation des achats des entités publiques est traitée dans le cadre de l'analyse comparative des achats industriels/publics, essentiellement sous l'angle technique de celle-ci.

En termes d'outil de e-achat, compte tenu des objectifs de la formation, un accent particulier est mis sur la présentation de la plateforme e-bourgogne, outil reconnu et récompensé à l'échelle européenne. En effet, le 5 novembre 2009, le GIP e-bourgogne fut à nouveau récompensé au niveau européen par la remise du prix EPSA 2009 (European Public Sector Award) à Maastricht dans la catégorie reine : « Amélioration de la performance du service public. Par ailleurs, cette plateforme a vocation à devenir une place de marché électronique publique.

D'autres outils sont également présentés dans la formation, tels les catalogues en ligne, les groupements d'achat. Les enchères inversées sont présentées en tant qu'outil des achats industriels. Compte tenu des objectifs de la formation, du volume horaire contraint, leur aspect théorique n'a pu être développé dans le cadre de ce projet. Ce développement pourra faire l'objet d'évolutions ultérieures du contenu de la maquette en fonction de l'évolution des métiers de la commande publique. Dans ce cadre, l'Université de Franche-Comté pourra constituer une ressource.

- [spécialité ingénierie des projets interculturels et internationaux](#) (page 7 du rapport d'évaluation)

Sur les points faibles :

Le point faible souligné par les experts (trop grand nombre de réinscriptions) constitue en effet un problème récurrent. Il tient à l'étroitesse du calendrier universitaire, et à l'interférence induite qui s'opère entre le stage long, l'insertion professionnelle (qui se fait très majoritairement par le biais du stage) et la rédaction du mémoire. Afin de remédier à cette situation, nous proposons de mettre en place un nouveau calendrier de l'année de M2 : le mémoire serait à finaliser entre la fin des cours et le stage. Fin des cours début mars, remise du mémoire fin avril et soutenance, départ en stage long début mai. Cette formule permettrait d'ailleurs de faire coïncider le rythme de l'année avec la nouvelle donne de rentrée au début de septembre. Les étudiants pourraient mettre à profit leurs périodes d'alternance pour collecter les matériaux vivants appuyant leur réflexion théorique.

Cette solution permettrait donc de valider l'ensemble des unités d'enseignements, puisqu'il ne resterait à prendre en compte que l'évaluation du stage qui devra avoir été réalisé.

La proposition de renforcer les enseignements au niveau du M1 ne nous semble donc pas de nature à résoudre la question, du fait de la cause réelle des réinscriptions que nous évoquons, les étudiants satisfaisant toujours aux conditions d'évaluations des enseignements, mais ne parvenant pas à achever leur mémoire dans les délais imposés. En revanche, la remarque est pertinente du point de vue de l'articulation M1 et M2. Certaines matières du S 1 et du S 2 seront affichées explicitement comme étant des pré requis pour le M2, et les étudiants du M 1 qui souhaiteraient poursuivre dans ce M 2 seront incités à choisir un terrain de stage dans une administration, une structure ou un projet culturels.

Il est prévu, pour tous les M1, une séance de rentrée pour présenter toutes les spécialités de M 2, suivie d'entretiens individuels, pour définir les parcours les mieux adaptés.

- **spécialité gestion des ressources humaines (page 8 du rapport d'évaluation)**  
(Spécialité cohabilitée avec l'UFR de Sciences Economiques et de Gestion)

L'équipe pédagogique est consciente de l'importance de la dimension internationale pour les diplômés. Un séminaire de 4 jours de management international réalisé à l'étranger (Londres pour l'instant) a été introduit depuis deux ans avec conférences d'universitaires et professionnels anglophones. Plusieurs séminaires sont également dispensés en anglais (Ethics and CSR, HR Business Partner, International Management of HRM). Cette année, Katie Truss (Professor of Management, University of Kent) a dispensé un séminaire sur le thème de l'Employee Engagement. Pour 2011-2012, plusieurs intervenants anglophones supplémentaires sont programmés (par exemple, Krista Finstad-Million, Professeur associé, ICN Business School ; Julian Anthony, Recruitment Consultancy, Allant Europe).

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n°S3MA120000470  
Domaine : DROIT – ECONOMIE- GESTION  
Mention : **DROIT PUBLIC ET DROIT PRIVE**

**évaluation AERES : A**

Spécialités : **Droit processuel**  
**Droit des ressources humaines des fonctions publiques**  
**Europa Master**  
**Juriste des collectivités territoriales**  
**Protection des droits fondamentaux et libertés**  
**Professions juridiques du sport**

**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : C**  
**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

Les constats et analyses des experts AERES sont dans l'ensemble satisfaisants et les remarques très encourageantes. D'ailleurs, les points forts et les éléments positifs sont très nombreux. On relèvera notamment la politique de stage progressive et performante et l'encouragement à parfaire le développement d'une compétence transversale. Une attention particulière est apportée aux critiques et aux suggestions formulées dans l'expertise ci-dessous.

#### Sur les indicateurs :

\* Concernant le résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants :

La rubrique pouvait être renseignée dans la mesure où en M2 l'évaluation est faite par le biais de questionnaires anonymes avec un taux de réponse de 100%. En Master 1, l'évaluation est faite individuellement par certains enseignants. L'évaluation a été réalisée, en 2008/2009, grâce au travail fait dans le cadre du Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) de l'Université de Bourgogne (le CIPE choisit chaque année une année d'études différente pour réaliser l'évaluation). Le taux de réponse est d'environ 80%.

Une meilleure coordination entre services centraux et équipes pédagogiques au niveau M1 permettra de fournir des taux sur plusieurs années.

**\* Concernant le résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non et l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants :**

La formalisation des réponses n'a pas été systématiquement réalisée notamment en M1 compte tenu du grand nombre d'étudiants, une réflexion devra s'engager là encore en partenariat avec les services centraux. En M2 les responsables effectuent un suivi qui débouchera sur une formalisation généralisée qui valorisera des formations performantes.

### **Sur l'appréciation globale :**

\* Transversalité de la mention moins efficiente au niveau M1 :

La mention droit privé droit public comprend deux masters 1 avec un parcours droit public et un parcours carrières judiciaires et sciences criminelles. Il y a une mutualisation des enseignements au sein de la mention dès le M1 qui apparaît dans les tableaux décrivant les UE mais qui est peut-être insuffisamment mise en valeur dans la fiche d'identité de la mention. En effet, il y a mutualisation des cours de droit processuel au premier semestre et voies d'exécution au deuxième semestre qui sont des cours fondamentaux du parcours carrières judiciaires et sciences criminelles et qui sont proposés aux étudiants du parcours droit public. Il y a également mutualisation des cours de garanties constitutionnelles des droits fondamentaux au premier semestre et garanties internationales des droits fondamentaux au deuxième semestre qui sont des cours essentiels du parcours droit public et qui sont proposés aux étudiants du parcours carrières judiciaires et sciences criminelles. Il existe un système de passerelle d'un parcours à l'autre avec une étude des dossiers au cas par cas réalisée en concertation avec les responsables de parcours et le vice-doyen chargé de la pédagogie en masters. En outre, les spécialités de la mention accueillent des étudiants provenant de l'un ou l'autre des deux parcours, par exemple le M2 processuel accueille des étudiants issus du M1 droit public et le M2 recherche protection des droits fondamentaux et des libertés accueille volontiers des étudiants issus du M1 carrières judiciaires et sciences criminelles, tout comme les trois autres spécialités. Toutefois, la remarque des experts AERES donne l'occasion de réfléchir à des actions susceptibles d'améliorer la visibilité de la transversalité dont les pistes seront évoquées dans la réponse aux recommandations.

\* Concernant le sous-encadrement HDR dans certaines spécialités :

La politique de l'université de Bourgogne et les actions des directeurs de laboratoires de recherche de l'UFR (CREDESPO, CREDIMI et centre CHEVRIER) conduisent à conjuguer les efforts pour inciter les maîtres de conférences à ne pas négliger l'aspect recherche et à présenter l'habilitation à diriger des recherches. Cette incitation devrait déboucher sur l'augmentation de l'encadrement HDR.

\* Concernant le suivi des diplômés perfectible :

Les indicateurs ont révélé la nécessité de renforcer la formalisation des procédures et outils de suivi. Chaque responsable est conscient que cet engagement s'inscrit dans une volonté d'actualiser et d'améliorer en permanence les actions, procédures et outils de suivi.

### **Sur les recommandations :**

\* Concernant l'éventualité d'une révision de la structure de la mention de façon à ce que la transversalité proposée apparaisse dès le M 1 :

Les remarques des experts AERES nous invitent à confronter la cohérence des deux mentions, (mention droit public droit privé-mention droit des affaires) et à tirer parti de la richesse de notre offre pour valoriser la lisibilité des deux mentions et notamment la transversalité de la mention droit public droit privé. Elle pourrait être améliorée par l'accueil du parcours droit notarial en M1 et de la spécialité droit notarial en M2. Cette piste de progression doit permettre une réflexion concertée avec toutes les équipes (services centraux et

équipes pédagogiques des deux mentions). Elle doit également se concrétiser dans la mise en place d'un plan d'action avec pour objectif de permettre aux étudiants de construire ou de faire aboutir leur projet professionnel dans les meilleures conditions sans négliger les croisements et passerelles possibles entre les masters. Ce plan d'action ciblé plus particulièrement sur la transversalité de la mention droit public droit privé peut également permettre des améliorations en renforçant la mutualisation des enseignements à l'intérieur de la mention.

\* Concernant la mise en place d'un conseil de perfectionnement :

Les partenariats professionnels sont nombreux et fréquents. Les intervenants professionnels, les intervenants académiques et les étudiants participent déjà au conseil de gestion de l'UFR droit dont le fonctionnement pourra être valorisé et amélioré. Cette assemblée est prévue par le statut de l'UFR et cette institutionnalisation sera renforcée de manière à amplifier et à mieux préciser le rôle quant aux orientations des formations. La réflexion sur les formations et la valorisation de celles-ci procède toutefois déjà d'une concertation dont l'évènement de la remise des prix par des intervenants professionnels et académiques est l'heureux aboutissement.

Réponses par spécialité

- **spécialité droit processuel (page 3 du rapport d'évaluation)**

**Sur l'appréciation globale :**

Sur la dimension publique du droit processuel : afin que l'approche transversale qui est réelle soit plus lisible, la dimension publique de la formation sera davantage mise en exergue.

1) Il est prévu de créer une unité (UE 3) totalement consacrée à la procédure administrative.

Cette unité regroupera plusieurs cours : contentieux des libertés ; contentieux des étrangers ; contentieux communautaire animés par des universitaires spécialistes reconnus.

2) Des contacts ont été pris auprès du Président du tribunal administratif de Dijon pour opérer un rapprochement ; à cet effet, quatre orientations sont prévues :

- visite du tribunal dès la rentrée
- participation à des audiences selon un calendrier à fixer
- cours et/ou conférences animées par des juges administratifs en plus des interventions déjà existantes dans le cadre de l'IEJ
- développement des possibilités pour les étudiants d'effectuer un stage auprès du TA

**Sur les points faibles :**

\* Concernant la procédure de suivi des stages : le M2 Droit processuel comprend un stage obligatoire d'un minimum de trois mois effectué auprès des professionnels du droit (cabinets d'avocat, études d'huissier, juridictions civiles et administratives, services de police, services juridiques).

Durant le stage, un suivi est assuré par le directeur de la formation auprès des étudiants, par une journée de séminaire à mi-stage, par des échanges par mail et par téléphone et par des visites de stages.

Une semaine avant la fin du stage, un questionnaire d'évaluation est envoyé par le secrétariat à chaque responsable ; celui-ci doit être complété et renvoyé avec des appréciations et en proposant une note.

A l'issue du stage, l'étudiant soutient son rapport de stage en présence du responsable du master et du tuteur.

\* Concernant la dimension internationale :

Désireux de donner au Master une dimension, sinon internationale au moins européenne, plusieurs projets ont déjà abouti ou sont en cours :

Découverte de la CEDH : visite de la Cour ; participation à une audience en ayant préalablement travaillé sur le recours ; rencontre et échanges avec un des juristes français.

Visite du Parlement européen et participation à une conférence animée par un haut fonctionnaire sur les Institutions européennes.

Contribution au colloque des Présidents de Cour d'appel de l'Union européenne qui aura lieu les 13, 14 et 15 octobre 2011 à Dijon.

Cette contribution se manifeste de plusieurs façons : depuis un an collaboration au comité scientifique ; durant le colloque accueil des magistrats de l'Union européenne ; participation aux ateliers ; possibilité d'échanger au cours des débats.

- [spécialité droit des ressources humaines des fonctions publiques \(page 4 du rapport d'évaluation\)](#)

#### **Sur les points faibles :**

\* Concernant le suivi des diplômés insuffisamment explicité :

L'équipe pédagogique prend acte des critiques formulées. Elle ne dispose pas d'autres éléments que ceux des services statistiques relatifs au suivi des cohortes de diplômés.

Du point de vue de l'administration du Master, les anciens étudiants contactés ne répondent pas toujours aux enquêtes et il est bien difficile de savoir de façon précise et pour tous ce qu'ils sont devenus. Toutefois beaucoup d'entre eux font ou ont fait de belles carrières au sein de l'administration, des juridictions, du barreau ou de cabinets de consultants. Certains d'entre eux sont restés en contact avec le Master dans lequel ils interviennent pour des séminaires professionnels.

L'association des anciens étudiants pourra se mobiliser pour assurer le suivi des anciens étudiants du Master par le biais d'un annuaire des diplômés.

\* Concernant l'insuffisance du volume horaire au semestre 3 :

Le constat des experts AERES de l'intérêt à renforcer la place des enseignements fondamentaux ainsi que les interventions plus consistantes de professionnels est pleinement partagé. La maquette a été élaborée dans un cadre contraint en fonction des moyens de l'établissement. Il serait possible d'envisager un renforcement des

enseignements fondamentaux, en particulier en Droit statutaire et en Contentieux, grâce à l'intervention de professionnels très qualifiés.

- **spécialité europa master (page 5 du rapport d'évaluation)**

La progressivité du cursus a été relevée par les experts, de même que le caractère ambitieux du projet, propre à tout projet à dimension internationale. Cette dimension crée néanmoins des contraintes de négociation afin de concilier les pratiques de trois universités de nationalité différente, outre des contraintes budgétaires fortes.

**Sur l'appréciation globale et les points faibles :**

- Concernant l'articulation entre l'année de M1 et de M2 :

Ce Master construit en partenariat entre trois universités a pour objet de préparer son titulaire à être un spécialiste de l'Union européenne sous un quadruple aspect historique, sociologique, politique et juridique. Les deux premiers aspects sont pris en charge par la faculté d'Opole en Pologne. Pendant un semestre, les étudiants envisagent l'histoire de la construction européenne. Le second semestre assuré par la faculté de Mayence en Allemagne aborde plus directement les rapports de force au sein de l'Union. Ces deux semestres constituent l'année de M1. Enfin, cette Union européenne avec son histoire, ses enjeux, ses forces politiques, trouvent une traduction en droit tant sur le plan institutionnel que matériel. Cette troisième étape est prise en charge par l'UFR de droit de l'Université de Bourgogne, dans le cadre de l'année de M2. Cette démarche semble cohérente à partir du moment où la volonté des initiateurs du diplôme vise l'interdisciplinarité afin de former l'étudiant aux diverses dimensions de l'Union.

- Sur le caractère insuffisant des enseignements à caractère juridique : les cours s'attachent aux dimensions institutionnelle et matérielle et s'intéressent aux politiques communautaires pendant l'intégralité du premier semestre de M2, et ces aspects juridiques seront envisagés ensuite sous l'angle pratique dans le cadre du stage et dans le cadre de travaux personnels.

- Sur la gouvernance du diplôme : un collège est formé de représentants des trois universités. Il est chargé de veiller à la cohérence du recrutement et de suivre par des réunions périodiques la bonne organisation du diplôme. Par ailleurs, des commissions d'enseignants sont créées par site.

- Concernant le placement et le suivi des stagiaires : ce placement devrait être facilité par la mise en place de liens avec les institutions de l'Union européenne. A cet égard, la Faculté de droit, par le biais d'un de ses centres de recherche (CREDESPO), a conclu une convention avec la Commission de l'Union et organise en partenariat avec cette dernière un colloque annuel. Dans le cadre du stage, l'étudiant doit être suivi par un tuteur de la structure d'accueil et par un tuteur universitaire. Le thème du stage est déterminé en relation avec les deux tuteurs.

- **spécialité juriste des collectivités territoriales (page 6 du rapport d'évaluation)**

Concernant les satisfactions, le rapport de l'AERES souligne la dimension fortement professionnelle de la formation dispensée, ainsi que son caractère très adapté aux besoins des acteurs locaux. L'équipe pédagogique regrette que ne soit pas suffisamment mis en avant le taux de placement des diplômés puisque tous ceux qui cherchent un emploi en trouvent dès la première année.

**Sur l'appréciation globale :**

- Concernant l'absence d'enseignement de langues étrangères : la critique est fondée mais la localisation du Master sur le site de Mâcon constitue une contrainte. Un travail est en cours afin de lever cette contrainte dès la rentrée 2012.

- Sur l'absence d'informations relatives à la préparation aux concours : il est vrai que cette formation se fait actuellement de manière assez informelle, dans le cadre des enseignements.

- Concernant le manque de suivi des stages : la critique formulée par l'AERES résulte certainement d'une communication incomplète des éléments caractérisant le master JCT.

**Sur les points faibles :**

- Concernant le manque d'adossement à la recherche : comme le souligne le rapport lui-même, l'éloignement à Mâcon ne permet pas au master de s'appuyer sur les équipes de recherche de l'UFR ; toutefois, depuis plusieurs années, les étudiants et l'équipe pédagogique organisent les « Rencontres territoriales », séminaire de réflexion sur la gestion des collectivités locales permettant la rencontre autour de thèmes variés entre futurs diplômés, professionnels et enseignants-chercheurs.

- **spécialité protection des droits fondamentaux et des libertés (page 7 du rapport d'évaluation)**  
**cohabilitation UFC**

**Sur les points faibles :**

- Partenariats institutionnels insuffisants : dans les deux établissements, des liens étroits ont déjà été noués avec les juridictions administratives locales (accueil de stagiaires au tribunal administratif et/ou accueil d'étudiants assistants de justice ; codirection entre des magistrats administratifs et des enseignants-chercheurs de mémoires de recherche de M2 ; sujets de dossiers de recherche sur la jurisprudence locale). Ces liens seront appelés à se renforcer à l'avenir, notamment par l'instauration de journées d'études et de conférences qu'organiseront les étudiants de la spécialité et qui feront appel aux magistrats administratifs de Besançon et Dijon. La cohabilitation sera également l'occasion de prendre des contacts plus appuyés auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme, notamment par l'intermédiaire d'enseignants chercheurs intervenant dans la spécialité.

- Echanges internationaux trop limités : l'Université de Bourgogne a déjà développé activement un partenariat avec l'Université de Craiova, partenariat qui a été également mis en place depuis un an à Besançon pour favoriser les échanges entre étudiants. D'autres perspectives sont envisagées, notamment avec des universités libanaises et suisses.

- Mutualisation des enseignements : l'objectif de cette cohabilitation étant de proposer une offre de formation plus étendue, il est apparu opportun de diversifier les choix disciplinaires. D'autres formes d'organisation pourront néanmoins être envisagées à l'avenir si cela paraît justifié.

- **spécialité professions juridiques du sport (page 8 du rapport d'évaluation)**

Les points forts du diplôme (forte attractivité, adossement à la recherche et partenariats avec les institutions sportives) ont bien été soulignés par l'AERES. Ceci est d'autant plus encourageant que ces points forts vont encore se développer à l'avenir. Notamment, un programme de collaboration et d'échange dans le cadre d'un programme ERASMUS convenu entre l'UB et l'Université KADIR HAS d'ISTANBUL, est en voie d'élaboration entre le Master PJS et le Master « Droit du sport » de l'Université KADIR HAS.

**Sur les points faibles :**

- Concernant l'absence d'enseignement de langues étrangères : la critique est fondée mais la localisation du Master sur le site de Mâcon constitue une contrainte. Un travail est en cours afin de lever cette contrainte dès la rentrée 2012.

- Concernant l'information insuffisante relative à la politique de stages : la critique formulée par l'AERES semble résulter d'une mauvaise communication des éléments mais elle tombera d'elle-même lorsque l'AERES connaîtra la réalité. En effet, depuis que la formation est ouverte, l'équipe pédagogique a pris un soin particulier à cette politique, aussi bien sur la nature et les lieux de déroulement des stages que sur le suivi des étudiants après leur stage. Ceux-ci ont d'ailleurs une association, dénommée « Association Lex Sportiva », très dynamique, qui entretient un contact étroit avec le Master, et qui, notamment, fait régulièrement part à ses membres des offres d'emploi sur son site.

Les étudiants du master 2 « Professions juridiques du sport » font un stage de 2 mois minimum dans différentes structures telles que:

Des **cabinets d'avocats** spécialisés en droit du sport où ils traitent des dossiers comportant notamment du droit du travail (exemple : rupture du CDD d'un sportif, salarié protégé...), rédigent des contrats de sponsoring, suivent la défense d'un sportif professionnel devant une commission de discipline.

Des **clubs sportifs** où ils sont amenés à faire de la veille juridique, rédiger de contrats et des notes juridiques, actualiser les statuts, mettre en conformité les contrats des sportifs, définir la réglementation juridique de la mise en place d'un centre de formation

Des **fédérations sportives** où on leur demande de mettre à jour les statuts et règlements, faire un audit des contrats en cours, participer aux différentes commissions, analyser le respect de dispositions légales et réglementaires, mettre en place de nouvelles procédures juridiques, traiter des contentieux simples.

Des **ligues professionnelles** (LFP, LNR ...), où ils prennent en charge le traitement administratif des contrats des joueurs et entraîneurs, font un suivi des modifications réglementaires, élaborent un recueil de décisions juridiques émanant de la FIFA et du TAS ....

Des **collectivités publiques** (exemple le service de sport d'une Mairie) avec pour mission d'effectuer une veille juridique sur les lois applicables aux collectivités territoriales en matière sportive et mettre en conformité au droit l'action de certains services (exemple le bureau des « sports pour tous » à Paris), élaborer des fiches juridiques pratiques à destination des agents publics du sport, suivre la mise à disposition des équipements sportifs des communes aux collèges et lycées.

Des **institutions sportives** tels l'*AFLD* (agence française de lutte contre le dopage)- études comparées sur le traitement disciplinaire des violations à la législation antidopage ; le *SNAAF* (syndicat national des administratifs et assimilés du football)- présenter des nouveaux statuts, étayer un dossier concernant la représentativité du SNAAF ; l'*ANDES* (association nationale des élus du sports) - le financement de l'euro 2016.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n° S3MA120000469  
Domaine : **DROIT – ECONOMIE - GESTION**  
Mention : **DROIT DES AFFAIRES**

**évaluation AERES : B**

Spécialités : **Droit notarial**  
**Droit des affaires**

**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

Les experts soulignent la qualité de la Mention, son bon positionnement dans l'offre de formation de l'établissement, et la diversification des objectifs et débouchés professionnels. Une attention particulière est apportée aux critiques formulées dans l'expertise, dont certaines ont été considérées comme injustifiées par l'équipe pédagogique, notamment sur l'adossement aux laboratoires de l'UFR Droit, qualifiés de laboratoires de renom dans les autres Mentions, et dans l'évaluation de l'Ecole doctorale, alors que ce point fort n'est pas relevé, bien au contraire, par l'évaluation dans la Mention Droit des affaires. L'équipe regrette également que l'attractivité et la réputation des diplômes de M2 de la Mention Droit des affaires n'aient pas été soulignées.

#### - Sur la présentation de la mention :

Les parcours de Master 1 comportent en effet de nombreuses matières mutualisées, mais il est souligné que ces matières ne sont pas précisées. Ces mutualisations figurent dans les tableaux des UE annexés au dossier. Les matières concernées en Master 1 sont les suivantes : Droit commercial 1 (instruments de paiement et de crédit) ; Droit fiscal 1 ; Droit financier ; Droit international privé (Conflit de lois) ; Droit européen des affaires ; Droit processuel ; Droit du marché unique ; Droit civil (les régimes matrimoniaux) ; Droit commercial 2 (Droit de la faillite) ; Droit fiscal 2 ; Droit international privé 2 (conflit de juridictions) ; Droit du commerce international ; Voies d'exécution ; Droit privé immobilier ; Propriétés intellectuelles ; Droit pénal spécial ; Droit civil 2 (les successions) ; Histoire du droit des affaires.

Les experts AERES ont salué l'aspect international et européen de la mention et de la spécialité « Juriste d'Affaires ». Cet aspect sera renforcé dès la rentrée universitaire 2011 par la mise en place d'un nouveau parcours juriste Franco-Allemand en collaboration avec l'université de Mayence dans le cadre d'un projet de partenariat avec l'Université Franco-Allemande.

- Sur les indicateurs :

**\* Concernant le résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants :**

La rubrique pouvait être renseignée, dans la mesure où, en Master 2, l'évaluation est faite par le biais de questionnaires anonymes avec un taux de réponse est de 100%. En Master 1, l'évaluation est faite individuellement par certains enseignants. L'évaluation a été réalisée, en M1, en 2008/2009, grâce au travail fait dans le cadre du Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) de l'Université de Bourgogne (le CIPE choisit chaque année une année d'études différente pour réaliser l'évaluation). Le taux de réponse était d'environ 80%.

- Sur l'appréciation globale :

**\* Concernant le rattachement du droit notarial à la Mention Droit des affaires :** ce rattachement à la Mention était le résultat des discussions menées au cours des contrats précédents et le fruit de l'histoire, mais l'équipe pédagogique a décidé de prendre en compte les observations des experts AERES relatives au manque de cohérence de ce rattachement. Le parcours de droit notarial en M1 et la spécialité droit notarial en M2 vont donc intégrer le Master Droit public et Droit privé.

**\* Concernant l'adossement aux milieux socio-professionnels :** son caractère insuffisant est souligné, excepté en droit notarial. Pourtant, comme l'indique la liste des professionnels intervenant dans le Master 2 Juriste d'affaires (Juriste d'affaires Commerce Distribution Consommation et Juriste d'affaires internationales), les liens avec les professionnels sont très nombreux, d'une part dans le cadre des enseignements, d'autre part, dans la vie du réseau, que ces liens soient établis avec d'anciens étudiants du Master ou avec d'autres personnalités spécialistes de droit des affaires. Certes, la coopération avec les milieux socio-professionnels, dans le Master Juriste d'affaires, n'est pas institutionnalisée, comme dans le Master Droit notarial avec le Conseil supérieur du notariat, mais cela s'explique parce que le Master Juriste d'affaires, compte tenu de la diversité des débouchés, ne peut avoir une seule institution interlocutrice. Au contraire, c'est dans la diversité des acteurs du droit des affaires et des perspectives offertes aux étudiants qu'est la richesse de ce Master.

Le Master Juriste d'affaires fait ainsi intervenir des juristes d'entreprise (Total Paris, Total Bruxelles, Sogeti, Dassault, Faceo, Amora, Hermès International, Carrefour, Dessange International), des juristes de banques (Caisse d'épargne, Crédit agricole Paris, Baring Brothers Genève), des juristes spécialisés en droit des assurances (AXA Dijon et Paris, Marsh), des juristes de groupements professionnels (Fédération française de la franchise, Fédération du commerce associé), des consultants RH, des mandataires judiciaires, des avocats (Barreau de Paris, de Lyon, de Dijon), des juristes dans des chambres d'arbitrage, dans des chambres de commerce, des experts-comptables, des conseils en franchise, des juristes à la DGCCRF...

Si la critique vise le niveau Master 1, effectivement, l'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs, parfois épaulée par des avocats en travaux dirigés.

\* **Concernant la faiblesse de l'alternance** : la décision d'ouvrir à l'alternance la spécialité Juriste d'affaires Commerce Distribution Consommation est récente, et le nombre d'entreprises accueillant des étudiants en alternance est en voie d'accroissement. Pour la spécialité Juriste d'affaires internationales, l'alternance n'est pas envisageable pour la voie Recherche, et peu adaptée pour la voie Professionnelle, de très nombreux étudiants réalisant leur stage à l'étranger. L'alternance priverait les étudiants de cette opportunité.

\* **Concernant la relative inadaptation de l'adossement à la recherche** : la mention du laboratoire Georges Chevrier et du CREDESPO dans le dossier tient à l'intervention, dans les Masters 1 (Droit des affaires, Droit international et européen), d'enseignants-chercheurs relevant des ces laboratoires, outre ceux relevant du CREDIMI.

En revanche, concernant les Masters 2, ils sont rattachés au Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux (CREDIMI, UMR 5598), laboratoire de recherche prestigieux, évalué A+ par l'AERES, qui constitue justement un atout majeur de ces Masters en raison de sa notoriété nationale et internationale. Le CREDIMI est dirigé par le Professeur Eric LOQUIN, qui dirige également la branche Recherche du Master Juriste d'affaires internationales depuis 1992. Le Professeur Laurence RAVILLON, qui dirige la branche Professionnelle de ce même Master depuis 2001, est également membre du CREDIMI, et responsable de l'Axe Droit des activités spatiales. Vincent THOMAS, maître de conférences, responsable du Master Juriste d'affaires Commerce Distribution Consommation, spécialiste de droit des sociétés, est également membre du CREDIMI. Il dirige cette spécialité depuis 2010. La plupart des universitaires qui interviennent dans le Master 2 sont rattachés au CREDIMI et y ont une activité de recherche soutenue. Certaines journées de colloques sont également organisées en collaboration avec le CREDIMI, et les étudiants peuvent accéder au fonds documentaire du laboratoire. Par conséquent, l'adossement à la recherche est parfaitement cohérent et clair pour tous les étudiants dijonnais, mais aussi pour les étudiants venant d'autres facultés en France et à l'étranger. L'équipe pédagogique du Master est très homogène, d'une remarquable stabilité, et très soudée, ce qui est également une très grande force du diplôme.

\* **Concernant le pilotage de la Mention** : l'UFR Droit a fait le choix d'élire un vice-doyen chargé de la pédagogie en Licence et un vice-doyen chargé de la pédagogie dans les Masters. C'est donc le vice-doyen chargé des Masters qui a pour mission de coordonner tous les aspects pédagogiques en lien avec ces derniers, en l'occurrence de coordonner la refonte de l'offre de formation dans les Masters. C'est pourquoi le vice-doyen chargé de la pédagogie en Masters, qui en l'occurrence est spécialiste de droit public, apparaît comme étant porteur du projet. Mais toutes les réunions relatives à la refonte de l'offre de formation se sont faites en lien avec les responsables des Masters 1 (Arlette MARTIN-SERF, Professeur de droit privé, responsable du M1 Droit des affaires ; Eric LOQUIN, Professeur de droit privé, responsable du M1 droit international et européen) et 2, dans un esprit de collaboration très poussé entre tous les responsables, le vice-doyen étant un chef d'orchestre. L'implication de la directrice de l'UFR (Professeur de droit privé, spécialiste de droit des affaires, également directrice du M2 Juriste d'affaires internationales dans sa branche professionnelle, et membre du

CREDIMI) dans cette mention a été très forte. Le pilotage de la mention se fait donc en concertation entre tous ces acteurs, très impliqués.

Les grandes orientations des diplômés au sein de l'UFR Droit sont données par le Conseil de gestion composé de 20 enseignants, de 10 étudiants, de 2 membres du personnel BIATOSS, et de personnalités extérieures (Union régionale CFDT, Président du tribunal administratif de Dijon, Bâtonnier de l'Ordre des avocats, Premier Président de la Cour d'appel, Président du MEDEF Bourgogne, Conseiller général de la Saône-et-Loire, Conseiller général de la Côte d'Or, Président de l'Ordre régional des Experts-Comptables). Ce sont ensuite les équipes pédagogiques de chaque diplôme qui donnent les impulsions nécessaires aux éventuelles évolutions du diplôme. Un Conseil de perfectionnement plus formalisé est en cours de constitution dans chaque diplôme, composé d'enseignants-chercheurs, d'étudiants, de magistrats, de juristes d'entreprises et d'avocats.

\* **Concernant la procédure de suivi des diplômés** : si la procédure n'est pas formalisée en Master 1, compte tenu du grand nombre d'étudiants et de l'absence de structure nous permettant d'assurer ce suivi, elle constitue en revanche un atout majeur des Masters 2. En effet, grâce en particulier aux associations de diplômés, qui sont très structurées, le suivi de l'insertion professionnelle des anciens étudiants est assuré depuis une trentaine d'années (voir ci-dessous).

- [spécialité droit notarial \(page 4 du rapport d'évaluation\)](#)

#### **Sur les points faibles :**

\* Concernant l'articulation entre les matières de droit des affaires et les matières classiques du droit notarial : dans le projet, le nombre d'heures de droit des affaires a augmenté, mais cette augmentation ne s'est pas faite au détriment des matières classiques. Le droit des affaires étant une semestrialité du Diplôme supérieur du notariat, le renforcement des connaissances des étudiants dans la matière était indispensable.

\* Concernant le peu d'informations sur le devenir des étudiants qui ne poursuivent pas dans la voie du DSN : l'équipe pédagogique a le projet de mettre en place une procédure de suivi, grâce à l'élaboration d'un annuaire des anciens étudiants du M2.

- [spécialité droit des affaires \(page 5 du rapport d'évaluation\)](#)

#### **\* Indicateurs :**

L'évaluation est faite par le biais de questionnaires anonymes, portant sur le contenu du programme, la durée des enseignements, les méthodes utilisées, puis sur chaque enseignement, avant des observations générales. Le taux de réponse est de 100%.

Concernant le résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants : le suivi de carrière est effectué par les responsables de Master 2, aidé des étudiants de la nouvelle promotion du diplôme. Le taux de retour concernant la formation est de 80 à 90% des étudiants.

**- Appréciation :**

\* **Concernant le contenu des enseignements**, il est décrit dans l'annexe des UE. L'UE 1, qui comprend les cours de Techniques contractuelles, Ingénierie sociétaire et Droit international de la concurrence, est suivie par tous les étudiants (Commerce Distribution Consommation et Juriste d'affaires internationales). Certains enseignements sont mutualisés entre la branche professionnelle et recherche du parcours Juriste d'affaires internationales. Cela concerne les cours d'arbitrage international, de droit international privé des contrats, de droit international public du commerce, de propriétés intellectuelles et de droit des investissements (UE 2).

Dans les autres UE, les enseignements sont spécifiques à chaque parcours :

- en M2 professionnel Juriste d'affaires internationales : Droit des contrats internationaux, Accords de transfert de technologie, Accords de garantie, Accords de recherche-développement, Contrat international du travail, Accords de distribution (UE3) ; Droit fiscal interne et international, Droit anglosaxon, OMC, Financement du commerce international, Assurances internationales, Droit douanier, Droit des transports (UE 4) ; Anglais et Préparation à la recherche de stages (UE5)
- En M2 recherche Juriste d'affaires internationales : Doctrine du droit international économique ; Droit comparé des contrats (UE 3) ; Anglais (UE 4) ; Méthodologie de la thèse, Rapport de recherche (UE 5)
- En M2 professionnel Juriste d'affaires Commerce Distribution Consommation : Fonds de commerce, location-gérance, nantissement et vente, Bail commercial, Gestion comptable et financière de l'entreprise, Droit du travail, Droit des entreprises en difficulté, Droit des assurances, Droit pénal des affaires, Banque et crédit, Propriétés intellectuelles, Recouvrement de créances, Revue de presse économique (UE 2) ; Pratiques anticoncurrentielles, Pratiques restrictives de concurrence (civiles et pénales), Droit de la consommation, Le commerce mondial (UE 3) ; Droit des contrats, Droit de la distribution, Franchise, Atelier de rédaction de contrats, Négociation contractuelle (UE 4) ; Anglais juridique, Technique de réalisation du mémoire (UE5).

**- Points faibles :**

- **Concernant la lisibilité des enseignements** : voir ci-dessus les éléments relatifs au contenu des enseignements. Si la structure de ce Master peut paraître compliquée, compte tenu des mutualisations de cours entre la spécialité Juriste d'affaires Commerce Distribution Consommation et la spécialité Juriste d'affaires internationales (qui plus est comporte deux branches, professionnelle et recherche), elle résulte des exigences ministérielles au cours du dernier contrat.

\* **Concernant la faiblesse des débouchés professionnels régionaux** : lorsqu'il a été demandé à l'équipe pédagogique d'identifier les points faibles de la formation, ce point a effectivement été évoqué, car on peut regretter la faiblesse du tissu industriel de la région, ce qui amène nos étudiants à, presque systématiquement, quitter la région. Cela n'affecte cependant pas la qualité du diplôme ni la réalité des

débouchés. En effet, d'une part, le Master Juriste d'affaires accueille beaucoup d'étudiants qui ne sont pas des étudiants venant de l'Université de Bourgogne et qui passent une année seulement à Dijon, afin d'accomplir leur 5<sup>ème</sup> année de droit, attirés par la notoriété du diplôme. Ils ont de toute façon vocation à quitter Dijon pour partir ailleurs en France ou à l'étranger. En outre, notamment pour le parcours Juriste d'affaires internationales, toutes les régions sont placées dans cette situation, car les postes de juristes à dimension internationale ne sont pratiquement disponibles qu'à Paris et en région parisienne. D'autre part, les étudiants qui font des études en droit des affaires, internes ou internationales, doivent être mobiles s'ils veulent effectuer une carrière intéressante dans ce domaine et ils sont incités, dès leur stage, à aller à l'étranger. La faiblesse des débouchés professionnels régionaux ne peut être considérée comme un handicap pour le diplôme, et n'est pas considérée comme tel par les étudiants.

**\* Concernant le suivi des étudiants :**

Il est effectué au quotidien par le Directeur du diplôme, la secrétaire du diplôme, et les étudiants de la promotion, qui ont pour mission, dans le cadre de leur Association, d'actualiser l'annuaire des anciens étudiants.

Le Master Juriste d'affaires existe depuis 1975 et depuis cette date, il assure, pour les deux spécialités (Commerce Distribution Consommation et Juriste d'affaires internationales), un suivi de ses anciens étudiants :

- grâce à la réalisation annuelle d'un annuaire des anciens (un extrait de l'annuaire du M2 professionnel Juriste d'affaires internationales avait été annexé au Dossier de la Mention Droit des affaires). Par exemple, depuis 1975, le Master 2 professionnel Juriste d'affaires internationales a accueilli presque 500 étudiants, de 34 nationalités différentes (Allemagne, Angleterre, Argentine, Bahrein, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Côte d'ivoire, Djibouti, Egypte, France, Grèce, Guinée, Iran, Japon, Liban, Maroc, Mexique, Norvège, Panama, Roumanie, Russie, Sénégal, Suisse, Uruguay, Vénézuéla, Vietnam), qui travaillent désormais dans des entreprises, des cabinets d'avocats et des institutions nationales et internationales, en France et à l'étranger
- grâce à l'animation du réseau des anciens par chaque promotion d'étudiants dans le cadre de leur Association (Association des juristes d'affaires internationales (AJAI, et AJRAI pour les étudiants de la branche recherche)
- grâce à l'actualisation du site internet du diplôme (<http://master-ajai.u-bourgogne.fr/> et <http://www.jurivision.fr>)
- grâce à la réalisation de manifestations avec les anciens (colloques et journées d'études, organisées en lien avec le CREDIMI et ayant fait l'objet de publications ; forum du droit des affaires internationales ; soirées de gala...). Ce type de manifestation est permis par les liens très étroits entretenus par le

Master 2 avec ses anciens étudiants, et de manière plus générale avec les milieux professionnels du droit des affaires.

- ou encore grâce à l'envoi très fréquents d'offres de stages et d'emplois (envoi des anciens étudiants pour diffusion au réseau, envoi d'offres par le directeur du diplôme).

Cette procédure de suivi explique, outre la qualité des enseignements dispensés dans ces Masters, l'attractivité de ces diplômes, puisque les étudiants savent qu'ils bénéficieront de l'accès au réseau des anciens étudiants et d'un suivi personnalisé. Ce suivi explique aussi la citation du Master, notamment Juriste d'affaires internationales, parmi les meilleurs diplômes de Masters en France, pour son renom, la rapidité d'insertion des diplômés et les salaires (Le Nouvel Observateur, La cote des diplômes 2010), et le classement du M2 juriste d'affaires internationales parmi les meilleurs masters de droit international de France dans le classement SMBG.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n° S3MA120000472  
Domaine : **DROIT – ECONOMIE - GESTION**  
Mention : **SCIENCES ECONOMIQUES**

**évaluation AERES : B**

Spécialités : **Banque, Patrimoine, Assurance**  
**Economie et management des territoires**  
**Management et évaluation des organisations de santé**  
**et d'emploi-formation**  
**Recherche en Sciences économiques**

**évaluation AERES : B**

**évaluation AERES : A**

**évaluation AERES : A**

**évaluation AERES : C**

### Réponse à l'évaluation

Les responsables pédagogiques de la mention et de ses spécialités ont pris connaissance des commentaires et recommandations formulés dans le rapport et en ont apprécié la qualité. Ils souhaitent apporter un ensemble de précisions pour répondre à certaines remarques.

#### Observations générales sur la mention

L'évaluation AERES de la mention Sciences Economiques du Master souligne la clarté et la pertinence de l'offre de formation ainsi que la grande qualité de la professionnalisation des différentes spécialités (diversité et pertinence des intervenants professionnels, qualité des réseaux professionnels, diversité des débouchés). La mention réussit par ailleurs à positionner son offre de spécialités pour répondre à trois types de demandes : des spécialités originales dans le paysage national et propres à l'offre dijonnaise (« santé, emploi, formation », « territoires, environnement et énergie »), des spécialités traditionnelles mais à forte demande au niveau national (« Banque, Assurance, Patrimoine ») et des spécialités généralistes en économie mais indispensables aux métiers de l'enseignement et de la recherche (« métiers de la recherche », « métiers de l'enseignement et de la formation »).

Chacune de ces formations débouche sur un ensemble de métiers, traditionnellement bornés par 3 types de fonctions (chargés de mission, chargés d'étude, chargés de recherche) pour lesquelles sont nécessaires des compétences en termes de méthodes quantitatives et qualitatives, de conduite de diagnostics, d'aide à la décision, de pilotage de projets, de formations et de transferts. Les métiers de la recherche sont ici concernés au même titre que les autres métiers préparés dans la mention. De fait, la formation à la recherche est bien

contenue dans l'année M1, mais l'usage du qualificatif global « professionnel » que nous avons utilisé de manière (trop) systématique peut donc prêter à confusion et nécessite quelques précisions.

Concernant l'articulation entre le M1 et le M2R. En année M1, la moitié des UE (3 UE au semestre 1 et 2 UE au semestre 2) sont clairement généralistes pour préparer aussi bien à l'entrée dans les spécialités M2 pro et recherche. Pour cela sont offerts aux étudiants les enseignements théoriques et méthodologiques nécessaires à la conduite d'études et de recherche (UE 1 S1 : institutions et politiques publiques, histoire de la pensée économique, UE 2 S1 production et analyse de données, théorie et évaluation de la justice sociale, UE1 S2 : dynamique macroéconomique, théorie des contrats et des incitations). Les UE5 de chaque semestre consacrées à la préparation du projet professionnel (anglais, métiers et stage) sont également dédiées à l'ensemble des métiers et à la réalisation d'un stage, y compris dans un laboratoire de recherche. Le stage, dans ce dernier cas, conduit à l'écriture d'un mémoire de recherche. Pour rendre les choses plus explicites, nous proposons donc simplement de modifier les intitulés en libellant les UE5 « projets professionnels et de recherche » et en intégrant explicitement un enseignement « initiation à la recherche » en UE5 au premier semestre aux cotés de l'anglais et de l'analyse des secteurs professionnels (y compris en recherche).

Concernant l'articulation avec la recherche au sein de chaque spécialité, les dispositions générales précédentes sont renforcées à deux niveaux. Entre l'année M1 et l'année M2, les 5 UE propres à chaque spécialité en M1 proposent d'ores et déjà des enseignements et des méthodologies de recherche pour les thématiques visées (économie des territoires, économie de la santé, économie monétaire, économie de l'éducation, économie de l'énergie et de l'environnement...). De même, l'articulation entre le M2R et les M2 professionnels est d'ores et déjà effective puisque les étudiants inscrits en M2R peuvent suivre des enseignements proposés dans les M2 professionnels. Il convient en revanche de mieux formaliser dans les maquettes la possibilité pour un étudiant inscrit en M2P de valider conjointement un M2R et ceci dès la 1ère rentrée universitaire du futur contrat.

L'évaluation pointe à juste titre un ensemble de faiblesses de pilotage de la mention : évaluation des enseignements, évaluation et suivi de l'insertion professionnelle, conseil de perfectionnement. En réalité, ces dispositifs existent, mais ils ne sont pas formalisés explicitement, ni menés de manière continue, faute de moyens. L'évaluation recommande donc à l'établissement de doter la mention de moyens supplémentaires pour cela et nous souscrivons bien sûr pleinement à cette recommandation. Le projet de l'établissement soumis à l'évaluation AERES stipule par ailleurs un renforcement de ces dispositifs (suivi des cohortes en matière d'insertion et de suivi de carrières) dont bénéficiera la mention.

L'évaluation souligne enfin la qualité et la diversité des partenaires de la mention : co habilitation avec 4 établissements ou écoles (AgroSup Dijon, Institut Français du Pétrole, Ecole des cadres de Santé, Institut National des Sciences et Techniques du Nucléaire) et adossement à 3 laboratoires de recherche labellisés (le Laboratoire d'Economie et de Gestion, LEG UMR CNRS, l'Institut de Recherche en Education, IREDU UMR CNRS et le Centre d'Economie et de Sociologie Appliquées aux Espaces Ruraux, CESAER UMR INRA).

## Observations générales sur les spécialités

### - spécialité Banque patrimoine assurance (page 3 du rapport d'évaluation)

Dans son rapport l'AERES a souligné la qualité de la professionnalisation de la spécialité et sa forte adéquation avec les besoins de compétences dans les métiers des secteurs de la banque, de l'assurance et de la gestion de patrimoine. Un ensemble de remarques appelant des précisions sont par ailleurs formulées.

Les effectifs sont liés au vivier de recrutement et des fluctuations des étudiants inscrits en L3 Sciences Economiques à l'Université de Bourgogne, qui pour l'année M1 constitue le principal vivier de recrutement. La spécialité reste pour autant attractive pour les étudiants issus d'autres universités. L'attractivité sera améliorée par la mise en place d'actions de communications plus régulières, en fonction des moyens disponibles. Les recommandations faites à l'établissement dans le rapport à ce sujet sont donc appréciées par l'équipe pédagogique. Il faut noter que cette spécialité sera développée par alternance (contrat de professionnalisation) en accord avec la Fédération Française de Banque à compter du début du contrat. Cette évolution contribuera pleinement à une meilleure attractivité de la spécialité.

Les taux de réussite sont impactés par les embauches en cours de formation : les étudiants concernés ne finissent pas leur stage et ne peuvent valider leur année.

L'articulation de la spécialité avec la recherche se réalise en année M1, l'année M2 professionnelle et pluridisciplinaire (droit, économie, gestion) ne se prête pas à une telle orientation. Le bilan sur le contrat qui s'achève montre que les étudiants de M1 qui suivent le parcours en économie monétaire et bancaire (parfois la moitié de l'effectif) s'orientent vers la rédaction d'un mémoire. Ce travail est suivi par un des enseignants de la formation et ces étudiants rejoignent souvent par la suite le M2 Recherche de l'UFR et sa dominante en économie monétaire ouverte. L'articulation recherche de la spécialité est donc importante et bien visible.

L'évaluation des enseignements est, comme pour les autres spécialités, réalisée de manière systématique. Ces évaluations sont effectuées par les enseignants eux-mêmes qui adaptent leur questionnaire aux enseignements qu'ils font. Ce choix a été dicté par le fait que la formation est pluri-disciplinaire (droit, économie, fiscalité).

Les résultats de l'insertion des étudiants et notamment les taux d'embauche et le suivi des carrières, indiqués dans la fiche d'auto-évaluation, sont fournis par des enquêtes courriers auprès des étudiants diplômés. Les informations recueillies montrent que l'essentiel des embauches se font :

- dans des réseaux bancaires en tant que conseillers patrimoniaux ou conseillers entreprise
- dans des organismes de conseil en gestion de patrimoine (CGPI, Union Notariale Financière)
- dans d'autres fonctions bancaires ou financières (gestion de trésorerie, Commission bancaire, Pôle risqué, Agence d'information financière)

Certains étudiants ont repris d'autres études à l'issue de la formation (marketing / Contrôle de Gestion).

Les taux de réponse aux enquêtes sont faibles mais la spécialité bénéficiera de la politique de l'établissement qui prévoit des dispositifs plus conséquents pour assurer le suivi des cohortes de façon plus systématique.

- **spécialité Economie et management des territoires (page 4 du rapport d'évaluation)**

L'évaluation pointe de manière judicieuse les principales caractéristiques de la spécialité, notée A, tout spécialement en termes de positionnement et de professionnalisation. On peut apporter quelques précisions et compléments qui tiennent notamment à la particularité que présente cette spécialité d'être co-habillée par l'Université de Bourgogne et AgroSup Dijon.

La double affiliation permet effectivement une bonne préparation à la professionnalisation des étudiants, grâce à l'entretien et à la mobilisation des contacts étroits que les équipes pédagogiques entretiennent avec les milieux concernés. S'y ajoute une caractéristique qui contribue à spécifier la formation, en créant une véritable source d'intérêt pour les étudiants, par la réunion de deux démarches d'économie régionale, l'une partant des zones urbaines, l'autre des zones rurales. Les travaux de recherche des deux laboratoires impliqués ainsi que les partenariats professionnels développent une complémentarité qui permet de traiter de ces deux contextes et des relations ville-campagne dans une perspective territoriale. L'ouverture est notable en termes d'appréhension des questions de développement et de management des organisations territoriales, et bien sûr de débouchés, en élargissant la palette des situations professionnelles accessibles. La qualité de la professionnalisation des étudiants est remarquée : elle repose sur un équilibre des interventions entre enseignants-chercheurs et professionnels des territoires d'une part et d'autre part, sur la conduite d'études commanditées par des professionnels et encadrée par les enseignants-chercheurs de l'uB et d'AgroSup, initiative soulignée dans l'évaluation.

La critique principale tient à la faiblesse de l'initiation à la recherche en master première année. Elle doit être tempérée par différentes considérations. En premier point, il faut noter la place de l'apprentissage des outils d'analyse quantitative qui permettent d'approfondir les acquis de licence en les appliquant aux données spatialisées. Ensuite, les enseignements donnent lieu à des interventions de doctorants qui présentent un point précis de leur recherche, dans la logique du cours, en explicitant par la même occasion la construction de leur thèse et les conditions du travail de recherche dans l'un des laboratoires d'appui. Enfin, lorsque les étudiants manifestent un intérêt pour le parcours recherche du master, ils ont la possibilité de réaliser un mémoire de recherche lors de leur stage de première année de master dans l'un de ces laboratoires. C'est une occasion de découverte, in situ, des pratiques de recherche dans ce domaine, et d'un premier maniement des outils de la recherche en économie régionale.

Le rapport recommande à juste titre, enfin, que des moyens supplémentaires doivent être fournis à la spécialité pour développer son attractivité en soulignant en parallèle que cette spécialité a déjà réalisé des opérations innovantes dans ce sens : rencontre étudiants-professionnels (forum des métiers du territoire, 2008).

- **spécialité Management et évaluation dans les organisations de santé et d'emploi formation (page 5 du rapport d'évaluation)**

L'évaluation de la spécialité, notée A, souligne l'originalité de la formation et de ses débouchés et comme pour les autres spécialités demande un ensemble de précisions sur ses orientations et son articulation avec la recherche. On peut préciser que l'année M1 de la spécialité Meose est conçue pour pouvoir déboucher sur un M2 R orienté santé, emploi-formation. En effet, les cours des UE spécifiques au parcours « Santé Emploi Formation », en Economie de la santé et Economie de l'éducation présentent les approches théoriques de ces sous-champs disciplinaires et leurs problématiques actuelles. Complétés par les cours théoriques et méthodologiques communs dans le M1 aux différentes spécialités, ces enseignements préparent aux enseignements approfondis du M2R en Economie de la santé et en Economie de l'éducation-formation. Les étudiants qui désirent, après le M1 Meose, candidater au M2R, suivent l'enseignement qui sera proposé d'initiation à la recherche dans l'UE 5 du premier semestre et réalisent, au second semestre, un mémoire d'initiation à la recherche. Les thématiques proposées pour ce mémoire s'inscrivent dans les projets de recherche en cours soit de l'Equipe d'Economie de la Santé du LEG soit de l'IREDU. La réalisation de ce mémoire offre ainsi aux étudiants se destinant à un M2R une première insertion dans ces équipes de recherche.

L'attractivité confirmée du M1 MEOSE dans les domaines de la santé et de l'éducation, devrait bénéficier de l'orientation complémentaire vers les champs de l'emploi-formation. Les efforts pour améliorer le taux de réussite en M1 seront poursuivis, notamment à travers l'accompagnement des étudiants issus d'une Licence d'AES qui souhaiteraient intégrer cette formation.

L'équipe pédagogique regrette l'absence dans le rapport, d'une évaluation de la spécialité « Management et Formation dans les Etablissements de Santé », certes offerte en formation continue et au niveau M1 seulement, mais dont la présence dans la mention est révélatrice de l'originalité de l'offre dijonnaise autour des questions de santé et de formation. Cette spécialité marque l'empreinte professionnelle du diplôme à deux niveaux : par sa co-habilitation avec l'Ecole des Cadres de Santé, d'une part, et par la complémentarité ainsi reconnue des compétences universitaires en économie de la santé de l'équipe avec les besoins de compétences dans les métiers à haut niveaux de responsabilité, d'autre part.

- **spécialité recherche en sciences économiques (page 6 du rapport d'évaluation)**

Cette spécialité est destinée à former par la recherche des économistes s'insérant professionnellement à l'issue du M2 en tant que chargés d'étude et de recherche ou poursuivant des études de doctorat dans la discipline. L'articulation de cette spécialité avec l'année M1 est effective et forte comme cela a été rappelé au niveau de la mention. L'intégration explicite d'un enseignement « Initiation à la recherche » en M1 conforte cette articulation et l'importance accordée au niveau de la mention à une formation complète dédiée aux métiers de la recherche en économie sans pour autant créer une année « M1 recherche » spécifique. La diversité des thématiques de recherche portées par les 3 laboratoires, labellisés INRA ou CNRS, que sont le CESAER, IREDU et LEG, est une richesse pour la spécialité recherche et trouve une entière lisibilité au sein de la mention à travers les articulations proposées : au sein du M1 avec la proposition des trois parcours adossés aux spécialités de recherche (santé, formation, éducation, territoire, environnement, économétrie et statistique, stratégie

industrielle, économie monétaire, institutions monétaires et financières internationales...) et entre les M2 professionnels et recherche avec la proposition de mettre en place un parcours diplômant pour les étudiants de M2 pro qui veulent acquérir la double compétence enseignement/recherche en leur permettant de suivre un certain nombre de cours de type « recherche ».

Le resserrement sur un nombre de spécialités plus réduit ne nous apparaît pas comme opportun puisque la formation a été conçue pour correspondre précisément aux forces en recherche des trois laboratoires d'appui, spécialités de recherche par ailleurs très lisibles au niveau national. De plus, cette diversité thématique n'est pas trop importante eu égard aux moyens disponibles. En effet, la plupart des cours sont financés par ailleurs et la spécialité correspond bien à la demande du vivier de recrutement.

L'évaluation souligne que la formation poursuit de multiples objectifs, professionnels et recherche. Ceci n'est pas exact car elle a pour objectif unique de former à la recherche par la recherche. Toutefois, comme souligné précédemment au niveau de la mention, cette interprétation est sans doute liée à l'usage du terme « professionnel ». Ainsi, comme dans tout master recherche, les étudiants peuvent arrêter leurs études à la fin du M2 Recherche (et donc, ne font pas de doctorat) et trouver du travail comme économiste. C'est en ce sens qu'il faut parler d'insertion professionnelle des étudiants à la sortie du M2.

L'évaluation souligne l'attractivité internationale de la spécialité mais en pointe également la fragilité. En réalité, le recrutement international est stable et les critères de sélection conformes aux dispositifs nationaux. Ce recrutement international contribue au rayonnement scientifique de la France dans sa zone d'influence culturelle. Il complète le recrutement national soutenu de fait par la diversité des thématiques de recherche proposées, dans un contexte national de relatif désintérêt des étudiants nationaux pour les parcours de formation par la recherche.

La maquette de la spécialité sera redéfinie pour améliorer la lisibilité de la formation par la recherche à la recherche selon trois axes : 1/ renforcement de la participation des enseignants chercheurs et chercheurs sur les thématiques d'excellence des 3 laboratoires d'appui, 2/ renforcement de la participation des étudiants aux activités des laboratoires par l'obligation de suivre un cycle de séminaires proposés par les équipes (avec évaluation) et enfin 3/ dissociation des enseignements des UE3 et UE5. Ces éléments seront précisément formalisés lors du dépôt des maquettes au Ministère.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n° S3MA120000471  
Domaine : **DROIT – ECONOMIE - GESTION**  
Mention : **SCIENCES DU MANAGEMENT**

**évaluation AERES : A**

Spécialités : **Administration des entreprises**  
**Comptabilité – Contrôle – Audit**  
**Management des activités touristiques et culturelles**  
**Marketing**  
**Finance**  
**Contrôle de gestion**  
**Gestion des ressources humaines**  
**Commerce électronique**  
**Droit fiscal**  
**Recherche et conseil en sciences de gestion**

**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : B**  
**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A+**  
**évaluation AERES : B**  
**évaluation AERES : B**  
**évaluation AERES : A**

## Réponse à l'évaluation

### Réponse aux experts de l'AERES

Nous tenons en préambule à remercier vivement les experts de l'AERES pour la qualité de leurs appréciations et pour avoir mis en évidence la « forte pertinence interne » de cette mention Sciences du Management, portée par l'IAE Dijon, « à même de concurrencer l'offre locale des écoles de commerce ».

Ces résultats sont particulièrement remarquables compte-tenu de notre potentiel en personnels enseignant et administratif. Un travail conjointement mené avec les instances de l'université en vue d'obtenir des moyens supplémentaires est en cours. Il permettra de mieux répondre à certaines exigences formulées dans le rapport de l'AERES (suivi systématique de l'insertion des diplômés avec l'Observatoire de l'Etudiant, évaluation systématique des enseignements avec le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation, développement de l'internationalisation avec le Pôle Relations Internationales de l'université, etc...).

L'offre de formation proposée au sein de cette Mention Sciences de Management vise à répondre aux exigences portées par la Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle (DGESIP – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), notamment **l'adossement recherche** (le rapport montre l'excellente articulation entre les thèmes de recherche portés par les équipes en sciences de gestion au sein du Laboratoire d'Economie et Gestion (LEG) et notre offre de formation) et la construction d'une **spécialisation sur 4 semestres**.

## Réponse à l'appréciation globale de la mention

Nous proposons d'aborder de façon synthétique les cinq points suivants.

1. A propos de la **circulation entre les spécialités**, de leur **cloisonnement** et du développement de **mutualisations** éventuelles au niveau M2, il convient de rappeler que nous proposons une spécialisation sur quatre semestres. Les mutualisations sont déjà importantes au niveau M1 entre les spécialités (Contrôle-Comptabilité-Audit, Finance, Marketing ; Contrôle de Gestion et GRH) et il est tout-à-fait possible pour tout étudiant d'évoluer d'une spécialité vers une autre entre le M1 et le M2 en fonction de ses aspirations professionnelles (à l'exception de Contrôle-Comptabilité-Audit compte-tenu du principe d'octroi des dispenses d'épreuves du DSCG).

La mutualisation entre les spécialités de M2 ne nous semble répondre ni aux aspirations des étudiants, ni aux attentes des professionnels et entreprises. La spécialisation pointue au niveau M2 est le garant de la qualité de l'insertion professionnelle vers des métiers bien identifiés au sein du management.

Elle serait par ailleurs bien délicate à mettre en place compte-tenu du fonctionnement en alternance de la majorité des spécialités (rythmes d'alternance propres à chaque spécialité).

2. Le **stage entre M1 et M2, optionnel**, est laissé à l'appréciation de chaque étudiant dans le cadre de la construction de son projet professionnel et de ses contraintes personnelles (emplois salariés dans certains cas, par exemple). Se pose également la question des moyens supplémentaires dédiés au suivi d'un stage rendu systématique.

3. La **politique d'internationalisation** se poursuit de façon graduelle dans les domaines du management où elle constitue un atout supplémentaire à l'insertion des diplômés (en fonction des différentes spécialités). Elle dépend par ailleurs de la politique développée au niveau de l'Université de Bourgogne. De nouvelles universités étrangères partenaires (University of Kent ; Université du Sichuan en Chine ; Université du Pacifique de Santiago du Chili par exemple) ont été ajoutées en 2010-2011.

4. L'**évaluation systématique des enseignements** a été développée au niveau Licence en lien avec le CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation) au niveau de l'Université de Bourgogne. Cette évaluation doit se généraliser dans toutes les spécialités de Master.

5. Dans le cadre du **PRES**, nous avons proposé, en juin 2010, un projet de construction d'un IAE Bourgogne Franche-Comté commun (regroupant les deux IAE de Dijon et de Besançon). Nous attendons les décisions qui seront prises pour concrétiser un tel projet.

## Réponse aux appréciations par spécialité

### - [spécialité administration des entreprises \(page 4 du rapport d'évaluation\)](#)

1. Concernant le **parcours en 2 ans** (l'évaluation indiquant le risque de l'appréhender comme un arrangement administratif pour cumuler des stages), il convient de souligner qu'au regard des récentes enquêtes d'insertion, ce parcours rencontre l'adhésion tant des entreprises que des étudiants. Il vient compléter la formation en alternance en proposant une formation par la professionnalisation « longue » (jusqu'à 18 mois de présence en

entreprise). Il permet aussi aux étudiants d'être immergés en milieu professionnel sur une période où, traditionnellement peu d'étudiants sont en stage (à partir de janvier). Le parcours « Entreprise » dispose d'un double avantage :

- Obtention des stages facilitée, car les entreprises semblent apprécier de pouvoir accueillir des étudiants pendant une année civile ;
- Insertion des étudiants facilitée : plus de 75 % des étudiants ayant suivi un tel parcours ont pu accéder à l'emploi en moins de 3 mois et plus de 90 % en moins de 6 mois.

Par ailleurs, ce parcours comporte une véritable différence avec le parcours sur un an : la rédaction d'un mémoire professionnel. Le document demandé aux étudiants se veut une véritable réflexion sur les sciences de gestion ou sur un domaine des sciences de gestion et les attendus se situent à mi-chemin entre ce qui est demandé dans le cadre d'un master professionnel et ce qui est attendu dans le cadre d'un master recherche. Véritable prise de recul, le mémoire professionnel permet aux étudiants de s'inscrire dans une perspective analytique et synthétique avec une vision de moyen à long terme.

2. Le **renforcement de la dimension internationale** est déjà évoqué dans la réponse globale. Quant à l'enseignement de l'anglais (concernant les étudiants en alternance et les doctorants), il convient de noter que :

- les doctorants suivant le cursus ont tous une grande maîtrise de la langue anglaise eu égard aux attentes, en termes de publications, qui leur sont imposées. Même si l'anglais des affaires n'est *a priori* pas leur domaine d'excellence, on peut penser qu'étant donné leurs aptitudes, ils ne seront pas gênés par les acceptions anglo-saxonnes des termes clés. Enfin, les doctorants peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier de formations en anglais offertes par la Mission Doctorale ;
- les alternants se caractérisent par une grande hétérogénéité (jeune en contrat de professionnalisation et salarié, en formation continue, disposant d'une longue expérience de terrain). Dans cette perspective, l'enseignement de l'anglais apparaît délicat. La solution proposée est que les étudiants mobilisent le service commun de l'Université de Bourgogne : le CLANG (Centre de Langues).

3. Concernant la **lisibilité de la spécialité** (compte-tenu des différents parcours proposés), nous sommes conscients du besoin de communication externe sur ce diplôme. Le responsable pédagogique participe régulièrement à des réunions d'information auprès du public ingénieur et entretient des contacts réguliers avec les écoles doctorales, les responsables des masters Recherche de l'Université de Bourgogne.

- **spécialité comptabilité – contrôle – audit (page 6 du rapport d'évaluation)**

1. Concernant le taux de réussite de 100% (qui peut paraître élevé), il convient de noter que l'interdiction de recourir à des notes éliminatoires ou de neutraliser des notes de stage pour apprécier la moyenne des étudiants, conduit par un mécanisme de compensation automatique et systématique à ces taux de réussite.

2. A propos de la durée des stages, celui prévu à l'entrée en M1 est d'une durée de 1 à 4 mois, soit le maximum envisageable ; celui prévu à l'entrée en M2 (1 à 2 mois) est laissé à l'appréciation de chaque étudiant, certains souhaitant exercer une activité salariée afin d'assurer le financement de leurs études.

3. A propos de l'évaluation du devenir des étudiants, la rubrique « Bilan du fonctionnement de la spécialité » comporte des éléments précis en paragraphe 4 sur l'insertion professionnelle des diplômés.

4. S'agissant de l'internationalisation, le principe d'octroi des dispenses d'épreuves du DSCG suppose que les étudiants aient effectivement suivi la formation correspondante, ce qui est difficilement conciliable avec un semestre à l'étranger. La procédure de l'année de césure est en revanche évoquée dans le dossier.

- **Spécialité contrôle de gestion (page 7 du rapport d'évaluation)**

1. Le taux de réussite de 100% est peu significatif dans la mesure où il correspond aux seules quatre premières années d'existence du diplôme.

2. Il est prévu de renforcer la dimension internationale en développant des partenariats avec l'UQAM et l'université d'Ottawa (Institut Telfer), de même avec l'Université de Juan (Espagne). Ces projets (professeurs-invités, semestre 3 à l'étranger) seront finalisés en fonction des contraintes budgétaires qui en découlent.

3. Concernant la faible présence d'enseignements généraux (en M2), la spécialité a opté pour le renforcement sur les aspects pluridisciplinaires du contrôle de gestion. L'ambition est de former des généralistes du contrôle, ayant des connaissances et compétences dans les dimensions sociales, financières et surtout managériales. Les enseignements ne sont pas tournés vers les techniques « pures et dures » du contrôle mais vers leur utilisation, influence et leurs conséquences sur l'ensemble de l'organisation. Par ailleurs, la spécialité attire des étudiants provenant de parcours variés.

- **spécialité droit fiscal (page 8 du rapport d'évaluation)**

1. Il convient de rappeler que l'intitulé de la spécialité correspond à son appellation « historique » lors de la création du DESS il y a 35 ans et reprise lors des précédentes habilitations sous forme de Master. Cette appellation est reconnue et appréciée par le monde professionnel (la spécialité figure régulièrement parmi les toutes meilleures du domaine dans les classements relayés par la presse spécialisée). Elle permet par ailleurs de ne pas se priver du recrutement potentiel d'étudiants juristes. Dans les faits, il n'existe pas de différence entre une appellation droit fiscal et fiscalité. On rappellera sur la question de l'articulation droit/gestion que le concours d'agrégation en sciences de gestion comporte une option « droit des affaires et fiscalité » et que l'existence de spécialités dans des masters de gestion dirigées par des enseignants chercheurs issus de cette option ne doit pas être considérée comme anormale.

Afin de mieux marquer le rattachement de la spécialité à la mention « Sciences du Management » et de répondre aux recommandations, la spécialité sera intitulée à présent « Fiscalité des entreprises ».

2. A propos du nombre d'heures trop important effectué par le responsable de la formation, la situation résulte de l'extrême difficulté à recruter dans le domaine de la fiscalité au plan universitaire. C'est une spécialité qui est présente dans trois sections du CNU : droit privé (01), droit public (02) et sciences de gestion (06) mais en étant plutôt considérée comme marginale dans chacune de ces sections. Aussi, le nombre d'enseignants chercheurs dans cette discipline tend à se raréfier, ce qui se répercute sur la charge d'enseignement des enseignants en place.

3. Concernant le trop grand nombre d'intervenants professionnels, on peut s'étonner de cette remarque dans la mesure où l'appréciation générale de la mention souligne l'intervention de nombreux professionnels dans les spécialités comme étant un point positif. La présence de nombreux intervenants permet aux étudiants de se confronter à des situations professionnelles à la fois par le biais de cas pratiques mais également par la présentation des entreprises, cabinets ou organisations dans lesquels ils interviennent.

4. Enfin, à propos de l'absence de stage, deux éléments de réponse peuvent être avancés :

- d'une part, et en lien avec le point précédent, la présence de nombreux professionnels permet aux étudiants au terme de l'année de posséder une vision pertinente de la pratique de la fiscalité en cabinet ou en entreprise ;

- d'autre part, le stage pose un problème de calendrier : il ne peut en effet être profitable que si les étudiants ont acquis un minimum de compétences leur permettant de traiter des dossiers en entreprise ou en cabinet, donc difficilement avant le milieu du semestre 2. Or, l'opération « déclarations de revenus », menée conjointement avec la Ville de Dijon et l'administration fiscale, mobilise les étudiants sur une période qui n'est pas, par nature, susceptible d'être déplacée et condamne de fait le mois de mai. Si le mois de juin est amputé par les examens, restent les mois d'été. Or sur cette période, les étudiants qui se préparent au métier d'avocat souhaitent préparer l'examen d'entrer aux centres régionaux de formation au métier d'avocat. Le stage serait donc en réalité de ce point de vue un handicap pour leur insertion professionnelle.

- **Spécialité Finance (page 10 du rapport d'évaluation)**

1. L'intégration d'étudiants provenant d'autres formations que le M1 Finance est totalement variable et dépendante des candidatures. Ainsi, la promotion 2010-2011 inclut plusieurs étudiants en provenance d'autres spécialités et d'autres universités.

2. L'internationalisation (voir également en préambule pour la mention) est fonction des objectifs et du dynamisme des étudiants. Il existe dans la spécialité plusieurs enseignements délivrés en anglais (Gestion de portefeuille notamment), par ailleurs, de nombreux documents de travail distribués sont en langue anglaise.

3. Le développement de l'évaluation systématique par les étudiants est prévu en lien avec le CIPE (voir préambule) et se met également en place grâce au recrutement récent d'un enseignant-chercheur participant à l'encadrement de la spécialité.

- spécialité Management des activités touristiques et culturelles (page 11 du rapport d'évaluation)

En préambule, il nous semble important de rappeler que cette spécialité est adossée à une excellente équipe de recherche qui se focalise sur ces thèmes au sein du Laboratoire d'Economie et Gestion (LEG) et bénéficie d'une forte notoriété.

1. A propos du programme et des contenus (insuffisamment précis), il est important de préciser que la nouvelle maquette a été élaborée d'une part, après consultation des étudiants, et d'autre part, en collaboration avec des professionnels des secteurs du tourisme (privé et public) et de la culture. Les modifications qui ont été apportées ont été demandées par ces professionnels. Il s'agit de compétences qu'il est indispensable de maîtriser actuellement, pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. C'est le cas, par exemple, pour e-tourisme, l'animation et la communication, ou pour des matières faisant partie de l'UE « management des activités touristiques ».

La formation propose effectivement des enseignements généraux. Le but est que les étudiants acquièrent des compétences transversales leur permettant de prendre en charge des fonctions d'encadrement. Beaucoup de diplômés interrogés ont précisé que tous les enseignements du master leur sont utiles pour leur profession. En effet, lorsqu'on doit gérer un organisme touristique, il est indispensable de maîtriser toutes les disciplines de la gestion et du droit.

En plus de ces enseignements généraux, des enseignements sectoriels permettant l'acquisition de compétences professionnelles sont intégrés à la maquette. C'est le cas, par exemple, de l'aménagement du territoire, de la conception de projet touristique, de la communication touristique...

Les intitulés des cours peuvent être précisés. Ils ont toutefois été validés par les professionnels des secteurs touristiques et culturels et correspondent à des besoins des secteurs. Quant au renforcement de l'équipe pédagogique, cela renvoie à la question des moyens dédiés au développement de la gestion au sein de l'Université de Bourgogne.

2. A propos de la forte implication pédagogique du responsable de la formation, il convient de noter que cela représente seulement 9% des heures en M2 (42 hTD), certains cours ayant dès cette année été confiés à des professionnels. Le M2 comprend 460,5 heures. Au total, les intervenants professionnels prennent en charge 49 % des heures équivalent TD en M1, 23 % des heures équivalent TD en M2.

3. Concernant l'intégration en M2 d'étudiants d'autres parcours, il est à noter que c'est déjà régulièrement le cas (notamment en provenance de M1 LEA, AES, Gestion ou M1 Tourisme). Il est nécessaire que ces étudiants aient déjà suivi des enseignements de gestion.

4. A propos de la mutualisation en M1, plusieurs enseignements étaient jusqu'alors mutualisés avec la spécialité Administration des Entreprises. Toutefois, les compétences différentes à maîtriser en fin de cursus ainsi que les fortes contraintes liées à l'emploi du temps ont conduit à limiter cette politique.

Cela permet d'intégrer les spécificités liées au tourisme et à la culture y compris dans les enseignements généraux. Par ailleurs, un tronc commun avec des options dédiées au tourisme ne serait pas suffisant pour que les étudiants puissent acquérir toutes les compétences demandées par les professionnels du tourisme et de la culture.

5. S'agissant du poids du versant « privé » des activités culturelles et touristiques dans la spécialité, il est à noter que la situation dans le secteur semble s'améliorer. La spécialité a déjà été réorientée vers le privé depuis la première création du DESS dont elle est issue et dont l'intitulé était : « Gestion des collectivités touristiques des collectivités publiques ». Des enseignements ont été ajoutés pour répondre à certains besoins spécifiques et environ 50 % des étudiants trouvent un emploi dans le secteur privé. Il existe toutefois également des débouchés dans les collectivités locales. En 2010-2011, sur 10 contrats en alternance (contrats de professionnalisation et apprentissage), 5 sont dans le privé, les autres dans le public. Par ailleurs, tous les diplômés en alternance ont trouvé un travail dès la fin de leur contrat. La priorité est d'abord de développer l'alternance.

- **spécialité Marketing (page 13 du rapport d'évaluation)**

1. S'agissant de la répartition du volume horaire entre les enseignants, le responsable du diplôme assure un volume important d'heures dans la formation visant à avoir un cours semestriel avec chaque groupe M1 et M2. La nécessité de bien connaître les étudiants afin de les accompagner dans leur projet professionnel, recherche puis suivi d'alternance explique cette forte présence dans la formation.

2. A propos de l'enseignement des langues, il convient de noter que l'anglais est enseigné tout au long du parcours avec préparation au TOEIC. Les étudiants disposent d'un nombre important de possibilités d'études d'un semestre à l'étranger en M1. Le nombre d'étudiants concerné est en constante augmentation (pour information 8 étudiants du Master1 marketing en 2011-12 sur une promotion de 30).

- **spécialité Recherche et conseil en sciences de gestion (page 14 du rapport d'évaluation)**

L'équipe pédagogique du Master remercie les experts de l'AERES pour le diagnostic effectué. Certains points méritent des compléments d'information : (1) L'ouverture d'une option « études et conseil en marketing » ; (2) L'absence d'une formation en anglais.

1. Le Master dans sa forme actuelle constitue le prolongement du DEA Sciences de Gestion créé en 1988. Sa vocation quasi-exclusive était jusqu'à présent de former à la recherche, notamment dans l'objectif de permettre l'accès aux études doctorales. L'ouverture d'une option Etudes et conseil a été proposée par l'équipe Marketing de façon à compléter les deux voies traditionnelles : option marketing recherche du Master Recherche et Master Marketing. La question de la pertinence de cette ouverture a été longuement étudiée et discutée. Elle a été finalement décidée en fonction de l'étude des débouchés potentiels dans le domaine, de la demande émanant de certains étudiants et des expériences réalisées par certaines formations similaires en

France. Certains essais effectués dans le passé ont conduit à conclure que cette solution serait préférable à celle d'un parcours spécifique dans le Master Marketing. En effet, la spécialité « Marketing » forme de futurs chefs de produits, et le contenu de la formation est orienté vers la prise de décision stratégique (choix de cible et positionnement), et sa traduction opérationnelle (marketing mix, organisation et contrôle). Au contraire, il existe une grande proximité entre l'orientation méthodologique du master recherche (d'ailleurs fort justement soulignée par le rapport d'évaluation de l'AERES parmi les points forts de la formation) et les compétences que devraient acquérir les étudiants qui se destinent à des fonctions d'études et de conseil.

2. Outre le fait qu'un certain nombre de conférences sont données en langue anglaise dans le séminaire doctoral auquel assistent les étudiants de ce Master 2, il ne semble pas inutile de rappeler que cette formation s'adresse à des étudiants de fin de second cycle universitaire qui ont, pour la plupart, reçu des enseignements en anglais pendant plus de douze années au cours de leurs parcours scolaires et universitaires. Ils sont donc, depuis longtemps, dans la zone des rendements décroissants... en termes d'apprentissage. Il serait donc « curieux », dans un environnement où on se préoccupe d'utiliser au mieux les ressources financières publiques, de consacrer une part de ces dernières, sous forme de saupoudrage de quelques heures, à l'acquisition ou à l'entretien de l'anglais et au détriment d'autres disciplines au cœur de la formation. Dans ce domaine et à ce niveau d'études, le problème principal est l'acquisition du vocabulaire spécialisé laquelle se fait principalement via les lectures d'articles de recherche dans le domaine. Par ailleurs, l'université – notamment la faculté des lettres – offre de nombreuses opportunités (laboratoires, DVD, groupes de perfectionnement...) de se perfectionner en anglais sans compter la multiplicité de celles offertes par Internet (conférences scientifiques dans les domaines de recherche du Master, échanges oraux sur certains sites...) ou par les chaînes de télévision internationales. On peut supposer que des étudiants dont l'âge moyen en M2 approche les 25 ans ont la maturité et le degré d'initiative suffisants – surtout s'ils se destinent à l'enseignement supérieur et à la recherche – pour profiter de ces opportunités à l'instar de ce qu'on constate notamment pour les étudiants étrangers concernant la pratique de la langue française.

- **spécialité Commerce électronique (page 16 du rapport d'évaluation)**

1. Concernant **l'attractivité de la spécialité** en France (notamment par rapport au programme proposé au Maroc), il convient de noter la faiblesse de l'encadrement administratif. Cela a nui, en partie, à la politique de communication de la spécialité et à la mise en place d'un suivi systématique du devenir des diplômés. Une réflexion devra être poursuivie pour améliorer le fonctionnement administratif lors du prochain contrat. De même, il est prévu prochainement la conception d'une plaquette de la spécialité ainsi que la refonte du site Internet.

La formation à Dijon est dispensée dans une salle dédiée du Bâtiment des Sciences de l'Ingénieur (campus universitaire Montmuzard). Un ingénieur du département Informatique, Electronique et Mécanique (IEM) à qui nous avons confié le cours de réseaux assure une maintenance de la salle.

A l'IGA (Casablanca), un ingénieur et une secrétaire ont été affectés à la spécialité depuis maintenant trois ans à la demande du Pr. Jean-Jacques Chabrier. Une plaquette de la formation a été réalisée et diffusée largement.

La spécialité est ouverte en formation continue. Pour la rentrée 2010-2011, 62 étudiants ont été auditionnés, 31 ont été admis.

2. L'effort sera porté sur la **diversification des intervenants extérieurs**. Le consultant informatique est l'auteur de nombreux ouvrages sur les matières qu'il dispense dans la spécialité. Il assure également des enseignements à l'IUT de Chalon-sur-Saône, du Creusot et à l'Ecole des Arts et Métiers.

3. A propos de l'**insertion des diplômés**, si un suivi systématique n'est pas encore mis en place, les informations qualitatives recueillies par les responsables de la spécialité montrent que les diplômés ne rencontrent pas de problème pour trouver un emploi (souvent de chef de projet) en Bourgogne, Ile de France et Rhône-Alpes.

- **spécialité Gestion des ressources humaines (page 17 du rapport d'évaluation)**

Nous sommes conscients de l'importance de la dimension internationale pour nos diplômés. Un séminaire de 4 jours de management international réalisé à l'étranger (Londres pour l'instant) a été introduit depuis deux ans avec conférences d'universitaires et professionnels anglophones. Plusieurs séminaires sont également dispensés en anglais (Ethics and CSR, HR Business Partner, International Management of HRM). Cette année, Katie Truss (Professor of Management, University of Kent) a dispensé un séminaire sur le thème de l'Employee Engagement. Pour 2011-2012, plusieurs intervenants anglophones supplémentaires sont programmés (par exemple, Krista Finstad-Million, Professeur associé, ICN Business School ; Julian Anthony, Recruitment Consultancy, Allant Europe).

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3MA120000476

Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **CULTURES ET SOCIÉTÉS, XVIème – XXIème siècles**

**évaluation AERES : A**

Spécialités : **Cultures et sociétés, XVIème – XXIème siècles**

**évaluation AERES : A**

**Archives des XXème et XXIème siècles européens  
du papier au numérique**

**évaluation AERES : A**

**Création, interprétation, enseignements musicaux**

**évaluation AERES : B**

### Réponse à l'évaluation

L'équipe pédagogique a bien noté les remarques émises par les experts, et souhaite apporter quelques réponses sur certains points évoqués dans le rapport.

#### Orientation des spécialités professionnelles

L'orientation des deux spécialités « métiers de l'enseignement » répond prioritairement aux exigences des différents concours de recrutement des enseignants du second degré : CAPES d'histoire-géographie, CAPES d'éducation musicale et CAPLP lettres-histoire. L'organisation des formations vise à la fois à répondre aux différentes épreuves des concours, et à permettre une initiation à la recherche.

Le mémoire de recherche et la mutualisation d'UE avec la spécialité recherche (notamment en master 1) permettent d'assurer ce cahier des charges.

Pour la spécialité « Création, interprétation, enseignements musicaux », prévue pour ouverture à mi-contrat, sa dimension internationale est quasiment intrinsèque au projet, puisqu'elle est née d'une mention de master portant sur la comparaison entre les pédagogies de l'interprétation musicale dans différents pays d'Europe. Pour ce qui est du danger de simple juxtaposition entre l'étude de la musicologie selon les méthodes historiques ou esthétiques, et la pratique interprétative, c'est au contraire un lien intime entre les deux aspects qui est désormais assuré dès la licence, par la nomination à la rentrée 2011 d'un enseignant-chercheur au profil mixte et le rapprochement entre la partie Université et la partie PESM du cursus. Les débouchés sont assurés au niveau master, mieux encore qu'au niveau licence (connexe Université- PESM), comme en témoigne la réussite des masters délivrés par les Conservatoires Supérieurs de Musique, qui ne sont que deux, et avec lesquels la concurrence n'est pas à craindre.

### **Evaluation des formations**

Les procédures d'évaluation de cette formation seront établies et mises en œuvre dès le début du quadriennal. Cette évaluation permettra à l'équipe pédagogique de mieux saisir les attentes des étudiants et d'ajuster la formation à l'évolution des débouchés.

### **Devenir des étudiants**

L'autre priorité concerne le suivi des cohortes afin de mieux évaluer le devenir des étudiants et leur insertion dans le monde professionnel. Cette évaluation, déjà opérationnelle pour la spécialité « Archives des XXe et XXIe siècles européens », sera généralisée. Elle constituera un indicateur particulièrement précieux afin de mesurer la pertinence de cette mention de master SHS.

### **L'International**

Le caractère international de la formation ne repose pas seulement sur les échanges Erasmus. Le Master bénéficie du réseau international du Centre Georges Chevrier. Les chercheurs invités interviennent systématiquement dans les enseignements du master. Le contenu scientifique de la formation se développe désormais à cette échelle-là. Plusieurs échanges réciproques, concernant enseignants et étudiants, se sont développés ces dernières années : L'école doctorale de Roma 1, la Sapienza, la Nouvelle Université Bulgare (Sofia) et l'école doctorale balkanique (Bucarest/Sofia ), l'institut politique des relations internationales de l'Université de Moscou (le MGIMO), les Universités de Barcelone (Université autonome de Catalogne) et de Saragosse, l'Université de Manchester , les Universités de Mayence, Heidelberg et de Mannheim, Les Universités d'Helsinki et de Tempere. Lors de ce quadriennal, le partenariat sera davantage institutionnalisé.

### **Conseil de perfectionnement**

La gouvernance de la mention pourra s'appuyer sur un « conseil de perfectionnement » qui sera opérationnel dès le début du quadriennal. Constitué des responsables des différentes spécialités, ce « conseil de perfectionnement » permettra une meilleure cohérence dans le fonctionnement du master et un suivi plus serré des étudiants.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n° S3MA120000477  
Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **PSYCHOLOGIE**

**évaluation AERES : A**

Spécialités : **Psychologie du développement et des troubles de l'apprentissage**  
**Ingénierie cognitive des apprentissages et technologies pour la formation professionnelle (IATP)**  
**Psychologie clinique, psychopathologie et psychothérapies**  
**Socio-psychologie et psychologie du travail**

**évaluation AERES : A**

**évaluation AERES : A**

**évaluation AERES : B**

**évaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

#### 1- Réponse générale

Notre réponse s'attachera à reprendre quelques points soulevés par l'analyse des experts.

- Tout d'abord, l'ancrage régional de notre formation est mis en avant de façon globalement négative, en opposition à une ouverture internationale. Il est étonnant de ne voir mentionner à aucun moment les accords conclus avec l'UFC dans le cadre du nouveau PRES mis en place par les deux universités. Ces concertations entre nos universités, nécessitées par le PRES, ont évidemment entraîné des relations privilégiées au niveau régional, ce que nous pensons positif pour la construction d'une offre de formation en psychologie coordonnée entre les deux sites du PRES. Une telle coordination régionale, qui pourrait être valorisée en tant que telle, ne s'oppose en rien avec une ouverture à l'international. Celle-ci est d'ailleurs réelle au niveau des parcours recherche des spécialités, ce qui n'a pas été relevé dans l'expertise de notre dossier. Elle est limitée au niveau des parcours professionnels, comme nous l'avons nous même indiqué dans notre document (page 10), tout en mentionnant qu'un master européen est en cours de construction.

- Le second point soulevé par les experts est relatif au manque d'évaluation des enseignements par les étudiants et l'absence d'un suivi quantifié des étudiants sortants. Des nuances sont de nouveau à apporter. Une lecture attentive du dossier montre que les formations en M2 sont régulièrement évaluées par les étudiants, sous l'initiative des responsables de spécialité. Ces évaluations ne sont toutefois pour le moment pas conduites après 2 ans, mais se font en cours même d'année et en fin d'année. C'est au niveau M1 que ces évaluations d'enseignement doivent être systématiquement introduites, comme nous en avons nous même convenu dans notre document (page 14). Les effectifs de M1 de psychologie étant importants, nous pensons nécessaire de confier cette mission au CIPE de l'Université, afin que des analyses statistiques précises soient menées, à l'instar de ce qui se fait en licence. Pour ce qui concerne « l'absence d'un suivi quantifié des étudiants sortants », à nouveau nous sommes étonnés devant le peu de nuance de cette analyse. Toutes les

spécialités de M2 ont mis en place des enquêtes régulières du suivi des diplômés et les pourcentages d'insertion professionnelle comme les taux de réponse des étudiants ont été fournis (voir pages 22, 33, 45, 54). C'est à nouveau au niveau de M1 que nous ne disposons d'informations quantifiées relatives au devenir des étudiants sortants en possession d'un M1 et ne trouvant pas d'insertion dans l'un de nos M2, ou au devenir des étudiants de M1 ne parvenant pas à obtenir la maîtrise. L'ODE fournit toutefois une analyse des parcours de formation des étudiants de M1, dont nous avons restitué l'essentiel de l'information en page 5 du dossier. Etant donné les effectifs importants de M1 de psychologie, ce suivi particulier des étudiants non insérés en M2 à l'UB doit être conduit par une cellule professionnelle comme l'ODE.

- Enfin, les experts suggèrent un changement d'intitulé de la spécialité « Psychologie Clinique du Développement » afin de refléter plus clairement la formation des étudiants aux problématiques liées au vieillissement. Le mot clé « vieillissement » n'avait pas été intégré dans l'intitulé car nous considérons en effet qu'il est compris dans celui générique de « développement ». Mais la suggestion est fondée car nos intitulés de master ne s'adressent pas qu'à des initiés. Nous adopterons donc l'intitulé suivant : « Psychologie Clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillissement » (PCDAV). Par ailleurs, afin de mieux mettre en évidence la cohérence et la spécificité de la spécialité de Psychopathologie en lien étroit avec les problématiques de recherches développées par le laboratoire d'adossement (LPPM), un changement d'intitulé de la spécialité est aussi proposé : "Psychopathologie clinique, psychologie médicale et psychothérapie".

Evaluation des diplômes

**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3MA120000478

Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **EDUCATION ET FORMATION**

**évaluation AERES : B**

Spécialités : **Métiers de la recherche en éducation : difficultés et réussites**

**Scolaires**

**Conseiller, consultant, responsable de formation**

**Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs**

**Professionnels du FLE/S, FLS-sco et FOS**

**évaluation AERES : B**

**évaluation AERES : A**

**évaluation AERES : B**

**évaluation AERES : C**

### Réponse à l'évaluation

Points à améliorer	Réponse
Le pilotage de la formation et le dispositif d'évaluation ne sont pas décrits.	Si effectivement jusqu'à l'an dernier, le pilotage de la mention méritait d'être amélioré, il est prévu dans le cadre du nouveau quadriennal un travail en partenariat avec le CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique) de mettre en place une évaluation systématique au niveau des étudiants de l'ensemble de la mention. De plus, l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université de Bourgogne sera sollicité afin d'évaluer le devenir de nos étudiants de façon plus précise.
Le fonctionnement de l'équipe pédagogique, en particulier dans le cadre des accords entre différents instituts et écoles devrait être précisé.	L'équipe pédagogique travaille en collaboration avec le Master MEOSE en Sciences Economiques avec lequel est mise en place une mutualisation des cours (économie de l'éducation, sociologie de l'éducation, marché du travail, emploi, qualification, méthode de l'évaluation et analyse coût-avantage, évaluation des apprentissages et des acquisitions). De plus, des relations étroites et des mutualisations de compétences sont aussi opérationnelles avec l'IUFM de Bourgogne, notamment en ce qui concerne la participation des étudiants du master Métiers de l'Enseignement aux séminaires de recherche du Master Recherche et la formation des étudiants de l'IUFM en termes de comparaison des systèmes éducatifs et de gestion des situations difficiles/climat scolaire. Ce rapprochement avec l'IUFM sera élargi dans les années qui viennent.
L'internationalisation de l'IREDU ne semble pas liée à un investissement de programmes communautaires, pour la formation, ni à la mise en place de co ou doubles diplômes.	L'an dernier, deux professeurs invités du Québec ont participé à la formation des trois mentions : PESE, CCRF, Recherche. De plus, nous sommes en train de mettre en place une Structure Fédérative de Recherche avec l'Espagne, la Belgique, la Finlande, Rennes et Dijon qui prévoit des interventions croisées dans les différentes universités. La création d'un laboratoire de recherche international (LIASE) sur le décrochage scolaire en partenariat avec l'université de Louvain et la HEP du canton de Vaud sera aussi la possibilité de mettre en œuvre des cursus communs.
L'articulation des spécialités pourrait être améliorée.	Les spécialités ont toutes des séminaires et des cours en commun, leur gestion fait l'objet de réunions de coordination et d'une concertation régulières avec l'ensemble des partenaires.
L'argumentaire concernant les effectifs n'est pas convaincant.	Les effectifs ont augmenté dès cette année avec 7 inscrits en présentiel et 20 inscrits en enseignement à distance ce qui montre que la formation et le diplôme à distance répondent à un réel besoin.
Formation FLE	La spécialité FLE sera rattachée à une mention plus en adéquation avec la problématique de langage dont elle composée.

Evaluation des diplômes

**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3MA120000478

Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **MONDES ANCIENS ET MEDIEVAUX, TERRITOIRES, ENVIRONNEMENT DU PASSE**

évaluation AERES : B

Spécialités : **Etudes médiévales**

évaluation AERES : B

**Histoire et archéologie des mondes antiques**

évaluation AERES : B

**Archéologies, cultures, territoires et environnement du passé**

évaluation AERES : B

### Réponse à l'évaluation

#### Présentation de la mention :

Il convient de mettre l'accent sur l'adossement des spécialités « Recherche » de ce Master au centre de Recherches ARTEHIS, UMR 5594, car les formations du master sont très liées aux domaines de recherche de ce laboratoire évalué A par l'AERES en 2011. La très grande majorité des enseignants-chercheurs titulaires intervenant dans le Master appartiennent à ARTEHIS ; réciproquement, plusieurs directeurs de recherche et chargés de recherche au CNRS qui en dépendent interviennent dans les formations du Master. Pour une part moins importante, les enseignements sont également en rapport avec l'UMR 5605, centre Georges Chevrier. Le lien entre la formation universitaire et l'unité mixte de recherche université/CNRS est donc étroite.

#### Indicateurs :

Les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants ont été améliorés en 2010-2011 puisqu'ils atteignent 30%. Ce point nécessitera, cependant, un travail à mener conjointement entre les étudiants et les équipes pédagogiques au cours du prochain contrat.

#### Bilan. Appréciation globale :

*« Il s'agit d'une mention qui privilégie la formation à la recherche ».* En réalité, trois des spécialités ont une vocation de préparation à la recherche et à l'insertion professionnelle dans les métiers du patrimoine, de l'art, de la musique, de la culture... Deux autres sont spécifiquement dédiées à la préparation aux métiers de l'enseignement ; ces dernières sont communes à un autre master (Monde moderne et contemporain).

En effet, les spécialités « Histoire et archéologie des mondes antiques » et « études médiévales » offrent en première année de master 96 heures de formation communes avec les spécialités des métiers de l'enseignement afin de permettre aux étudiants se destinant aux concours de consolider leur culture générale en liaison avec la formation à la recherche. La formation dispensée prend donc pleinement en compte l'important débouché que sont les métiers de l'enseignement.

« *Le dossier n'indique pas le nombre de doctorats inscrits à Dijon pour les étudiants qui y ont fait leur master* » : actuellement la proportion de doctorants inscrits à l'école doctorale LISIT travaillant sous la direction d'un directeur de recherche membre d'ARTHIS est de 50%, ce qui souligne la force de l'attractivité du pôle dijonnais en termes de recherche. L'évaluation précise du nombre de doctorats issus du Master est, quant à elle, en cours, en collaboration avec l'École doctorale.

« *Les stages...sont proposés au S3 au sein des laboratoires de l'université pour la plupart d'entre eux* » : en réalité quasiment tous les stages sont effectués en dehors de l'université et de ses centres de recherche. Les stages sont choisis par les étudiants en accord avec leur directeur de mémoire et le responsable de la mention en fonction du sujet de recherche et du projet professionnel de l'étudiant : ainsi les stages effectués le sont-ils dans des musées, bibliothèques, archives départementales ou municipales, organismes culturels, de documentation et d'archives des entreprises et d'administration, chantiers de fouilles extérieurs. Une partie d'entre eux en 2010-2011 ont été effectués hors de la région Bourgogne.

Les stages participent à la fois de la formation à la recherche, sur les lieux où elle s'effectue, et de la formation professionnelle, dans le domaine dans lequel l'étudiant projette son avenir. Un rapport de stage noté est rédigé et remis au directeur du mémoire de recherche.

« *La cohérence de la mention repose uniquement sur le rattachement des thématiques à la section du CNU correspondant* » : en réalité, les enseignants-chercheurs du Master relèvent de 3 sections du CNU (21 : histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux, 20 : ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique, 18 : architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art).

« *Les spécialités sont très individualisées... sans qu'il existe de travail commun entre spécialités...* » :

D'une part, l'un des enseignements obligatoires aux deux semestres du Master 1 (UE 5) doit être choisi par l'étudiant hors de la spécialité. En pratique, les enseignements choisis dans cette unité portent le plus souvent sur la littérature médiévale, la littérature romaine, la philosophie médiévale. Ces enseignements sont effectués par des enseignants-chercheurs titulaires.

D'autre part, une formation commune de méthodologie de la recherche est effectuée entre les spécialités HAMA (histoire et archéologie des mondes anciens) et EM (études médiévales). En 2<sup>e</sup> année de master, des séminaires communs pour une durée totale de 24 heures sont organisés entre ces deux spécialités afin d'ouvrir le plus largement les étudiants aux problématiques les plus actuelles de la recherche.

« *Les contenus sont très généraux (« histoire grecque par exemple»)* » : voir plus loin (spécialité HAMA).

« *On manque de précisions sur l'équipe pédagogique et ... il n'y a pas d'indication du nombre d'heures dispensées* » : Voir pages 12 à 14 de la fiche d'identité de la formation ; elle contient la liste des enseignants-chercheurs et chercheurs. Quasiment tous les intervenants en Master sont des enseignants-chercheurs titulaires et des chercheurs du CNRS.

Les fiches par spécialité indiquent toutes précisément les enseignements dispensés avec les volumes horaires, par type de formation et par semestre, avec les totaux par UE et par semestre. A titre indicatif, hors de la réalisation du mémoire, la spécialité HAMA offre au total aux étudiants 216 heures de formation en Master 1 et 228 heures en Master 2. La spécialité EM, hors de la réalisation du mémoire de recherche, offre 192 heures en Master 1 et 228 heures en Master 2. La spécialité ACTEP, selon les mêmes critères, offre 292 heures en Master 1 et 168 heures en Master 2.

*« La souplesse de la mention se fait au sein des spécialités grâce à une large perspective pluridisciplinaire...mais l'orientation des étudiants semble se faire dès le M 1 » :*

Comme l'expertise le note, l'originalité de cette mention est d'offrir une formation fondée sur l'association de disciplines différentes et complémentaires (histoire, histoire de l'art, archéologie, musicologie, mondes protohistoriques) à quoi il convient d'ajouter la littérature et la philosophie comme disciplines optionnelles pour les étudiants qui en font le choix.

Le choix d'une spécialité dès le M1 est conforme à la structure LMD. L'étudiant choisit un directeur de mémoire et un sujet de recherche en accord avec le responsable de la mention qui le guide au préalable. Le mémoire soutenu à la fin de l'année universitaire est conçu comme une partie du futur mémoire de M 2 qui en consolidera les résultats. Le mémoire de M 1 permet ainsi à l'étudiant de baliser son sujet, de le redéfinir éventuellement, d'établir sa bibliographie et de s'initier aux problématiques de son sujet. Les deux mémoires de M 1 et de M 2 sont donc réalisés dans une perspective de continuité, ce qui aide l'étudiant à affermir sa maturité intellectuelle en M 2 et assure une cohérence à ces deux années.

Cela n'empêche pas les « passerelles » possibles entre les spécialités, en l'occurrence entre spécialité « enseignement » et spécialité « recherche », pour les étudiants attirés par le débouché de l'enseignement en particulier.

#### Recommandations pour l'établissement :

*« Il serait souhaitable de mettre en place des partenariats pour élargir la formation » :*

Certains partenariats existent déjà : la spécialité ACTEP, cohabilitée avec un master de l'université de Franche-Comté, travaille aussi avec les universités de Fribourg et de Neuchâtel. D'autre part un partenariat avec l'université de Mayence se met en place depuis 2011 ; il est opérationnel à partir de l'année 2011-2012. Il permettra d'une part d'inviter des enseignants-chercheurs de Mayence à participer aux séminaires de M 2, d'autre part de permettre aux étudiants de soutenir un mémoire de recherche codirigé par des enseignants-chercheurs de ces deux universités pouvant mener vers une thèse, en cotutelle ou non, dans le cadre du collège doctoral franco-allemand des universités de Bourgogne et de Mayence.

Enfin, les séminaires communs et de spécialité en M 2 accueillent des conférenciers originaires d'autres universités : en 2010-2011, 13 conférenciers extérieurs, la plupart enseignants-chercheurs titulaires, ont ainsi participé à ces séminaires.

## Appréciations par spécialité

### - spécialité Etudes médiévales

#### Présentation de la spécialité :

« *les objectifs sont d'abord la recherche, les objectifs professionnels n'étant pas précisément déterminés* » :

Comme il a été écrit plus haut, les objectifs sont aussi ceux de la préparation aux métiers de l'enseignement, pour lesquels 96 heures de formation sont communes afin d'assurer aux étudiants de cette spécialité une solide culture générale précieuse pour la réussite aux concours d'enseignement.

Mais la formation a aussi une visée professionnelle nettement affirmée vers la recherche et les métiers du patrimoine, ceux des bibliothèques, des archives, de la communication. **La très grande richesse du patrimoine bourguignon et l'attractivité de la région en termes de tourisme et de culture font que les étudiants disposant de cette spécialité du Master sont recherchés** par les organismes publics et les collectivités territoriales pour leur culture et leurs connaissances spécifiques du patrimoine régional. En effet les étudiants effectuent le plus souvent leurs recherches à partir du patrimoine monumental, des chantiers archéologiques ou des manuscrits conservés en Bourgogne.

#### **Les débouchés professionnels et les carrières qui s'offrent sont donc divers et très ouverts :**

- la recherche et l'enseignement supérieur
- l'archéologie
- les musées : conservation du Patrimoine, guide.
- les métiers des bibliothèques
- l'enseignement dans les conservatoires de musique
- Dans les collectivités territoriales : responsable culturel, guide touristique
- les Offices du tourisme
- le marché de l'art (galériste)
- la restauration (peinture, monuments)
- les métiers d'infographistes, maquettistes dans l'édition
- la programmation informatique (site web, etc.)

#### Appréciation :

« *les contenus des enseignements ne sont pas clairs ni précis* » :

La formation assurée est en lien direct avec la formation professionnelle : le stage obligatoire (voir plus haut), le mémoire de recherche qui permettent, outre l'acquisition des qualités scientifiques indispensables au chercheur, d'apprendre à utiliser des données variées et complexes, à les classer, à les utiliser, à rédiger. Ces qualités sont aujourd'hui particulièrement appréciées des employeurs en dehors des métiers de la recherche.

**L'organisation des enseignements se décline en trois volets complémentaires** : en M 1, étude des corpus documentaires (manuscrits en tant qu'objets textuels et objets visuels, sources de la musique, objets et monuments) : ces enseignements mettent l'accent sur la connaissance des matériaux concrets que sont les sources du Moyen Âge.

Ensuite, les enseignements et séminaires de méthodologie de la recherche mettent l'accent sur l'exploitation des sources par le chercheur. Enfin, les enseignements et séminaires intitulés « conduite de la recherche » offrent une gamme de formations spécialisées au choix de l'étudiant, en rapport avec son sujet de recherche. A cela s'ajoutent les enseignements de langue vivante ou ancienne et d'une option extérieure à la spécialité.

#### Recommandations pour l'établissement :

*« Des échanges avec d'autres institutions devraient être élaborés dans la perspective d'une entrée en doctorat... »*

En M2 les séminaires communs avec la spécialité HAMA et les séminaires de spécialité offrent **l'occasion d'entendre et de rencontrer des chercheurs d'autres universités** (les étudiants inscrits en EM ont ainsi bénéficié de 11 intervenants extérieurs pendant l'année 2011). En 2011-2012 ce principe sera poursuivi avec la **participation de l'Université de Mayence**. Les étudiants pourront effectuer un mémoire de recherche avec un enseignant-chercheur de Mayence, ce qui favorisera et encouragera la **perspective d'une poursuite en doctorat dans le collège franco-allemand Bourgogne-Mayence**. Le thème de recherche du collège doctoral franco-allemand est en effet commun à plusieurs axes de recherche du laboratoire ARTEHIS sur lequel est adossée la spécialité « études médiévales » (en Histoire : « normes, valeurs, contestation et construction d'identités, XI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle).

#### - spécialité Histoire et archéologie des mondes antiques

#### Appréciation :

*« Cette formation est résolument tournée vers la recherche, mais paradoxalement sans donner d'importance aux échanges et partenariats nationaux et internationaux... La formation semble fonctionner en vase clos » :*

Dans la spécialité HAMA, toute l'équipe pédagogique (une dizaine de collègues), appartenant à deux départements distincts (Département d'Histoire et Département d'Histoire de l'art et archéologie) et deux UFR (UFR Sciences Humaines et UFR Lettres et langues [langues anciennes tout particulièrement]) participent à la formation.

**Les journées d'études sont l'occasion d'échanges entre spécialistes de l'antiquité et du Moyen-âge** (journée sur Fustel de Coulanges (mai 2010) ; sur Salomon Reinach et Bernhard Berenson (mai 2011).

Il convient également de rappeler **le succès des ateliers organisés dans le cadre de la spécialité HAMA** ; le dernier d'entre eux s'est tenu le 5 mai 2011 à l'initiative d'Ariana Exposito, Maître de conférences d'histoire de l'art et d'archéologie. Il avait pour thème : LE BANQUET ET SES CONTEXTES – ESPACES FUNERAIRES, LIEUX SACRES, LIEUX DU POLITIQUE – (FIN DE L'AGE DU BRONZE – EPOQUE AUGUSTEENNE) ; il réunissait bien au-delà des enseignants de l'Université de Bourgogne, comme en témoigne la liste des intervenants :

Philippe BARRAL (Université de Franche-Comté, UMR 6249 - Laboratoire Chrono-environnement)

Michel BATS (CNRS, UMR 5140 - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Lattes)

Aldo BORLENGHI (Université de Bourgogne/Università di Roma)  
Thomas BRISART (Université Libre de Bruxelles)  
Roland ETIENNE (Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne)  
Erich KISTLER (Leopold-Franzens-Universität Innsbruck)  
Matthieu POUX (Université Lumière Lyon 2)  
Fernando QUESADA SANZ (Universidad Autónoma de Madrid)  
Elisabeth RABEISEN (Université de Bourgogne, UMR 5594 - Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés)  
Catherine SAINT-PIERRE HOFFMANN(UMR 8210 - Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques, Paris)  
Annapaola ZACCARIA RUGGIU (Università Ca' Foscari, Venise)  
Julien ZURBACH (Ecole Normale Supérieure, Paris)

L'intitulé des contenus des unités d'enseignement est général, parce qu'il s'adapte au quotidien, aux projets spécifiques des étudiants et aux grands axes de recherche des deux UMR (ARTEHIS et Centre Georges Chevrier) auxquelles est adossé le Master HAMA.

Les **contenus pour l'histoire grecque** sont :

les programmes des séminaires des années passées : Les sanctuaires : textes et monuments. Les fondations de cités : récits et archéologie.

La situation des élites ; l'écriture et la ville. Nouvelles approches du monde hellénistique. Droit et violence.

Réception et histoire de l'antiquité : le cas de Salomon Reinach.

**Le travail s'effectue en liaison avec de grandes institutions patrimoniales.** Ainsi l'enseignement sur la cité et les fouilles de Myrina était en prise directe avec l'exposition du Musée du Louvre "La lettre et l'argile", exposition à laquelle le professeur était directement associé comme commissaire [voir le catalogue, publié conjointement par Louvre et les Editions Universitaires de Dijon].

En **histoire romaine**, les intitulés des formations proposées sont les suivants: Sociétés, institutions, administration dans l'empire romain. Approches méthodologiques.

Points faibles :

« *débouchés professionnels insuffisamment pris en compte* » :

Les débouchés professionnels de la spécialité HAMA sont une préoccupation constante des responsables de cette spécialité ; ils sont divers, même si l'enseignement est la carrière que choisit la majorité des étudiants concernés. **La solide formation acquise dans la spécialité n'est pas étrangère à leur succès aux concours du CAPES et de l'Agrégation** (dont deux agrégés, l'année dernière, qui seront candidats à l'école doctorale) ; d'autres s'orientent vers les **métiers du patrimoine, le journalisme ou le multimédia**. Plusieurs choisissent, après leur M2, un **master professionnel** (métiers du tourisme ou du livre). Les **stages proposés par la**

formation HAMA et impliquant de nombreuses institutions patrimoniales de la région Bourgogne sont généralement l'occasion pour les étudiants de préciser le domaine de leurs ambitions.

- spécialité Archéologies, cultures, territoires et environnement du passé

### Commentaires sur l'évaluation AERES

Selon l'évaluation AERES, les points faibles de la spécialité ACTEP sont les suivants :

- un dossier dépourvu de clarté ;
- une insertion professionnelle insuffisante ;
- peu d'intervenants professionnels de l'archéologie dans les Unités d'enseignement (musée, INRAP, SRA) ;
- certains rapports de stage remplacés par des « écrits sur tables » ;
- de graves problèmes de coordination entre les deux sites (transport, suivi administratif, codage des UE, règles de contrôle des connaissances...);

Nous répondrons point par point aux observations :

#### 1. Un dossier dépourvu de clarté

Nous souhaitons souligner, pour commencer, que le rapport omet l'intervention des chercheurs CNRS. Les intervenants, contrairement à ce qui est mentionné et prétendu dans la présentation de la spécialité, ne sont pas seulement des enseignants chercheurs des 2 sites partenaires mais, pour un grand nombre d'entre eux, des chercheurs CNRS des 2 UMR, Chrono-environnement et ARTeHIS, tous deux classés A par l'AERES.

Le rapport affirme que les modifications prévues par comparaison à l'existant ne sont pas clairement affichées. Nous admettons qu'à la lecture du seul dossier, il n'est pas possible de déterminer les changements. Les titres d'UE sont très sommaires, comme cela a été demandé (outils, séminaires, enseignement de spécialités etc...). A aucun moment, le lecteur ne fait allusion au contenu des UE. Pour avoir un aperçu de ce contenu il est nécessaire de se référer aux 20 fiches UE qui donnent le détail de l'enseignement, ainsi qu'aux modalités de contrôle.

##### 1.1. De nouvelles Unités d'enseignement

Dans un souci de clarté, voici le détail des UE nouvelles :

- **UE 10, Outils 2** : Journées « Métiers de l'archéologie ». Nous avons mis cette UE en place afin de favoriser la rencontre entre étudiants et professionnels de l'archéologie. Comme il est précisé dans la maquette : « *La première journée rassemblera des intervenants issus des métiers de l'archéologie (INRAP, collectivités territoriales...), de la muséologie et de la culture (Service régional de l'archéologie). Cette journée sera plus largement ouverte aux étudiants des autres spécialités du Master MAM et du Master AGES (Dijon,) ainsi qu'aux*

*étudiants de Licence d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Besançon et de Dijon. La deuxième journée permettra aux étudiants d'accéder à des sites en cours de fouille dans le cadre de l'archéologie préventive, ainsi qu'à des expositions dans différents musées, présentées par leurs organisateurs ».*

- **UE 15, Outils 3** : l'étudiant devra faire une présentation de ses travaux en anglais (ou dans une autre langue étrangère). Ceci est également précisé dans le dossier : *« Nous souhaitons renforcer cet aspect par des cours obligatoires en M2 (S3 - UE15, Outil 3) et la présentation orale, en anglais, d'un article traitant d'archéologie. Les échanges avec l'étranger, largement encouragés par la formation, doivent apporter à l'étudiant, outre les apports immédiats à la recherche elle-même, des perfectionnements de langue, le renforcement d'une expérience et la maturation d'une personnalité par l'éloignement de ses repères habituels ».*

- **UE 18, Méthodes et pratiques de l'Archéologie 2** : Ecole de terrain internationale. Il est précisé dans le dossier : *« Enfin, à l'Ecole de terrain déjà mise en place dans le quadriennal actuel, en Master 1 (S2 - UE8 Méthodes et pratiques de l'archéologie 1), nous avons ajouté une Ecole de terrain internationale pour les étudiants en Master 2, à vocation plus muséologique, et destinée à leur faire prendre contact avec les grands sites archéologiques européens et les expositions en cours. Les étudiants seront amenés à préparer ces visites par des présentations étroitement liées au sujet des expositions ».*

- **UE 3 et 8** proposent en outre des cours de spécialités franco-suisse, y compris des cours proposés par nos collègues suisses. Le projet de partenariat était exposé dans la maquette : *« Le prochain quinquennal devrait voir la mise en place d'un Master cohabilité entre les universités du PRES Bourgogne-Franche-Comté et deux universités suisses (Neuchâtel et Fribourg). Une coopération avec les archéologues suisses de Neuchâtel et de Fribourg permet déjà aux étudiants des deux pays de profiter pleinement des compléments de formation apportés par le partenaire : en archéologie du Paléolithique, en archéologie du Néolithique des lacs jurassiens suisses, en sciences du paléo-environnement, en archéologie paléo-chrétienne et byzantine, en épistémologie et théories de l'archéologie. Depuis 2007, nous avons mis en place (d'abord avec Neuchâtel, puis avec le Master Archéologie Neuchâtel/Fribourg, formation cohabilitée depuis 2009...), »* etc.. Le rapport reproche aux spécialités HAMA et EM leur manque de lien avec l'international. En revanche, dans l'évaluation de la spécialité ACTEP, le projet franco-suisse et l'ouverture à l'international apparaissent dans les points positifs. Depuis la rédaction de cette maquette, nous avons considérablement avancé sur notre projet de Master franco-suisse. Une convention est en cours pour nous amener vers une véritable co-habilitation Dijon-Besançon/Neuchâtel-Fribourg. Ainsi, dans le prochain quinquennal, les étudiants suivront chaque semaine des cours en vision-conférence retransmis depuis Neuchâtel ou Fribourg. De la même manière, Besançon et Dijon retransmettront 4 heures aux étudiants suisses.

### *1.2. Un partenariat avec la Suisse pour un Master franco-suisse.*

Notre partenariat avec Neuchâtel-Fribourg repose sur les bases suivantes :

Un master vaut 120 crédits de part et d'autre de la frontière et nous cohabitons 60 crédits :

- 30 crédits pour le mémoire et 30 crédits réunissant 5 UE :
- 2 séminaires (franco-suisse et inter-universités), système qui fonctionne déjà
- 2 UE (3 et 8) disciplinaires avec des cours à choisir de part et d'autre de la frontière. Besançon/Dijon transmettront 4h de cours par semaine en visioconférence, de même pour Neuchâtel/Fribourg
- l'UE 17, de stage individuel (2 à 3 semaines - fouille archéologique ou stage en laboratoire).

Le master suisse a un fonctionnement assez différent : cours en master 1 et mémoire en master 2. Les UE disciplinaires communes sont donc des UE de Master 1. Les Suisses ont cependant accepté de faire passer un oral de mi-parcours à la fin du M1 pour coller un peu plus à notre système. De la même manière, nous avons déjà, dans la maquette existante, allégé le contenu des cours en M2, notamment au dernier semestre afin de laisser un peu plus de temps aux étudiants pour rédiger leur mémoire de recherche.

### 1.3. Stages et terrain

Parmi les problèmes de cohérence de la maquette, les problèmes de stage et de terrain sont évoqués.

Il n'y a pas de stage long, mais l'étudiant doit obligatoirement un stage de 15 jours minimum (UE 17, S4), en laboratoire ou sur le terrain. L'UE 10 (Journées métiers de l'archéologie – S3), a pour but de favoriser la rencontre avec les professionnels de l'archéologie et la recherche d'un stage.

Dans le prochain quinquennal, nous pérenniserons l'école de terrain qui existe depuis plusieurs années. Dans l'UE 7- Méthodes et pratique de l'archéologie, les étudiants doivent effectuer une semaine de terrain (S2 – UE7 Méthodes et pratiques de l'archéologie 1). Nous avons ajouté une Ecole de terrain internationale pour les étudiants en Master 2, à vocation plus muséologique, et destinée à leur faire prendre contact avec les grands sites archéologiques européens et les expositions en cours (S4 – UE 18 Méthodes et pratiques de l'archéologie 2). Les étudiants seront amenés à préparer ces visites par des présentations étroitement liées au sujet des expositions. Enfin l'UE 12 (projet personnel) peut s'effectuer sous forme d'un stage de fouille ou autre.

### 1.4. Le S3 ne compte que 64 h d'enseignement

L'évaluation prétend que le S3 ne comprend que 64 heures d'enseignement, ce qui ne correspond pas à la réalité :

- S1 : 174 HTD
- S2 : 124 HTD
- S3 : 112 HTD (48H d'outils ont été oubliés)
- S4 : 76 HTD

Le 3<sup>me</sup> semestre compte très exactement 112 H d'enseignement si l'on n'oublie pas l'UE méthodologique « Outils ». Nous avons volontairement allégé le dernier trimestre (semestre ?) de Master (76 HTD) afin de nous

aligner sur le modèle suisse (un projet de convention de master franco-suisse est en cours) et de laisser un peu plus de temps au étudiants pour rédiger leur mémoire de recherche.

## **2. Une insertion professionnelle insuffisamment pensée**

Le rapport de l'AERES fait état d'une insertion professionnelle insuffisamment pensée : nous n'avons pas toujours de retour sur le devenir des étudiants car il est souvent difficile de garder le contact avec eux. Nous tenons cependant à jour un tableau sur le devenir des étudiants.

Concernant l'effectif insuffisant d'intervenants professionnels de l'Archéologie dans les UE, nous rappelons que ce Master est un Master Recherche et non un Master Professionnel. Conscients néanmoins de ce problème, nous souhaitons souligner que de nouvelles UE, systématiquement organisées avec la participation d'intervenants professionnels ont été créées (en gras). D'autres existaient déjà dans le dernier Quadriennal et seront pérennisées.

- UE 2 Séminaire franco-suisse : ce séminaire existe depuis 2008 et fait appel à de nombreux intervenants, issus des milieux universitaires comme de la recherche (INRAP, SRA, Service cantonaux de l'archéologie en Suisse).
- **UE 7 Ecole de terrain nationale.**
- **UE 10 Journées métiers de l'archéologie (Communication et médiation 1) : cette UE a pour but de favoriser la rencontre des étudiants avec les professionnels de la recherche. Nous projetons de soumettre aux étudiants l'organisation de ces journées (invitation, réalisation des affiches, gestion de l'événement...) ouvertes à tout le campus.**
- UE 17 Stage individuel : ce stage obligatoire de 15 jours minimum se fait au sein de structures de recherche ou dans le monde professionnel.
- **UE 13 Actualités de la recherche : cette UE est destinée à présenter aux étudiants les actualités de la recherche en invitant chaque année des professionnels divers, autant de l'INRAP, des collectivités territoriales, de la recherche....**
- UE 12 Projet personnel : le projet personnel peut prendre différents aspects : stage professionnel, implication de l'étudiant dans un projet (association ou autre), projet de présentation d'une communication dans un colloque ou rédaction d'un article.
- UE 18 Journée de terrain régionale.
- UE 19 Séminaire interuniversitaire : cette UE, qui existe depuis 2004, prend d'abord la forme d'un mini-colloque pour les étudiants de M2, invités à faire un poster et à présenter leurs travaux. Les intervenants issus du monde professionnel sont également présents. Les intervenants de l'INRAP et de la Culture ainsi que des Services cantonaux de l'archéologie en Suisse, changent d'une année à l'autre.

Des archéologues de l'INRAP, des Services régionaux archéologiques et des collectivités territoriales assurent des tutorats dans l'encadrement des projets de recherche de nos étudiants, le plus souvent d'ailleurs en tant que membres des deux laboratoires de recherche auxquels est adossée la spécialité. Notons enfin que l'INRAP vient de s'installer sur le Campus de l'UB, ce qui favorisera les collaborations.

### **3. Des rapports de stage remplacés par des « écrits sur tables » et de graves problèmes de coordination entre les deux sites (transport, suivi administratif, codage des UE, règles de contrôle des connaissances...)**

Pour ces deux derniers points, le relecteur se contente de mentionner les problèmes soulevés dans la partie « Mesures prises en conséquence de ces résultats » et qui fait suite aux « Résultats d'évaluation ». Premièrement, nous ne voyons pas en quoi les exercices sur table remplaçant parfois les rapports nous pénalisent. Nous avons proposé cela dans le but d'alléger la lourdeur de certains travaux. Deuxièmement nous avons en toute honnêteté fait état des problèmes de transport : « *La question des transports des étudiants de Besançon à Dijon, et de Dijon à Besançon reste problématique en raison des choix différents des deux universités partenaires et de l'évolution des pratiques dans une même année universitaire. Après avoir privilégié le transport ferroviaire avec le concours de la Région de Franche-Comté, l'UFC a décidé, pour le premier semestre 2009-2010, d'utiliser une navette routière qui s'est avérée complexe (départs trop tôt, contingents de masterants laissés en rade, soit au départ, soit au retour, etc.) et d'une gestion trop rigide. Durant le second semestre, un pass SNCF individuel a été mis en place, avec renouvellement chaque mois. Mais une complication est apparue en fin de calendrier universitaire avec obligation, par bénéficiaire, d'un nombre minimal de déplacements par mois... »*

Nous avons été l'un des premiers diplômés sur Besançon-Dijon à tenter ce type de cohabitation, réunissant nos efforts afin de rendre cette formation en Archéologie plus forte et plus pertinente. Nous avons organisé la maquette de manière à limiter les déplacements, les cours étant bloqués essentiellement sur le jeudi et le vendredi. Les cours ont lieu une semaine à Besançon, une semaine à Dijon. Les transversaux ne nécessitent pas de déplacements et sont suivis par les étudiants dans leur Université respective. Les problèmes d'organisation respectifs aux déplacements, à des calendriers différents (problème résolu à partir de l'année prochaine), aux numéros d'UE différents, bref des systèmes différents des deux universités partenaires nous sont reprochés et nous pénalisent alors que nous ne sommes pas responsables de ces problèmes que nous subissons la plupart du temps. Les demandes d'inscription que nous recevons de la part des étudiants ayant terminé leur formation antérieure, en Licence ou en Master, dans d'autres villes universitaires françaises (Nantes, Lille, Nancy, Reims, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Aix-en-Provence, Nouméa etc.), ou à l'étranger (Québec, Allemagne, République Tchèque, Turquie), confirment que ce diplôme est visible au niveau national. Il le sera davantage au niveau international avec le partenariat franco-suisse pour lequel nous avons préparé le terrain dans l'ancienne maquette (séminaire franco-suisse et ouverture du séminaire interuniversitaire) et qui devrait être fonctionnel à partir du prochain quinquennal (signature de la convention en cours).

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n° S3MA120000481  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE**  
Mention : **ENVIRONNEMENT, TERRE, EVOLUTION, CLIMAT**

évaluation AERES : B

Spécialités : **Géobiosphère (GBS)**  
**Archéo-géo-sciences (AGES)**  
**Biologie des organismes et des populations (BOP)**  
**Vigne-Vin-Terroir (VVT)**  
**Espace rural et environnement (ERE)**

évaluation AERES : A  
évaluation AERES : A  
évaluation AERES : A  
évaluation AERES : A  
évaluation AERES : A

## Réponse à l'évaluation

### Réponses mention ETEC :

*"Il n'y a pas de réel tronc commun"*

Des mutualisations existent déjà comme décrites dans le dossier mais un effort est à poursuivre entre les spécialités pour aboutir à une mutualisation plus importante sur le M1, notamment avec la spécialité BOP.

*"Le pilotage de la mention est insuffisant ou peu visible"*

Le comité de pilotage sera présidé par le porteur de la mention, composé de chaque responsable de spécialités, de chaque responsable pédagogique de chaque M1 et de personnalités extérieures pour chaque spécialité. Le comité de pilotage se réunira une fois par an afin de faire un bilan sur l'année écoulée et de mettre en place des aménagements pour la rentrée suivante.

*"Le suivi de l'insertion professionnelle n'est pas assez précis, ni généralisé"*

Un tableau synthétique du devenir des étudiants du master ETEC pour les 5 spécialités (2006-2009) était présenté dans le dossier de mention (paragraphe 4) mais il a échappé aux experts. En outre, chaque spécialité a détaillé l'insertion professionnelle dans son propre dossier, comme cela était demandé.

*"L'évaluation n'est pas encore assez développée dans certaines spécialités"*

Comme nous l'avons souligné dans le dossier, nous sommes conscients de ce point faible ; c'est pourquoi des évaluations vont être entreprises à la fin de ce contrat quadriennal et au cours du prochain contrat en collaboration avec le CIPE (Cellule d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation) UE par UE et à la fin de chaque semestre.

*"L'ouverture à l'internationale est encore insuffisante"*

Nous avons l'intention de poursuivre ou de développer les actions suivantes : (i) l'accueil d'étudiants étrangers dans les différentes spécialités, (ii) les stages à l'étranger pour certains étudiants, (iii) la venue de chercheurs et enseignants-chercheurs ou de professionnels étrangers sollicités pour des conférences dans les différentes spécialités, et une réflexion sur l'enseignement de modules en langue anglaise.

*"La formation continue n'est pas assez développée"*

Une collaboration avec le Service de Formation Continue de l'Université (SUFCOB) est à développer ou à renforcer en fonction des spécialités. Notre objectif est de maintenir le flux actuel d'étudiants au titre de la formation continue et de l'améliorer pour le prochain contrat, selon les spécialités.

- **Spécialité Géobiosphère (GBS)**

*« Il conviendrait de renforcer la professionnalisation en augmentant le nombre de professionnels dans le comité de pilotage de la spécialité »*

Un comité de pilotage comportant 9 membres dont 1/3 de professionnels sera mis en place. Il comprendra :

- le responsable du M1 Géobiosphère,
- le responsable du M2 Géobiosphère,
- le responsable du M1 Sciences de l'Environnement,
- le directeur du département ETEC,
- le responsable de la mention de master ETEC,
- le directeur de l'UMR Biogéosciences,
- trois professionnels (hors enseignants et chercheurs) travaillant dans les domaines de spécialité du Master (choisis en début de contrat par les six membres de droit siégeant à ce comité).

*« Les stages de terrain, indispensables à cette spécialité, mériteraient d'être renforcés »*

Les stages de terrain (réalisés à la journée ou sur plusieurs jours d'affilée en France ou à l'étranger) sont effectivement indispensables à cette spécialité. C'est la raison pour laquelle ils représentent actuellement plus du quart du volume horaire des modules du M1 et M2 Géobiosphère. Dans la nouvelle maquette, cette forte proportion de stage de terrain est maintenue. Une augmentation trop importante de cette proportion de stages de terrain risquerait d'introduire un déséquilibre : elle se ferait au détriment des enseignements théoriques et des travaux pratiques en laboratoire, eux aussi indispensables à la spécialité. En outre, le financement des stages de terrain est assuré avec beaucoup de difficultés, il implique de trouver des financements extérieurs à ceux accordés par l'Université.

*« Un effort devrait être fait pour développer l'attractivité au niveau national et international »*

Sur le plan national : en 2009/2010, un effort sur la communication passant par une campagne d'affichage et par un site web bien documenté a permis d'accueillir en M1 Géobiosphère presque 50% d'étudiants extérieurs à l'Université de Bourgogne. Cet effort sur la communication sera maintenu, et si possible renforcé. Un nouveau site web, plus visible, est en cours de réalisation. Sur le plan international : chaque année, le master Géobiosphère accueille entre 2 et 5 étudiants issus de pays européens ou africains. Pour les étudiants non européens, une sélection sur dossier est effectuée afin d'éviter un taux d'échec trop important. Par ailleurs, chaque année, 2 à 3 étudiants français inscrits en M1 Géobiosphère effectuent leurs études à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus. La faible proportion d'enseignements actuellement effectués en anglais ne permet pas actuellement l'accueil d'étudiants non francophones. Cet aspect pourra être développé.

- **Spécialité Archéo-géosciences (AGES)**

- Le suivi de l'insertion professionnelle a été effectué tous les ans (N+1) pour chaque promotion de M2 AGE. Elle sera faite en plus à 30 mois pour le prochain contrat, cette spécification étant désormais demandée. Cette spécialité est l'héritière d'une formation pionnière en formation initiale et continue en France et elle conserve son attractivité. Depuis, plusieurs formations ont vu le jour en France dans les domaines de l'archéologie préventive, de l'archéométrie, de l'archéomatique etc. Malgré cette offre plus fournie, les étudiants trouvent leur insertion professionnelle dans les domaines naturels de la spécialité: recherche, archéologie préventive, géoarchéologie, géomatique, prospections géophysiques. La spécialité AGES s'est orientée, elle, vers une spécialisation en géoarchéologie et sciences de l'environnement humain, points forts du laboratoire d'adossment ARTÉHIS.

- Le « flux faible en M1 ». Il découle principalement de la création récente de ce M1 en amont du M2 lors du précédent contrat et de l'absence d'une L3 alimentant directement cette formation construite comme pluridisciplinaire. En revanche et en contrepartie, l'attractivité nationale est à hauteur de 80-90% (d'autres L3 Sciences de la Terre et Sc. humaines en France), avec adjonction de 40 à 50 % de la promotion de M2 (effectif limité à 18), d'étudiants provenant d'autres M1 en France, renforçant le caractère attractif de cette spécialité.

- Comité de perfectionnement. Il n'a pas été mentionné comme tel dans le dossier bilan/projet (réunion annuelle des enseignants). Il sera renforcé dans le prochain contrat, avec une ouverture aux professionnels du domaine, qui apporteront leur regard extérieur sur la formation.

- Compétences transversales. Accueil d'étudiants provenant du M1 géobiosphère en spécialité AGE (2 par an environ). Leur développement pourra être développé en partenariat avec d'autres M2 de la composante.

- Renforcement entre spécialités au sein du PRES UB-UFC. Ces liens existent et vont être renforcés, notamment par la mise en place au sein du PRES et à l'international de la fédération de masters « PACTAGES », associant le

master ACTE (Besançon-Dijon-Neuchâtel) et AGES, intégrant les stages de terrain communs, des cours en échanges d'enseignants (géoarchéologie/archéologie), des séminaires de recherche communs.

- **Spécialité Vigne, Vin, Terroir (VVT)**

*« La formation continue et par apprentissage sont insuffisamment développés »*

Cette spécialité est ouverte à la formation continue et nous avons eu un flux, certes réduit mais constant, d'un étudiant par an sur le contrat quadriennal en cours. Nous travaillons en étroite collaboration avec le SUFCOB et jusqu'à présent, toutes les candidatures ont été acceptées car bien ciblées, cohérentes avec cette formation, le parcours du candidat et son projet professionnel. Nous souhaitons au moins maintenir ce flux et si possible l'augmenter. Concernant l'apprentissage, comme stipulé dans le dossier de la spécialité, une réflexion sera engagée en relation avec le SUFCOB, lors du prochain contrat quadriennal, après la réalisation d'enquêtes visant à connaître précisément les flux envisageables et les possibilités d'accueil par les entreprises locales.

*« La visibilité à l'internationale est insuffisante au regard du domaine de cette spécialité »*

Cette spécialité n'est ouverte que depuis 2004 et nous avons, dans un premier temps, concentrer nos efforts afin d'assurer un effectif permettant d'en garantir la pérennité. Au regard de la « jeune » existence de cette spécialité, il est normal que la visibilité à l'internationale ne soit pas encore maximale. Cependant, nous avons des indicateurs positifs de progression et l'équipe pédagogique, consciente d'un tel enjeu, est en réflexion pour améliorer cette visibilité. En effet, un réseau international s'est constitué dès l'ouverture de la spécialité et se développe progressivement. Il se caractérise par :

- l'accueil d'étudiants étrangers (Algérie, Allemagne, Argentine, Chine, Grèce, Italie, Japon, Maroc Taiwan, Uruguay) qui repartent souvent dans leur pays après obtention de leur diplôme et assurent la promotion de cette formation.
- la réalisation du stage à l'étranger pour certains étudiants (Californie, Chili, Québec, Suisse, Uruguay)
- des étudiants français qui obtiennent des postes à l'étranger grâce à ce diplôme (Québec, USA)
- l'accès au réseau de la Chaire Unesco « Cultures et Traditions du Vin »
- l'existence d'une convention entre l'IUVV et l'Ecole d'Ingénieurs de Changins (Suisse)
- un travail avec le Service des Relations Internationales de l'uB (permettant, par exemple à des enseignants chercheurs de l'IUVV d'être associés à des délégations chargées d'établir des partenariats avec des Universités étrangères)
- la venue à l'IUVV de chercheurs et enseignants-chercheurs ou de professionnels étrangers que nous sollicitons pour des conférences (Italie, Luxembourg, Roumanie, Suisse)

Une réflexion est en cours sur la faisabilité de dispenser cette spécialité en partie ou en totalité en langue anglaise ou d'évoluer vers une double diplomation en partenariat avec une Université étrangère.

- **Spécialité Biologie des organismes et des populations (BOP)**

L'appellation générale de la spécialité BOP a fait l'objet de nombreux débats en interne. Comme le souligne fort bien le comité AERES, cette appellation volontairement générale semble mal refléter les objectifs de la formation. Cependant, l'ancienne appellation GSA pour le niveau M2 (Gènes, Sélection, Adaptation) avait le défaut inverse et apparaissait peu lisible pour les étudiants issus de M1BOP. La réalité du nombre d'étudiants inscrit et la montée en puissance du Master BOP semble aujourd'hui nous donner raison. L'affichage BOP pour le master est un gage de continuité pour les étudiants venant de la Licence BO de l'université de Bourgogne, mais aussi d'autres universités.

*Mutualisation avec les autres M1 de la mention*

Une réflexion sur la mutualisation des enseignements sera conduite dans les quatre prochaines années. Cette réflexion ne saurait être menée uniquement au niveau de la mention ETEC mais devra aussi impliquer les Masters présents au sein de l'université de Franche Comté, ceci dans le cadre du PRES Bourgogne /Franche Comté et du Dispositif de Partenariat en Ecologie (DIPEE) mis en place par l'Institut Ecologie et Environnement (INEE). Des enseignements communs pour les parcours Pro et Recherche pourront éventuellement émerger. Toutefois, l'intérêt de cette mutualisation doit être apprécié en regard de la dynamique du flux d'étudiants. La montée en puissance du master BOP depuis plusieurs années (avec déjà 95 étudiants pré-inscrits en mai 2011) pose le problème de l'intérêt de son maintien comme spécialité au sein de la mention ETEC, ou de son évolution en mention BOP se déclinant en deux ou trois spécialités.

*Insertion professionnelle et connaissance des métiers*

Le module Gestion de projet en M2 et les deux stages obligatoires en M1 et M2 participe largement à faire connaître la réalité des missions des étudiants dans leurs métiers futures. Pour accroître cet effort, des séminaires et des rencontres entre étudiants du Master BOP et des professionnels seront organisés tout au long de l'année. Ce type de rencontres sera symbolisé par une journée d'intégration fin octobre de chaque année, organisée par l'équipe pédagogique et les étudiants de Master 2. Durant cette journée, les étudiants de Master 1 pourront rencontrer les responsables de stage, discuter de leurs parcours et de leur future orientation avec leurs aînés. Ce travail qui avait fait ses preuves par le passé sera complété par la création d'une association d'anciens élèves, lieu de rencontre et d'échange.

*Suivi de l'insertion professionnelle des étudiants*

La difficulté du suivi de l'insertion professionnelle et de l'analyse de la formation à 2 ans provient actuellement d'un manque évident de personnel dédié au sein de la composante, mais l'ODE met progressivement en place ce suivi au niveau Master pour le prochain contrat. Afin de pallier ce manque, la création d'une structure associative énoncée ci-dessus devrait nous permettre de mieux suivre le devenir des étudiants et de pouvoir

dialoguer avec eux dans le temps plus aisément. Pour ce faire, la mise en place sur le site internet de la filière BOP d'un espace dédié à cette association et d'un lieu d'échange d'informations professionnelles diverses accessible uniquement grâce à un mot de passe délivré après inscription permettra un meilleur suivi du devenir de nos étudiants.

- **Spécialité Espace rural et environnement (ERE)**

*Nombre d'intervenant trop important*

Le nombre important d'intervenants est lié à la co-habilitation avec AgroSup Dijon qui intervient avec la diversité de ses compétences (formation pluri-disciplinaire). C'est par ailleurs une formation professionnalisante pour laquelle nous faisons intervenir des professionnels dans toute la gamme des professions visées. Il est vrai qu'il peut paraître supérieur à la moyenne et nous devons veiller à ce que cela ne nuise pas à la cohérence pédagogique de l'ensemble. Ce point n'est jamais relevé par les étudiants lors de l'évaluation des enseignements à laquelle nous procédons chaque année pour l'ensemble des UE de la spécialité.

*Dimension internationale*

Il n'y a effectivement pas de dispositifs particuliers (cours en anglais, réseau international d'enseignants par ex.). Cependant, lors de stages longs (6 mois) effectués à l'étranger -il peut y en avoir 1 à 3 chaque année- un suivi adapté est mis en place et les enseignements à chaque fois que cela est nécessaire, abordent la dimension internationale comme dans le cas de la protection des espèces (législation européenne et internationale).

*Aménagement spécifique pour la formation continue ou pour la formation par alternance*

Les enseignements de la spécialité en M2 sont ouverts à la formation continue et chaque année 4 places sont réservées à des candidats au titre de la formation continue. Leur recrutement fait alors l'objet d'une procédure spécifique, intégrant un entretien avec les responsables de la formation et un appui technique de la part du service de formation continu de l'université (SUFCOB). Cela nécessite de la part des candidats intéressés une disponibilité à temps plein d'au moins 12 mois, pouvant être répartis sur 2 années (mi-temps sur 2 ans). Dans certains cas, un accord peut être conclu pour que le stage se déroule dans l'entreprise d'origine de l'étudiant, diminuant de moitié la disponibilité nécessaire (mi-temps sur 1 an).

Une réflexion sur la possibilité d'introduire la formation par alternance en M2 est en cours.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n° S3MA120000484  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Mention : **SCIENCES DES ALIMENTS**

évaluation AERES : B

Spécialités : **Sciences des aliments, sensorialité, et comportements (SASC)**  
**Evaluation sensorielle : comprendre, analyser, innover (ESCAI)**  
**Gestion des industries agro-alimentaires (GIAA)**  
**Procédés fermentaires en agro-alimentaire : vins, bières, produits fromagers (PFAA)**  
**Aliments-microbiologie-assurance-qualité (AMAQ)**  
**Systèmes automatisés de production dans les industries agro-alimentaires (SAPIAA)**

évaluation AERES : A  
évaluation AERES : A  
évaluation AERES : A

évaluation AERES : B  
évaluation AERES : A

évaluation AERES : A

## Réponse à l'évaluation

### I. Argumentaire en réponse au rapport des experts concernant la mention

Les points forts retenus par les experts de l'AERES concernent la visibilité/lisibilité de notre formation au sein du tissu économique régional et national qui se traduit par une forte attractivité. Les autres points forts soulignés sont l'assise recherche, aspect professionnalisant, l'insertion satisfaisante dans le monde du travail et l'existence d'une formation par alternance (SAPIAA).

### Réponse à l'avis global sur la mention

Les remarques concernent essentiellement la **structure de la mention** qui a été perçue comme une juxtaposition de spécialités avec peu de mutualisation. Comme précisé dans le dossier d'habilitation, il n'y a pas de véritable tronc commun entre spécialités. C'est un choix qui est dicté par la diversité de l'offre de notre formation. Notre but est de former des cadres pour l'industrie agro-alimentaire avec une réelle spécificité et avec des savoir-faire identifiés et précis satisfaisant les besoins à tous les stades de la fabrication des aliments, des matières premières aux produits finaux. Chaque spécialité forme à un métier identifié dans la chaîne de production des aliments. Cette diversité de l'offre satisfait à la fois les étudiants et les chefs d'entreprise. Ces derniers sont souvent partenaires de la mention et ont bien compris son intérêt dans leur politique de stage et de recrutement. Une mutualisation trop poussée serait préjudiciable à cet équilibre. Dans l'habilitation précédente nous avons fusionné les spécialités CQAMP et MAAA en raison de l'existence de liens étroits entre ces deux formations ce qui prouve bien que lorsque la mutualisation est nécessaire nous prenons la décision de le faire. Nous avons d'ailleurs indiqué dans le dossier d'habilitation les mutualisations existantes. A titre d'exemple, certaines spécialités ont des cours en communs lorsque cela est possible. Ceux-ci concernent essentiellement les aspects méthodologiques (cas entre ESCAI et AMAQ), de gestion des achats (cas entre GIAA

et SAPIAA) et de marketing de base (cas entre ESCAI et GIAA). Il faut également noter la mutualisation entre SACS et ESCAI dans le parcours 3. Il s'agit certes de mutualisations partielles d'UE qui témoignent toutefois de notre volonté de garder un lien entre spécialités dans un esprit master. Cette mutualisation sera renforcée dans la nouvelle habilitation par la mise en place au niveau des M2 de plusieurs journées de conférences organisées et réalisées par les étudiants de chacune des spécialités et à laquelle assisteront tous les étudiants de M1 et M2, les enseignants, et des industriels invités. Les thèmes des conférences porteront sur des problématiques liées à une des spécialités.

Enfin, la structuration de la mention est telle que des bases communes à toutes les spécialités sont enseignées dans le M1 qui constitue en fait le véritable socle commun de la mention. Il semble ainsi difficile d'augmenter la mutualisation des spécialisations au risque de diminuer la spécificité de chacune.

L'intérêt dans le cadre du PRES du **rattachement de la spécialité SAPIAA** à la mention Sciences des aliments de l'Université de Bourgogne nécessite également quelques précisions. Cette adhésion récente s'inscrit dans la politique des deux établissements, Université de Bourgogne et Université de Franche Comté. Elle est issue d'un long processus durant lequel nous avons activement étudié et analysé les avantages et contraintes liés à ce rattachement. Il en est ressorti un intérêt commun pour SAPIAA et pour la mention Sciences des aliments. En effet, ce rattachement va optimiser l'attractivité de cette formation qui manquait de lisibilité au sein d'une mention Sciences de l'ingénieur à l'UFC et la mention Sciences des aliments complète son offre à travers le rattachement d'une formation complémentaire en agroalimentaire qui a, en plus, l'expérience de l'alternance.

**L'ouverture à l'international** a été jugée présente pour certaines spécialités mais timide en majorité. Deux spécialités sur six ont une démarche pro-active envers l'international, c'est le cas de PFAA et GIAA. Néanmoins, avec un affichage plus discret mais un esprit d'ouverture avéré sur l'international, les autres spécialités AMAQ, ESCAI, et SACS accueillent chaque année des étudiants étrangers dans le cadre **des conventions d'échange avec l'Université de Bourgogne**. Le nombre de dépôt de candidatures d'étudiants étrangers est équivalent sur l'ensemble des spécialités. Mais, les disponibilités d'accueil pour les étudiants étrangers varient d'une spécialité à une autre en lien avec les objectifs pédagogiques et professionnels et les exigences en terme de pré-requis pour suivre dans les meilleures conditions des formations très spécifiques. La spécialité SAPIAA accueille peu d'étudiants étrangers car la législation de l'apprentissage, propre au droit français, ne permet pas dans les faits aux étudiants étrangers qui intégreraient la formation de s'inscrire dans la démarche de l'apprentissage et nous le regrettons.

Pour dynamiser cet aspect de la mention, des partenariats sont en cours de montage avec l'institut polytechnique de Hanoi et l'Université de Laval au Québec.

## 2) Réponse aux points faibles soulevés sur la mention

### **Manque un conseil de perfectionnement.**

Il existe pour la mention un conseil de direction qui fait office de conseil de perfectionnement. Celui-ci se réunit au moins trois fois par an. Nous nous engageons à faire évoluer ce conseil de direction afin qu'il soit considéré

désormais comme le conseil de perfectionnement de la mention. Des membres extérieurs (anciens étudiants, professionnel du domaine) feront partie désormais de cette assemblée.

#### **Absence de tronc commun entre les M1 QAS et SAPIAA**

La spécialité SAPIAA fonctionne en alternance avec des contrats d'apprentissage. Il s'agit d'une spécialité professionnelle qui s'autofinance *via* un contrat de deux années (M1 + M2) avec les industriels. Cette organisation, soulignée comme peu commune par les experts de l'AERES, est à la fois un atout évident pour cette spécialité professionnelle (100% de placements en sortie de SAPIAA) mais ajoute des contraintes d'emploi du temps et de spécificité de cours qui rendent difficile la mise en place d'un tronc commun conséquent avec le M1 QAS. Il faut également tenir compte du fait que la construction du M1 QAS a atteint dans cette nouvelle habilitation un équilibre dans la qualité et la répartition des enseignements que nous voulons absolument préserver car ce M1 QAS prépare au mieux l'intégration de nos étudiants aux spécialités de M2. D'ailleurs l'attractivité du M1 QAS est en forte progression pour les étudiants d'autres universités qui visent un de nos M2 par la suite. La spécialité SAPIAA bénéficie par ailleurs d'une expérience de plus de 13 ans et le taux d'insertion des jeunes diplômés dans leur domaine montre bien l'adéquation entre les enseignements proposés et les attentes de l'industrie ; nous ne souhaitons pas par conséquent modifier cet équilibre. Nous organiserons suite au rattachement de SAPIAA le déroulement d'une journée commune de conférences aux deux M1 animées par les étudiants.

#### **Juxtaposition de spécialités sans qu'il y ait d'UE commune entre les spécialités**

Ce point est argumenté ci-dessus dans l'avis global sur la mention.

#### **Devenir des étudiants de certaines spécialités encore inconnu à hauteur de 50% des effectifs**

Dans l'ensemble, un travail important de collecte des informations a été entrepris par les responsables des M2 avec l'aide de l'Observatoire de l'étudiant (ODE) de l'Université de Bourgogne et les résultats sur le devenir des étudiants sont connus à hauteur de 70-90% des effectifs pour cinq spécialités sur six. La spécialité ESCAI, qui a utilisé la même procédure, a eu un taux de retour inférieur. Cette spécialité améliorera son score avec l'aide de l'ODE de l'Université de Bourgogne et d'AgroSup Dijon.

#### **Suivi de l'insertion professionnelle à améliorer**

Le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé conjointement au suivi du devenir des étudiants. Les services de l'Observatoire De l'Etudiant (ODE) mis en place à l'Université de Bourgogne permettront d'optimiser cette démarche dans cette nouvelle habilitation. Mais d'une façon générale, l'insertion professionnelle de nos étudiants reste une des préoccupations majeures de la direction de la mention et des spécialités et nous mettrons tout en œuvre pour améliorer le suivi avec l'aide des deux universités et d'AgroSup Dijon.

#### **Manque des procédures dans l'évaluation des enseignements par les étudiants et de la formation par les diplômés.**

Pour chaque M1 et chaque spécialité, une procédure d'enquête existe. Néanmoins, nous sommes d'accord qu'une harmonisation des formulaires et de la procédure de mise œuvre du traitement des données sera nécessaire dans cette nouvelle habilitation en partenariat avec le CIPE.

### **Auto-évaluation non effective**

La procédure d'auto-évaluation a impliqué les responsables de spécialités et la direction de la mention. Dans un deuxième temps, le document d'auto-évaluation a été visé de façon critique par deux membres de la commission pédagogique de l'UFR SVTE avant validation par les CEVU de l'Université de Bourgogne et de l'UFC et par le CEVE d'AgroSup Dijon. Des points forts et des points faibles ont été clairement identifiés suite à cette auto-évaluation. La démarche engagée au sein de la mention pour remédier aux points faibles soulevés a été clairement exposée dans le document fourni à l'AERES.

### **3) Réponses aux recommandations pour l'établissement**

#### **Ouverture à l'international en particulier pour SACS**

Un commentaire a déjà été formulé ci-dessus concernant l'ouverture à l'international de notre mention. En ce qui concerne la spécialité recherche SACS, les candidatures d'étudiants étrangers sont nombreuses mais les critères de sélection sont exigeants en matière de compréhension de la langue française et de connaissances scientifiques de base. Cependant, de façon contradictoire aux conclusions des experts, cette spécialité compte un nombre d'étudiants étrangers important (1/3 en moyenne). Des conventions existent via l'AUF avec notamment le Vietnam (depuis 20 ans), la Moldavie, la Bulgarie, les pays du Maghreb et des contacts sont en cours avec le Brésil et la Thaïlande.

#### **Harmonisation du nombre d'heures/nombre de crédits européens (CE) et volumes horaires entre les spécialités**

Un effort considérable dans ce sens a déjà été réalisé à la demande des deux universités néanmoins certaines spécialités avec des contraintes particulières comme PFAA n'ont pu s'adapter que partiellement à la demande d'harmonisation

#### **Question de l'accueil dans cette mention de la spécialité « Nutrition Santé de la mention « Biologie santé »**

La spécialité nutrition santé a été créée au sein de la mention Biologie-Santé et a donc fait le choix de s'orienter vers le domaine de la santé plutôt que l'aliment même si les deux domaines sont étroitement liés. Cette spécialité trouve sa place au sein de la mention Biologie Santé du fait de l'existence d'un parcours de M1 accès santé et nutrition et de l'adossement de la spécialité sur les laboratoires du centre INSERM de Dijon.

#### **Pilotage de la mention pour veiller à l'attractivité de la formation et la pertinence du rattachement de SAPIAA**

Le conseil de perfectionnement qui va se substituer au comité de direction existant s'engage à veiller à cette attractivité qui à ce jour est considérée par les experts comme un point fort de notre mention. Nous ferons en sorte également de montrer que le rattachement de SAPIAA à notre mention sera bénéfique aux deux parties, à SAPIAA et à la mention et qu'il s'inscrit clairement dans la dynamique du PRES.

#### **Outils de suivi des diplômés et d'évaluation des enseignements et de la formation**

L'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté et AgroSup Dijon ont mis désormais en place les services nécessaires pour ce suivi.

### **Formalisation de la procédure de l'auto-évaluation demandée par l'AERES**

Comme précisé ci-dessus nous avons suivi la procédure mise en place par l'UB pour répondre à la demande de l'AERES.

### **Modification des UE au 2<sup>ème</sup> semestre du M1**

Il s'agit ici d'un problème lié à la présentation et qui a induit les experts en erreur. Ceux-ci ont compris pour cette UE « Anglais + trois options à choisir » au lieu de « Anglais + une option parmi trois ». Cette présentation découle du découpage en 5 UE de 6 ECTS suite aux recommandations de l'UB et de l'UFC.

### **Amélioration de l'esprit master en M2**

L'esprit master est présent dans notre formation avec une continuité claire et pertinente entre le M1 et le M2. L'offre est diversifiée mais reste spécifique au domaine de la mention. La mutualisation n'est pas forte entre spécialités pour les cours, travaux dirigés et travaux pratiques mais l'esprit master se manifeste à travers la participation de nos étudiants de l'ensemble de la mention M1 et tous les M2 à des salons comme le SIAL ou IPA Emballage. L'organisation par les étudiants en M1 et M2 de conférences est également programmée.

Chaque année, les étudiants des spécialités participent à des colloques ou séminaires de conférenciers invités par les laboratoires ou l'école doctorale. Par exemple, en 2010-2011 tous les M2R et un grand nombre d'étudiants des autres spécialités ont participé au colloque national CIAG (Carrefour de l'Innovation Agronomique) et à un colloque international en Anglais de 2 jours CIGR-Food Safety (Dijon Avril 2011)

Nous ne sommes pas partisans de la mise en place d'UE obligatoires dans une spécialité et optionnelles dans une autre car au final, les quelques étudiants qui suivraient l'option, apporteraient de trop fortes contraintes à la mise en place de l'emploi du temps. Cela aboutirait souvent à des situations ingérables avec des difficultés de coordination (contenu et dates). Nous en avons fait les frais par le passé en M1 et connaissons bien la problématique.

Comme précisé ci-dessus (avis global de la mention), certaines UE sont communes entre spécialités mais dans les cas où la mutualisation était forte, nous avons fusionné les spécialités et créé des parcours c'est le cas pour la spécialité AMAQ.

La constitution d'une banque d'UE libres pour plusieurs mentions et/ou spécialités est une idée très contraignante dans la mise en œuvre (emploi du temps).

- [Spécialité Système Automatisés de Production pour les Industries Agro-Alimentaires \(SAPIAA\)](#)  
cohabilitation UFC

### **Préambule**

L'équipe pédagogique de la Spécialité SAPIAA se réjouit de l'appréciation très positive portée par l'AERES et se félicite que parmi les points appréciés dans ce rapport figurent la pertinence des objectifs scientifiques et

professionnels, l'appui des milieux professionnels et l'excellence de l'insertion professionnelle et de réussite. L'appréciation souligne également le complément de formation qu'offre la spécialité en sciences des aliments. Nous tenons à rappeler que la spécialité SAPIAA, qui a pour objectif de former des cadres en production pour les industries agro-alimentaire, a la particularité de fonctionner en alternance par apprentissage sur 2 ans (contrats d'apprentissage signés sur 2 ans). Aussi, nous tenons à apporter les précisions manquantes à l'AERES à travers les commentaires ci-dessous :

### **Points faibles**

- ✓ **Les effectifs étudiants restent faibles depuis plusieurs années, et l'ouverture est encore trop limitée pour les étudiants d'une licence générale.**

En 2006, la spécialité a ouvert avec 7 étudiants puis en 2007, 2008, 11 étudiants ont intégré la formation en M1 ; en 2009, ils étaient 12. En 2011, 13 étudiants suivent la spécialité. Les flux progressent donc sensiblement mais pas suffisamment. Pour augmenter ces flux, qui ne sont certes pas suffisants à ce jour et qui devraient atteindre 18 à 20 étudiants, plusieurs **actions** ont été entreprises :

- L'intégration future de la spécialité au sein de la mention Sciences des aliments,
- la promotion de la spécialité par l'équipe pédagogique auprès de l'ensemble des étudiants de licence (L3) de l'Université de Franche-Comté et de l'Université de Bourgogne susceptibles d'intégrer notre formation,
- la promotion de la formation via les sites internet de l'université (<http://sciences.univ-fcomte.fr/formations/listedesformations.htm>) et de la formation (<http://www.SAPIAA.univ-fcomte.fr>),
- la participation aux Journées Portes Ouvertes de l'Université de Franche-Comté et de l'Université de Bourgogne, aux forums Master,
- la participation prochaine au salon de l'apprentissage.

Ces actions devraient permettre de faire connaître nos spécificités auprès d'un plus large public. Il est à noter que, concernant les actions de communication, elles sont effectuées non seulement par des enseignants de la spécialité, mais également par des étudiants en cours de formation SAPIAA. L'impact de la participation des étudiants SAPIAA est très positif dans la mesure où cela favorise un échange plus direct avec les étudiants potentiellement intéressés.

D'une manière générale, les flux entrants, comme le souligne le rapport d'évaluation, doivent s'ouvrir davantage aux licences générales : l'intégration de la spécialité SAPIAA à la mention sciences des aliments devrait permettre de renforcer le flux issu de licence générale.

Notons que le conseil régional de Franche-Comté a déclaré la formation d'intérêt régional et soutient donc ce cursus.

- ✓ **Le pilotage de la formation n'est pas précisé**

Le pilotage des spécialités est indiqué dans le dossier de la mention. L'organisation et le fonctionnement de la spécialité sont assurés par une équipe comprenant :

- un responsable de spécialité qui anime un Conseil Pédagogique réunissant l'ensemble des enseignants du master et un Conseil de Perfectionnement réunissant à part égale des universitaires et des industriels,
- un responsable de 1<sup>ère</sup> année et un responsable de 2<sup>ème</sup> année pour veiller à la cohérence des programmes par rapport aux objectifs,
- un responsable Apprentissage, Stages et Projets ; il assure la coordination des périodes en entreprises, les relations avec les entreprises, les tuteurs en entreprises, il s'occupe de la mise en place des évaluations.
- un enseignant, correspondant à l'ENIL de Mamirolle,
- un enseignant correspondant à l'ENIL de Poligny.

Le pilotage de la formation est assuré par cette équipe qui se charge, lors des réunions pédagogiques, des conseils de perfectionnement et des réunions bilans enseignants-étudiants de faire évoluer la formation en tenant compte de la structure, du public et des besoins de l'industrie.

✓ **Les caractéristiques des emplois des diplômés (statut, type, salaire, ...) ne sont pas fournies**

%	2006-2008	2007-2009	2008-2010
Sans emploi	0 %	9 %	9 %
Poursuite d'études	0 %	0 %	0 %
CDD ou CDI	100 %	91 %	82 %
Thèse	0 %	0 %	0 %
Situation inconnue	0 %	0 %	9 %

Au niveau de la spécialité, un bilan est réalisé chaque année à l'issue de la fin de formation. Les résultats **actualisés** de l'insertion sont reportés dans le tableau ci-dessus.

Pour compléter ces chiffres, les emplois occupés sont principalement de 2 types :

- Statut cadre : Responsable de production et technique, ingénieur/Responsable qualité, chef d'équipe production, chef de projet ordonnancement, chef de projet GMAO, Assistant process et méthodes, responsable technique, responsable automatisation, chef de projet. Le salaire moyen mensuel net pour cette catégorie est de 1800 euros.
- Statut agent de maîtrise (en moindre proportion): agent de maîtrise Maintenance/expédition, assistant chargé d'affaire, adjoint responsable maintenance. Le salaire mensuel net pour cette catégorie est en moyenne de 1500 euros.
- Autre : enseignant (1 étudiant est à Mayotte et enseigne dans son pays)

**Recommandations pour l'établissement**

- ✓ **Apport de l'université de Bourgogne et Agro-sup semble inexistant ; précisions pour justifier la co-habilitation**

Ce point est précisé dans la réponse au niveau de la mention

- ✓ **En première année, un minimum de tronc commun aux deux formations proposées (l'une à Dijon, l'autre à Besançon) serait bénéfique à la construction du master**

La **pertinence** de cette formation peut être relevée à travers les statistiques d'insertion professionnelle dans le domaine des objectifs visés par la formation.

La particularité de la formation est la pratique de l'alternance. Le calendrier de l'alternance, ainsi que les objectifs professionnels ne permettent pas l'intégration à un tronc commun, dans la mesure où nous souhaitons garder les points qui font la force de la formation : apprentissage, alternance, partenariat avec l'ISBA. Les objectifs purement professionnels liés à la production sont en adéquation avec les besoins des industries locales et nationales, ont été établis et ont évolué en partenariat avec le milieu économique. Il est à noter également que la spécialité aurait à la fois sa place en sciences pour l'ingénieur (UFC) et en sciences des aliments (UB). Le choix qui a été fait aujourd'hui devrait contribuer à une meilleure visibilité de la formation auprès des étudiants.

Ainsi, le choix d'une formation tubulaire sur 2 ans, accueillant 90% d'apprentis, a toute légitimité et les résultats d'insertion depuis près de 13 ans le justifient.

- ✓ **Le suivi des étudiants diplômés devrait apporter des informations importantes pour l'évolution de la spécialité**

Le suivi des étudiants est fait jusqu'alors par l'observatoire de la vie de l'étudiant de l'UFC, le rectorat (dans le cadre de l'apprentissage), le comité de pilotage de la formation. Ce dernier dispose du devenir des diplômés en sortie de formation mais également au cours de son évolution professionnelle.

Le suivi des étudiants apporte en effet des informations sur l'évolution à donner à la formation. L'industrie agro-alimentaire est un secteur dans lequel les cadres sont très mobiles. Au vu du placement et des activités de nos anciens diplômés, les orientations données à la formation semblent pertinentes et les objectifs de formations en adéquation avec les besoins du marché dans ce secteur industriel en fort développement dans un contexte de mondialisation.

- **Spécialité Aliments – Microbiologie – Assurance Qualité (AMAQ)**

#### **Points faibles**

##### **Le nombre d'intervenants est très élevé.**

Il faut rapprocher le nombre élevé d'intervenants de la nécessité d'ouvrir la formation à des intervenants professionnels. Dans la spécialité AMAQ, l'ossature de la formation est assurée par les enseignants-chercheurs et les professionnels viennent compléter les apports de cours. Nous pouvons vérifier que les étudiants arrivent sans difficulté à faire le lien entre les différents enseignements grâce à des activités transversales telles que le mémoire bibliographique ou des projets multidisciplinaires.

### **L’affichage « finalité professionnelle » du parcours MAAA n’est pas justifié...**

Effectivement certains de nos étudiants réalisent une thèse suite à ce master. Il s’agit d’étudiants réalisant un stage dans un centre de R&D privé et qui dans ce cadre là souhaitent poursuivre leurs études en doctorat sur un sujet de recherche appliquée avec un financement privé (bourse cifre). Nos étudiants s’inscrivent en général dans notre Ecole Doctorale E2S. Ces étudiants ne rentrent pas en compétition pour la délivrance d’allocations de thèse du MESR. Aucun stage du parcours MAAA ne se fait en laboratoires universitaires ou institutionnels. Ces stages en laboratoire qui ouvrent sur le doctorat en Recherche sont réservés pour la spécialité Recherche SACS. Etant donné le nombre limité de thèses suite à MAAA et la spécificité de ces thèses fortement orientées sur l’activité R&D de l’industrie agro-alimentaire, la finalité indifférenciée pour le parcours MAAA ne nous paraît pas en adéquation avec la finalité du parcours.

### **L’acquisition des compétences transversales et additionnelles n’est pas explicitée.**

Ces compétences transversales sont effectivement incluses dans des activités où elles sont directement mises en œuvre. Ainsi, l’exposé oral du mémoire bibliographique se faisait partiellement en anglais dans le parcours CQAMP et se fera intégralement en anglais dès l’année prochaine dans le parcours CQAMP et MAAA. Par ailleurs, une petite enquête est faite en début d’année pour repérer les étudiants qui ont besoin d’un tutorat concernant les technologies de communication et de la recherche documentaire et des cours sont mis en place de façon adaptée aux besoins de chacun. Les étudiants sont également formés aux techniques de communication (comportement lors des entretiens, mise en valeur de leur cursus et compétences, ...)

### **Recommandations pour l’établissement**

#### **Ne pourrait-il pas y avoir d’UE communes pour la formation des analystes de la spécialité ESCAI ?**

La spécialité ESCAI forme des analystes sensoriels alors que les parcours AMAQ forment des analystes dans les domaines de la microbiologie, de la chimie, de la physico-chimie. Le rapprochement de ces deux spécialités ne nous semble donc pas approprié.

- **Spécialité Procédés Fermentaires pour l’Agro-Alimentaire (PFAA)**

### **Points faibles**

- « *La semestrialisation n’est pas pleinement respectée* »

Nous souhaitons souligner la difficulté de respecter la semestrialisation dans cette année de spécialisation atypique. Le déroulement pédagogique découle des contraintes de chaque partenaire de cette formation (Haute Ecole Provinciale du Hainaut – Condorcet en Belgique et Université du Piémont Oriental en Italie) et des spécificités d’enseignement propres à chaque UE. Cependant, ce non-respect de la semestrialisation est largement compensé par la mobilité des étudiants, totalement intégrée dans le programme pédagogique de ce Master 2, qui est un des points forts de cette formation.

- « Les modalités de pilotage ne sont pas renseignées »

Le pilotage de la spécialité est décrit dans la partie « Organisation de la mention ». Plus particulièrement pour le M2PFAA, chaque coordinateur pédagogique (français, belge, italien) gère l'UE dont il a la responsabilité. Les charges incombant à chaque université partenaire sont définies dans une convention spécifique inter-établissements, doublée d'une convention classique Erasmus. Il faut souligner qu'un contact permanent est maintenu entre les trois coordinateurs de ce master, ceci pour :

- l'organisation de la sélection des étudiants entre les trois pays ;
- l'accueil dans les universités partenaires (réservation des logements, modalités administratives, montage des dossiers de financement pour l'aide à la mobilité des étudiants) ;
- le réajustement annuel de l'emploi du temps en fonction des calendriers des différentes universités ;
- l'organisation des soutenances de stages de fin d'études.

Une réunion annuelle des trois coordinateurs permet de faire un bilan de chaque promotion.

- Il est reproché l'absence d'annexe pour la présentation du M2PFAA, alors que toutes les annexes demandées ont été fournies. **L'annexe n°1** décrit notamment le tableau de répartition des enseignements et spécifie le déroulement du contrôle des connaissances et l'évaluation des stages en entreprises. La répartition en ECTS de ce M2 a fait l'objet d'un accord avec les coordinateurs belge et italien, en fonction des heures de formation délivrées dans chaque établissement partenaire. Je regrette que ce document n'ait pas été consulté par les experts.

- « Les effectifs sont très faibles »

Une erreur d'interprétation d'un tableau a conduit à cette conclusion. En effet, nous formons en moyenne 16 étudiants /an. Une demande de modification de cette erreur factuelle a été formulée. Le taux de réussite globalisé sur l'ensemble de l'effectif, indépendamment du niveau de diplôme lors du recrutement, est de 90% à l'issue de l'année de formation.

- Il est souligné également *une absence d'évaluation*, alors que **l'évaluation de la formation, incluant l'évaluation de l'enseignement a été mise en place depuis 2007**, en concertation avec Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation (CIPE).

.

### **Recommandations pour l'établissement**

- En ce qui concerne la dernière recommandation sur le recrutement des étudiants en M2PFAA, notre dossier souligne que notre politique de recrutement vise à un équilibre entre le recrutement d'étudiants titulaires d'un M1 et d'étudiants déjà titulaires d'un M2 ou équivalent. Pour l'année 2009-2010, le dossier relate un recrutement de 50% d'étudiants de niveau M1 ou équivalent. L'année 2010-2011 compte 11 étudiants M1 recrutés sur 18 au total (soit 60%). La moitié des étudiants titulaires d'un M1 sont des étudiants de l'Université de Bourgogne. De plus, étant donné le pilotage de ce master, basé sur un partenariat avec deux établissements

européens, une discrimination sur l'origine géographique des candidats n'est déontologiquement pas acceptable.

- **Spécialité Evaluation Sensorielle : Comprendre, Analyser, Innover (ESCAI)**

### **Points faibles et recommandations pour l'établissement**

#### **Répartition CM/TD/TP**

Les aspects pratiques de la formation sont présents non seulement dans les TP mais aussi dans les TD, voire les CM très interactifs grâce à l'effectif de la promotion (16 étudiants). Une réflexion va être engagée rapidement pour pousser cette interactivité et la formaliser en requalifiant certains CM en TD.

#### **UE commune avec la spécialité AMAQ**

Certains enseignements sont mutualisés (comportement du consommateur (15h avec M2 GIAA ; 12h avec AMAQ-MAAA) ; psychologie de la perception (24 h avec M2 SACS) ; droit du travail (6h avec ingénieurs AgroSup). Les bases communes à toutes les spécialités sont enseignées en M1 qui constitue le véritable socle commun de la mention. Il semble en conséquence difficile d'augmenter la mutualisation des spécialisations au risque de diminuer la spécificité de chacune.

#### **Nombre de représentants du monde industriel**

La recherche en évaluation sensorielle est un domaine de recherche finalisée, où sphères académique et industrielle entretiennent des liens très étroits. Tous les intervenants académiques de la spécialité, chercheurs en « sensorialité », sont en prise directe avec les préoccupations industrielles actuelles via des programmes public-privé (FUI-OSEO), des thèses CIFFRE, des contrats d'étude industriels, mais aussi des responsabilités d'animation telle que la direction de la plateforme sensorielle de l'UMR CSGA dont 1/3 de l'activité est dédié au transfert), ou une position au bureau de l'association française des professionnels du sensoriel (Sens&Co dont la responsable du Master a assuré la présidence à sa création en 2008). Toutefois, la spécialité s'engage à renforcer ses actions pour impliquer davantage les industriels dans la formation par l'augmentation d'invitations à témoigner du métier et de l'utilisation du sensoriel dans l'entreprise. Une action sera menée dans le cadre d'AgroSup Dijon pour développer des partenariats privilégiés avec des entreprises locales ou nationales dans lesquels la participation à l'enseignement sera incluse. Le pôle de compétitivité VITAGORA sera sollicité pour appuyer cette démarche au près des entreprises régionales.

#### **Intervention des professionnels et pilotage de la spécialité**

Les deux temps forts de l'intervention des professionnels dans la formation sont : le projet industriel au S3 et le stage industriel de 6 mois au S4, auxquels s'ajoutent la participation à des forums ou salons professionnels, des témoignages d'anciens y compris la participation aux soutenances de stage de la promotion précédente. Le projet industriel est l'outil privilégié de formation par rapport aux exigences professionnelles : le sujet est proposé par le partenaire industriel ; sa participation financière aux coûts du projet démontre l'intérêt appliqué de la problématique traitée. L'industriel suit le déroulé du projet par des points réguliers avec les étudiants tout

au long du semestre et participe à l'évaluation du rendu final. La partie expérimentale du projet est également un support pédagogique et un champ d'application des enseignements méthodologiques.

En ce qui concerne la gouvernance de la spécialité, un professionnel du sensoriel siègera au conseil de perfectionnement.

### **Dispositifs d'évaluation des enseignements, suivi des étudiants diplômés ou non, évaluation de la formation par les diplômés**

Un travail d'harmonisation des dispositifs est en cours au niveau de la mention en s'appuyant sur les ressources de l'Observatoire De l'Etudiant mis en place à l'université de Bourgogne et à l'université de Franche-Comté, ainsi que sur les outils développés à AgroSup Dijon.

- [Spécialité Gestion des Industries Agro-Alimentaires \(GIAA\)](#)

### **Points faibles et recommandations pour l'établissement**

#### **Les objectifs professionnels et scientifiques ne sont pas clairement définis :**

L'objectif professionnel principal est de permettre à nos étudiants d'obtenir rapidement un poste d'encadrement à responsabilité dans l'industrie agroalimentaire ou dans la distribution alimentaire alors qu'ils disposent déjà d'un bon niveau en technologie alimentaire et en sciences des aliments (minimum bac+4). Ensuite, compte tenu de leurs parcours antérieurs et de leurs attirances, compte tenu également des opportunités qu'ils rencontrent, leurs débouchés sont importants aussi bien en production, qualité, qu'en marketing, en force de vente, en contrôle de gestion ou en direction de magasins alimentaires à la sortie de la formation. L'affichage « double compétence » en agroalimentaire et en management reste en effet porteur sur le marché du premier emploi où les M 2 GIAA sont même parfois préférés aux ingénieurs en agroalimentaire dans l'industrie et surtout dans la distribution.

Le niveau scientifique est garanti par les enseignants-chercheurs d'AgroSup Dijon, tous adossés à des équipes de recherche, en ce qui concerne les apports nouveaux en sciences et techniques d'un niveau bac + 5 pour les étudiants. Les intervenants professionnels extérieurs scientifiques sont choisis pour leur capacité à s'intégrer dans le processus d'acquisition des étudiants et à utiliser des concepts et des outils de pointe.

Il en va de même pour les apports en économie, gestion et droit où les interventions sont dispensées par des enseignants-chercheurs expérimentés en agroalimentaire et par des professionnels d'un haut niveau dans leurs domaines.

#### **Les stages ne semblent pas faire l'objet d'une soutenance devant un jury :**

Depuis cette année 2010-2011, la date au plus tard de fin de stage en entreprise est le 30/09 (certains étudiants étrangers trouvant un stage en entreprise privée du niveau imposé relativement tard pouvaient auparavant terminer en octobre. Ce n'est plus le cas maintenant).

Par ailleurs, la soutenance du rapport de stage n'est que facultative (il est écrit qu'elle peut avoir lieu à la demande de l'étudiant et/ou de l'entreprise) dans la mesure où les étudiants ont à rédiger un mémoire d'un excellent niveau en complément de leur rapport de stage.

Le sujet du stage étant en effet imposé par l'entreprise, le mémoire leur permet de s'investir dans un sujet jugé essentiel pour leur projet professionnel et leur emploi futur (qui peut être dans l'entreprise où ils font leur stage). Le sujet du mémoire exige l'agrément du corps enseignant, le recours à des concepts économiques et/ou scientifiques de niveau bac + 5 et des illustrations concrètes construites à partir d'enquêtes et/ou d'entretiens auprès d'experts du sujet.

Historiquement, le conseil pédagogique de la formation a toujours jugé préférable cette solution pour la future insertion professionnelle des étudiants bien qu'elle soit plus exigeante pour eux. Cette position sera rediscutée prochainement et une soutenance du rapport sera proposée.

### **L'absence d'une évaluation formalisée et centralisée des enseignements et de la formation nuit à l'amélioration de la formation :**

Une évaluation formalisée des enseignements est réalisée depuis deux ans à partir d'un questionnaire anonyme adapté d'un travail des chercheurs d'AgroSup Dijon en Sciences de l'éducation et appliqué aux formations d'ingénieurs de l'établissement. Nous recueillons 100 % de réponses, globalement très positives, sur la formation bien que les étudiants demandent encore davantage de visites d'entreprise (ils estiment cependant que le nombre d'interventions de professionnels est très satisfaisant).

Auparavant, cette évaluation était plus informelle. Elle se déroulait lors d'une demi-journée de discussion et de propositions en clôture du premier semestre, avant le départ en stage.

- **Spécialité Sciences des Aliments, Sensorialité, Comportement (SASC)**

### **Points faibles**

- **Bien qu'il y ait des UE en commun, les effectifs étudiants sont faibles pour trois parcours.**

La modification proposée avec 3 parcours, accueillie favorablement par les experts de l'AERES, devrait rendre plus attractif le parcours 3 et réguler ses effectifs.

Sans compter la mutualisation importante en tronc commun avec un autre Master 2R (SCM) et certaines spécialités de la mention, la mise en commun d'UEs dans le M2R SASC est importante, en particulier entre les parcours 1 et 2 (3 sur 5) pour les 60 h et une UE sur 5 est également commune entre les parcours 2 et 3.

Pour le parcours 3, nous n'avons pas mentionné - car il ne s'agit pas d'UEs entières - une mutualisation également importante (équivalente à plus de 1,5 UE sur 4) avec la spécialité ESCAI. Comme pour d'autres spécialités, sans avoir une mise en commun d'UEs entières, il y a une mutualisation partielle d'UEs et des liens importants avec les autres spécialités.

Ainsi, si on prend en compte l'ensemble des UEs communes et des mutualisations partielles d'UEs, l'effectif moyen pour une heure enseignée dans cette spécialité est de l'ordre de 17 étudiants, ce qui est cohérent aux niveaux de la dynamique pédagogique et des contraintes budgétaires.

- **L'acquisition de compétences transversales par les étudiants pourrait être plus lisible.**

Cette acquisition se fait, d'une part dans le tronc commun qui représente 60 h d'interventions (15 ECTS) et qui est en grande partie commun avec l'autre Master 2 Recherche SCM (Signalisation Cellulaire et Moléculaire), d'autre part dans les spécialités de la mention Sciences des Aliments. La préparation du mémoire bibliographique et de recherche qui forme à la démarche, la méthodologie, la rédaction et la communication scientifique (soit 15 ECTS) est également transversale. A cela s'ajoute la participation commune aux séminaires et colloques scientifiques organisés par les équipes de recherche d'accueil. En 2010-2011, les étudiants de M2R ont pu participer à 2 colloques scientifiques : un national CIAG (Carrefour de l'Innovation Agronomique, Dijon Novembre 2010) et un international en anglais de 2 jours (CIGR-Food Safety, Dijon Avril 2011).

### **Recommandations pour l'Etablissement (éléments de réponse pour l'UB)**

- **Les liens avec les écoles doctorales ne sont pas mentionnés.**

C'est un simple oubli de forme, car le lien est évident et très fort avec l'Ecole Doctorale E2S qui va fusionner avec l'autre Ecole Doctorale (Buffon), qui relève également du domaine des sciences de la vie. Les Directeurs des équipes labellisées d'accueil du M2R SASC sont membres du Conseil de l'Ecole Doctorale E2S. Ils participent à tous ses travaux, notamment la sélection des projets pour les allocations de thèse auxquelles candidatent les étudiants diplômés du M2R SASC et l'animation scientifique (colloques, séminaires de conférenciers invités) à laquelle les mêmes étudiants participent. En 2010-2011, les étudiants de M2R ont pu participer à 2 colloques scientifiques : un national CIAG (Carrefour de l'Innovation Agronomique, Dijon Novembre 2010) et un international en anglais de 2 jours (CIGR-Food Safety, Dijon Avril 2011) pour lesquels les responsables et chercheurs des équipes d'accueil du M2R SASC étaient dans le comité d'organisation et/ou comité scientifique. Il existe également des liens avec d'autres écoles doctorales d'autres universités.

- **La question d'un affichage indifférencié plutôt que Recherche mériterait d'être posée.**

Cette question a été posée et étudiée soigneusement par les responsables de la mention et Spécialité. Le choix unanime de proposer un Master Recherche repose sur plusieurs éléments qui atténuent cette considération des experts :

1. Quand il est écrit que 50 % des étudiants poursuivent en thèse, il est indiqué dans le dossier : **'dans l'année du diplôme'**, comme dans le cas des emplois type ingénieur (CDD).

En réalité, 10 à 15 % d'étudiants type emploi ingénieur CDD, voir réorientés en M2Pro (en attendant de nouvelles propositions de thèses en rapport avec leur stage et compétences), démarrent une thèse au cours de l'année suivante (type CIFRE ou Industrie-Région) avec des offres en nombre dans le domaine agroalimentaire.

Cela porte à plus de 65% le nombre d'étudiants de la formation qui font une thèse de Doctorat. Par ailleurs, les emplois de type ingénieur dans l'industrie sont en majorité des emplois de recherche ou de R&D valorisant cette spécialité. Nous pensons pouvoir améliorer ce score en étant plus sélectifs sur le recrutement et améliorer la compétitivité de leur candidature.

3. Choisir un Master indifférencié reviendrait à faire des doublons avec les autres spécialités qui n'ont pas la même vocation. La compétitivité des étudiants pour les allocations de thèse du MESR et de thèse Instituts-Région serait amoindrie pour des raisons de calendrier, mais aussi de contenu/activités pédagogiques avec bon nombre d'intervenants industriels à la place de chercheurs de haut niveau (reconnus par les experts). L'esprit recherche serait ainsi moins lisible, donc moins reconnu et moins attractif pour les étudiants désireux de s'orienter vers les métiers de la recherche publique et de l'enseignement supérieur. Cela ne serait pas souhaitable en regard de l'offre soutenue de stages par ces équipes qui s'impliquent fortement dans cette formation, et des débouchés dans la recherche publique/enseignement supérieur dans le domaine agroalimentaire au sens large.

- **Une analyse détaillée selon les parcours sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle aurait du figurer dans le dossier. La justification du maintien des 3 parcours serait renforcée si la répartition des étudiants était mentionnée**

Les effectifs des étudiants de l'ex parcours 3/4 était en moyenne de 7 à 10 étudiants, soit sensiblement le même que celui des parcours 1 ou 2. Ainsi nous n'avons pas indiqué de particularité pour ce parcours. La poursuite d'étude et l'insertion professionnelle étaient également du même ordre que celles des 2 autres parcours.

- **Le rapport volume horaire/nombre de CE devrait être examiné et harmonisé, y compris au sein de la mention**

D'une activité pédagogique à l'autre, une heure d'enseignement en présentiel ne donne pas forcément le même nombre d'heures de travail personnel. C'est le principe même de la notion de CE. Suite à des remarques de l'Université sur le projet, un effort a été fait dans ce sens, mais il est difficile d'aller au-delà sans déstabiliser la structure, notamment en tronc commun où il y a mutualisation avec d'autres M2R ou d'autres spécialités de cette mention.

- **Compte tenu du nombre important d'étudiants étrangers, des conventions (partenariats) ne pourraient-elles pas être formalisées ?**

Des conventions existent via l'AUF avec notamment le Vietnam (depuis 20 ans), la Moldavie, la Bulgarie, les pays du Magreb. Des démarches sont en cours avec le Brésil et la Thaïlande afin de développer des partenariats favorisant les échanges pour les étudiants mais aussi pour les enseignants.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3MA120000485

Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**

Mention : **SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION** évaluation AERES : A

Spécialités : <b>Bases de données et intelligence artificielle</b>	évaluation AERES : A
<b>Computer vision / VIBOT</b>	évaluation AERES : A
<b>Electronique, vision, automatique (EVA)</b>	évaluation AERES : A
<b>Image et intelligence artificielle-multimédia (IAA-MM)</b>	évaluation AERES : B
<b>Informatique et instrumentation de l'image, imagerie médicale (3I)</b>	évaluation AERES : B
<b>Maquette numérique et visualisation 3D</b>	évaluation AERES : C

### Réponse à l'évaluation

La mention regroupe de façon un peu « atypique » dans une même mention des enseignements en électronique et en informatique. La mention est organisée de façon à proposer pour des étudiants d'informatique ou d'électronique : un parcours adapté en M1 (informatique ou électronique), et plusieurs choix de spécialités de masters 2<sup>ème</sup> année. Les étudiants informaticiens peuvent suivre les spécialités dans les domaines des systèmes d'informations (BDIA), du multimédia (IIA-MM) et de l'image (IIA-MM, 3I et MV3D). Les étudiants électroniciens peuvent suivre les spécialités en électronique (EVA) et en image (3I, MV3D, CV).

**La formation n'est pas tubulaire pour un étudiant puisqu'après son M1, il peut choisir entre 4 spécialités quelque soit son parcours de M1.**

Même s'il n'y a pas d'UE disciplinaire commune en M1 entre les parcours informatique et électronique, **les étudiants forment un groupe géré de façon homogène**. La réunion de rentrée est commune, les UE non disciplinaires sont communes et le calendrier (examen, rentrée, etc.) est commun. Les étudiants se connaissent. En 2<sup>ème</sup> année, plusieurs UE sont mutualisées soit à l'intérieur d'une spécialité (comme les trois parcours de la spécialité EVA par exemple) mais également entre les spécialités ; ce qui reflète une unité dans cette mention. Les spécialités BD-IA et IIA-MM (parcours IIA) proposent chacune 2 modules pour la spécialité 3I. Elles partagent entre-elles le module d'intelligence artificielle.

En ce qui concerne la spécialité IIA-MM, les deux parcours IIA et MM mutualisent les UE non disciplinaires mais également un module disciplinaire (sous forme de 2 sous-modules dans le parcours IIA et un module dans le parcours MM). Pour répondre à la remarque des experts, cette mutualisation va être mieux identifiée dans la maquette (avec des crédits pour les 2 sous-modules du parcours IIA pour faire l'équivalence avec le module du parcours MM). De même, les intitulés de modules du parcours MM vont être affinés pour mieux refléter les

contenus du module. Cette spécialité comporte également un module qui propose des séminaires qui sont pour l'ensemble de la spécialité.

**Le choix de garder une structure de mention « unique » répond d'une part au souhait de l'université de ne pas multiplier les mentions de master mais d'autre part dans le cas du master mention STIC à une réalité de « terrain » tant au niveau de l'organisation des structures d'enseignements (avec un département IEM, Informatique – Electronique et Mécanique) et des structures de recherche (LE2I – Laboratoire d'Informatique Electronique et Image).** Les enseignants/chercheurs se côtoient, se connaissent et sont habitués à travailler ensemble. N'importe quel enseignant (informaticien ou électronicien) est à même de présenter le master STIC dans son ensemble. **Cette synergie se retrouve également pour les recherches de stages ou pour les emplois, avec une collaboration du master avec la plate-forme d'insertion professionnelle.** Cependant l'expérience a montré qu'il est nécessaire de bien veiller à faire des parcours adaptés mais multiples pour les différents profils des étudiants.

**Le choix d'avoir conservé des masters à finalité soit professionnelle soit recherche, correspond à une réelle orientation des enseignements soit vers une insertion dans le monde de l'entreprise (méthodes et outils), soit vers une poursuite en thèse (apprentissage de la recherche, modules qui montrent les enjeux des domaines, etc.).** Le master 3I a été enrichi à la fois au niveau volume horaire et du contenu en mutualisant des UE avec les spécialités professionnelles, mais garde pour la majorité des enseignements une orientation recherche. Le parcours imagerie médicale, correspond à une réelle demande sur ce domaine avec des compétences pour sa mise en œuvre à la fois à l'Université de Bourgogne (équipe imagerie médicale au sein du LE2I) mais également à l'Université de Franche-Comté ; **cette spécialité 3I étant co-habituée avec l'UFC.**

**Pour améliorer la visibilité de la mention STIC, plusieurs moyens sont envisagés (ou ont déjà été engagés) :**

- ✓ La création de plaquettes facilement identifiables qui communiquent directement au niveau de la spécialité ou même au niveau du parcours ; l'important ici de mettre en avant la spécialité thématique métier ou recherche. Ces plaquettes sont en cours de réalisation de façon homogène pour l'ensemble des formations de l'UFR Sciences et Technique.
- ✓ La mise en place d'un site web unique, qui présente la structure de la mention et toutes les spécialités. A l'heure actuelle, chaque spécialité a ses pages, la mention est plutôt décrite dans l'offre de formation de l'université. Ce site va être mise en place cette année, pour être opérationnel pour la rentrée 2012.

**Pour améliorer le pilotage de la mention, plusieurs structures doivent être mises en place notamment pour l'évaluation de la mention et pour le suivi des étudiants :**

- ✓ Un conseil de perfectionnement va être mis en place. Il sera constitué d'enseignants chercheurs, d'étudiants mais également de professionnels des différentes thématiques abordées dans le master. Une réunion annuelle est envisagée.

- ✓ La mise en place de méthodes de suivi des étudiants de façon homogène au niveau de la mention est nécessaire. Ce suivi existe déjà mais est réalisé au niveau des spécialités. Une réflexion globale est menée au niveau de l'Université de Bourgogne pour définir des formulaires de suivi et la mise en place de moyens pour mener les enquêtes demandées (notamment à 18 mois, 3 et 5 ans après le master). La mention STIC va s'inscrire dans ce processus de suivi.

La mention STIC comporte **une forte coloration internationale** à travers la labellisation ERASMUS MUNDUS de la spécialité VIBOT qui s'appuiera sur le prochain contrat sur la spécialité proposée en anglais, « **Computer Vison** ». Cette ouverture vers l'international va être renforcée en proposant un **parcours international (en anglais) au sein de la spécialité 3I** et la mise en place de doubles diplômes avec plusieurs pays. Cette réflexion est en cours et devrait être expérimentée à la rentrée 2012.

- **spécialité Base de données et intelligence artificielle (page 4 du rapport d'évaluation)**

L'évolution et l'amélioration de l'offre de formation de la spécialité BDIA du Master STIC sera envisagée sur les deux points principaux relevés au cours de l'évaluation du diplôme. Il s'agira de pallier l'absence de

- conseil de perfectionnement
- retour systématique sur l'insertion des étudiants

**Un conseil de perfectionnement** va mis en place au niveau de la mention du Master. Il sera constitué d'enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, de membres issus du monde des entreprises ainsi que d'étudiants (incluant des anciens étudiants).

Actuellement, les discussions sur l'évolution et le perfectionnement de la spécialité BDIA se font informellement lors de rencontres annuelles "BDIA – Entreprises". Ces rencontres ont un double objectif : (1) permettre aux étudiants de discuter avec les professionnels et de s'informer sur l'évolution du marché de l'emploi, (2) permettre des échanges entre l'équipe pédagogique et les partenaires industriels sur les évolutions technologiques du domaine des systèmes d'information pour mieux préciser les besoins et les attentes de formation des entreprises. Ces échanges sont également nombreux et fructueux lors des soutenances de stage qui sont des occasions propices pour discuter de l'adéquation de la formation avec les responsables de stage qui assistent aux soutenances.

Le conseil de perfectionnement se réunira au moins une fois par an pour évaluer les enseignements par rapport aux objectifs d'insertion et à l'adéquation des thématiques aux attentes du marché et en fin de parcours pour définir et préciser des orientations à inclure dans la nouvelle maquette.

**Le deuxième point concerne le retour systématique sur l'insertion des étudiants.** Nous effectuons chaque année, dans le cadre du stage de fin d'étude, des enquêtes sur le bon déroulement du stage et les perspectives d'emploi des diplômés.

Ces enquêtes se font par retour systématique de formulaire signé par le responsable de stage. Les données dont nous disposons montrent que plus de 95% des étudiants sortants trouvent un emploi dans les 6 mois qui

suivent la fin du stage en entreprise. Dans une majorité de cas, le stage a conduit à l'obtention d'un emploi. Ces données montrent également que les diplômés sont en majorité employés dans les métiers traditionnels de l'informatique tels que programmeurs ou ingénieur-concepteurs et que les emplois occupés par les diplômés issus de la formation correspondent bien à la thématique. Nous proposons en plus de l'enquête de fin stage de faire une deuxième enquête (de confirmation) 6 mois après l'obtention du diplôme sur l'insertion en entreprise.

Ces enquêtes vont être harmonisées au sein de la mention et s'intégrer dans un processus plus général en cours de mise en place à l'Université.

Enfin, en réponse à un autre point relevé au cours de l'évaluation, il faut noter que **la spécialité BDIA mutualise** déjà dans l'habilitation existante plusieurs modules d'enseignement avec d'autres spécialités (Image-IA et 3I) du master STIC. Ces mutualisations seront plus développées dans la nouvelle proposition. Notamment, **en mettant en place des options** qui permettront aux étudiants de remplacer un module de l'unité d'enseignement " **Méthodes et Architectures Emergentes (MAE)**" par un module choisi dans une autre spécialité du Master STIC.

- **spécialité Computer Vision (+VIBOT) (page 5 du rapport d'évaluation)**

Quatre points faibles ont été soulignés dans l'évaluation proposée par l'AERES. Des éléments de réponses ou compléments d'informations sont développés ci-après.

✓ **Absence de modalité de pilotage de la formation interuniversitaire (Jury, suivi pédagogique...)**

Le dossier ayant été structuré de façon à présenter le parcours et la spécialité Computer Vision sur lesquels repose le label Erasmus Mundus du Master VIBOT, les procédures propres (jury, suivi pédagogique...) à la partie Erasmus Mundus n'ont pas été détaillées. Celles-ci figurent dans le dossier de candidature à l'Europe (taux de réussite 15%) et représentent une trentaine de pages dont la majeure partie « administrative board, academic board, quality board et industrial board » a fait l'objet d'un accord (« memorandum of Agreement ») entre les divers partenaires avec pour objectif principal la délivrance d'un diplôme joint.

Toutes les procédures pédagogiques et administratives sont répertoriées dans un manuel qualité édité et validé par le consortium et dont l'Agence Européenne EACEA en charge du programme Erasmus Mundus a un suivi annuel à travers les « progress reports » adressés à celle-ci deux fois par an.

La démarche qualité reprenant tous les aspects (administratifs, pédagogiques, services offerts aux étudiants, suivi des étudiants...) pour le master Computer Vision + VIBOT est renseignée par les étudiants, staffs, scholars... à travers un site web [vqis.vibot.org](http://vqis.vibot.org) et est ensuite analysée par le « quality board » présidé par un membre extérieur de l'Université de Nice.

✓ **Critère de recrutement peu précis**

Le détail des critères de recrutement des étudiants Computer Vision ou VIBOT suivant une partie du parcours en commun (le premier semestre en France et potentiellement d'autres semestres pour les étudiants

effectuant une mobilité Erasmus en Espagne ou en Ecosse), est donné sur les pages web ([www.vibot.org](http://www.vibot.org), <http://mscvision.u-bourgogne.fr/>). Les critères d'admission VIBOT et Computer Vision sont les mêmes et sont très sélectifs. Ils tiennent compte des résultats obtenus en bachelor, de la motivation du candidat, des lettres de recommandation et avis en ligne de rapporteur extérieur, ainsi que du niveau d'anglais des candidats. 90% des étudiants du Computer Vision sont des étudiants sélectionnés dans le cadre du VIBOT (~400 candidatures pour 15 bourses de l'Europe !).

- ✓ **Absence d'information sur la façon dont est garantie la cohérence des cours délivrés dans le « computer vision » et ceux du VIBOT.**

Les contenus des cours ont été élaborés en commun avec les divers partenaires et sont donc similaires. Les contenus sont visibles sur les intranets des diverses institutions. De plus, grâce aux dispositifs de professeurs invités et de mission type « Teaching Staff Erasmus », les enseignants des diverses universités enseignent également dans les universités partenaires, ce qui garantit la similarité et la cohérence des cours et de leur contenu.

- ✓ **Retour du partenariat international (Ecosse, Espagne) au profit des étudiants du Creusot non indiqué.**

Les étudiants du Computer Vision (public étranger dont aucun n'est originaire du Creusot), ne parlant pas le français à leur arrivée, bénéficient de l'intégralité des actions d'installation et d'intégration mis en place pour les étudiants VIBOT, à savoir :

Services : banque et assurance (ouverture de compte, démarches, transferts, etc.), installation CROUS (état des lieux, remise de clefs, contrats, etc.), sécurité sociale et mutuelle, carte de séjour, semaine d'intégration (mise en relation avec les promotions précédentes, découvertes des infrastructures et des autres populations étudiantes sur le campus), cours de français, cérémonie de remise de diplôme.

Tous les aspects académiques et recherche: cours, possibilité de mobilité Erasmus, offre de stage, VIBOT days (forum industriel pour des stages de recherche en entreprise, offre d'emplois, thèses...), réseaux des partenaires (Ecosse, Espagne).

- **spécialité Electronique – Vision – Automatique (page 6 du rapport d'évaluation)**

La spécialité EVA est un regroupement de la spécialité actuelle SEA (Signal Electronique et Automatique) et du parcours Vision de la spécialité actuelle VIM (Vision – Image Intelligence Artificielle – Multimédia). Cette restructuration vise à apporter davantage de lisibilité sur cette spécialité pour les étudiants en électronique.

Cette spécialité comporte de nombreux atouts qui ont été soulignés lors de l'expertise. Essentiellement deux points faibles ont été identifiés :

Le premier point correspond à une absence de **conseil de perfectionnement**. Il est vrai que ce conseil n'a pas été prévu lors de l'élaboration de l'offre de formation pour cette spécialité. Cela provient du fait que les

orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des applications industrielles sont systématiquement discutées avec les partenaires industriels lors des visites et soutenances de stage. Ces points font également l'objet de discussions régulières entre les enseignants-chercheurs concernés par cette formation.

Cependant la mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention est prévue pour le prochain contrat. Nous allons donc nous engager dans une réflexion de mise en place d'un tel conseil qui permettra d'améliorer notre offre de formation.

Le deuxième point correspond à un manque **d'attractivité du parcours « Automatique »**. Ceci s'explique pour partie par la « jeunesse » de cette discipline à l'Université de Bourgogne qui ne comporte pas de licence d'automatique spécifique (mais des enseignements dans des modules). La nouvelle spécialité EVA intègre un certain nombre de modifications dans le contenu de ce parcours qui visent à faciliter son accès et son attractivité pour un vivier plus large d'étudiants. Nous souhaitons tout d'abord mesurer l'impact de ces modifications afin de voir si cela est suffisant pour répondre à nos attentes. Parallèlement, une piste envisagée est de communiquer de manière plus importante au niveau local et national afin d'élargir encore davantage notre bassin de recrutement. Ceci s'intègre dans la démarche générale de communication mise en œuvre au niveau de la mention.

- **spécialité Image et intelligence artificielle – Multimédia (page 7 du rapport d'évaluation)**

La spécialité IIA-MM est une restructuration de la spécialité VIM actuelle avec la suppression du parcours Vision industrielle. Ceci doit permettre une meilleure lisibilité de la spécialité pour les étudiants avec deux parcours à finalité professionnelle, bien identifiées.

Pour répondre aux recommandations préconisées par l'évaluation de l'AERES, plusieurs éléments du dossier vont être mieux mis en exergue ou modifiés.

✓ **Parcours « Image IA » et « Multimédia » complètement tubulaire**

Les deux parcours de la spécialité IIA- MM mutualisent les UE non disciplinaires mais également une UE disciplinaire qui correspond à 2 sous-modules du parcours IIA et un module du parcours MM. Il s'agit des enseignements d'analyse comportementale et de l'étude de logiciels de synthèse d'images (notamment le logiciel maya). Afin de mieux identifier cette mutualisation, des crédits ECTS seront affectés aux sous modules du parcours IIA (pour l'équivalent dans le parcours MM).

La prochaine maquette comporte également des séminaires qui seront suivis par l'ensemble de la spécialité.

- ✓ **Parcours « Multimédia » difficile à appréhender dans son contenu et son unité, les compétences acquises ne sont pas claires et semblent être redondantes avec celle de la spécialité BD-IA pour la formation de spécialistes de systèmes d'informations.**

Plusieurs UE du parcours MM comportent des intitulés relativement généraux qui ne reflètent pas bien le contenu de ces modules. Il est donc envisagé de répondre à cette lacune en proposant de nouveaux intitulés et également en réorganisant les contenus de certains modules.

- L'UE "Système d'information" comporte en réalité des enseignements sur les technologies du web collaboratif et du web sémantique qui deviennent essentiels pour une formation « multimédia ». Cette UE va être renommée « Technologies avancées du Web » et son contenu va être complété par des aspects modélisation (rappel du modèle UML et modèle UWE pour le développement de projets).
- L'UE "Réseau" comporte essentiellement une étude des architectures réseaux pour le Web avec l'étude des problèmes de sécurité. L'intitulé "Sécurité et nouvelles technologies de l'Internet" permettra de mieux identifier les objectifs de ce module.
- L'UE "Media" s'intéresse uniquement à deux aspects des média qui sont le traitement du son et le traitement de la vidéo (nouvel intitulé « Traitement de la vidéo et du son »).
- L'UE "Applications" devient "Applications media" et va se focaliser sur deux domaines d'applications le e-commerce et le e-learning. Ce module fait intervenir des professionnels de ces domaines. Le contenu de ce module sera également complété par la présentation des technologies comme les systèmes de gestion de contenus, les wikis, etc.
- L'UE "Applications industrielles et conférences" introduit des séminaires pour l'ensemble de la formation. Le volume horaire de ce module est de 50h (25 + 25).

La maquette complète va être mise à jour pour améliorer la lisibilité de son contenu. Les compétences et les métiers vont également être davantage précisés pour mieux mettre en avant les spécificités de ce parcours.

- **spécialité Informatique, instrumentation de l'image et imagerie médicale (page 8 du rapport d'évaluation) cohabilitation UFC**

La spécialité recherche 3I est une spécialité co-habilitée avec l'Université de Franche-Comté. Les éléments ci-dessous apportent des explications/réponses aux interrogations identifiées dans l'évaluation AERES et complètent les informations du dossier pour l'ouverture vers l'international de cette spécialité.

- ✓ **Taux de poursuite en Doctorat faible pour une spécialité à finalité « recherche »**

Près de la moitié de nos étudiants sont d'origine étrangère et il nous est difficile d'avoir des informations précises sur leur devenir. De plus, comme il est indiqué dans le rapport, le parcours « Imagerie Médicale » s'adresse essentiellement aux internes en médecine qui n'ont pas vocation à poursuivre leurs études en thèse (de science). En effet, ces étudiants font une thèse en médecine. Cependant, l'expérience acquise dans le

Master2 Recherche leur permet d'avoir plus de facilités par la suite pour la recherche dans leur spécialité en médecine. Une démarche générale de suivi des étudiants est menée au niveau de l'Université et dans laquelle le master STIC va s'intégrer. Cela devrait permettre d'avoir une meilleure connaissance du devenir des étudiants.

✓ **Risque d'une évolution graduelle vers une spécialité « professionnelle » du fait d'un contenu technologique important.**

La réponse sur ce point porte sur deux aspects :

- La maquette a été légèrement réaménagée pour permettre aux étudiants de mieux personnaliser leur choix de parcours avec 3 modules de recherche obligatoires (fixés selon les parcours thématiques) et 2 modules optionnels qui peuvent être choisis dans les autres spécialités du master ou dans les autres modules de cette spécialité.
- Le master2 3I sera également délivré en double diplôme en partenariat avec 6 universités étrangères. Suite à cette internationalisation, tous les parcours auront au moins deux modules en anglais. Cette action a pour but de mettre en avant l'aspect recherche du Master2 3I et permettra une démarcation forte avec les spécialités professionnelles.

✓ **Parcours « imagerie médicale » particulier incluant une seule UE (de mise à niveau), éventuellement commune avec les autres filières.**

Comme indiqué précédemment, certains modules du parcours « Imagerie Médicale », seront proposés dans les autres parcours. Ceci permet à ce parcours de partager deux modules avec les deux autres parcours. De plus, dans le cadre de l'internationalisation, les étudiants étrangers pourront inclure des modules du parcours « Imagerie Médicale » dans leur cursus.

✓ **Absence de certification liée à l'acquisition de compétences transversales.**

Une démarche vers l'introduction du CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) au niveau licence est en cours à l'université. La spécialité 3I pourra s'intégrer dans cette démarche soit de façon obligatoire soit de façon facultative pour les étudiants.

**L'un des points forts qui a été souligné sur le Master2 3I porte sur les perspectives internationales prometteuses.**

En effet nous nous proposons de développer l'internationalisation de cette spécialité. Cette ouverture sera réalisée au travers de la mise en place de double diplômes avec six universités étrangères (Yaoundé1 - Cameroun, Milan - Italie, Galatasaray - Turquie, UPA - Liban, Biskra - Algérie, Kasetsart – Thaïlande). L'élaboration des conventions est en cours.

Le Master2 3I aura alors deux parcours :

- **un parcours classique** (pour les francophones) avec 1 ou 2 modules enseignés en anglais. Cependant tous les examens se feront en français.
- **un parcours international** (pour les anglophones) : tous les modules sont en anglais. Un étudiant composera son parcours en choisissant parmi l'ensemble des modules enseignés en anglais.

Les étudiants bilingues peuvent construire leur parcours « à la demande ». Cependant le nombre de modules sera limité en fonction des flux. La maquette va être complétée pour mettre en place cette ouverture.

- **spécialité Maquette numérique et visualisation 3D (page 9 du rapport d'évaluation)**

La spécialité « Maquette numérique et Visualisation 3D » est co-habilitée avec l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (Arts et Métiers ParisTech). Les enseignements sont dispensés sur le site de Chalon sur Saône de l'Université de Bourgogne. Plusieurs points faibles ont été identifiés lors de l'expertise AERES à la fois sur le contenu de cette spécialité recherche et également sur son attractivité pour un public plus large que les élèves ingénieurs de l'école. Des éléments de réponses sont apportés ci-dessous sur les différents points faibles identifiés par l'évaluation.

#### ✓ **Effectif des étudiants :**

Compte tenu de l'existence des autres formations de master en réalité virtuelle au niveau national, la spécialité recherche en maquette numérique et visualisation 3D du master STIC focalise sur des aspects industriels qui se complètent avec les acquis de la formation initiale au centre de l'ENSAM à Cluny. Ces aspects concernent le prototypage virtuel du produit, les interfaces Homme-Machine et la visualisation 3D. Pour intégrer cette formation le candidat doit maîtriser l'outil informatique et l'automatique, il doit également avoir des connaissances en conception mécanique et électronique.

L'effectif de la formation est relativement faible en raison de la multidisciplinarité du domaine et de spécificité qui lui a été donnée pour se distinguer des autres formations offertes par d'autres établissements. Toutefois, on constate une évolution positive de l'effectif depuis l'année académique 2009-2010. Cependant il est envisagé pour le contrat de renforcer la communication sur cette spécialité à la fois au niveau local : vivier d'étudiants du PRES Université de Bourgogne et de Franche-Comté, issus du master STIC ou des masters informatiques et électroniques de l'UFC et au niveau national. Actuellement on constate en effet que le vivier est très majoritairement constitué des élèves ingénieurs de l'ENSAM qui peuvent enrichir leur formation par cette spécialité recherche.

#### ✓ **Formation M1 :**

La spécialité MV3D peut être suivie par les étudiants ayant suivis la 1<sup>ère</sup> année du master STIC (parcours informatique ou parcours électronique). On peut également souligner qu'une formation de master M1 vient d'être créée à l'ENSAM qui pourra également alimenter la spécialité Maquette numérique et visualisation 3D. Il est également prévu de mener des actions ciblées pour faire connaître cette formation aux étudiants dès la licence à l'UB et à l'UFC.

✓ **Consolidation du contenu de la formation et son ouverture à l'université :**

Afin de consolider les aspects recherches, renforcer les connaissances enseignées et améliorer l'ouverture de cette formation à des étudiants de l'université, les matières ci-dessous pourraient-être ajoutées à la maquette pédagogique :

	Volume horaire
- Visualisation scientifique	18
- Vision par ordinateur	12
- Principes fondamentaux de modélisation et de simulation	15
- Systèmes interactifs (interaction Homme – Robot)	12
- Intelligence artificielle	12
- Ergonomie, formation et performance humaine	10
- Méthodologie de recherche	9
- Communication scientifique en langue anglaise	18

La maquette pédagogique mise à jour (sous réserve de validation par les instances de l'Université) est donnée en annexe de document.

✓ **Pré-requis de la formation :**

La programmation orientée objet constitue le principal pré-requis informatique de cette formation. Certains étudiants issus d'écoles d'ingénieurs peuvent avoir besoin d'un complément de formation en programmation orientée Objet (POO) et en informatique graphique pour appréhender les aspects de maquette numérique et d'environnement virtuel interactif. Ces enseignements de base pourront être proposés sous forme de module optionnelle de remise à niveau et complétés dans la partie POO proposée dans l'UE Analyse de données et - Principes fondamentaux de la modélisation et la simulation

✓ **Nombre de poursuite en doctorat :**

Le nombre insuffisant de poursuite en doctorat peut s'expliquer par les raisons suivantes :

- d'une part le fait que le vivier étudiant est essentiellement des élèves ingénieurs qui aspirent davantage à intégrer le monde de l'entreprise ; l'élargissement du vivier des étudiants issus de Master 1<sup>ère</sup> année doit permettre d'améliorer le taux de poursuite en thèse.
- d'autre part, pour développer sa dimension internationale, l'équipe de l'institut Image a adopté une stratégie qui favorise le recrutement de doctorants étrangers. Ceci a permis des échanges fructueux avec les établissements d'origine de ces étudiants. L'objectif à l'avenir sera de recruter en doctorat davantage d'étudiants issus du master STIC notamment de la spécialité Maquette Numérique et Visualisation 3D.

**ANNEXE : Description des UE pour la Spécialité "Maquette numérique et visualisation 3D" (modifications)**

		total	230	60	230	60
UE	Intitulé UE	Discipline	heures	ECTS	Heures par UE	ECTS par UE
1	Connaissance de l'entreprise et communication scientifique en langue anglaise	Communication scientifique en langue anglaise	18	1,5	52	5
		Valorisation, transfert de technologies	8	1,5		
		Stratégie de l'entreprise et marketing	10	1		
		Lean Management	16	1		
2	Analyse de données et - Principes fondamentaux de la modélisation et la simulation	Analyse de données	16	2	46	5
		Programmation orientée objet	15	1,5		
		Principes fondamentaux de modélisation et de simulation	15	1,5		
		Traitement 3D : du maillage au calcul de structures	10	1		
3	Maquette numérique et visualisation interactive	Concepts et outils de la maquette numérique	12	1	52	5
		Systèmes interactifs (interaction Homme – Robot)	12	1,5		
		Visualisation scientifique	18	1,5		
4	Vision artificielle et interaction Homme - machine	Vision par ordinateur	12	1,5	80	9
		Intelligence artificielle	12	1		
		Interfaces homme-machine	12	1		
		Application de réalité virtuelle	10	2		
		Ergonomie, formation et performance humaine	10	1		
		Cognition du couplage Perception – Action	5	1		
Perception de mouvement et simulation de conduite	10	1,5				
5	Méthodologie de recherche	Méthodologie approche scientifique	9	6		6
10	Projet de recherche			30		30

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n° S3MA120000483  
Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE**  
Mention : **SCIENCES DE LA MATIERE**

**évaluation AERES : B**

Spécialités : **Chimie moléculaire et procédés propres**  
**Physique-lasers-matériaux**  
**Contrôle et durabilité des matériaux**  
**Nanotechnologie et nanobiosciences**

**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**  
**évaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après, les commentaires et compléments concernant l'évaluation AERES de la mention Sciences de la Matière ainsi que des spécialités CMPP (Chimie moléculaire et procédés propres), PLM (Physique-laser-matériaux), CDM (Contrôle et durabilité des matériaux et NANO (Nanotechnologies et nanobiosciences).

- (1) Réponse à l'avis sur la mention
- (2) Réponse à l'avis sur la spécialité CMPP
- (3) Réponse à l'avis sur la spécialité PLM
- (4) Réponse à l'avis sur la spécialité CDM
- (5) Réponse à l'avis sur la spécialité NANO

#### Réponse à l'avis sur la mention

##### • *Faible pilotage de la mention.*

Comme nous l'avons précisé dans notre dossier, nous mettons en place dans ce nouveau plan quinquennal, un comité de pilotage. Suite aux recommandations de l'évaluation AERES, ce comité de pilotage sera constitué, en plus des responsables des spécialités, de 5 représentants étudiants élus et représentatifs des parcours M1, M2 de la mention ainsi que de 5 représentants professionnels du monde socio-économique (1 membre du CEA valduc, 1 membre de la société Nano-Bruker, 1 membre du monde métallurgie-matériaux, 1 membre du PNB et 1 membre d'une PME locale (secteur médical)). Ce comité aura un rôle de conseil de perfectionnement et aura pour mission :

1. de définir les évolutions stratégiques de la formation après l'analyse de son fonctionnement et l'étude de ses débouchés professionnels.
2. d'initier la création d'un site Web qui présente les différentes spécialités de la mention avec leur articulation, ainsi que l'organisation générale (responsables...).
3. de valider une fiche d'évaluation uniforme des enseignements, fiche mise en ligne et accessible aux étudiants.

4. de faire mettre en ligne des propositions de stages, d'emplois, de thèses
5. d'assurer un suivi du devenir des étudiants ...

• **Faible ancrage au milieu professionnel au regard de la description de la composition des équipes pédagogiques, alors que trois spécialités sur quatre affichent une double finalité « recherche » et « professionnelle ».**

L'ancrage au milieu professionnel dans cette nouvelle maquette est précisé pour chaque spécialité et sera renforcé par la participation dans le conseil de perfectionnement de professionnels issus du contexte socio-économique régional, national et international.

• **Effectifs d'étudiants faibles dans certaines spécialités maintenues dans la maquette.**

L'objectif est d'améliorer l'attractivité de la mention à travers une communication renforcée, l'ouverture à des plates-formes technologiques reconnues mais aussi par des cours effectués en anglais qui permettront une ouverture plus large à l'international. Ces mesures doivent permettre à moyen terme d'augmenter les flux d'étudiants et en particulier des étudiants étrangers. Durant le contrat précédent, en plus du programme Erasmus, au moins 18 étudiants étrangers par le biais de collaborations scientifiques ont été accueillis dans la mention.

• **Modalités de transfert des étudiants d'un site universitaire à l'autre non précisées.**

En pratique, pour les cours et travaux dirigés d'UEs dispensés sur le site de Besançon ou pour les travaux pratiques complémentaires à une spécialité de Dijon, une navette gratuite a été mise en place depuis 2009 entre les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté. Les horaires des enseignements seront, bien sûr, mis en phase avec les horaires de la navette.

Dans le cas où des enseignants-chercheurs de Besançon interviennent dans des spécialités dijonnaises, se sont eux qui font le déplacement.

Une utilisation de la visioconférence est aussi envisagée pour des cours magistraux.

- **Spécialité Chimie moléculaire et procédés propres (CMPP) (page 4 du rapport d'évaluation)**

• **Faible implication des industriels dans la formation**

Conformément à la finalité recherche de cette spécialité, les enseignements du master CMPP sont principalement délivrés par des enseignants chercheurs et chercheurs des instituts ICMUB (UB) et UTINAM (UFC). Des intervenants extérieurs d'universités françaises et étrangères sont également impliqués. Enfin, chaque semaine les étudiants du master 2 assistent à une conférence dans le cadre des séminaires de l'institut présentée par un chercheur du milieu académique ou industriel.

• **Flux faible**

Le nombre relativement restreint d'étudiants du master CMPP (23 en moyenne) permet à chaque étudiant de bénéficier d'un bon encadrement et d'avoir l'opportunité à la sortie du diplôme de bénéficier à Dijon ou dans d'autres universités françaises ou étrangères d'un financement de thèse en adéquation avec son projet professionnel.

• **Enseignement du S3 effectués sous forme de cours magistraux, l'expérimentation est renvoyée durant le projet d'initiation à la recherche**

Nous considérons que les bases en expérimentation ont été acquises notamment en L3 et M1 sous la forme de TP « classiques ». Dès le S2, les étudiants sont immergés dans un laboratoire de recherche pour appréhender l'expérimentation dans un cadre de recherche. Cette première expérience est naturellement suivie par le stage en fin de M1. La deuxième année du master CMPP est divisée en deux temps : de septembre à janvier, trois jours par semaine sont consacrés à l'enseignement sous forme de cours magistraux et deux jours sont dédiés à une première immersion dans un laboratoire de recherche. Lors de ces deux jours, l'étudiant évolue au sein de son équipe d'accueil, commence à appréhender son sujet de recherche (bibliographie) et apprend à maîtriser un certain nombre de techniques d'analyse indispensables à la réalisation du projet. De janvier à juin, l'intégralité de la semaine est consacrée au projet de recherche en laboratoire. La part réservée à l'expérimentation est donc très importante au niveau du master CMPP et cet apprentissage se fait dans un environnement privilégié au sein d'un institut de recherche reconnu au niveau national et international.

- **Spécialité Physique Laser et Matériaux (PLM) (page 5 du rapport d'évaluation)**

• **Participation relativement faible d'intervenants extérieurs :**

La nouvelle formation a été articulée de manière à augmenter la participation d'intervenants extérieurs (professionnels du milieu médical et industriel) à travers des cours-séminaires organisés au sein des unités d'enseignement scientifique.

• **Bilan incomplet du fonctionnement de la spécialité :**

Le conseil de perfectionnement de la mention mettra en place des outils d'évaluation communs à toutes les spécialités ainsi qu'un dispositif de suivi des étudiants. La présence de représentants des milieux socio-professionnels devra permettre la mise en place de réflexions et d'actions visant à favoriser l'insertion professionnelle.

- **Spécialité Contrôle Durabilité des Matériaux (CDM) (page 6 du rapport d'évaluation)**

• **Faible nombre d'intervenants professionnels suggérant un adossement réduit au milieu industriel dans les parties scientifiques.**

La quasi totalité des intervenants de la spécialité CDM travaille en collaboration étroite avec des industriels sur des projets très appliqués. Certains sont fortement impliqués dans la création de start-up. Ils sont donc tout parfaitement au fait des compétences nécessaires au travail dans l'industrie. Par ailleurs, le matériel utilisé lors des travaux dirigés ou encadrés est du matériel en tous points identique à celui utilisé dans l'industrie.

• **La part des enseignements consacrée à la connaissance de l'entreprise est cohérente pour une finalité**

***recherche mais faible pour la finalité professionnelle.***

En S3, un module entier (50 h) est consacré à des conférences présentées par des industriels ainsi que par des travaux encadrés réalisés sur une véritable chaîne de production.

***• Absence d'indications sur les modalités pratiques mises en place pour les étudiants lorsque les enseignements sont dispensés sur le site de Besançon.***

Les enseignements dispensés sur le site de Besançon sont, en concertation avec l'Université de Franche-Comté, regroupés sur quelques journées de façon à limiter les déplacements. Ceux-ci sont complètement pris en charge à travers une navette mise en place entre les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté. Les horaires des enseignements seront, bien sûr, mis en phase avec les horaires de la navette.

- 
- [Spécialité Nanotechnologies et nanobiosciences \(page 7 du rapport d'évaluation\)](#)

***• Bonne identification des compétences acquises par les étudiants, mais définition des métiers visés en lien avec les besoins/préoccupations du milieu industriel trop vaste.***

L'interdisciplinarité de cette formation est en cohérence avec les propositions de stage (en moyenne 40 par an), de thèse et d'emploi offertes sur tout le territoire national (CEA-LEITI de Grenoble) et international. Les sujets concernés font appels à la fois aux nanotechnologies et leurs applications (santé, pharmacie, optique, opto-électronique, matériaux...) donc autant d'opportunité pour les étudiants. Dans sa nouvelle organisation, l'accent est mis sur les applications en optique et dans le secteur biologie-santé associé aux métiers en rapport.

***• Lien formation-milieu professionnel faible, si on se base sur le faible taux de participation de professionnels dans les modules scientifiques.***

Dans cette spécialité, le mois de janvier est consacré en M2 à des cours-séminaires liés au partenariat scientifique des équipes de recherche avec le milieu industriel, en rapport avec les unités d'enseignement scientifique de la spécialité. Ces cours séminaires font appel à des intervenants extérieurs issus du milieu médical et industriel

Par ailleurs, le partenariat avec la plateforme MIMENTO de Besançon permet aux étudiants d'accéder à un environnement professionnel de micro et nano-fabrication au travers d'une chaîne de production. La totalité des heures consacrées à cet environnement professionnel représente environ 100 heures.

***• Insertion professionnelle des diplômés majoritairement en doctorat avec peu d'emplois d'ingénieurs indiqués.***

Depuis trois ans, la demande du milieu professionnel s'est orientée vers des doctorats et s'est concrétisée par une augmentation du nombre de thèses CIFRE (insertion dans le monde professionnel sous forme de CDD de 3 ans) et industrielles, permettant de faire, dans le domaine des nanotechnologies (activité en devenir), le transfert entre activité de recherche appliquée et milieu industriel. De 2007 à 2010 le nombre de thèses CIFRE représente 42% des thèses financées (50% pour l'année 2009-2010), 22% de thèses ministérielles et 36 % de thèses financées par le CNRS, ANR et Europe. Par ailleurs, 56% de ces thèses sont effectués en-dehors de l'Université de Bourgogne démontrant notre attractivité et lisibilité.

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne  
Demande n° S3MA120000482

Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**  
Mention : **MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS**

évaluation AERES : B

Spécialités : **Mathématiques approfondies (MA)**

évaluation AERES : B

**Mathématiques pour l'informatique graphique et la statistique (MIGS)** évaluation AERES : A

### Réponse à l'évaluation

Nous constatons avec satisfaction que la qualité et le niveau scientifique de la formation sont reconnus par l'évaluation. Le rapport reconnaît également la bonne insertion professionnelle de nos étudiants. Nous veillerons sur la continuation et l'amélioration de ces qualités dans la future maquette.

Toutefois nous estimons que la note globale et la note pour la spécialité *Mathématiques Approfondies* ne nous paraissent pas refléter les observations transcrites sur le rapport. Ces observations portent plus sur la mise en œuvre et le suivi de la formation que sur sa qualité intrinsèque. Ces notes devraient mieux refléter le haut niveau de notre formation

Concernant les points à améliorer, nous souhaitons signaler que :

- au sujet de la *tubularité* : plusieurs modules sont communs aux différents parcours M1 (e.g. optimisation, probabilités, statistique) ce qui permet par exemple à certains étudiants de changer de spécialité entre le M1 et le M2.

Nous avons ainsi écrit dans le rapport (spécialité MIGS, Section 2 Bilan, sous section 6)

"On peut également remarquer que 4 étudiants ayant validé la spécialité MIGS en M2 entre 2007 et 2009 avaient initialement suivi le parcours MA1 et ont choisi de se réorienter vers une formation professionnelle".

- les certificats C2i2E et CLES seront mis en place par l'Université dans les masters *Métiers de l'enseignement*.
- Le choix d'offrir des programmes séparés à l'Université de Bourgogne et à l'Université de Franche-Comté vient d'une décision en concertation entre les responsables de notre Master et les

responsables du Master de l'Université de Franche-Comté. Les thèmes disciplinaires abordés sont très complémentaires et reflètent les thèmes de recherche des laboratoires d'appui.

#### Commentaires sur les spécialités

- **Spécialité Mathématiques Approfondies (page 3 du rapport d'évaluation)**

Le suivi des étudiants va être mis en place de manière systématique par l'UFR avec l'aide des services de l'Université. Il est important de souligner qu'il était jusqu'à présent réalisé de façon informelle par les responsables de chaque parcours, les effectifs se prêtant tout à fait à ce type de fonctionnement. Ainsi par exemple, en première année de Master Mathématiques Approfondies, tous les étudiants bénéficiaient d'entretiens réguliers avec le responsable de la formation, afin de discuter du déroulement de l'année ainsi que de leurs projets professionnels.

Les mêmes remarques valent pour l'évaluation des enseignements : basé jusqu'à présent sur les commentaires des étudiants lors des rencontres avec les responsables, il va être prolongé par une évaluation systématique des enseignements mise en place par l'UFR avec l'appui des services de l'Université.

En ce qui concerne la mutualisation avec la spécialité MIGS, comme il est observé dans notre dossier, nous avons trois modules optionnels en commun.

Concernant le choix de renouveler la thématique de la spécialité tous les deux ans, il est motivé par une volonté de donner un programme spécialisé en M2 (en particulier au semestre 4) et pour préparer les étudiants à la recherche dans un domaine spécifique. Le thème est affiché quelques mois avant le début de l'année académique et attire chaque année des étudiants étrangers qui viennent en particulier pour la thématique offerte. Un roulement annuel de thématique a déjà été expérimenté et le résultat n'était pas concluant.

Par ailleurs, il est précisé dans le dossier que dès que les flux d'étudiants seront stabilisés (suite à la réforme de masterisation et à la création du master enseignement, il est très difficile de prévoir ces flux pour les deux années à venir), nous envisageons l'ouverture d'une deuxième option selon les mêmes modalités mais sur une thématique différente de la première. Les deux thématiques seraient renouvelées tous les deux ans, l'une les années paires et l'autre les années impaires.

- **Spécialité Mathématiques pour l'informatique graphique et la statistique (MIGS) (page 4 du rapport d'évaluation)**

Nous prenons en compte la suggestion pertinente de créer un conseil de perfectionnement qui permettra d'adapter au cours du temps la formation du Master MIGS en concertation avec les professionnels des secteurs concernés, comme la statistique, l'informatique graphique et plus généralement les mathématiques appliquées.

En ce qui concerne la formation en informatique générale et la certification C2i2MI, notons tout d'abord que le volume horaire de ce module a légèrement augmenté par rapport à la maquette actuelle (46 h devant étudiant à présent, 50 h à partir de 2012). Une réunion de concertation avec les informaticiens qui participent à la formation sera organisée très prochainement afin d'évaluer l'intérêt pour nos étudiants d'un tel certificat et les modalités pratiques (organisation d'une formation optionnelle éventuellement mutualisée avec d'autres masters de l'UB) de son éventuelle mise en place.

L'évaluation par les étudiants de la formation est effectuée de manière systématique depuis cette année en M2. Elle était déjà en place en M1 depuis plusieurs années. Elle avait pour objectif une évaluation des enseignements et de l'intérêt des étudiants pour les différents modules. Ses résultats restaient confidentiels. Il est à noter qu'une évaluation de l'autonomie et des compétences des étudiants est demandée aux maîtres de stage (avec un bon taux de réponse) depuis 2008 (promotion 2007-2008).

Evaluation des diplômes  
**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3MA120000451

Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES/SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

### Réponse à l'évaluation

L'offre de formation des deux UFRSTAPS de Bourgogne et de Franche-Comté entièrement mutualisée (Licences et Masters) est le fruit d'un travail de deux communautés d'enseignants qui, après plus d'une année d'échanges et de réflexions, a conduit à la création *ex-nihilo* d'une offre de formation entièrement nouvelle et originale portée conjointement par les deux composantes. A la lecture de l'ensemble des évaluations de l'AERES le sentiment que ce travail n'a pas été toujours perçu dans sa dynamique générale est persistant. Les remarques sont souvent fondées sur des éléments plutôt parcellaires et microscopiques effectivement peu explicités du fait d'une histoire de cette offre forcément absente ou trop récente parfois. Si cette constatation ne sous-estime pas la lourdeur du travail accompli par l'AERES dans cette vague B, le montage complexe des dossiers semble avoir conduit, chez les évaluateurs, à des difficultés d'appréhension du projet ne permettant pas toujours une vision cohérente de la philosophie générale de l'offre de formation présentée. En conséquence nous regrettons une appréciation somme toute assez négative de notre projet (quatre mentions de Licence évaluées « B », deux mentions Master évaluées « B », une évaluée « A » et une spécialité APAS de la mention Biologie-Santé évaluée « B »).

Dans le cadre du PRES Bourgogne/Franche-Comté, les deux projets d'établissement avaient souligné la dimension emblématique de cette co-habilitation (cf tableau synthétique de l'offre résumée à la fin de ce document) entre les deux UFRSTAPS, saluant l'idée d'un véritable « Pôle PRES Sport » apportant une cohérence territoriale, rassemblant des équipes avec leurs compétences et leurs spécificités, mutualisant des forces et des savoir-faire issus à la fois des domaines de la recherche, de la formation et de la vie étudiante. Pour les deux structures STAPS c'était l'occasion de saisir l'opportunité de continuer à tendre vers un rayonnement national et international afin de s'imposer comme un acteur fort aux côtés des universités des régions voisines.

Lorsque l'on sait aujourd'hui ce que représentent les notations de l'AERES et ce qu'elles préfigurent dans la dynamique des Universités françaises on comprendra qu'au regard du projet qui était celui de toute une

communauté d'enseignants le sentiment d'avoir été moyennement évalué prévaut largement aujourd'hui sur la satisfaction éprouvée lors des travaux effectués dans le cadre de ce PRES Bourgogne/Franche-Comté.

Nous continuons à penser que proposer **les mêmes diplômes à la fois aux étudiants de Dijon et à ceux de Besançon** dans le cadre d'une mutualisation complète et à tous les niveaux doit permettre :

- d'offrir aux étudiants une carte des formations plus riche sans créer des nouveaux diplômes
- d'organiser les formations sous forme de parcours pour permettre à l'étudiant de mieux élaborer son projet de formation et son projet professionnel.
- de s'enrichir mutuellement par la mise en commun des points forts de chaque UFR (aide à la réussite, réorientation, UE engagement étudiant, annexe descriptive au diplôme, préprofessionnalisation, accompagnement des étudiants .....)
- d'offrir un espace de formation cohérent et novateur
- d'améliorer l'attractivité grâce à une meilleure lisibilité
- de définir une stratégie commune de formation et de recherche (soutien des masters par les différents laboratoires des deux universités)
- d'encourager la mobilité étudiante et le développement des TICE.

Le travail en équipe des deux UFR pour construire cette nouvelle carte a permis de mettre en commun les pratiques organisationnelles, de partager et d'enrichir des savoirs et des expériences, ce qui devrait à très court terme améliorer la qualité pédagogique, l'information, l'orientation et surtout l'accompagnement des étudiants. Si les évaluations pointent du doigt des problèmes de pilotages et de gouvernance dans ce projet, la quantité de travail qu'a supposé cette mise en commun a pourtant conduit les deux UFRSTAPS à proposer clairement des comités de suivi commun et des responsabilités de diplôme partagées, **regroupant à tous les niveaux de l'offre les deux équipes pédagogiques des deux UFR.**

Afin de rendre opérationnel l'ensemble de cette offre commune, on peut rappeler les grandes lignes de l'architecture des diplômes de Licence et de Master qui respectent trois idées essentielles :

- permettre aux étudiants de faire des choix cohérents avec leurs projets de formation et professionnels
- permettre leur mobilité (régionale, nationale et internationale)
- éviter la tubularité des diplômes (passerelles, substitution d'UE etc.)

Très concrètement, tous les semestres de L et de M sont composés de 5 Unités d'Enseignements de 6 crédits chacune. Cette structure vise à simplifier la présentation de chaque formation, à donner une unité des diplômes à travers les années du cursus, à permettre aisément des passerelles d'une formation à l'autre et à présenter une lecture aisée de l'offre au niveau international.

Le manque d'ouverture disciplinaire soulignée par l'AERES à propos des STAPS suppose de rappeler la forte pluridisciplinarité de la 74<sup>ème</sup> section du CNU fondée sur de nombreux éclairages issus d'un nombre important

de champs scientifiques. A ce titre une première catégorie d'enseignement de l'offre de formation repose sur des UE dites d'Enseignement Pluridisciplinaires appelées majeures lorsqu'elles précisent la mention ou la spécialité du diplôme. Elles peuvent être approfondies dans des UE dites d'« Approfondissement » ou choisies comme enseignement « Complémentaire » dans d'autres mentions ou d'autres spécialités.

Le choix de la structure des diplômes insiste fortement sur les dimensions additionnelles (5 UE sur 30 en Licence et 3 sur 20 en Master) à travers les enseignements de C2I, de langues, d'atelier projet professionnel, d'outils informatiques, de recherche documentaire.

L'offre de formation insiste également sur les aspects de la pré-professionnalisation et de la professionnalisation par la présence important d'UE consacrées aux stages, à l'initiation méthodologiques, aux projets tuteurés et aux mémoires.

Souvent la description des contenus des différentes UE proposées est en cours et fait l'objet d'une réflexion depuis le début de la construction de ce projet emblématique.

## Master

La nouvelle carte de formations à Bac+5 concrétise elle aussi la volonté commune des deux UFRSTAPS de travailler conjointement pour permettre aux deux établissements de profiter d'une attractivité nationale voire internationale. L'offre permet, par rapport à l'existant, une proposition nettement plus riche de diplômes et de parcours. De plus, cette offre plus lisible entraînera une plus grande reconnaissance des employeurs futurs et potentiels des étudiants qui est souvent une demande du monde du travail réitérée à propos des formations STAPS. Les mentions proposées en Master sont effectivement en continuité avec l'offre Licence (cf. schéma en dernière page) et à ce titre on y retrouve les filières historiques qui se sont dessinées dans le champ des STAPS depuis de nombreuses années et ceci dans une logique forte de souci de professionnalisation de nos étudiants.

Un effort très important a été réalisé afin de proposer aux étudiants de niveau Master des parcours très professionnalisants, d'une part, et incluant, d'autre part, un adossement très riche et varié à de nombreux laboratoires (souligné comme point fort par l'évaluation de l'AERES) assurant la qualité de la formation à la fois par la recherche et à la recherche.

Concernant la professionnalisation, la mise en commun des offres de l'Université de Bourgogne et de Franche-Comté ouvrira un réseau de lieux de stage très vaste dans lesquels nos étudiants pourront profiter de formateurs/professionnels très compétents. Et ceci dans toutes les filières qui caractérisent aujourd'hui la réalité des STAPS.

Concernant la recherche, la variété des problématiques des laboratoires susceptibles d'éclairer les questions du champ des STAPS permettra à nos étudiants la poursuite de travaux d'une très grande originalité assurant un positionnement accru de la Recherche dans la carte des formations nationales, et notamment vis-à-vis des autres grands centres universitaires voisins (Paris, Alsace et Rhône-Alpes).

**EA 4180** Laboratoire de Socio-Psychologie et de Management du Sport

**U 887** Laboratoire de l'INSERM Motricité, Plasticité, Performance, Dysfonctionnement, Vieillessement et Technologie d'optimisation

**C3S** « Culture, sport, santé et société » (évaluation « B » AERES 2011)

**EA 4267** Sciences séparatives, biologiques et pharmaceutiques (2SBP)

**EA 3920** Physiopathologie cardiovasculaire et prévention

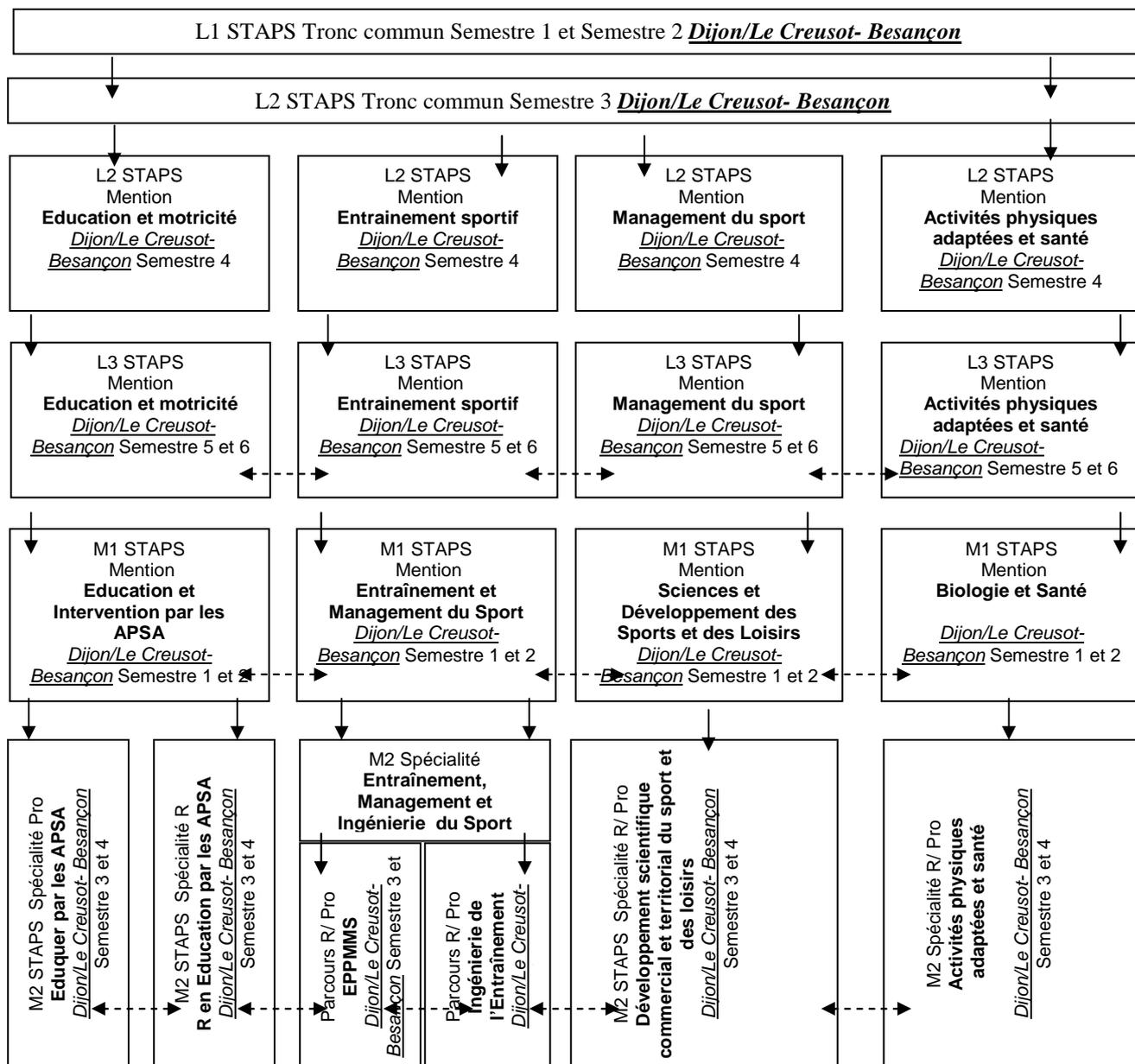
**EA 2281** Laboratoire de Sémiotique, Linguistique, Didactique et Informatique

### Conclusion

Les deux UFRSTAPS de Bourgogne et de Franche-Comté ont joué entièrement la carte du PRES Bourgogne/Franche-Comté à travers une série de mots clé :

- ❖ Attractivité
- ❖ Positionnement Régional National et International
- ❖ Visibilité et Lisibilité Interne et Externe
- ❖ Professionnalisation des étudiants
- ❖ Lutte contre l'échec universitaire
- ❖ Qualité de la Recherche
- ❖ Qualité de la formation à la Recherche et par la Recherche

**Schéma synthétique et résumé de l'offre unique de formation proposée par les deux UFRSTAPS de Bourgogne et de Franche-Comté**



Ce schéma simplifié ne présente pas les autres formations proposées dans l'offre concertée des deux UFRSTAPS à savoir :

- DEUST « Animation et Gestion des Activités Physiques et Sportives ou Culturelles
- Licence Pro Métiers du tourisme et des loisirs sportifs
- Licence Pro Développement et gestion des activités physiques artistiques
- Licence Pro Développement social et médiation par le sport
- Licence Pro Intervenant Danseur

Evaluation des diplômes

**MASTER – Vague B**

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3MA120003779

Domaine : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES/SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **ENTRAÎNEMENT ET MANAGEMENT DU SPORT**

**évaluation AERES : A**

Spécialité : **Entraînement, management et ingénierie du sport**

**évaluation AERES : A**

### Réponse à l'évaluation

#### - spécialité Entraînement et management du sport

<p>Le manque d'information détaillée sur le pilotage de la formation et les outils d'évaluation</p>	<p>Organisation par année universitaire d'une réunion de concertation entre les équipes pédagogiques permettant d'une part de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer la future rentrée. Un représentant étudiant de chaque site sera invité lors de ces réunions.</p> <p>En amont de chaque semestre les responsables de chaque site, un responsable par site et par année, organiseront une réunion de manière à placer en priorité sur les emplois du temps les cours communs organisés en visio conférence.</p> <p>Comme précisé dans le document initial, les jurys d'examen seront conjoints entre l'université de Bourgogne et de Franche-Comté.</p> <p>En ce qui concerne les outils d'évaluation des enseignements il est prévu d'utiliser les questionnaires et enquêtes proposés par les universités de rattachement.</p> <p>En complément de ces enquêtes, des évaluations pourront être proposées par les enseignants responsables pour répondre au suivi des publics spécifiques (athlètes de haut niveau, étudiants salariés, étrangers, ...).</p> <p>Pour les étudiants non salariés du Master 1, la préparation de la mise en stage du Master 2 fera l'objet d'un suivi spécifique de façon à s'assurer de la cohérence entre le projet professionnel de l'étudiant et son employabilité à la sortie du Master sur son lieu de stage. Le suivi de cohorte est prévu pour ces publics.</p>
<p>Articulation entre le parcours professionnel et le parcours recherche. Développement de l'attractivité du parcours recherche.</p>	<p>Le lien entre les parcours est assuré pour partie par les enseignements transversaux portant sur des aspects méthodologiques. Ces liens seront soulignés par les exigences attendues pour le choix des thématiques de mémoire, leur contenu et l'utilisation des outils méthodologiques (ex: recherche bibliographique obligatoire dans le mémoire). Ces informations seront transmises aux étudiants par un document annexé à la fiche filière.</p> <p>Par ailleurs, les contenus d'enseignements, l'organisation et le suivi des mémoires valoriseront l'approche scientifique dans les stages professionnels (ex: utilisation rationnelle des analyses statistiques dans la conduite des interventions pratiques)</p>
<p>Un faible volume d'enseignement en langue</p>	<p>Comme précisé dans les contenus d'enseignement, l'anglais sera la langue étrangère pour ce Master.</p>

	<p>De manière à renforcer la pratique de l'anglais certains cours seront proposés dans cette langue. Les enseignements en question seront précisés lors des réunions des équipes pédagogiques, un volume minimum de 30h sera attendu.</p> <p>L'évaluation des mémoires de stages prévoit l'évaluation de l'expression écrite (résumé du mémoire en Anglais) et de l'expression orale au moment de la soutenance.</p>
Contenu en terme de connaissance et compétence.	Les connaissances ainsi que les compétences apportées aux étudiants dans chaque UE feront l'objet d'un document à venir
Poursuite d'étude et orientation vers d'autres Masters.	Une information sera donnée aux étudiants du Master 1 à la fin du semestre 1 de manière à préciser les orientations possibles. Compte tenu des spécificités de notre Master, les étudiants pourront à l'issue du Master 1 s'orienter vers d'autres Masters des Universités de Bourgogne et Franche-Comté (Master CAAE, master APAS, master Management) ou d'autres Universités pour les Master 2 ayant une valence entraînement sportif et management.
Cohérence entre la dénomination de la mention Entraînement Sportif Management et celle de la spécialité EMIS	La volonté de rapprochement entre les formations Masters des Universités de Bourgogne (Master EPPMMS) et Franche-Comté (SPAPAS) s'est construite sur la valorisation des choix porteurs d'insertion et de réussite pour les étudiants. Ainsi, la proposition initiale avait été envisagée pour ce Master Entraînement Sportif Management avec deux spécialités, EPPMM d'un part et EIS d'autre part. Le choix de la dénomination EMIS pour la spécialité répond à cette volonté de manière à renforcer la lisibilité des deux parcours sous jacents et à mettre en valeur les points forts des deux structures.
Réussite des étudiants à la fin du M2	Le taux de réussite peut paraître modeste mais il s'explique par le fait que près d'un tiers des étudiants sont déjà professionnalisés et effectuent leur M2 en 2 années ce qui nous pénalise fortement